CBV 980
RADIO QUALITÉ
RADIO VARIÉTÉS
RADIO-CANADA

QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 18,780

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Prix : DIX CENTS

Mercredi, 21 mai 1969

gâteaux Vachon

LA METEO

Région de Québec : nuageux avec périodes ensoleillées. Averses dispersées cet après-midi. Très froid. Vents du nord-ouest de 15 milles avec rafales à 25 milles.

...un goûter de bon goût!

L'aéroport international : un sondage favorise la position du gouvernement

par Claude ST-LAURENT

QUEBEC — Le ministère des Affaires municipales a fait savoir tard hier soir que les résultats d'un sondage entrepris par une firme indépendante dans les régions de Montréal, St-Hyacinthe et St-Jérôme, démontraient que 70% de la population interrogée accordait au Québec le droit de participer à la décision sur l'emplacement de l'aéroport international de Montréal.

Le sondage a été effectué à la demande du ministère des Affaires municipales, M. Robert Lussier par la firme "Sondage d'opinion du Québec".

Selon le Ministère, le résultat indique que seulement 20% des personnes interrogées ont accordé un droit exclusif à Ottawa de statuer sur l'emplacement du futur aéroport.

"Par ailleurs, si toutes les personnes interrogées sont conscientes qu'il existe un problème entre Québec et Ottawa, 52% ont identifié le problème comme étant d'ordre économique, alors que 12% seulement y voient un problème technique" déclare le communiqué du Ministère.

Le rapport et les résultats du sondage comme tels n'ont pas été remis à la presse hier sauf les quelques précisions apportées plus haut et qui semblent confirmer la thèse avancée par le professeur Edward McWinney selon laquelle le Québec a pleinement le droit de participer à part égale avec Ottawa dans le choix de l'emplacement de l'aéroport.

Le sondage a été effectué entre le 9 et le 12 mai auprès d'un échantillon au hasard de la population adulte. Toujours selon le Ministère, "les auteurs du rapport précisent que les résultats sont représentatifs de la population de chacune des régions sondées, en raison de la méthode d'échantillonnage de l'envergure de chaque échantillon et de l'écart entre les pourcentage de chaque question".

La volonté de M. Lussier de faire entreprendre ce sondage d'opinion confirme bien le fait qu'il ne semble aucunement prêt à vouloir abandonner la lutte en ce qui concerne l'emplacement.

On sait que le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand avait fait parvenir en date du 5 mai dernier une lettre à M. Robert Lussier, missive dans laquelle il expliquait que le choix de Ste-Scholastique était absolument définitif et que le Gouvernement fédéral ne reviendrait pas sur la question.

L'on ignore pour le moment quel sera le prochain geste de M. Lussier mais une chose est certaine, l'action du Québec se poursuivra dans cette affaire.

Les bénéfices de l'aide sociale ne seront plus accordés aux individus mais à la famille

par CLAUDE ST-LAURENT

QUEBEC — Une loi-cadre de l'assistance sociale, qui représente une refonte totale des diverses lois d'assistance sociale en une seule loi, a été adoptée en première lecture hier après-midi par l'Assemblée nationale après avoir été présentée par le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Etre social, M. Jean-Paul Cloutier.

La Chambre n'entreprendra pas l'étude du projet avant au moins deux semaines de façon à permettre à l'Opposition de se familiariser avec le "bill 26" qui présente une certaine complexité en raison même de la refonte complète des lois actuelles, qu'il préconise.

Il est important de noter au départ qu'aucune prestation accordée en vertu des lois d'aide sociale qu'abroge le projet ne sera discontinuée et cela pour la simple raison que la nouvelle loi n'y pourvoirait pas. Les bénéficiaires continueront donc de recevoir les prestations auxquelles ils avaient droit auparavant; si cependant, dans certains cas, comme celui des aveugles, des invalides et des personnes âgées, les dispositions de la nouvelle loi leur valaient des prestations inférieures à celles de la nouvelle loi ,ces personnes n'en seront pas affectées.

Ensemble de la famille

La nouvelle loi-cadre remplacera la loi des allocations sociales, parties de la Loi de l'assistance publique et de la Loi des allocations scolaires, la Loi de l'assistance aux mères nécessiteuses, la Loi des allocations aux aveugles, la Loi de l'aide aux invalides et la Loi de l'assistance aux personnes âgées.

Au niveau des principes on remarque principalement que les bénéfices de l'aide sociale seront désormais accordés à l'ensemble de la famille, soit le père, la mère et les enfants à charge en tenant compte des besoins et des moyens de l'ensemble de ses membres; seules les personnes ne faisant pas partie d'une famille pourront recevoir l'aide sociale à titre individuel.

Cette aide sociale sera de plus accordée sur la base du déficit qui existe entre les besoins d'une famille ou d'une personne seule et les revenus dont elle dispose, pourvu qu'elle n'en soit pas exclue en raison de la valeur des biens qu'elle possède; elle sera fournie en espèces, en nature, sous forme de services ou sous forme de prêts ou de garantie du remboursement d'emprunt; elle pourra aussi être versée par l'entremise d'un fiduciaire.

Besoins ordinaires

Le projet de loi inscrit à titre de besoins ordinaires d'une famille ou d'une personne seule : la nourriture, le vêtement, les nécessités domestiques et personnelles ainsi que les autres frais relatifs à l'habitation d'une maison ou d'un logement. Tous les autres besoins qualifiés de "spéciaux" pourront être comblés par l'aide sociale dans une famille ou le chef peut même détenir un emploi mais où la famille peut être privée de ses moyens de subsistance ou se trouve dans une situation qui peut la conduire au dénuement total ou encore affecter la santé de ses membres.

L'aide sociale comblera les besoins ordinaires et spéciaux d'une famille qui est privée de moyens de subsistance, c'est-à-dire dont le chef ne détient pas un emploi à plein temps ou à temps partiel. Il en sera d'ailleurs de même pour une personne seule.

Plan de relèvement

Une des innovations de la nouvelle loi d'aide sociale est sans crontredit la disposition qui préconise un plan de relèvement familial, soit un plan qui permettrait à une famille de consolider ses dettes et de réorienter un budget. Un plan précis pourrait être proposé à une famille donnée et l'aide sociale lui serait accordée pour combler ses besoins ordinaires et spéciaux pourvu qu'elle se conforme aux prescriptions du plan proposé. Le projet de loi indique d'autre part que si une personne refuse ou abandonne un emploi qu'elle pourrait remplir ou continuer de remplir ou refuse ou néglige de se prévaloir des mesures appropriées de formation ou de réadaptation que lui indique le ministère de la Famille et du Bien-être social, elle pourra se voir privée des bénéfices de l'aide sociale en tout ou en partie; il en sera d'ailleurs de même si elle ne se conforme pas à la loi ou aux règlements ou à un plan de relèvement que pourrait lui proposer le ministère.

Décès de M. Pierre Dupuy



CANNES (A.F.P.) — M. Pierre Dupuy, ancien ambassadeur du Canada à Paris et ancien commissaire général de l'Exposition de Montréal est mort aujourd'hui à Cannes. Il était âgé de 70 ans.

Depuis la fin de l'Exposition de Montréal, M. Dupuy passait la plupart de son temps en France et particulièrement à Cannes, où il avait l'intention de se retirer définitivement.

DERNIERE HEURE

LAUZON. — (N. L.). — Trois hommes ont subi des blessures ce matin lorsqu'un incendie s'est déclaré à bord du bateau Imperial Bedford, qui moulile près des quais de la Davie Shipbuilding, à Lauzon.

Grâce à la rapidité d'action de deux surintendants, MM. McLeod, les trois hommes ont pu être retirés de la cale du navire avant d'être conduits à l'hôpital de Lévis où l'on affirme qu'ils sont hors de danger.

Les trois employés travaillaient sous le pont avant du bateau en voie d'achèvement. On ignore pour l'instant les causes de l'incendie qui a été maîtrisé assez rapidement, avec l'aide d'une dizaine de sapeurs-pompiers de la ville de Lauzon dépêchés sur les lieux du sinistre sur les ordres du chef de police, M. Patrick Dumas.

Sommaire

Annonces classées	24
Décès et funérailles	25
Editorial	4
Féminine	6-7
Finance	18-19
Horoscope	6
Mot-caché	12
Mots croisés	24
Nouvelles canadiennes	10-11
Nouvelles provinciales	14-15
Nouvelles internationales	26
Spectacles	12
Sport	20-21-22-23
Télévision	22

Courrier de deuxième classe. enregistrement No.—0748

Humour à la une

L'ennui avec certaines personnes, c'est que pour une honnête journée de travail, elles demandent une semaine de salaire.

Auberge de la Colline
Tél. : 832-2931

Une motion de blâme contre le gouvernement est défaite aux voix

L'OIPQ est vivement prise à partie par l'Opposition

par Jacques DALLAIRE

QUEBEC — Le gouvernement de l'Union Nationale a subi à nouveau les foudres de l'Opposition libérale, hier après-midi, à cause de "la propagande partisane" au dire du député de Chambly, M. Pierre Laporte, diffusée par l'Office d'Information et de Publicité du Québec, en rapport avec le conflit scolaire. Proposant une autre motion de blâme à l'endroit du gouvernement, M. Laporte, documents en main, s'est insurgé contre le fait que l'O.I.P.Q. n'ait rapporté dans trois communiqués de presse que l'intervention du ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, à la suite de la reprise des séances de la commission parlementaire du conseil exécutif, lundi.

En agissant ainsi, c'est-à-dire en profitant des services d'un organisme qui puise à même les fonds publics, on a voulu donner sciemment l'impression au public, a poursuivi le leader parlementaire de l'Opposition, que M. Masse fut le seul à avoir eu réponse à toutes les questions et à avoir été le seul à intervenir dans la discussion qui a duré quatre heures.

Alléguant que le gouvernement a de toute évidence fait de l'Office d'Information et de Publicité son principal instrument de propagande, M. Laporte affirma qu'il s'agit d'une "propagande à sens unique" puisque les libéraux et le président de la Corporation des Enseignants du Québec et même le ministre des Finances, M. Paul Dozois, qui ont participé activement aux débats, ont été complètement ignorés.

En conséquence, sa motion se résumait à réclamer que cet abus des services de l'O.I.P.Q. cesse sur-le-champ et que l'Opposition puisse profiter elle aussi de l'information au même titre que le gouvernement.

Geste normal !

Qualifiée "d'insignifiante" par le député libéral de Gouin, M. Yves Michaud, l'intervention de M. Masse tendait à démontrer qu'il est tout à fait normal qu'un discours d'un ministre, où qu'il soit prononcé, soit diffusé par l'O.I.P.Q.

Le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, à qui le gouvernement a néanmoins confié le règlement du conflit scolaire, s'est dit d'avis que les libéraux se cherchent un cheval de bataille et qu'hier ils ont fait une tempête dans un verre d'eau. M. Masse a cependant admis que le système actuel pourrait sans doute être changé, mais que, dans les structures actuelles, il fallait s'y conformer !

Le Premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, avait déclaré précédemment que des journalistes étaient présents lundi et que de toute manière si les gens veulent savoir ce qui s'est passé au cours de la séance de la commission parlementaire, ils n'ont qu'à référer au Journal des Débats.

Les nègres de l'O.I.P.Q.

Quant à M. Michaud, beaucoup plus sévère que son collègue M. Laporte, il lança que les libéraux en ont tout simplement assez de l'attitude des ministériels qui ne se gênent pas pour manipuler les "nègres" que sont les scribes attachés à l'O.I.P.Q.

Il affirma notamment qu'il est évident qu'on a assisté à un changement de style du gouvernement ces derniers mois. "On est passé", a-t-il dit, "du style "butoir" de M. Daniel Johnson au style "éponge" de M. Jean-Jacques Bertrand, ou, si l'on préfère, de la caisse à l'encaisse".

Pendant que certains ministériels frondaient les sourcils, le député de Gouin ajouta qu'il "est souverainement indécent que les fonds publics servent à la propagande de ministériels en mal de publicité".

Le député libéral de d'Arcy-McGee, M. Victor Goldbloom, pacifique de nature et d'habitude l'un des parlementaires les plus réservés dans ses commentaires, qualifia "d'écoeurant" le geste posé par le gouvernement.

Défaite aux voix

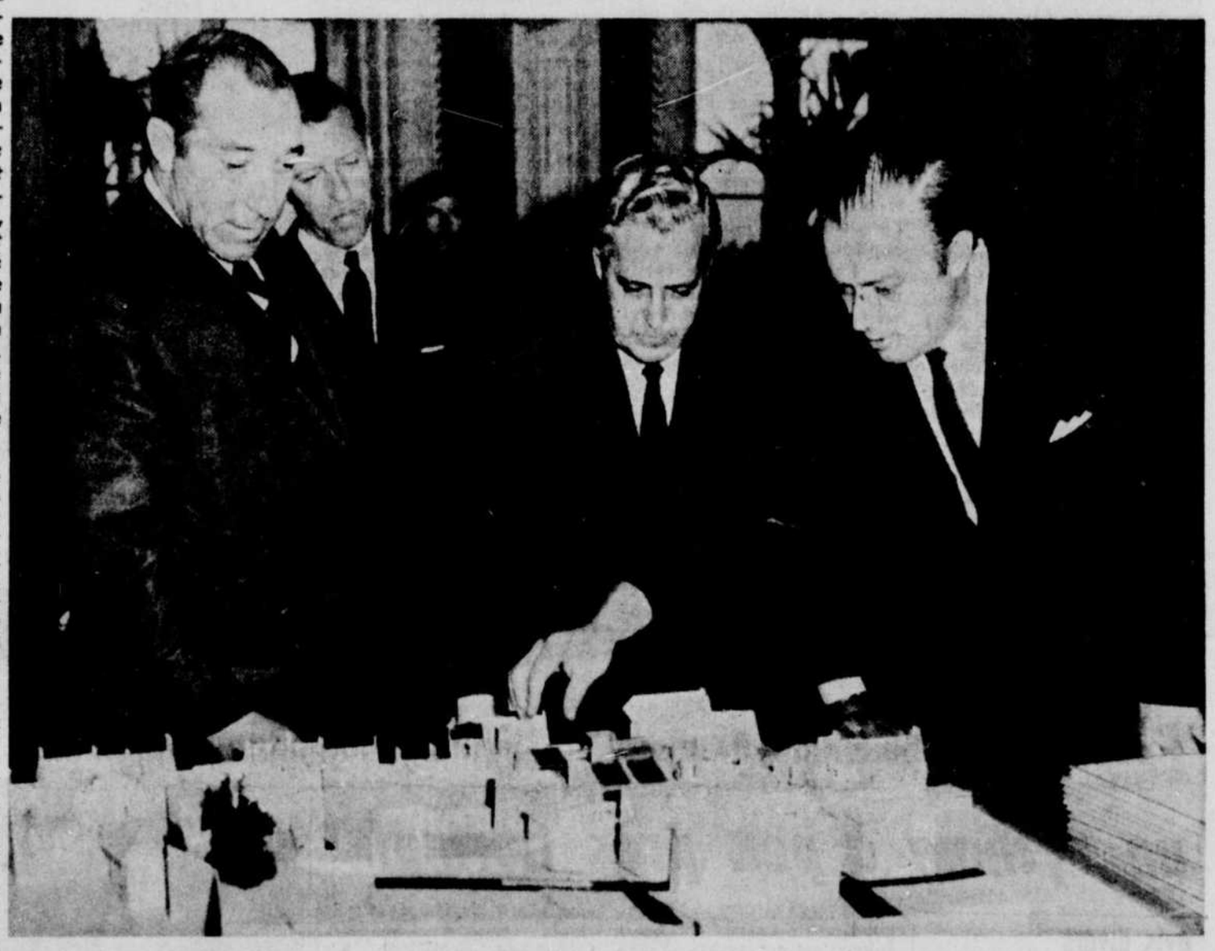
La motion de blâme, défaite finalement par 47 voix contre 28, M. René Lévesque votant avec ses anciens collègues libéraux, se lisait comme suit:

"La Chambre, tout en étant disposée à voter à Sa Majesté les subsides qu'elle a demandés, regrette que l'Office d'Information et de publicité du Québec ait rapporté de façon incomplète, injuste et partiale les discussions qui ont eu lieu à la commission parlementaire permanente, le lundi 19 mai 1969;

"Cette Chambre regrette que cet Office ait versé dans la propagande partisane en ne diffusant que le texte du ministre délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, et en assortissant le compte-rendu de commentaires;

"Cette Chambre exige que cet abus cesse et que l'Opposition comme le gouvernement ait accès à cette source de publicité payée par les contribuables de la Province".

Petit détail assez loufoque: tout le débat sur cette motion, hier après-midi, s'est déroulé sous l'oeil attentif du directeur de l'Office de l'Information et de Publicité du Québec, M. Roger Cyr, qui se tenait debout à l'arrière du fauteuil du président de l'Assemblée nationale, M. Gérard Lebel.



"L'annexe" au Palais de justice

• UN IMMEUBLE DE NEUF ETAGES qui constituera "l'annexe" de l'actuel Palais de Justice sera construit et aménagé au coût total de $3,000,000. Le Premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand et le ministre des Travaux publics, M. Armand Russell ont procédé hier soir au dévoilement de la maquette en présence de membres de la députation et du maire de Québec. M. Gilles Lamontagne. Le nouvel édifice dont la construction était remise en question depuis une dizaine d'années logera tous les services administratifs du ministère de la Justice et sera relié au Palais de Justice par un tunnel qui passera sous les rues St-Louis et Des-jardins. L'architecture de cette construction se mariera avec l'ensemble des autres édifices du secteur et l'immeuble qui sera situé sur l'emplacement de l'hôtel St-Louis sera desservi par un stationnement de plus de 200 voitures. Le gouvernement a en effet décidé de faire l'acquisition du garage Frontenac au coût de $135,000. M. Russell a déclaré que les travaux seront terminés vers avril '71. On remarque sur la photo, de gauche à droite : MM. Armand Russell, Gilles Lamontagne, Jean-Jacques Bertrand et Jacques De Blois, architecte.

(Photo : "l'ACTION", par Marcel Laforce).

"Je ne suis pas un comédien"

Bellemare refuse le "duel" télévisé

Marcel Pepin est prêt à lutter jusqu'au bout

Par Claude ST-LAURENT

QUEBEC—Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare a déclaré catégoriquement hier après-midi qu'il ne participerait pas à un débat télévisé avec M. Marcel Pepin. Non, non et non, de dire M. Bellemare en ajoutant: "Je ne suis pas un comédien ou un artiste, je suis un administrateur et un ministre responsable de mon mandat".

Le Ministre qui a failli sortir de ses gonds lorsque la question est revenue sur le tapis au cours des débats a dit qu'il faisait tout ce qui lui était humainement possible de faire pour rapprocher les parties dans les différentes grèves qui sévissent présentement dans la province. Quant à l'arrêt de travail des ouvriers de la construction, M. Bellemare a répété son argument à l'effet que le bill 290 comprenait les dispositions d'une commission mixte affectée à l'étude des fameux bureaux de placement que réclament actuellement les travailleurs.

On sait en effet que la question des bureaux de placement est le principal point en litige actuellement et M. Bellemare a indiqué clairement qu'il ne croyait pas à un système qui forcerait l'employeur à s'approvisionner en main-d'oeuvre dans un bureau de placement dirigé par les syndicats. Lors de sa première intervention la semaine dernière le ministre du Travail avait appuyé son argumentation sur un article du magazine américain "Fortune" dans lequel on expliquait comment des bureaux de placement identiques à ceux que l'on réclame actuellement avaient échoué aux USA et s'étaient révélés une faillite totale.

LES GARAGES

Le ministre a affirmé en ce qui a trait à la grève lock-out des employés de 22 garages de Québec que les deux parties seraient convoquées à une assemblée publique, devant les journalistes, afin d'expliquer et de faire valoir leur point de vue respectif. M. Bellemare a révélé qu'il présiderait lui-même une telle assemblée et qu'il serait prêt à inviter M. Pepin en personne. "Il n'a pas que des défauts" de dire ironiquement M. Bellemare.

On se rappellera en effet que le ministre du Travail avait qualifié de "faible" et de "lâche" le président de la CSN, M. Marcel Pepin. Il ne s'agissait d'ailleurs pas de la première attaque de M. Bellemare contre le chef syndical mais sûrement de la plus violente. Prenant connaissance des épithètes dont le ministre le gratifiait, M. Pepin avait provoqué en duel télévisé M. Maurice Bellemare.

Il ne semble cependant pas que le duel soit pour demain... à l'aube !

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (P.C.) — "J'y laisserai ma peau au complet mais jamais je n'accepterai que le travailleur du bâtiment ne soit pas protégé et jamais je n'abandonnerai la lutte avant qu'il n'ait obtenu le minimum de sécurité obtenu dans d'autres domaines," a déclaré mardi soir M. Marcel Pepin, qui portait la parole devant les membres du Conseil central de syndicats nationaux de Montréal.

Au ministre du Travail qui croit que les travailleurs exagèrent en réclamant la sécurité d'emploi, M. Pepin a rappelé que dès 1933, l'Organisation internationale du travail avait adopté une convention sur les bureaux de placement.

Rappelant que M. Maurice Bellemare devait se rendre au début de juin au congrès de cet organisme à Genève, le président de la Confédération des syndicats nationaux a conseillé au ministre Bellemare de profiter de l'occasion pour se rendre à la bibliothèque de l'organisme et d'y consulter le document qui recommande que des "mesure soient prises pour adapter les bureaux publics de placement aux besoins des travailleurs".

"Nous savons maintenant officiellement ce que le ministre du Travail pense des travailleurs du bâtiment, a-t-il dit. Son masque est tombé. Il s'est montré tel qu'il est d'une manière officielle."

DISQUALIFIE

Jusqu'ici il avait évité de montrer ce qu'il a clairement déclaré lundi: qu'il n'est pas le ministre des travailleurs, mais le ministre des employeurs, a déclaré M. Pepin, qui a été longuement acclamé à l'issue de son discours.

M. Bellemare s'étant disqualifié face aux travailleurs qui recherchent non pas la sécurité totale, mais une sécurité minimum qui devrait être admise facilement, "je me demande s'il n'est pas le temps de demander à M. Bertrand de dire à son ministre de démissionner," a-t-il dit.

La société "Co Ge Ar"

Mi-chemin entre les formules capitaliste et coopérative!

Par Michel BELLEAU

STE-FOY — "Une société de gestion à mi-chemin entre la forme capitaliste et la formule coopérative", voilà une des définitions que nous a donnée hier l'un des fondateurs de la nouvelle corporation "CO GE AR" son conseiller juridique M. André Marceau.

L'initiateur de ce projet est son actuel président M. Rosaire Cormier. Celui-ci a notamment déclaré que son groupe s'était donné dès 1966 l'objectif de relever un défi que plusieurs qualifiaient d'insurmontable et de fantaisiste, celui de réunir dans une seule société des Canadiens français pouvant souscrire de fortes sommes et participer activement à la gestion de l'entreprise.

Cette compagnie, dont on annonçait officiellement la fondation hier en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce M. Jean-Paul Beaudry, a déjà à son actif l'acquisition de deux compagnies alimentaires, "Alphonse Gauvin Inc," et "Les Produits alimentaires Old City Ltée" ainsi qu'un hôtellerie, "L'Auberge Neptune Inc".

M. Cormier et son groupe ont des projets d'envergure puisque d'ici dix ans ils veulent posséder un actif de 1 milliard et la direction de plusieurs dizaines d'entreprises. Il serait même possible, selon eux, de se lancer dans l'industrie primaire et secondaire.

La Compagnie de gestion CO GE AR possède actuellement un capital autorisé d'environ 7 millions dont 5 en actions ordinaires et 2 en capital privilégié. Elle est formée de 34 actionnaires recrutés dans seize villes du Québec et des Maritimes.

Fondé dans le but de sauvegarder et de développer principalement les industries du Québec, le groupe CO



● C'est après avoir vécu l'expérience d'une entreprise de gestion américaine à base multidisciplinaire que M. Rosaire Cormier, le président - fondateur de la Compagnie CO GE AR, a décidé de lancer l'idée au Québec.

GE AR entend donner une impulsion nouvelle aux entreprises acquises grâce à l'infusion non seulement de capitaux mais également par l'implantation de techniques de production et de ventes modernes qui permettront de créer de nouveaux marchés et de nouveaux emplois.

Formule originale

"Nous avons tablé sur l'homme et sa compétence sans toutefois se donner des structures écrasantes qui empêchent une action rapide si souvent essentielle lorsqu'il s'agit de faire des affaires", telle est l'essentiel des explications du conseiller juridique du groupe, M. André Marceau. Et c'est en ce sens que nous nous situons dans une position où nous puisons des éléments dans les deux formules prouvant ainsi que celles-ci, capitaliste et coopérative, ne sont pas nécessairement des opposées.

C'est donc dans une optique d'échange, d'amitié, de mise en commun des talents et connaissances et en comptant sur la solidarité qu'est né CO GE AR. Une décision se prend d'ailleurs toujours dans cet esprit, nous a fait remarquer M. Marceau.

Mais il ne faut pas perdre de vue qu'à la base et dès le début c'est l'efficacité qui a primé. Nous sommes maintenant prêts à agir vite et c'est pourquoi nous ne voulions pas nous donner des structures qui respectent l'individu d'accord mais qui empêche peut-être parfois de combattre avec les mêmes armes que les autres dans ce monde des affaires.

On pourrait donc dire que ce groupe a véritablement fonctionné dans une optique essentiellement américaine en tablant d'abord sur l'efficacité. Reste à prouver maintenant qu'il est possible de travailler dans la solidarité et le respect de l'homme sans que la "piastre" en arrive à tout primer; ce que le groupe, d'après l'image aperçue hier, semble avoir réussi. C'est peut-être cet esprit qui a fait dire au président de l'organisme M. Rosaire Cormier: "Qui viendra me dire que ce n'est pas possible de former une véritable équipe de Canadiens français".

Pour le stationnement des véhicules à Lévis

Cinquante citoyens refusent d'endosser le projet du parc

par MCHEL BELLEAU

LEVIS — "Qu'on nous demande de déménager nos pénates, ceci revient strictement au même", c'est en ces termes peu équivoques que s'est exprimé, hier soir, le président de l'Association des hommes d'affaires de Lévis, M. Lucien Gosselin, devant le refus d'une cinquantaine de citoyens d'endosser le projet d'un parc de stationnement au centre de la ville.

C'était en effet hier soir que les citoyens de Lévis pouvaient lors d'une assemblée publique signer une demande de référendum concernant ce projet. Il est évident que ceux qui ont signé exprimaient en même temps leur opposition au projet.

Voici d'ailleurs le texte de cette résolution : "Nous soussignées demandons que le règlement no 786 décrétant un emprunt à long terme de $107,000.00 pour aménager un terrain de stationnement dans le secteur des rues St-Louis et Côte du Passage en la Cité de Lévis soit soumis pour approbation aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables".

POSITION DE M. GOSSELIN

Il me semble que ceux, qui s'opposent ce soir au projet, auraient pu se manifester lors des dernières réunions du conseil de ville alors qu'il était possible de le faire. Même si l'on voulait ce soir amender le projet de quelque façon que ce soit, ce n'est pas possible puisque par leur signature les gens offrent un non pur et simple au projet.

A l'argument que le projet pourrait coûter beaucoup moins cher et ainsi être beaucoup plus acceptable, M. Gosselin a répondu qu'on avait étudié le problème dans cet optique et même demander à la ville de prendre les terrains nécessaires qui étaient offerts à $1.00 par année. Cette façon de procéder s'est avérée impossible, a-t-il repris, parce que la loi qui régit les municipalités demandent plus de garanties avant d'engager des montants pour un tel aménagement. Il suffit de penser à ce qui peut se produire si un des marchands au bout de quelques années exige qu'on lui rende son terrain; la ville peut alors être dans une mauvaise posture.

POSITION DES CONTESTATAIRES

Ce projet de terrain de stationnement est trop coûteux, nous a déclaré hier l'un des leaders du groupe contestataire, et c'est pourquoi nous nous opposons et nous demandons un référendum.

M. Desrosiers a cependant fait remarquer qu'il ne s'opposait pas au principe lui-même d'un terrain de stationnement. Mais son attitude et celle des autres citoyens qui ont signé la demande d'hier soir semblent indiquer une moins grande conscience de l'urgence du problème puisque leur geste équivaut tout simplement à une fin de non recevoir.

Selon M. Desrosiers, il aurait été possible à la ville d'aménager un terrain de stationnement pour le quart du montant prévu. L'emplacement aurait pu diminuer de 143 voitures à 100; mais ceci aurait pu, selon lui, aussi bien faire l'affaire.

Air Canada

Les activités ont repris à un rythme à peu près normal

MONTREAL (PC) — Les activités d'Air Canada ont repris aujourd'hui un rythme à peu près normal, alors que le décompte des votes à travers le pays indiquait une acceptation, par trois contre un, du nouveau contrat élaboré après une grève de quatre semaines par 6,300 machinistes.

Le service aérien aux provinces Atlantique a repris tôt ce matin, et Air Canada a recommencé à effectuer des vols à partir de New York, également.

Le premier vol depuis la fin de la grève est arrivé à Toronto, tôt mardi après-midi, venant de Londres, et les vols à partir de Montréal ont repris à 7h. 05, en direction de Toronto, Edmonton et Vancouver. Un porte-parole d'Air Canada a déclaré que l'ensemble du service reprendra vendredi.

Les services de réservation ont recommencé à fonctionner lundi, et un guichet du centre-ville a rapporté qu'il avait été inondé par près de 3,400 appels téléphoniques réclamant des renseignements.

Le service a repris après que les membres de l'Association internationale des machinistes eurent mis fin à l'arrêt du travail, lundi, en ratifiant un accord qui leur garantit une augmentation de salaire de 16 pour cent, sur un contrat de 26 mois.

Avec le retour graduel des appareils d'Air Canada sur les routes aériennes, les autres compagnies d'aviation qui avaient ajouté des vols spéciaux pendant la grève se préparent à les abandonner pour reprendre leurs activités habituelles.

Les conditions

Le nouveau contrat accepté par les machinistes, a déclaré mardi un porte-parole syndical, est divisé en deux parties : neuf pour cent pour les 14 premiers mois, avec effet rétroactif au 1er janvier, et sept pour cent pour les 12 derniers mois, à partir du 1er mars 1970

Les machinistes, ainsi que les préposés aux magasins et à l'entretien, avaient déclaré la grève contre Air Canada, à 23 h. 09, dimanche, le 20 avril, paralysant ainsi les 108 appareils de la compagnie et affectant plus de 11,500 employés à travers le pays. La compagnie emploie un total d'environ 17-000 personnes dans tout le Canada.

Il s'agissait du deuxième arrêt de travail dans l'histoire d'Air Canada. Le même syndicat avait déclaré une grève de deux semaines, en 1966. Le syndicat demandait une augmentation de salaire de 20 pour cent, sur un contrat d'un an, afin d'obtenir la parité des salaires avec les machinistes des compagnies d'aviation aux Etats-Unis.

Caouette ne compte pas se présenter au Québec

MONTREAL (P.C.) — Le chef du parti créditiste, M. Réal Caouette ne compte pas personnellement intervenir dans les prochaines élections provinciales du Québec, mais il apportera son soutien à tout candidat qui voudrait se présenter au nom du Crédit social, a-t-il dit en fin de semaine devant 700 adhérents réunis.

M. Caouette a expliqué qu'il était trop occupé à Ottawa pour pouvoir intervenir sur le plan provincial.

"La réforme monétaire dont ce pays a besoin, dit-il, ne peut s'accomplir que dans le cadre fédéral." Mais, cela ne veut nullement dire qu'il ne décidera pas un jour de se lancer dans la politique provinciale.

M. Caouette voudrait avoir quelques députés créditistes à l'Assemblée nationale du Québec, "ne serait-ce que pour tirer l'oreille à ces politiciens provinciaux.

"Nous essayerions de mettre un terme à ces voyages de ministres en France et de faire quelque chose à propos de ces échanges culturels.

"Commençons par loger les mal-logés, ensuite nous nous payerons le luxe d'échanges culturels".

S'en prenant aux séparatistes québécois, il estime que les Canadiens français peuvent se tailler une place au sein de la Confédération.

"Les Canadiens français perdent leur temps à parler séparatisme au lieu de créer de nouveaux emplois pour les chômeurs ou développer le Québec comme il devrait l'être.

"Ce n'est qu'en prenant nos responsabilités que nous ferons quelque chose et non en accusant hypocritement Ottawa de tous nos maux", dit-il.

Avis divers

LÉOPOLD TREMBLAY INC
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
Tél.: 839-9441
1123, rue Commerciale, ST-ROMUALD
(Ouvert tous les soirs)
11323 31/3 (i.mer.s. au 29/5) 25 C.L.

Autos à vendre

RINFRET AUTOS INC
Dépositaire VOLKSWAGEN
50 RUE DELISLE ROND POINT
LÉVIS TEL 833 2131
12033 5/5 (i.mer.v. 2/7) A.V. C.L.

Horlogers — Bijoutiers

LE PRIX du GROS SUR DIAMANTS MONTRES, ETC.
Epargnez de 10 à 50%
chez:
OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER-IMPORTATEUR
802 est, rue St-Joseph
Tél.: 524-1372
12240 (14-17-21-24-28-31/5) (4-7-11/6) 107 C.L.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
abonnements - Service:
ROBERT BRETON
51, Boul. de l'Entente
LAUZON - LÉVIS
Tél.: 837-1972

Maisons à vendre

Lévis, St-Romuald, St-David, maisons neuves, léger comptant, balance comme loyer, terrains vendre. Dalluire Entreprise, 837-9695.
12394 21/5 (1 ms) 127

SERVICE & PRIX
NOS MARCHES SONT COMPLETS: EPICERIE - FRUITS - VIANDES ET LEGUMES - LICENCIES

Une solution à vos problèmes budgétaires...
DES ECONOMIES SUR TOUTE LA LIGNE

GROS POULET
Frais ou C.O.V. Canada, Catégorie "A" Blanc, éviscéré Prêt à cuire
5 à 7 lbs
lb .48

JAMBON "MIDGET" Lb .79
PIZZA Maroien House 2 pour .89
BOLOGNA tranché lb .39
CROQUETTES DE POISSON lb .49
SALADE DE CHOU Bocal .49

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'A LA FERMETURE SAMEDI LE 24 MAI 1969

BEURRE D'ARACHIDES KRAFT, CREMEUX	Bocal .59
MIRACLE WHIP DE KRAFT	Bocal .59
LAIT EVAPORE CRINO	4 btes .77
BEURRE PROVINCIAL 1re calégorie	lb .67
POMMES DE TERRE instantanées de SHIRRIFF	Bte .65
THE SALADA ORANGE PEKOE	.79
FEVES JAUNES et vertes assaisonnées, de DEL MONTE	4 btes $1.00
CRISTAUX A L'ORANGE RISE'N SHINE	5 .89
BONBONS LOWNEY ASSORTIS	2 .55
CHOCOLAT NEILSON 16 barres de .06	Colis .89
CORNETS "CADETS" DE CHRISTIE	.49
BISCUITS LIDO Goglu 36 bisc., sandwich ass. 32 bisc. sandwich fudge 30 bisc. — au choix	3 $1.00
PILULES NERVINES	.39
EPINGLES A LINGE MEGANTIC	2 .59
PATE DENTIFRICE STRIPE	.59
DETERGENT BREEZE BLEU	$1.65
NETTOYEUR A TAPIS GLORY	$1.79
NETTOYEUR A VITRE WINDEX	.79
CIRE LIQUIDE Mirage de Succès	$1.29
NETTOYEUR TOUT USAGE VIG	2 .69

VIG 2e Prix

SUPER PRIX
POIRES A DESSERT Culverhouse 4/$1.00
CREME GLACEE 3 chopines .59
PECHES DEMIES Del Monte 2/.73
PATATES CHIPS Hostess .49

LAITUE POMMEE
No 1, de Californie
Fraîche et croustillante
Grosseur 24 .23

RAISINS "BARLINKA" No 1 de l'Afrique du Sud, Nouvel arrivage. Gros, frais, juteux lb .49
CHAMPIGNONS "WATERLOO" No 1, importé frais et blanc bte 1/3 livre .43
CITRONS No 1, de la Californie grosseur 140 6 pour .39

Liste partielle des marchands S.P. Découpez pour future référence.

SUPERMARCHE ROGER NOLIN, 315, avenue Fraulx, Ville de Vanier, Tél.: 684-3429
SUPERMARCHE OLIVIER INC., 3155, rue Commerciale, St-Romuald, Co. Lévis, Tél.: 939-9408
SUPERMARCHE SENECHAL, 314 rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Tél.: 862-7221
SUPERMARCHE RAYMOND ENR., 2996, 1re Avenue, Québec, Tél.: 522-2066
ALIMENTATION GUY BERGERON, 1600 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, Tél.: 872-1493
ALIMENTATION PAUL BLOUIN, 3164, rue Beurlamaque, Québec, Tél.: 529-5331

A la Grande Mission :

"Ce sont les mécontents qui votent les grèves"

par JEAN-PIERRE GUAY

QUEBEC — Les grèves ne sont pas valables, les chefs syndicaux devraient se payer des salaires de grève et s'occuper davantage de leurs employés à eux, le travailleur ne peut pas s'attaquer au syndicat, il se fie trop à lui, ceux qui ne sont pas contents prennent les votes de grève, la majorité des autres, "ceux qui sont contents", ne se présentent pas aux assemblées syndicales, le sens de la grève est dénaturé : tel est le constat établi par des hommes d'affaires et des travailleurs-employés.

Ces derniers, qui étaient un peu plus d'une quarantaine, s'étaient réunis, hier soir, dans le cadre de l'opération-économie de la Grande Mission du Québec métropolitain. C'était la troisième réunion du genre à se tenir à Québec.

Au cours de la soirée d'hier, il a été discuté des trois questions suivantes :

• Dans le monde du travail, on met en doute que les hommes d'affaires se soient préoccupés sérieusement des problèmes des travailleurs. Qu'en pensez-vous ?

• Des travailleurs tentent, par toutes sortes de moyens, de sortir d'une situation économique instable. Croyez-vous que les moyens utilisés par les travailleurs soient valables et suffisants pour aider à fond trois entreprises : — la situation de l'entreprise; — la situation des travailleurs; — la situation des familles des travailleurs ?

• Votre expérience vécue dans le monde du travail vous a-t-elle amené à évaluer les relations humaines qui existent entre hommes d'affaires et travailleurs-employés ? Quelles relations humaines souhaiteriez-vous entre : — employeurs et employés au travail; — employeurs et familles des travailleurs; — groupes d'employeurs et groupes d'employés ?

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la Grande Mission se donne un certain air. Ce qui semblait être le 29 avril dernier, lors de la deuxième rencontre des hommes d'affaires de Québec, un authentique affrontement des problèmes d'ordre économique du Québec métropolitain a dégénéré, d'une façon fulgurante, en constatations théoriques par lesquelles des insatisfaits se sont limités à donner une version des problèmes ouvriers que rencontre actuellement la région de Québec.

Cette version des faits était celle d'hommes d'affaires fatigués, lassés, amenés sur le chemin du ressentiment par un agenda fortement orienté sur le problème de l'entreprise, plutôt que sur les problèmes d'hommes, d'individus, que ce soit les patrons ou les employés.

Qu'est devenu l'effort de structuration qui devait être tenté durant les jours suivant la réunion du 29 avril ? Qui sont ces employés-travailleurs qui sont venus s'attabler avec des hommes d'affaires qui tout naturellement pensent comme eux ? Qui sont les employeurs ! Qui sont les hommes d'affaires ? Dans quel endroit a-t-on oublié les problèmes des familles endettées du Québec métropolitain ?

Alors que le 29 avril on proposait de prendre une partie des profits de l'entreprise pour financer des cours pour les travailleurs, ou encore de donner un statut de partenaire, face à l'employeur, au travailleur, hier soir, il a tout simplement été déclaré à maintes reprises, et de façon unilatérale, que l'employé n'est pas intéressé à l'entreprise. La cause est entendue.

Le blâme officiellement porté, en fin de soirée et présenté comme conclusion, sur le comportement des chefs syndicaux ne cacherait-il pas, au fond, une incompréhension qui ne va que croissante de la part des employeurs pour leurs employés ? Si les hommes d'affaires de la région de Québec ne s'avisent pas de comprendre à temps les problèmes d'hommes qui vivent dans la misère, laquelle ne connaît ni syndicalisme, ni paternalisme qui vaille, qui osera se dévêtir pour vêtir celui qui est déjà nu ?

On a parlé de l'emploi éventuel de "la dimension chrétienne pour faire l'éducation" des employés et des employeurs. Cette opinion a côtoyé cette autre, voulant que tout ce qui intéresse le patron, dans l'entreprise, c'est le profit, ou encore que l'employé ne pense qu'à son salaire. Si l'on songe à troquer ces faits évidents sur lesquels on ne trouve, à toute fin pratique, rien à dire, pour une "dimension chrétienne" de l'éducation des employés et des employeurs, la Grande Mission court à une petitesse non moins évidente.

Il ne serait pas exagéré de dire que la réunion qui s'est tenue hier soir, précédant celle qui est projetée pour l'automne, est le début de ce qui pourrait devenir un tremplin pour hommes d'affaires, un peu comme le sont les clubs sociaux. Rien de répréhensible à cela, mais la survie de l'opération-économie de la Grande Mission du Québec métropolitain pourrait bien ne dépendre que d'une clairvoyance immédiate dans ce qui est un véritable tournant, et authentique parce que voulu par des personnes qui se sont exprimées ouvertement, de l'opération-économie.

A cause de ses paroles à l'endroit de la CSN

Des grévistes de la construction protestent auprès de Bellemare

par MICHEL RIOUX

QUEBEC — Environ 900 grévistes de la construction de la région de Québec, réunis hier matin au Centre Mgr-Marcoux, ont voté à l'unanimité l'envoi d'un télégramme de protestations au ministre provincial du Travail, M. Maurice Bellemare.

Dans ce télégramme, dont une copie a été envoyée au Premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, au chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, et au chef du Parti Québecois, M. René Lévesque, les employés de la construction en grève reprochent au ministre du Travail les propos qu'il a employés à l'endroit de la Confédération des syndicats nationaux et de son président, M. Marcel Pepin, lors d'une sortie d'une rare violence à l'Assemblée nationale, lundi après-midi.

LE TEXTE

Voici d'ailleurs le texte de ce télégramme. M. Maurice Bellemare, ministre du Travail.

Les grévistes de la construction de la région de Québec, réunis en assemblée, réprouvent votre déclaration, en tant que ministre du Travail, faite à l'Assemblée nationale le 19 mai dernier, à l'effet que la CSN fait une lutte de prestige, que la sécurité d'emploi dans l'industrie de la construction constitue un faux problème et que le président général de la CSN est un faible et un lâche.

Une telle déclaration est indigne d'un ministre du Travail, qui est lui-même un ancien syndiqué, et elle nuit au travail du médiateur nommé par vous.

Les grévistes de la construction donnent leur entier appui à la Confédération des syndicats nationaux et à son président, M. Marcel Pepin, qui lutte avec les travailleurs pour réclamer la sécurité d'emploi dans la construction.

Signé : Les grévistes de la construction de la région de Québec.

MONSEIGNEUR LAVOIE

Par ailleurs, les grévistes recevaient hier matin le curé de la paroisse St-Roch, Mgr Raymond Lavoie.

Ce dernier, qui a passé une bonne partie de l'avant-midi avec eux, les a entretenus du problème de la misère dans le monde et des difficultés qu'il rencontre dans l'exercice de son ministère dans la paroisse défavorisée dont il a charge.

La grève de la construction dans la région de Québec est entrée lundi matin dans sa troisième semaine sans qu'il soit possible d'entrevoir un élément de solution à brève échéance; les deux parties demeurent en effet sur leurs positions premières. De plus, il y aura deux semaines vendredi que les travailleurs de la construction du Bas-du-Fleuve, des régions de Montmagny et de Thetford-Mines ont débrayé, suivant en cela l'exemple de leurs confrères de la région québecoise.

Lundi, des négociations ont eu lieu en présence du médiateur du ministère du Travail, Me Raymond Lachapelle, mais la situation ne semble pas avoir progressé pour la peine.

Cette médiation doit d'ailleurs se poursuivre cet après-midi, à 2 heures, à l'édifice Delta, au ministère du Travail.

Ville Les Saules prête à rencontrer la Capitale

VILLE LES SAULES — (C.W.) — Les autorités municipales de Ville les Saules sont prêtes à rencontrer les représentants de la ville de Québec, vendredi le 26 mai, afin de discuter de la possibilité de faire une étude pour fusionner les deux villes.

C'est le 21 avril dernier que le conseiller Dussault avait présenté une résolution en ce sens. Lors de la présentation de cette résolution le conseiller Paul-Emile Boivin avait enregistré sa dissidence, tandis que le conseiller Marie-Louis Roy était absent.

Il appert donc devant le public en général et les contribuables de Ville les Saules, que le conseil municipal, avec le maire Romain Langlois en tête, entend sinon suivre le même chemin que Bernières, du moins en faire une bonne partie.

Il y a déjà près d'un mois que le conseiller Armand Trottier de la ville de Québec avait déclaré qu'une autre ville que Bernières était intéressée à se fusionner avec la Capitale.

Pressé alors par les questions des journalistes, M. Trottier avait alors déclaré que cette municipalité n'était nulle autre que Ville les Saules.

Le maire de Ville les Saules avait alors nié cette déclaration, ce à quoi M. Trottier avait répondu en ces termes: "Disons que lorsque l'on parle de négociations on n'est pas obligé de se rencontrer chez soi" et que le maire Langlois était mal placé pour dire qu'il discutait de fusion.

Faisant allusion à une certaine opposition que le maire Langlois aurait à rencontrer à son conseil, M. Trottier avait alors dit que quand un conseil de ville a un ou deux de ses membres qui s'opposent à un tel projet, il est normal que l'on tente de convaincre ces personnes avant de faire des déclarations ou d'admettre certaines choses publiquement.

Augmentation de salaire et dissidence

Le conseil de Ville les Saules ayant accepté une augmentation de salaire pour le secrétaire-trésorier, le conseiller Gérard Barber a cru bon d'enregistrer sa dissidence.

L'attitude du conseiller Barber est directement reliée à la présentation du dernier budget de cette municipalité. En effet, à cette époque, M. Barber s'était dit contre le budget dans son ensemble. Il avait alors déclaré que le budget devait sûrement cacher quelque chose qui n'était pas en faveur de la population, vu qu'on devait augmenter le taux de la taxe foncière. Il avait de plus déploré le fait qu'on se hâtait de faire adopter ce budget sans l'avoir étudié à une réunion du comité des finances.

C'est alors que le secrétaire-trésorier, M. Légaré, qui avait préparé le budget, se sentant visé par les affirmations de M. Baker, avait mis au défi le conseiller de prouver qu'il y ait quelque chose à cacher dans la présentation du budget.

Pour la ...nième fois

Orsainville va redemander le creusage de la rivière Duberger

ORSAINVILLE (G. B.) — Une délégation de plusieurs contribuables d'Orsainville dirigée par le maire Maurice Renaud, rencontrera sous peu le ministre d'Etat Paul-Eugène Matthieu pour demander une nième fois le creusage de la rivière Duberger, dont la crue subite des eaux serait responsable des nombreux dégâts causés dans les sous-sols de plusieurs maisons dans le secteur centre-ouest d'Orsainville, au cours des derniers jours.

C'est la décision qui a été prise hier soir lors d'une assemblée houleuse du conseil de cette ville de la banlieue de Québec.

Une trentaine de contribuables qui ont connu les désagréments de la pluie torrentielle qui s'est abattue sur la région en fin de semaine dernière s'étaient réunis dans la salle de l'hôtel de ville afin de faire connaître leur mécontentement.

"Je paie des taxes comme tout le monde, mais on ne me donne pas de service; ça fait cinq ans de suite que l'eau refoule dans mon sous-sol..." — "On veut une solution immédiate... je désire terminer ma salle de jeu, mais je ne sais pas à quel moment elle sera transformée en piscine..." — "Je n'aurais jamais acheté ma maison si j'avais connu des problèmes d'eau..." Autant de phrases prononcées sur des tons qui ne laissent aucune équivoque.

Le maire Renaud a expliqué que le débordement de la rivière Duberger était la principale cause de toutes ces inondations. Il a expliqué qu'elle pouvait monter de six à huit pieds et que lorsque cela se produisait, les conduites d'égouts refoulaient. "Le système des conduites d'eau a été conçu de façon à satisfaire toutes les demandes, sauf lorsque la rivière sort de son lit..." a-t-il dit.

Selon M. Renaud la ville d'Orsainville demande depuis 15 ans le creusage de cette rivière qui serpente aussi une partie de Charlesbourg.

En septembre '68, selon l'ingénieur de la cité, M. Roger Bernier, le provincial semblait enfin décidé à en creuser le lit. Les plans définitifs ont même été envoyés aux autorités d'Orsainville, mais rien n'a encore été fait.

LES SOLUTIONS

Aux contribuables qui insistaient pour obtenir des solutions immédiates, M. Bernier en a fourni cinq. Selon lui, la solution qui règlerait la majorité des problèmes, consiste précisément en le creusage de la Duberger. En second lieu, on pourra améliorer la situation en utilisant la conduite d'eau que préconise le Bureau d'Assainissement des Eaux du Québec et qui est censé se concrétiser d'ici peu. Cette conduite passera par Orsainville et ira déverser les égouts dans le collecteur de Ste-Foy. Tout cela n'est toutefois qu'à l'état de projet.

Par ailleurs, M. Bernier va recommander au conseil de ville d'acheter une unité de pompage et d'en faire l'installation près de la rivière Duberger. Il s'agit en fait d'une disposition d'urgence. On pourra se servir de l'usine de pompage dès qu'une pluie commencera à tomber. Le maire Renaud a promis que cette résolution serait adoptée dès la séance de ce soir. Enfin, selon l'ingénieur, lorsqu'on aura utilisé tous ces moyens, le propriétaire qui a déjà eu à souffrir d'un refoulement d'eau, pourra installer à ses frais, une petite pompe puisard dans son sous-sol. Il s'agirait d'une sécurité additionnelle.

Le maire Renaud a déclaré qu'il ferait tout pour régler le problème et a assuré certains contribuables que la ville les dédommagerait s'il était réellement prouvé qu'elle est en tort.

M. Renaud a enfin trouvé pour le moins curieux que la salle de l'hôtel de ville soit bondée de journalistes et de quelques photographes alors qu'on n'en voyait pas un, lors de certaines assemblées régulières, alors qu'on discutait de projets constructifs.

Aux offres de la ville

Les employés municipaux de Duberger disent "oui"

DUBERGER — (C. W.) Une quinzaine d'employés municipau xde Ville Duberger qui sont affectés au service de la voirie et du bureau de cette municipalité ont accepté l'entente intervenue entre l'employeur et le syndicat concernant un nouvelle convention collective de travail d'une durée de trois ans.

C'est après deux séances de conciliation que les deux partis en sont venus à un accord.

Le salaire des employés qui travaillent à l'extérieur sera majoré de $0.25 l'heure en 1969, de $0.15 l'heure en 1970 et de $0.20 l'heure en 1971.

Quant aux employés de bureau, ils se verront gratifier d'une augmentation de salaire de $10 par semaine en 1969, de $15 par semaine en 1970 et de $10 par semaine en 1971.

Pour ce qui a trait à la rétroactivité, car l'ancienne convention collective était terminée depuis le 31 décembre 1968, les employés municipaux ont accepté un montant forfaitaire de $205, soit environ $10 par semaine.

Douze ans de bagne à Benoît pour le meurtre de "Cocolle"

par Guy BAILLARGEON

QUEBEC. — Le juge Gérard Lacroix de la Cour Supérieure a déclaré hier matin que sans vouloir s'ingérer dans des domaines qui ne sont pas du ressort de la magistrature, il croyait que c'était un impérieux devoir d'alerter les autorités, quelles qu'elles soient, sur certaines conditions et un état de choses qui, dans la cause de Pierre Benoit, ont été clairement révélés par la preuve, relativement à des personnes qui vivent uniquement de l'assistance sociale.

Le magistrat venait de condamner Pierre Benoit à douze années de bagne pour le meurtre de Mme Pierre Tremblay, surnommée "Cocolle". Ce meurtre avait eu lieu le 6 août 1968, dans une mansarde de la basse-ville. Benoit avait été trouvé coupable "d'homicide involontaire coupable" par un jury du coroner, il y a une quinzaine de jours.

"Il n'est nullement de mon intention de critiquer les autorités et encore moins les politiques d'assistance sociale à ceux qui sont véritablement dans le besoin et aux nécessiteux, mais nous avons l'impression que les autorités responsables ignorent l'existence d'un tel état de choses, et que de telles conditions existent et subsistent, et parfois sont tolérées à cause de renseignements frauduleux donnés par des bénéficiaires dans certains cas, mais aussi possiblement à cause d'enquêtes insuffisantes et d'un contrôle inadéquat dans d'autres cas, mais toujours fatalement au détriment du bien public." a dit le juge Lacroix.

LES FAITS

Le juge a rappelé que dans la cause dans laquelle il avait à rendre sentence, une preuve abondante établit que quatre personnes vivent ensemble dans des conditions absolument sordides. Il y a une cuisine ou appartement commun autour duquel sont réparties quatre chambres à coucher que le propriétaire loue au prix de $35. ou $40. par mois par chambre. "Cet argent provient des fonds de l'Assistance sociale, car aucune de ces quatre personnes locataires ne travaille et aucune ne démontre aucune intention ou désir de travailler." a-t-il dit.

Selon lui, sauf la victime, une femme de 66 ans qui a été tuée dans cet appartement, les trois autres sont dans la trentaine, jouissent de leur intégrité physique et sont parfaitement récupérables sur le marché du travail.

Le jour du drame, rappelle-t-il, aucune de ces quatre personnes n'a mangé, parce qu'il n'y avait rien à manger dans l'appartement, personne apparemment, n'était intéressé à en acheter. Il y avait cependant un téléviseur, de la boisson, et les quatre personnes ont consommé, pendant la journée, cinq bouteilles d'alcool à friction au potentiel de 95% d'alcool qu'on réduisait avec de l'eau dans des bouteilles vides de vin. Cela a été le menu de la journée, et l'on peut s'imaginer dans quel état ces gens se trouvaient et quelle conduite ils avaient.

"Il y a des tanières d'animaux, dit le juge, qui sont plus propres que cet endroit et où il y a plus de décence. Il est difficile de croire que de telles conditions, d'abord, ne peuvent pas être connues, et ensuite, peuvent être acceptées ou tolérées, en encourageant des gens à y persister et en fournissant les moyens d'y demeurer".

Il ne faut pas oublier, selon le juge Lacroix, que l'argent que ces personnes reçoivent provient des taxes et des impôts que d'honnêtes et laborieux travailleurs sont appelés à verser, et il est triste de penser que cet argent peut servir à de telles fins et à de tels individus. C'est là ce que l'on peut appeler, sans exagération, un cancer social.

INCUBATEURS DE PARESSEUX

"Ce qui nous semble encore plus grave, dit-il, c'est que de tels milieux sont de véritables incubateurs de paresseux, de vicieux et de criminels, avec les conséquences que nous connaissons aujourd'hui".

Pour ce qui est de Benoit, il a commencé sa carrière de crimes en 1945. Quand il est en prison, c'est l'Etat qui le fait vivre et qui l'héberge; quand il en sort, ici encore, c'est l'Etat qui lui permet de vivre.

Après avoir entendu la sentence de 12 années de pénitencier, Benoit a dit : "Je porte la cause en appel immédiatement".

Colloque sur la contestation à St-Roch ce soir

Un groupe de spécialistes mèneront tambour battant un colloque d'éducation populaire sur le phénomène actuel de la contestation, au sous-sol de l'église Saint-Roch, ce soir, à compter de 20 heures.

Le colloque, organisé par le club Fleur de Lys de Québec, réunira des figures aussi connues que MM. Gérald Fortin, professeur titulaire en sociologie à Laval, André Grondin, membre du bureau du comité conjoint de logement de l'aire no 10, Gérald Doré, animateur social à Saint-Roch, Mgr Raymond Lavoie, curé de Saint-Roch, et Michel Chartrand, président du Conseil Central de la CSN à Montréal.

Ce groupe de spécialistes et de praticiens exposera d'abord des théories et des pratiques de la question selon le champ d'action sociale dans lequel chacun d'entre-eux opère.

Un dialogue avec les participants suivra. L'entrée est libre.

En chute libre

Les maisons du Québec qu'ossa donne ?
Moi je dis que ça donne rien.
Ça faisait presque 100 ans qu'on n'avait pas de maisons du Québec à l'étranger.
C'est vrai qu'ossa donne une maison du Québec ?
Ça donne des "jobs" à des "chums" du parti et pis ça donne rien d'autre.
Ça pas réglé le problème du chômage dans la province. Nos pauvres sont toujours aussi pauvres, les taudis existent toujours.
En plus de tout ça, les gars qui ont des "jobs" dans ces maisons que l'on paie avec l'argent du "petit contribuable", ne veulent même pas se donner le trouble de vous recevoir si vous vous rendez dans un pays étranger où ils sont.
Vous leur demandez s'il n'y aurait pas une possibilité de recevoir votre groupe, d'organiser une visite quelconque lorsque vous serez en France ou aux Etats-Unis, par exemple. On ne vous donne alors aucune réponse. La seule chose qu'on trouve à faire c'est de vous envoyer de Pierre à Jean, à Jacques, de sorte qu'à la fin vous n'êtes pas plus avancés qu'au début. C'est le vrai système du "vrai" fonctionnarisme.
Toutefois si vous avez "l'honneur" d'être accompagné par le ministre des "Affffaires coulturelles", vous serez accueillis à bras ouverts et l'on déroulera même le tapis "rouge", pour un ministre "bleu".
Ne vous adressez surtout pas à ces maisons du Québec si vous faites partie d'une corporation provinciale, on vous renverra certainement de Pierre à Jean, à Jacques.

Clarence WHITE

EDITORIAL

Les communications sociales et la famille

La population est invitée cette semaine, à consacrer quelques moments de réflexion aux communications sociales et, en particulier, à leurs conséquences dans la vie de nos familles. Le thème est éminement propice à la méditation, à condition qu'on s'y arrête sérieusement.

Parler de communications sociales, c'est parler de beaucoup de choses. Pour bien de gens, ce mot évoque une relation directe avec l'électronique, de sorte qu'on se figure facilement que la radio et la télévision sont les principaux agents de ces communications. Et pourtant, il y a bien d'autres techniques en cause dans ce domaine : presse, journaux, publications diverses, cinéma, disques, etc.

C'est un tout qui a commencé à se glisser dans nos moeurs il n'y a pas si longtemps. Et l'on n'est sans doute pas près de connaître exactement l'impact des mass-media dans l'évolution de la société. Qu'on se reporte en pensée dans les années '30, par exemple, pour saisir toute la différence. Qui de nous, après avoir goûté aux avantages et aux bienfaits des communications sociales, voudrait encore s'isoler dans un monde fermé où les journaux arrivaient avec des jours et des semaines de retard, où la radio commençait à peine à faire son entrée dans les grands centres et où le cinéma n'était accessible qu'à une bien faible partie de la population ?

Graduellement, nous avons accepté que ces techniques entrent dans nos familles et qu'elles viennent remplir les heures que l'on consacrait autrefois aux soirées familiales, aux jeux de société, aux rencontres de parents et d'amis, etc. Aujourd'hui, les familles en sont rendues à s'abonner à un deuxième journal, à une ou plusieurs revues, elles ont toutes plusieurs appareils de radio et de télévision, chacun a ses programmes préférés. Les statistiques nous apprennent que les journaux français du Canada tirent à un total de 800,000 exemplaires, que 95 pour cent des foyers ont au moins un appareil de télévision, que 96 pour cent ont au moins trois appareils de radio.

Est-ce qu'on s'est suffisamment questionné sur les influences de ces techniques dans nos moeurs, dans nos opinions ? N'est-ce pas plutôt pour se divertir, que pour s'instruire et se former, que l'on s'abonne à un journal, que l'on écoute la radio, que l'on regarde la télévision ? Ces techniques ont-elles été adoptées dans nos foyers comme de simples jouets fascinants, comme des articles qui nous aident à "tuer le temps" ?

La Commission pontificale des Communications sociales ne manque pas d'insister cette semaine sur les problèmes soulevés par ces techniques, dans nos familles.

"Le contenu de ces communications ne peut pas ne pas influencer la mentalité des époux et leur attitude réciproque, spécialement quand tel contenu se réfère fréquemment aux problèmes de l'amour, de la vie conjugale, de l'indissolubilité du mariage et martelle l'opinion publique par ses chroniques sur le divorce, sur les scandales, etc." Il va de soi que l'on vient à accepter comme tout naturels ces faits divers de la vie courante lorsque chaque jour l'on voit les autres agir ainsi

Les rapports entre parents et enfants sont altérés par les techniques de diffusion et sous cet angle on pourrait s'expliquer probablement bien des difficultés de dialogues entre jeunes et adultes. Les adolescents ont tendance à se méfier de l'opinion des parents, mais ils ne se méfient pas assez de l'opinion qu'on diffuse à satiété par les techniques de communications et ils les acceptent trop facilement, oubliant d'être aussi critiques envers ces opinions qu'envers celles des adultes.

Il y a place ici, et on l'a signalé dans le texte de la Commission pontificale des Communications sociales, pour un vaste "recyclage" des parents comme des jeunes devant la diversité des opinions diffusées par les mass-media. Les parents ont une responsabilité : celle de se préparer eux-mêmes et de préparer leurs enfants à peser le pour et le contre, à discerner les avantages et les méfaits qui les menacent continuellement, par la présence des communications sociales.

Les producteurs ont eux-mêmes une responsabilité dans la diffusion de la pensée. Contrairement à ce qu'en pensait "une autorité", il y a quelques années, les techniques de communications n'ont pas pour seul rôle de refléter les moeurs; elles ont une influence sur ces moeurs et doivent en prendre conscience et travailler à les améliorer plutôt qu'à les détruire.

Enfin, voilà quelques uns des milliers de sujets de réflexion que peut inspirer une semaine consacrée aux communications sociales et à leurs effets sur la famille. En discuter, c'est enrichir ses connaissances et se développer.

Roger Bruneau

Entre vous et moi

Du côté provincial

Il y a quelques semaines, nous apprenions que les partisans du Ralliement des créditistes songeaient sérieusement à se lancer sur la scène provinciale lors des prochaines élections. Actuellement, les collaborateurs de Réal Caouette font un sondage dans le Québec afin de savoir si cette politique pourrait être avantageuse pour le parti qui, jusqu'à ce jour, n'a évolué que sur la scène fédérale.

En fin de semaine le Nouveau Parti Démocratique du Québec décidait à son tour de présenter une dizaine de candidats au Québec si des élections provinciales sont tenues à l'automne.

La présence de ces deux partis dans des élections provinciales rendra la vie difficile à plusieurs autres partis déjà en place pour ne pas dire à tous les partis provinciaux. Et plus les partis seront nombreux, plus les votes seront dispersés; plus les votes seront dispersés, plus les gouvernements seront faibles. Mais c'est le droit de chacun de tenter sa chance et ceux qui y perdront le plus à la présence de multiples partis, sont certainement les organisations moins développées.

Si l'on croit qu'il y a maintenant du fouillis en politique, au Québec, on n'a encore rien vu. Qu'on attende après les prochaines élections !

R.B.

Le système métrique

Il y a longtemps qu'on parle des avantages du système métrique et de la nécessité de l'adopter au Canada. Bien entendu, nous avons beaucoup de reproches à faire au système anglais sur lequel nous comptons depuis la conquête. Les pouces, les pieds, les verges, les yards, le gallon anglais, le gallon américain, le mille, et tout le reste, sont saturés de complications inutiles qu'on ne retrouve à peu près pas dans le système métrique.

Mais on ne change pas aussi radicalement un système de mesures. Beaucoup de nos industries sont équipées de machines qui calculent et travaillent selon les normes anglaises ou américaines; les balances dans nos épiceries, les pompes à essence à nos stations de service. Nous baignons, pour ainsi dire, dans le système britannique. Ce n'est que graduellement qu'on parviendra à assimiler le système métrique dans nos vies. On a commencé d'ailleurs à le faire dans les industries les plus modernes.

En attendant d'enlever et d'ajouter des zéros et de transporter des points de gauche à droite dans nos calculs, il faudra se contenter encore un bon moment de multiplier des douzaines, de diviser les pouces en huitièmes, en seizièmes ou en trente-deuxièmes, à ajouter les onces et à savoir les compter au moins jusqu'à 26 ou 40. Il faudra bien quelques années encore avant qu'on change de système.

R.B.

La presse francophone

Un langage excessif

On pose des bombes et on dit comme ça: conflit syndical. Drôle de conflit. On se demande alors si les "excès" verbaux ne conduisent pas à l'éclatement de pétards.

Dans les métiers de la construction, il y a toutes espèces de pétards. Il y a ceux de Michel Chartrand, l'homme à la moustache d'une époque américaine révolue et qui reçoit des prix "Liberté". Liberté de quoi ? De dire n'importe quoi?

Il est particulièrement troublant de constater que, chaque fois qu'il y a conflit syndical aigu, il y a éclatement de pétards. Qui donc allume la mèche ?

Sûrement pas Michel Chartrand ! Voyons, comment peut-on croire que Michel Chartrand allume des pétards alors qu'il lance des fusées vers les étoiles de Fidel Castro ?

Des petits pétards du genre de ceux qui ont éclaté en fin de semaine, ce sont pétards de peu de pompes et de circonstances. Ils ne prouvent rien, si ce n'est qu'il y a rivalité intense entre deux centrales, dont l'une a voulu (tardivement) piétiner les plates-bandes de l'autre sous des prétextes idéologiques.

La première est une centrale d'affaires. Elle raisonne en homme d'affaires. Son langage est efficacité, contentement de ceux qui sont sous son aile. Elle ne s'oppose pas aux patrons parce qu'ils sont patrons, donc capitalistes, mais elle fait en sorte que ses syndiqués rognent sur la part du patron en toute justice et toute inflation.

C'est le jeu nord-américain.

Alors que l'autre s'est découvert une mission où l'idéologie est ommniprésente et l'intérêt non absent. Car, dites-moi, une idéologie sans base pratique (matérielle si vous aimez mieux) qu'est-ce que ça donne ? Pas grand-chose. Ça ne satisfait surtout pas ceux qui épousent des idéologies afin que l'idéologie leur donne ce que le système ne peut leur procurer.

Vous êtes donc en présence de deux centrales dont l'une est installée confortablement dans ses habitudes et ses initiatives, somme toute profitable à une élite ouvrière, et une autre qui revendique jalousement les privilèges de l'autre, car elle a tout à gagner à revendiquer et rien à perdre.

Ce qui n'explique pas notre histoire de bombes. D'ailleurs, ce n'était pas mon intention d'éclaircir ce mystère policier. Tout le monde sait que ce genre de mystères a des ténèbres que le simple entendement ne peut jamais dissiper.

Ce que je voulais dire, c'est que le langage des bombes est un langage stupide. Un langage excessif.

Lucien LANGLOIS
Montréal-Matin

Commentaire
par Alfred Lauzier

Paradoxe économique et social

Il y a quelque temps, le Bureau fédéral de la statistique annonçait qu'il publierait dorénavant un nouvel indice des prix à la consommation fondé sur l'état des prix en 1961, alors qu'il était calculé depuis 1952 ou 1953 sur un indice établi en 1949.

Ceci permet de voir, sans entrer dans les détails, que de 1949 à aujourd'hui, les prix ont monté d'environ cinquante pour cent dont un peu plus de vingt-deux pour cent depuis 1961. Le calcul est assez facile à faire : compte tenu de certaines variantes dans l'évolution des dépenses de consommation, on peut dire que les prix ont augmenté d'en moyenne 2.5 pour cent par année depuis 20 ans, et cela, après la poussée terrible qui a suivi immédiatement la fin du conflit mondial.

Si l'on fait la comparaison avec d'autres pays, où l'inflation pour employer l'expression consacrée, est galopante, la situation au Canada n'est pas si mal. Il n'en reste pas moins que cette augmentation constante des prix, dans laquelle certains économistes voient un signe de bonne santé économique, est une cause de gêne pour plusieurs catégories de citoyens, surtout ceux des classes moins bien pourvues économiquement, des personnes exposées au chômage saisonnier, des salariés du commerce et des industries marginales ainsi que de la plupart des personnes à la retraite.

D'une façon générale, on peut constater, à l'intérieur d'un pays, entre les différents groupes sociaux, un phénomène semblable à celui qui apparait dans la vie internationale et qui était souligné d'une façon si frappante dans l'encyclique sur "le développement des peuples"; "Les peuples riches jouissent d'une croissance rapide, tandis que les pauvres se développent lentement. Le déséquilibre s'accroit..." Même au sein d'une nation riche, une multitude d'individus et de familles vivent dans un état voisin du strict minimum vital. Dans la vie quotidienne, il est facile d'observer le phénomène en regardant l'état du logement dans nos villes. Il n'y a qu'à en faire le tour pour voir le contraste entre les quartiers populaires et les quartiers cossus. Ici, c'est le gite exigu où les familles doivent s'entasser : là, ce sont les somptueuses résidences modernes dont le coût dépasse probablement les 50,000 dollars. Mais ce n'est là qu'une incidente pour attirer l'attention sur un fait plus général dont les répercussions s'étendent à toutes les nécessités de la vie.

Selon une étude récente faite aux Etats-Unis, on a constaté que, au cours de l'année 1968, en dépit d'augmentations de salaire assez substantielles, c'est-à-dire variant, selon le secteur considéré, entre $5.00 et $10.00 par semaine environ, le pouvoir d'achat, ce qu'on appelle là-bas le "real take-home pay", à cause de la hausse des prix, des taux d'intérêt et de l'accroissement des taxes, est resté à peu près inchangé, le pouvoir d'achat dans l'ensemble du secteur industriel subissant, tout compte fait, une regression hebdomadaire de $1.18 dans le secteur de l'industrie manufacturière de 0.44 cents dans celui du commerce de gros et de détail.

Sans doute, la situation n'est-elle guère meilleure au Canada. Ce qu'on constate aux Etats-Unis est susceptible de se reproduire ici. Un fait d'ailleurs est certain : la plus forte partie des majorations de salaires obtenues sont grugées par la poussée inflationniste. Quant à ceux qui doivent vivre pendant plusieurs années sans obtenir d'amélioration dans leurs gains, leur situation va sans cesse se détériorant.

Lorsqu'il s'agit d'analyser froidement la situation, de rechercher la cause de cet état de choses, les différents partenaires de la vie économique se renvoient la balle. Les employeurs accusent les associations syndicales d'en être les responsables et celles-ci rejettent la faute sur les profits exagérés des entreprises. Enfin, les uns et les autres s'en prennent à la politique fiscale des gouvernements qui y est aussi pour quelque chose.

Dans une étude qu'il donnait au "Figaro" voici quelques semaines, le grand économiste français Jean Fourastié, dont l'oeuvre entière est consacrée au problème du relèvement des niveaux de vie y allait des considérations suivantes qui, pour s'appliquer d'abord à la France, ont une valeur générale.

"Dans tous les pays du monde, disait-il, et depuis toujours une hausse des salaires supérieure au progrès de la productivité entraine l'inflation, amplifié les profits, dégrade le commerce extérieur, acculé à la dévaluation. Ces conséquences, ajoute-t-il, pèsent surtout sur les salariés, les retraités, les personnes modestes, les petits épargnants. A l'inverse, gouvernement et patronat, l'histoire le montre, vivent et progressent dans l'inflation".

La justesse de ce diagnostic ne peut faire de doute à qui observe l'évolution de la conjoncture depuis une trentaine d'années. Les hommes aujourd'hui d'âge mur ne peuvent qu'en faire la constatation. A la veille de leur entrée dans la vie active, ils ont connu des incertitudes pour leur avenir. Pendant le conflit, il leur a fallu porter les armes ou, engagés dans les services essentiels, ils ont été surtaxés au point d'être dans l'impossibilité de faire la moindre économie ou, s'ils avaient réussi à amasser un léger pécule au début de leur carrière, celui-ci sous le coup de la poussée inflationniste, a fondu comme neige au soleil.

Depuis, après quelques années de stabilité, l'inflation a repris une vitesse de croisière dont personne ne prévoit la fin et qui menace, si on ne trouve le moyen d'y mettre fin, d'anniihiler ce qui a été chèrement acquis. La dégradation, qui apparait dans les statistiques américaines, en ce qui concerne le secteur industriel, oblige à y songer sérieusement, à se remettre, et sans retard, à la recherche de formules nouvelles en vue de stabiliser la vie économique dans nos sociétés modernes.

D'ailleurs, parmi d'autres causes, il est certain que ce courant inflationniste, source de perpétuelles désillusions pour certaines catégories sociales, est pour quelque chose dans l'actuel mouvement de contestation généralisée à l'échelle du monde, qu'il est une source certaine du mécontentement populaire.

La situation actuelle intéresse tout le monde sans doute, mais elle doit appeler surtout l'attention des associations professionnelles qui ont pour responsabilité propre de protéger les catégories sociales les plus exposées. Elles ne peuvent, dans la mesure où elles acceptent de vivre le régime capitaliste, faire autrement que de méditer ces mots de Fourastié, lorsqu'il ajoute : "Il est paradoxal... de voir demander la poursuite du processus inflationniste par ceux qui en pâtiraient le plus...".

LA PAROLE est aux lecteurs

Pourquoi cette tolérance ?

Au ministre de l'Education et aux membres du Gouvernement :

Jusqu'à quand les autorités gouvernementales et les mandatés du peuple de la Belle Province, des payeurs de taxes en somme, se laisseront-ils imposer des contestations absurdes et les menées subversives des prétendus chefs du mouvement syndicaliste. Une suggestion, Messieurs : Pourquoi ne pas envoyer des gens comme ces artisans de grève et de désordre en RUSSIE leur demandant d'aller essayer leurs méthodes dans ce paradis rouge. Là, ils recevraient le traitement qu'ils méritent. Comment se fait-il que ces contestations, qui ne sont plus seulement que de l'impertinence, mais frisent la révolution, sont tolérées par les autorités, et que des mesures ne sont pas prises immédiatement, législatives s'il le faut, pour remettre de l'ordre dans tout celà.

Vous avez compris, je veux parler de ces contestations du monde de l'éducation. Ils sont rendus à ne plus vouloir travailler et donner un rendement professionnel adéquat, songent seulement à qui en ferait le moins, mais aussi à qui aurait le plus gros salaire. Est-ce que ça ne coûte pas assez cher aux payeurs de taxes pour que des mesures énergiques et très rigides soient prises pour enrayer le mal. La même politique devrait aussi s'appliquer dans les autres secteurs économiques où ces grèves en série menacent l'essor économique de toute la nation, et contribuent à créer une inflation néfaste.

Qu'attendent nos pouvoirs publics pour prendre les mesures nécessaires pour mettre de l'ordre dans tout celà.

Je comprends que, d'un autre côté, les montants importants que doivent verser les centrales syndicales aux Caisses électorales des vieux partis politiques, doivent peser beaucoup dans la balance. Cependant, Messieurs les mandatés du peuple, vous arriverait-il parfois de penser sérieusement au bien commun de vos comettants, et d'ajuster vos politiques en conséquence ?

Il est grand temps que cesse cette orgie de revendications injustifiées et ces dépenses, surtout dans l'Education et du Bien-être social, car le contribuable en a par-dessus la tête.

Vous avez le pouvoir d'agir, utilisez le sans tarder, car un jour qui ne semble pas loin, vous ne pourrez peut-être plus l'exercer ce pouvoir, car dans notre monde désaxé d'aujourd'hui, la tendance s'en vient rapidement où les décisions sont prises par le bas, et les forces révolutionnaires qui grondent finiront par tout balayer.

Je crois sincèrement que ce que je dis est pensé par beaucoup de gens, et on attend, Messieurs, des actes de votre art.

Un contribuable écoeuré.

P.-E. LANGLOIS
40, Botrey, Lauzon, P.Q.

Représentation canadienne auprès du Vatican

M. le Rédacteur,

Monsieur Trudeau semble vouloir établir des relations diplomatiques avec le Vatican. Je n'y suis pas opposée. Mais qui sera le représentant du Canada ? Est-ce que ce sera un homme de religion autre que la religion catholique ? Est-ce que ce sera un catholique ?

Pour ma part, je préférerais que le représentant officiel du Canada auprès du Vatican ne soit pas de religion catholique.

Voulez-vous savoir pourquoi? Voici. Lorsque ce représentant non catholique reviendra dans son milieu, il est fort probable que ses amis ou autres connaissances aimeront l'entendre ou le rencontrer. Ce que l'on ne constaterait pas au même degré, n'est-ce pas, s'il était catholique.

Denise LALIBERTE,
c.p. 99, Ste-Marie,
(Beauce) P.Q.

Ce que l'on sait de nous en France

De notre correspondant à Paris,
Normand Lassonde

Le Québec en France, c'est quoi ? Pas facile de répondre à cette question au point où on se demande même s'il y a matière à rédiger un article.

Généralement, les commentaires sont assez décevants et tellement superficiels que la tentation est grande de laisser les Français à leur ignorance.

Lorsqu'on parle des Québecois ici, on parle surtout presque exclusivement de leur accent avec ce petit air de mépris difficilement supportable. Les Français oublient facilement que les Alsaciens ont un accent beaucoup plus désagréable que le nôtre, que les Corses jargonnent, que les gens du Midi chantent et que les Parisiens disent "lindi" au lieu de dire correctement lundi. Ceux qui pourraient nous accuser de mollesse dans l'articulation sont ceux qui évitent de le faire, les gens de la région de Tours où on parle un français très pur.

Ils se tapent encore sur les cuisses quand ils entendent le mot "char" pour désigner une voiture. On devrait leur dire d'employer le mot autobus au lieu de l'affreux "car".

Bref, lorsqu'un Français nous a parlé pendant une demi-heure de la singularité de notre accent, il ne sait plus que dire. On parle alors de la température. Ils sont tous surpris d'apprendre que nous avons quatre saisons, que nous nous baignons en été et que l'hiver québecois est plus facile à supporter que l'humide et pénétrant hiver parisien.

Là, visiblement, la conversation traine. Quand on a parlé de l'accent et de l'hiver, ma foi, on a plus rien à se dire. Ah, oui ! ceux qui ne sont pas trop gênés glissent un mot sur le massacre-affreux-des-bébés-phoques dont ils ont vu le sang dans le très bourgeois Paris-Match.

Récapitulons : l'accent, l'hiver, les bébés-phoques. Ma chère, j'allais oublier le "Vive le Québec libre" du général. Oui, bien sur, ça touche à la politique; on préférerait ne pas en parler. Vous savez, mon frère est fonctionnaire... C'était avant que De Gaulle quitte l'Elysée. Aujourd'hui : décidément De Gaulle, c'était un grand homme; il était pour l'indépendance des nations. Quand il a dit ça. Il se mêlait de choses qui ne le regardaient pas. Mais, à présent, je pense qu'il a bien fait.

Mais, il me semble qu'ils connaissent encore quelque chose sur le Québec ? Comment n'y avais-je pas pensé ? Félix Leclerc bien sûr. C'est presque un héros national, quelqu'un qui dit de belles choses.

Là réellement, on n'a plus rien à se dire l'accent, l'hiver, les bébés-phoques, vive le Québec libre et Félix Leclerc. C'est, sans exagération, ce que le Français moyen sait du Québec.

Chez les intellectuels, les connaissances sont beaucoup plus étendues. Plusieurs étudiants et professeurs français s'intéressent, par exemple, à nos chansons folkloriques. L'intérêt est vif et dans certains cas, c'est presque de l'engouement. Dans les salles de rédaction des journaux, à l'exception du "Monde", on ne fait véritablement pas d'effort pour mieux saisir la réalité québecoise. Même au "Monde", tout est vu, analysé en fonction du gouvernement fédéral. Dans le Figaro, on parle de l'unification des Forces armées canadiennes; dans le Monde, on dit ce que sera le futur centre des Arts d'Ottawa. C'est, d'une façon très schématique et forcément incomplète, le genre d'articles qu'un Québecois de passage à Paris peut s'attendre à avoir sous les yeux.

Par contre, chez les fonctionnaires gouvernementaux qui s'occupent plus particulièrement des questions québecoises ou canadiennes, on s'étonne de constater à quel point ils sont bien renseignés. Un fonctionnaire français m'a dit que les francophones du Nouveau-Brunswick représentaient 38% de la population de cette province. Combien de Québecois peuvent citer ce pourcentage avec autant d'exactitude ? Les exemples sont nombreux et aussi convaincants les uns que les autres.

Et la Délégation générale du Québec dans tout cela ? Son travail est ingrat mais elle s'en tire assez bien. Son influence s'accroit chaque jour davantage; mais il y a du bois mort tel cette réceptionniste qui reçoit les visiteurs avec un visage glacial et qui donne l'impression, après quelques mots échangés, que la Délégation toute entière lui appartient; et cette secrétaire à la bibliothèque qui répond à un futur immigrant que le Québec ne s'occupe pas de l'immigration, qu'il faut s'adresser à l'ambassade du Canada. Et pourtant, le ministère de l'Immigration du Québec existe déjà depuis un bon bout de temps...

Selon l'homme d'affaires Gérard Plourde

"Concentrons nos énergies à aider le Tiers-Monde plutôt que de réclamer la parité salariale avec les Américains"



• D'AUTRES IDEAUX — Gérard Plourde, homme d'affaires canadien-français, considère que les Canadiens seraient plus sages de consacrer leurs énergies à aider les pays moins fortunés, plutôt que de réclamer la parité avec les Etats-Unis. Il voit là un idéal de premier plan pour les jeunes, notamment. (Photo PC)

Par JOSEPH MacSWEEN

MONTREAL — (PC) — Le Canada a d'abord besoin de se trouver des objectifs qui rallient tous les Canadiens. Telle est l'opinion de Gérard Plourde, homme d'affaires en vue du Canada français, pour qui le manque d'identité est un danger plus grand "pour la survie de notre société et de notre pays" que les problèmes du Québec.

M. Plourde est président de la société United Auto Parts Inc. et membre du conseil d'administration de 12 autres compagnies.

Les Canadiens, selon lui, feraient mieux de concentrer leurs énergies à aider les peuples moins fortunés, plutôt que de réclamer la parité salariale avec les Américains. On trouverait là un idéal valable pour les jeunes surtout.

A son avis, les directeurs de grandes entreprises et de syndicats devraient accepter plus de responsabilités sociales, et non pas se contenter de travailler à obtenir de meilleurs gains pour leurs actionnaires ou de meilleurs salaires pour les ouvriers.

Non seulement le Québec, mais tout le Canada constitue le territoire de travail de M. Plourde, qui dirige l'une des rares firmes québecoises à s'être étendue en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Maritimes.

Il se présente, sous bien des aspects, comme nationaliste canadien-français, mais discute volontiers en termes canadiens.

DE VRAIS BUTS

"Ce n'est pas le système qui fonctionne mal, mais les gens qui en font partie, dit-il.

"Ces gens sont ce qu'ils sont en partie parce qu'ils sont humains, mais aussi parce qu'il n'ont pas où accrocher leur chapeau, pas de vrais buts dans la vie.

"Pour devenir forts les pays doivent avoir des buts. Qu'avons-nous ? Nous n'entendons parler que de hausser le régime de vie : c'est là notre dieu. Pourtant, on sait que ce régime n'a cessé de s'améliorer depuis 20 ans et il existe plus de malaises que jamais".

Membre du conseil d'administration de l'Université de Montréal et directeur de la campagne de souscription de l'institution, M. Plourde y a lui-même obtenu un diplôme en administration.

Né à Joliette, il vit maintenant à Montréal avec sa femme et leurs trois enfants.

"Bien des gens croient de nos jours que la société ne leur donne pas ce qu'elle pourrait. Ils parlent des taudis, de la pollution de l'air et le reste. Je pense que cela importe plus, pour garder le Canada uni, que les problèmes québécois.

"Il existe pourtant au Québec d'autres facteurs, et notamment le fait que bien des Canadiens français nationalistes, les séparatistes par exemple, sont habituellement, sinon toujours, en faveur de l'Etat tout-puissant.

"Ils croient que c'est par l'Etat qu'ils obtiendront ce qu'ils veulent. Depuis bien des années, nous faisons croire au peuple que les torts de notre société pourraient être redressés si nos leaders politiques en savaient plus long.

"Bien des Canadiens français en sont venus à penser que certains de nos problèmes, en tant que Canadiens français, ne peuvent se résoudre que par un gouvernement contrôlé par eux-mêmes et qui disposerait de tous les pouvoirs".

DEUX EXEMPLES

M. Plourde cita deux exemples du domaine provincial pour illustrer la difficulté qu'éprouvent les législateurs à évaluer l'effet de leurs lois : essayer de prévoir le coût des importants changements à l'éducation, et tenter de prédire ce qu'il en coûtera au Québec à la suite d'une législation permettant aux fonctionnaires de faire la grève.

"Il faudrait d'abord, a-t-il proposé, tâcher d'en venir à un consensus sur ce que la société peut et ne peut pas procurer. J'aimerais voir les Canadiens se rallier autour d'une philosophie qui dirait qu'étant donnée notre grande richesse, nous devrions contribuer largement à aider le reste du monde.

"Peut-être pourrions-nous instaurer une forme de service obligatoire d'un an pour les jeunes, dans des pays étrangers, avec une solde infime. Ils reviendraient avec la conviction de leur richesse nationale.

"Nous réclamons présentement la parité avec les Etats-Unis. Pourtant, les revenus élevés des Américains n'ont pas créé une société rendant les gens très heureux".

VOLONTARIAT

M. Plourde songerait ainsi à des équipes de volontaires qui vendraient aux Canadiens l'idée du service à autrui, tout en faisant accepter "les limites de tout système".

"On ne peut s'attendre à ce qu'un gouvernement fasse tout ce que les gens désirent, s'ils n'acceptent pas qu'éventuellement, en toute logique, la société devienne dominante et soit pourvue d'une gouvernement qui détient tous les moyens de production et de distribution.

"Lorsqu'on en est là, bien entendu, on arrive au point où les gens perdent leur liberté. C'est cela qu'il faut bien faire comprendre".

Au Québec, a-t-il affirmé, les questions économiques seront à longue échéance, plus importantes que les questions politiques. Voici que la tendance actuelle pour plus de Canadiens français est d'obtenir des postes de commande dans l'industrie et d'autres secteurs.

"Ces gens, en retour, ont leur mot à dire dans les décisions et rallieront autour d'eux bien des Canadiens français qui croient n'avoir personne pour protéger leurs intérêts. Nous en viendrons là à cause de nos progrès en éducation, d'abord, mais aussi parce que je crois que les compagnies anglaises s'éveillent au fait qu'elles n'ont pas fait de leur mieux pour s'assurer que des jeunes Canadiens français progressaient en leur sein".

REFORME SOCIALE

S'agitant sans cesse en parlant, M. Plourde confia que sa vision d'une société réformée impliquerait que les patrons et leaders syndicaux deviennent de meilleurs citoyens au sens public du mot.

"Certaines des plus importantes sociétés du monde et leurs dirigeants surtout, ne parlent jamais des aspects sociaux de la vie; leurs propos traitent toujours d'affaires, dit-il.

"Il existe un conflit d'intérêt dans l'administration, entre son rôle, qui est de faire profiter la compagnie, et le système dans lequel nous vivons."

Il ne suffit pas que les puissants "se contentent d'être de bons citoyens chez eux et qu'à leur bureau, ils ne songent qu'à faire un dollar pour la compagnie . . .

"Ce que je dis de l'administration s'applique également au syndicalisme. Nous savons très bien que les leaders syndicaux ne croient pas la moitié de ce qu'ils prêchent. Je n'ai jamais entendu un chef syndical encourager les idées qui rendraient service à notre société, si ces idées pouvaient avoir pour effet de réduire la demande de main-d'oeuvre ou de diminuer le nombre d'ouvriers d'une façon ou de l'autre. Ils semblent penser qu'ils ne pourront garder leur emploi qu'en obtenant constamment plus pour leurs gens, sans égard pour les effets de leurs exigences sur autrui.

"C'est pourquoi il faut déterminer les objectifs de la société, et qu'il s'agisse d'autre chose que d'améliorer le niveau de vie chaque année de façon à ce que les citoyens obtiennent plus d'argent pour acheter plus de choses dont ils n'ont pas besoin."

65¢ détergent liquide pour la vaisselle MIR 2 FORMATS 24 OZ

16¢ lait évaporé CARNATION BTE 16 OZ

GEM Roi des bas Prix

10¢ soupe aux tomates HEINZ SOUPE TOMATES BTE 10 OZ

55¢ apprêt à salade qualité, KRAFT Miracle Whip BOCAL 32 OZ

Pour de réelles économies, comparez la différence !

Prix en vigueur jusqu'au 24 mai 69. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

DOMESTIC shortening pour vos patisseries PQT 1 LB .34
KAM viande en conserve BTE 12 OZ .47
COLGATE crème dentifrice FORMAT ECO. 1.15
HALO "JAUNE" shampooing pour vos cheveux FORMAT ECO. 1.19

Crème glacée Choix de plusieurs essences .49 FORMAT 3 CHOP.

Gelée à desserts Choix de saveurs 6/.55 POTS 3 OZ

Désodorisant Choix de 6 parfums .65 FORMAT 6½ OZ

Détersif en poudre Fab au borax 1.49 FORMAT FAMILIAL

DEL MONTE fèves jaunes assaisonnées, qualité fantaisie BTE 14 OZ .21
DEL MONTE fèves vertes assaisonnées, qualité fantaisie BTE 14 OZ .21
BETTY CROCKER melange a gateaux, carres aux dattes BTE 14 OZ .39
BETTY CROCKER melange a gateaux, boston cream pie BTE 16 OZ .43

POULET CAT. "A" Canada, "Cry-O-Vac" Eviscéré - Congelé Maple Leaf 2¼ à 3 lbs 33¢ lb
POULET 3 A 4 LBS - LB .37

POMMES DE TERRE Nouvelles Cat. No 1 Floride Etats-Unis 5 LBS / 39¢

BACON TRANCHE sans couenne, empaqueté sous vide MAPLE LEAF LB .79
JAMBON DEMI-COTTAGE ROLL empaqueté sous vide MAPLE LEAF LB .79
SAUCISSES FUMEES empaquetées sous vide MAPLE LEAF LB .53
SAUCISSON TRANCHE OU EN MORCEAUX MAPLE LEAF LB .35 — HOMARD FRAIS CUIT 1 LB A 1 LB 1.29

CHOUX FRAIS Cat. No 1, Floride Etats-Unis LB .11
ORANGES "SUNKIST" Valence, Cat. No 1, Californie Etats-Unis Grosseur 138 2 DOUZ. .89
RADIS FRAIS importés SAC 6 OZ .10

NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DES PLUS FRAIS ET DE LA MEILLEURE QUALITE

CULVERHOUSE poires a dessert, qualite choix BTE 19 OZ .27
ST-HONORE biscottes, toast grilles PQT 20 .37
GRANDMA melasse, qualite, surchoix FORMAT 40 OZ .37
CADET cornets pour creme glacee, qualite, christie BTE 48 .49
MODESS serviettes sanitaires BTE 12 .43
KRAFT sauce b.b.q. BOUT. 16 OZ .43
SIMARD gateau, carre au caramel BTE 12 .53
GEM patates chips, gratis 50 timbres gold star dans chaque sac SAC 11 OZ .55
BAGGIES sacs a sandwiches 50 SACS .34
DEL MONTE jus de prune BOUT. 24 OZ .42
SWISS-KNIGHT fromage gruyere en 12 portions BTE 8 OZ .45
CHIFFON-J linge a tout usage, rose ou bleu BTE 12 .55
GATTUSO olives farcies BOCAL 12 OZ .65
SALADA the en sachets BTE 60 .79
RISE'N SHINE cristaux instantanes a l'orange PQT 5 ENV. .89
PAIRE DE MITAINES de cuisine en silicone, pique, tres resistant a la chaleur SPECIAL .89

Pur lard pour vos pâtisseries TENDERFLAKE .19 PQT 1 LB
Marshmallows Jet Puffed blanc .29 SAC 11¼ OZ
Liqueurs choix de saveurs bouteilles non retournables COLA 6/.49 BOUT. 10 OZ
Cire liquide Qualité, JOHNSON 1.19 BTE 27 OZ
Nettoyeur à tapis Qualité, JOHNSON 1.59 BTE 24 OZ
Jambon cuit 1.69 BTE 1½ LB
Huile végétale Pour vos fritures CRISCO 2.29 BOUT. 96 OZ

l'Action féminine



● A L'ECOLE DU SACRE-COEUR — L'institutrice Evelyn Newton donne son cours aux écoliers de première année, à l'école primaire du Sacré-Coeur, l'une des cinq écoles de langue française de Toronto. On compte quelque 60,000 Canadiens de langue française dans la ville de Toronto. (Photo PC)

Horoscope

JEUDI 22 MAI

21 mars au 20 avril (Bélier) — Plusieurs changements se dessinent aujourd'hui. La sincérité que vous manifestez dans tous les domaines est l'une de vos qualités les plus appréciées.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Prenez le temps de vous reposer afin de ne pas recommencer la semaine avec un reste de fatigue. Un changement de décor vous sera salutaire.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La pratique des sports et les voyages sont recommandés aux natifs de ce signe. Journée sous le signe de la détermination et du courage.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Prenez les choses calmement et ne vous éloignez pas de votre objectif. Vous rencontrerez des personnes étranges autant qu'originales.

24 juillet au 23 août (Lion) — Etudiez sérieusement votre programme de la semaine à venir. Un conseil désintéressé vous permettra d'éviter une erreur. Journée stimulante.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ce n'est pas le moment de faire des extravagances. Vous devrez surveiller plus attentivement votre diète. Bonne journée dans l'ensemble et le détail.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — N'exagérez pas la portée des taquineries que l'on vous fait au nom de l'amitié. Choisissez vos conseillers avec soin.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Organisez-vous pour ne pas avoir trop à faire en même temps, ce n'est jamais recommandable, mais surtout pas un jour de congé.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne faites rien à peu près, "ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait". Un imprévu vous laisse perplexe.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vos activités familiales ne vous laisseront pas beaucoup de temps pour cultiver vos passe-temps favoris. Journée satisfaisante dans l'ensemble.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous raffermirez des liens d'amitié. On essaie de vous intéresser à une oeuvre de bienfaisance. Influences moyennes.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous feriez bien de demander l'avis de personnes expérimentées, quand vous ne savez pas quelle décision prendre. Heureuse surprise.

SI VOUS ETES NE UN 22 MAI

Vous avez une personnalité charmante. Vous êtes aussi prompt à reconnaître vos torts que ceux des autres. Vous avez une excellente mémoire et un flair reconnu. Vous avez une forte constitution, mais il vous faut vous ménager.



"Ils deviennent en meilleure forme à chaque nouvelle expérience"

Mme Young

HOUSTON (P.A.) — Ils deviennent en meilleure forme à chaque nouvelle expérience", a déclaré l'épouse du commandant de l'Apollo-10, Thomas P. Stafford, en voyant son mari lancé dans l'espace pour la troisième fois.

Barbara Young, épouse du pilote John W. Young, a fait pour sa part le commentaire suivant: "C'est comme s'il s'agissait de donner naissance à un enfant. Une femme s'attend à ce qui va se produire, mais ne peut jamais s'y habituer".

Mmes Stafford et Young ont regardé à la télévision le lancement de la capsule spatiale.

L'épouse du troisième cosmonaute de l'Apollo-10, Barbara Cernan, était sur place à Cap Kennedy, en Floride.

Mme Sue Borman, épouse du commandant Frank Borman de l'Apollo-8, comptait parmi les personnes qui entouraient Mme Young au moment du départ de la nouvelle expédition dans l'espace, voyage télédiffusé pour la première fois en couleur.

Mme Young déclarait plus tard que son rôle d'épouse de cosmonaute ne pose aucun problème. "C'est notre façon de vivre, et je ne changerais pas ma place avec personne", a-t-elle souligné.

Conseils pour la femme

Les plissés font les jolis dessous

Voici bien, bien longtemps que nous portons des dessous courts et sans chichis. Les petits jupons droits, les soutiens-gorge sans histoires, les chemises de nuit courtes et nettes ou victoriennes ont occupé la première place de la scène de la mode. Les fronces ont été nos seules garnitures.

Mais tout porte à penser que le printemps nous ramènera l'une des plus ravissantes modes pour les dessous, celle des plissés.

L'un des plus gros fabricants de lingerie, la maison Kayser, dont l'usine principale se trouve à Dowlais dans le pays de Galles, laissait depuis longtemps à l'abandon les machines qui servent à faire les plissés permanents. Mais voici qu'elles sont revenues à la vie, pour les combinaisons et les chemises de nuit du printemps 1969.

Une véritable ruée

L'an dernier, quelques sous-vêtements garnis de plissés permanents firent leur apparition dans les magasins... et causèrent une véritable ruée. Après tout, qu'y a-t-il de plus joli, s'il faut vraiment que la combinaison dépasse qu'une bordure finement plissée ?

Des tissus tels que le Celon — l'une des plus récentes, et jolies, innovations de la firme Courtauld — s'accommodent des plis comme un canard de l'eau. L'empiècement d'une forme exquise de cette création de la firme Kayser a des bretelles de dentelle; les plissés se terminent par un ourlet garni de dentelle. Elle se fait dans les coloris noir, blanc et rose.

Une autre chemise de nuit en Celon, créée cette fois par la maison Brettle, se compose uniquement de plissés fins, elle a des bretelles 'spaghetti' et un autre plissé à la garniture de l'ourlet.

Tout cela est si joli que les plissés feront certainement partie, cette année, de notre vie quotidienne.

Les chaussures coordonnées

Le principe des coordonnées a envahi la mode. En Grande-Bretagne, des fabricants de plus en plus nombreux présentent des vêtements destinés à être portés ensemble, tels la gamme de combinés de Digby Morton pour Reldan et la collection robes et manteaux de Polly Peck. Ce n'est donc plus un heureux hasard si votre chemisier est assorti à votre jupe favorite, et si le tout s'insère sans histoires sous un élégant manteau.

Mais nul ne s'était avisé jusqu'ici de mettre en vente des vêtements et des chaussures assorties. Pour découvrir des souliers assortis à un ensemble, il faut non seulement du temps mais de la patience, face à un défilé de formes et de couleurs qui sont 'presque, mais pas tout à fait ça'.

Or l'une des plus grandes chaînes de chausseurs à succursales multiples, Lotus, vient de lancer le **total look** : des vêtements réalisés par de jeunes stylistes coordonnés avec des chaussures Lotus et vendus dans les mêmes magasins.

L'origine du mouvement

Annabel Bostock, expert-conseil en mode près du groupe Lotus, est à l'origine de tout ce mouvement. Une timide tentative de vendre des vêtements dans le magasin Lotus de Bond Street, à Londres, remporta un succès si retentissant qu'elle persuada le président-directeur général de la chaîne de 125 magasins Lotus d'ouvrir davantage de boutiques Annabel.

Il en existe aujourd'hui vingt-quatre; huit autres vont ouvrir leurs portes d'un instant à l'autre. Toutes vendent des créations des jeunes stylistes tels que Angela, Susan Locke, et John Craig, ou de firmes telles que Dollyrocker et Highlight Sports, accompagnées de chaussures spécialement réalisées pour s'y assortir.

Les vêtements présentés vont des simples robes droites aux ensembles à jupes-culottes, en passant par les robes-chasubles en cuir, les mini-robes tuniques à pantalons assortis facultatifs, et les costumes-pantalons de crêpe pour le soir garnis de grands volants évasés aux poignets, à l'encolure ou au bas du pantalon. Toutes les chaussures de cette gamme ont les formes arrondies et les talons épais du jour. Et si tout cela est conforme aux derniers canons de la mode, il n'y a pas lieu de s'en étonner, car l'expert-conseil en mode de la maison Lotus est peut-être la femme la plus connue dans le monde de la mode : le professeur Janey Ironside, ancienne directrice de la mode à l'Ecole royale des Beaux-Arts de Londres.

Une étoffe aux multiples vertus

Une innovation dans le domaine du textile ne manquera pas d'élargir les débouchés mondiaux pour les lainages britanniques. Les tweeds britanniques, sous la forme de tailleurs, de manteaux de sport et autres vêtements, sont depuis longtemps célèbres tant pour la qualité de l'étoffe que pour l'excellence de la coupe et de la réalisation. Ils souffraient toutefois, dans un nombre relativement élevé de pays, d'un inconvénient : ils étaient un peu trop lourds.

Désormais l'on peut mélanger la laine au lin (ou plus exactement à une fibre de lin qui porte le nom de Linron) pour obtenir une étoffe plus légère, plus souple et qui conserve mieux la forme du vêtement sans rien perdre des qualités enviables des fibres naturelles: légèreté, fraîcheur et confort par temps chaud ou humide.

Le Linron a été mis au point par la forme Kirkpatrick, de Ballyclare (Irlande du Nord), qui appartient au groupe Whitecroft. Linron — une fibre blanchie — peut être combinée à la laine en un fil unique. Il devient dès lors possible de produire des fils nouveaux, et de réaliser des motifs en couleurs après l'opération de tissage.

Les poids et les textures nouveaux, d'une meilleure tenue, rendent ces mélanges Linron et laine particulièrement attrayants pour les fabricants d'ensembles de laine, tels que les robes et vestes ou les tailleurs. Dans le domaine du vêtement d'homme, les Etats-Unis d'Amérique et les pays scandinaves ont réservé à ces vêtements un accueil particulièrement enthousiaste.

Exemple typique du "Linron look" : une veste d'homme légère beige pâle, avec des revers de poches en diagonale et une fermeture à chaînette à l'encolure, réalisée par la maison Maple Clothes à Leeds.

Quand les bonnets de bain se transforment en fleurs

"...et son maillot de bain n'a jamais senti l'eau", dit la chanson. Les maillots d'aujourd'hui sont faits pour l'eau; quelquefois, ils ont même l'air mouillé avant de l'avoir touchée ! Le Nylon "ciré", brillant et qui semble toujours mouillé, permet de réaliser de très beaux maillots noirs — qui sont, sur un plage, tout à fait à leur place.

Le maillot une-pièce revient en masse; souvent, il est coupé dans un tissu absolument uni, d'un seul ton, qui donne tout son relief à la coupe. Le jersey élastique, si flatteur, est un grand favori, et l'on a même recours à la toile de coton bleue qui sert normalement à faire les jeans.

Face à cette orgie de simplicité, il n'est pas surprenant que volants et fleurettes aient pris d'assaut les têtes des nageuses ! Les bonnets de bain qui nous attendent pour 1969 sont un enchantement, et ressemblent davantage à de ravissants chapeaux qu'à des objets visant à maintenir les cheveux au sec.

Les grandes favorites

Les fleurs sont les grandes favorites, et s'épanouissent sur toutes la surface des bonnets. L'un de ces derniers qui porte le nom de **Carnation** (oeillet) est entièrement caché par des fleurs d'imitation dans des tons contrastants tels que l'orange et le noir, le rose et le noir ou le bleu et le noir. Un autre, dont les fleurs sont légèrement plus petites et discrètes, existe dans des mélanges multicolores de fleurs bleues, roses et blanches qui dépassent sur les bords. L'un et l'autre sont des créations Jantzen.

Les franges et les drapés font d'ailleurs concurrence aux fleurs, de même que tout ce qui transforme le bonnet de bain purement utilitaire en une fête pour les yeux.

Le Festival national d'art dramatique a été inauguré en Colombie-Britannique

KELOWNA, C.-B. (PC) — Le Festival national d'art dramatique a été inauguré lundi soir à Kelowna, Colombie-Britannique, avec "The Tree Climber", pièce du dramaturge égyptien Tewfik Al-Hakim, jouée par la troupe du Little Theatre, de Vernon.

Le second spectacle sera "Le louis d'or", de Robert Gurik, auteur dramatique de Montréal, une présentation du groupe de l'Université de Sudbury, Ontario, sous la direction de Gilles Garand.

Les six pièces au programme de la semaine des finales sont basées sur des thèmes du théâtre contemporain.

Le spectacle intitulé "We Are Not Yet Born" offre une improvisation par les jeunes acteurs de "Theatre One" de Montréal.

Le juge-critique du festival national est M. Pierre Lefèvre, 55 ans, originaire de New York, maintenant comédien et directeur au Centre Dramatique de l'Est à Strasbourg, en France.

Les 900 places au théâtre de Kelowna avaient été retenues à l'avance pour les spectacles du festival. Samedi soir, on décernera des prix individuels, mais pour la première fois, il n'y aura pas de trophée pour la meilleure production, dans le but de promouvoir un échange d'idées et formules techniques.

La Société du Festival national d'art dramatique a commencé la semaine des finales 1969 avec un déficit total de $9,500, et projette de chercher des fonds auprès de compagnies et individus des régions du Canada.

Les organisateurs du festival ont un budget annuel d'environ $150,000 provenant en grande partie du Conseil des Arts du Canada, soit $22,500, et du Conseil des Arts de l'Ontario, $35,000. Pour une bonne part, cet argent sert à la formation en art dramatique.

"Nous espérons agrandir notre base pour l'obtention d'un appui financier, à travers le pays", a déclaré le directeur de la finance, M. Victor Barnett, de Montréal, au cours d'une interview à Kelowna.

De 1952 à 1960, une firme de distillerie donnait $15,000 par année.

Puis ce fut l'Association Canadienne des Radiodiffuseurs qui donna $21,000 annuellement pendant cinq ans. La subvention de l'ACR s'est terminée "à la suite d'un mutuel accord", a dit M. Barnett, et la Société du Festival a cherché de plus petits dons sur une base nationale.

Le ministère des Affaires culturelles du Québec donne $8,000 servant à plusieurs fins, et offre une bourse d'étude de $3,000 à un concurrent ou une concurrente de langue française, dont le talent a été particulièrement remarqué au festival, soit comme interprète, dessinateur de décors ou autre secteur théâtral.

Le déficit de l'année se terminant le 31 mars, était d'environ $1,770. Ce chiffre se compare à près de $5,000 l'année précédente, alors que les dépenses étaient de l'ordre de $170,000.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

ABONNEMENTS POUR TOUS
836, d'Aiguillon, Québec 4
523-3754
ABONNEZ-MOI A
JOURS DE FRANCE
1 an $20.00 - 6 mois $10.50
☐ Paiement inclus ☐ Facturez
☐ Envoyez-moi GRATUITEMENT vos listes de revues.
Nom .....
Adresse .....

Robe légère



9005
SIZES
14½—26½

Marian Martin

Toujours vous aimerez la porter. Dégagée au cou, boutonnières sur le côté. Elle fait très jeune et très jolie. Choisissez un matériel à motif délicat.

Demandez le patron 9005 — Tailles : 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½, 26½.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....



Ce regard aimé vous évite?...faites disparaître ces poils disgracieux de façon permanente.

Un passant vous jette un coup d'oeil, vous toise, puis vous fixe... ce regard aimé évite votre visage ... soupçonnez alors la présence de poils faciaux.

Tous vos charmes, si captivants soient-ils, ne peuvent faire oublier ces quelques poils éparpillés aux mauvais endroits.

L'épilation permanente est la clé de ce problème perpétuel.

Ah, vous y avez pensé? eh bien! agissez dès maintenant, avant que cette crainte inutile ne vous bouleverse de nouveau. Prenez rendez-vous chez Gregory et essayez un échantillon gratuit de thermolyse.

Vous constaterez, à votre surprise, la rapidité, le confort et les avantages économiques de la thermolyse Gregory. Cette nouvelle méthode l'emporte de beaucoup sur les anciennes. La subtilité du traitement et la technique du personnel de Gregory en font foi. Par exemple: dans quatre pays différents, les femmes se font enlever, par d'habiles techniciennes Gregory, les poils superflus de surfaces aussi grandes que leurs bras et leurs jambes... et plus souvent qu'autrement, lisent ou sommeillent pendant le traitement!

Fixez donc votre rendez-vous dès maintenant. Sinon, arrêtez en passant.

gregory system
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m. — samedi de 9 h. à 2 h.
VILLE DE QUEBEC — SUITE 2, EDIFICE MORISSET
695 EST, BOULEVARD CHAREST — TEL. 529-1879
Ecrivez pour brochure gratuite.

Les produits à la page

Saviez-vous que les légumes en conserve sont sans contredit ceux que l'on peut servir à toutes les sauces . . . même lorsque des invités arrivent à l'improviste ?

Lorsque vous ouvrez des boîtes de légumes en conserve, peut-être serez-vous déçue de voir la quantité de liquide qui y est contenue. Savez-vous que seul une quantité suffisante est utilisée pour recouvrir et protéger les légumes et que la quantité de légumes est contrôlée par des règlements du ministère de l'Agriculture du Canada. Des inspecteurs de ce ministère prélèvent au hasard des boîtes dans les conserveries et les magasins de détail afin de s'assurer que le produit répond aux exigences de la catégorie qui est indiquée et aussi afin de s'assurer que la quantité requise de légumes y est présente. A cet effet, ils pèsent les boîtes. Ils égouttent les produits et ils pèsent la partie solide. Ainsi dans une boîte de 19 onces liquides, le légume doit peser au moins 12½ onces, quelle que soit la catégorie de qualité. Il est aussi bon de remarquer que seule la catégorie est un indice de qualité. C'est en achetant en personne avertie que vous devez donc tout d'abord considérer la catégorie de qualité puis vous comparez les prix.

Aussi il est intéressant de noter que la valeur nutritive des légumes en conserve est bonne. Afin de conserver leurs vitamines et sels minéraux, entreposez les boîtes dans une chambre froide et sèche. Lorsque vient le temps d'utiliser le légume, employez qu'une petite quantité de liquide. Réchauffez le légume sans toutefois le laisser bouillir. Ne jetez pas le liquide qui reste, car il contient des éléments nutritifs importants Utilisez-le pour enrichir les soupes et les sauces. De cette façon, vous tirez, sans aucun doute, le meilleur profit des légumes en conserve tout en maintenant l'équilibre de votre budget alimentaire.

Les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous assurent que vous y gagnerez beaucoup à servir des petites merveilles en conserve dès maintenant avant l'heureuse arrivée des produits frais.

L'agneau, à la barbecue

Durant l'hiver canadien, le barbecue ne fait pas souvent les frais de la conversation. Mais, avec l'arrivée du mois de mai et la reprise de la vie en plein air et du camping, le barbecue est vraiment à l'honneur.

Le barbecue comporte toujours un certain degré d'exploration et d'aventure. Pourquoi ne pas tenter de nouvelles expériences durant la belle saison avec la viande idéale pour ce genre de cuisson; l'agneau du printemps de la Nouvelle-Zélande.

Quelle que soit la recette que vous voulez expérimenter, voici quelques conseils de base :

- Tapisser le foyer de papier d'aluminium épais, le côté brillant sur le dessus.
- Mêler du gros gravier au charbon pour assurer une meilleure ventilation de la braise.
- Garder de l'eau à portée de main en cas d'urgence.
- Allumer le feu 45 minutes à l'avance et attendre que les charbons se recouvrent de cendre grise pour commencer la cuisson.
- Pour ne pas diminuer l'intensité du feu, éviter d'ajouter du charbon pendant la cuisson, à moins qu'il n'ait été chauffé au préalable tout autour du foyer.
- Au besoin, durant la cuisson, attiser le feu en utilisant un soufflet ou en dégageant les charbons de la cendre qui les recouvre.
- Après la cuisson, laisser mourir le feu graduellement, sans asperger d'eau pour ne pas causer de fumée inutile.

GIGOT D'AGNEAU BARBECUE

(8 à 10 portions)

4 à 6 livres de gigot d'agneau du printemps
1 c. à thé de feuilles de romarin séchées
1 c. à thé de sel
Poivre fraichement moulu.

Marinade et sauce

½ de tasse de gelée de groseilles rouge ou de pommes
Zeste râpé d'une orange
½ tasse de jus d'orange frais
3 c. à table de jus de citron
½ tasse de jus de pommes ou de cidre
Colorant comestible rouge
2 oranges pelées et coupées en bouchées.

Essuyer soigneusement la viande et enlever le surplus de gras, sans toutefois parer complètement le gigot, afin de prévenir le dessèchement durant la cuisson. Le frotter avec le romarin, le sel et le poivre.

Dans une petite casserole, mélanger les 5 premiers ingrédients de la marinade. Laisser mijoter pendant 5 minutes, en remuant à l'occasion. Verser 2 ou 3 gouttes du colorant rouge. Placer le gigot dans une lèchefrite peu profonde ou un grand bol. Verser la marinade sur la viande. Réfrigérer pendant au moins deux heures. De temps en temps, retourner la viande.

Passer la broche à travers le gigot, le long de l'os, de façon à bien équilibrer la viande. Si nécessaire, attacher le manche du gigot à la broche. Insérer un thermomètre à viande, dans la partie charnue et s'assurer que l'extrémité ne touche pas l'os. Tourner la broche. Une demi-heure après, badigeonner de marinade et répéter tous les quarts d'heure. Temps de cuisson : 3 à 4 heures pour viande bien cuite (180 degrés au thermomètre). Laisser reposer pendant 10 minutes dans un endroit tiède avant de découper. On peut soit garder la marinade dans le frigidaire pour un autre barbecue soit l'épaissir en y ajoutant 1 c. à table d'amidon de maïs dans ¼ de tasse d'eau. Ajouter les bouchées d'orange, chauffer et servir.

STEAKS D'AGNEAU BARBECUE

Pour obtenir 6 portions, acheter un gigot d'agneau de 3 livres et demander au boucher de le découper en 3 tranches épaisses. Les placer dans un grand bol et y verser la marinade. Mettre au frigidaire pendant 2 heures.

Griller la viande à environ 5 pouces des braises, 15 à 20 minutes de chaque côté; badigeonner généreusement de marinade durant la cuisson. Epaissir la marinade tel que suggéré pour le gigot, ajouter les bouchées d'orange et servir chaud avec la viande.

La production de voitures automobiles au Canada a commencé en 1904 à Windsor.

— o —

La valeur de la production annuelle de l'industrie textile du Canada a dépassé les $550 millions.





• DES FLEURS DE PAPIER, POURQUOI PAS ? — Les jeunes qui se cherchent un emploi d'été n'arrivent pas toujours à amasser assez d'argent pour défrayer le coût de leurs études. A défaut de mieux, on peut toujours faire un peu d'argent en vendant des fleurs de papier, comme c'est le cas de Susan Coling, d'Edmonton. La marge de bénéfice est imposante. (Photo PC)

Une villa pour Jackie

ATHENES (A.F.P.) — L'armateur grec Aristote Onassis vient d'acheter pour sa femme Jacqueline une luxueuse villa à l'est Athènes, au bord de la mer.

Construite en pierres rouges, composée d'un living-room et de cinq chambres, la villa est entourée d'un jardin de cinq hectares. La propriété appartenait à un Anglais qui l'a vendue pour $220,000.

Mme Onassis avait précédemment une villa à Glyphada, plus près d'Athènes, mais s'y trouvait incommodée par la circulation automobile.

La reine Elizabeth se rendra en Ecosse

LONDRES (Reuter) — La reine Elizabeth se rendra à Edimbourg pour assister à l'Assemblée de l'Eglise d'Ecosse.

C'est la première fois qu'un monarque régnant pose ce geste depuis que les couronnes anglaise et écossaise ont été unies en 1603.

Dans son double rôle de reine d'Ecosse et d'Angleterre, Elizabeth II doit s'engager à maintenir la forme presbytérienne de gouvernement dans l'Eglise nationale au nord de la frontière, tout comme elle doit appuyer l'Eglise anglicane au sud.

Selon certains observateurs, la décision de la reine d'assister à l'assemblée d'Edimbourg serait une tentative pour apaiser le sentiment nationaliste qui se manifeste de plus en plus en Ecosse.

Le prince Philip a souligné que ce projet avait fait le sujet d'une étude depuis cinq ou six ans.

Deux célibataires endurcis se marient

LONDRES (Reuter) — Lord Weymouth, qui se proclamait jusqu'à présent un adversaire du mariage, a annoncé à Londres, qu'il avait épousé récemment Anne Gyarmathy, une actrice âgée de 28 ans.

Le noble agnlais, qui a 37 ans, a précisé qu'il avait consenti à contracter un mariage civil dans le but de légitimer l'héritier que sa femme attend en octobre.

"Anne, maintenant devenue une viconmtesse, avait également déclaré auparavant qu'elle ne tenait pas tellement à se marier", d'ajouter lord Weymouth.

Seule pour traverser l'océan

YOKOHAMA (P.A.) — Une Américaine de Californie est partie de Yokohama, au Japon, dans l'espoir de devenir la première femme à naviguer seule pour traverser l'océan Pacifique.

Mme Sharon Adams, 38 ans, mère de deux adolescents, a pris place à bord de son ketch de fabrication japonaise, appelé "Sea Sharp Two", pour commencer le plus long voyage solo jamais entrepris par une femme.

Elle transporte suffisamment de nourriture pour 120 jours en mer.

Née dans l'Etat de Washington, et ayant passé son enfance au centre de l'Oregon, Mme Adams contempla pour la première fois la mer vers l'âge de 20 ans.

Devenue veuve, elle entrait il y a cinq ans, dans une école de navigation où elle fut une élève modèle.

Plus tard, elle épousa le propriétaire de l'école.

En 1965, elle réussit un voyage solo depuis la Californie jusqu'à Honolulu, pour déclarer ensuite qu'elle ne recommencerait jamais.

Maintenant, elle explique sa nouvelle expédition en disant qu'après une première réussite, "elle ne peut s'empêcher de vouloir créer un nouveau précédent".

Son embarcation de 31 pieds de longueur, est fabriqué de différents matériaux, fibre de verre, matière plastique renforcée et bois de teck pour les ponts du bateau, lequel comprend un équipement moderne.

Mme Adams compte faire en 30 jours la traversée entre le Japon et la Californie.

Le miel, un aliment sain

Le miel, que tous les poètes ont chanté depuis la plus haute antiquité, est un aliment naturel d'une grande richesse qui devrait faire partie de toute alimentation bien équilibrée.

Voici d'ailleurs quelques excellentes recettes à base de miel. Elles sont tirées d'une brochure publiée par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Pour l'obtenir gratuitement, il suffit d'en faire la demande au Service d'Information en précisant qu'il s'agit de la brochure # 166 intitulée: "Valeur et utilisation du miel".

Pain d'épice

1 tasse de beurre
½ tasse de miel
2 oeufs
½ tasse de mélasse
1 c. à thé d'épices mélangées
1 tasse d'eau chaude
1½ tasse de farine
½ c. à thé de soda
1 pincée de sel

Défaire le beurre et le miel en crème. Ajouter les oeufs bien battus. Mêler la mélasse et l'eau chaude, ajouter en alternant avec les ingrédients secs tamisés. Cuire à four lent 275-(300° F.) 50 à 60 minutes.

Ermites au miel

¾ tasse de miel
½ tasse de beurre
1 oeuf
2 tasses de farine
1 tasse de raisins ou dattes
¼ c. à thé de sel
1 c. à thé de cannelle
¼ c. à thé de muscade
1 c. à thé de soda

Mélanger le beurre et le miel et cuire jusqu'à ce que le beurre soit fondu. Ajouter les épices et laisser refroidir. Ajouter alors l'oeuf battu et les ingrédients secs tamisés ensemble. Ajouter les fruits qui auront été enfarinés. Laisser tomber par cuillerées sur une tôle graissée et cuire à four chaud (375° F.) 10 à 12 minutes.

Garniture au miel

1½ tasse de miel
⅛ c. à thé de sel
2 blancs d'oeufs

Cuire le miel et le sel jusqu'à 238° F. ou jusqu'à ce que le sirop forme une boule molle dans l'eau froide. Monter les blancs en neige, verser le sirop lentement sur les blancs en brassant jusqu'à ce que le mélange soit assez épais pour garder sa forme. Etendre sur gâteau.

Fudge au miel

2 tasses de sucre
1 carré de chocolat
¼ c. à thé de sel
1 tasse de lait évaporé
¼ tasse de miel
2 c. à table de beurre
1 tasse de noix

Faire bouillir sucre, chocolat, sel et lait 5 minutes. Ajouter le miel et cuire jusqu'à boule molle dans l'eau froide (240° F.). Ajouter le beurre. Laisser reposer jusqu'à ce que le mélange soit tiède. Battre jusqu'à consistance crémeuse, ajouter les noix et verser dans une casserole beurrée. Couper en morceaux lorsque le fudge est ferme.

Pouding au riz

2 tasses de riz
3 tasses de lait
¾ de tasse de miel
3 oeufs
1 tasse de raisins

Mélanger le riz, le miel et le lait. Ajouter les oeufs battus légèrement. Faire entrer les raisins. Cuire à four modéré (350° F.) dans un plat bien beurré, une heure. Servir avec de la crème.



LES ATTENTIONS ET LE SERVICE
sont de rigueur à votre marché et vous
PAYEZ MEILLEUR MARCHE!

L'ENSEIGNE DE L'ECONOMIE
ALIMENTATION Normandie

Prix en vigueur jusqu'à samedi 24 mai 1969.

POULET frais
CANADA - CATEGORIE A, EVISCERE (CHAPON) 5 A 7 LIVRES
.48 LA LIVRE

STEAK SPENCER La livre .89
BACON TRANCHE V.P. 1 livre .79
CRETONS FRAIS CARTON 8 oz .45

LAIT EN POUDRE BONLAC boîte 3 livres 1.09

JUS DE TOMATE LIBBY fantaisie 6 boites 19 onc. .89

SALADE AUX FRUITS STONEY CREEK 3 boites 19 onces $1.00

JUS DE RAISIN WELCH Bout. 40 oz .65
BREUVAGE A DEJEUNER CARNATION Boîte 6 onces .69
RAGOUT DE BOULETTES ou RAGOUT DE POMMES DE TERRE RONDES ou RAGOUT DE PATTES CORDON BLEU Boîte 7 oz .63
POMMES DE TERRE INSTANTANEES CARNATION Bte 12 oz .59
BLE D'INDE EN CREME DEL MONTE 3 btes 14 oz .69
TOMATES CHOIX CULVERHOUSE 2 btes 28 oz .59
FEVES JAUNES COUPEES OU MACEDOINE LAFERLANDIERE 9 btes 10 oz $1.00
POIS A SOUPE AVION GROS Colis 2 lb .39
BEURRE D'ARACHIDES YORK Jarre réfrigérateur 16 oz .55
BISCUITS VILLAGE ou ROYAL VIAU Bte 2 lb .65

GATEAUX ROULES A LA CREME SIMARD Boîte de 12 .49
GHERKINS SUCRES médium AYLMER Jarre 15 oz .39
BONBONS ASSORTIS LOWNEYS 2 cellos 8 oz .55
PATATES CHIPS YUM YUM Les 2 pour .69
Sac .69 plus un sac à .25 GRATIS
PAPIER ALUMINIUM ALCAN 2 roul. 12 pc. .73
PAPIER DE TOILETTE SOFT-RITE 6 roul. .85
blanc ou couleurs assorties
BATTERIES A TRANSISTOR MOYENNES NO 1035 OU GROSSES NO 1050 Ch. .49
ESSENCE A BRIQUET IT Boîte 4 oz .29
NETTOYEUR TOUT USAGE LESTOIL Bout. 28 oz .85
DETERGENT JET BLEU Colis 3 lbs $1.49
PRIME DE LA SEMAINE: ENSEMBLE DE 4 CENDRIERS .89

UNE JARRE de BETTES et UNE JARRE de MARINADES SUCREES RAYMOND 24 onces LES 2 pour .59

SERVIETTES FEMININES MODESS régulières Boîte de 12 .39

PAMPLEMOUSSES
FLORIDE - ETATS-UNIS No 1 - GROSSEUR 48
10 POUR .69

CAROTTES Texas, Etats-Unis No 1. Colis 5 lbs .49
ECHALOTES Californie 2 paqts pour .19
EPINARDS frais Colis 10 oz .27

UNE LISTE PARTIELLE DES MARCHANDS NORMANDIE
DECOUPEZ CES NOMS POUR FUTURE REFERENCE

OSCAR FALARDEAU — Epicier-boucher-licencié — L'Ormière, Rawdon — Tél.: 842-1908
WILLIAM FORTIN — Epicier-licencié — 9 rue de l'Eglise, St-Joachim, Cté Montmorency — Tél.: 263-2513
GEORGES GAGNE ENR. — Epicier-boucher — 312, rue Racine, Loretteville — Tél.: 842-3808
GUY GAGNE — Epicier-licencié — 611, 2e Avenue, Bienville, P.Q. - Tél.: 227-6312
DORIS GAGNON — Epicier-boucher-licencié — 9946 Avenue Royale, Beaupré - Tél.: 263-3789
HARVEY & LAPOINTE — Marchand général — St-Fidèle, Cté Charlevoix — Tél.: 434-2475

Pour faire remettre à trois mois l'étude du bill sur Radio-Québec

Les libéraux se livrent à une obstruction systématique

par CLAUDE ST-LAURENT

QUEBEC — l'Opposition libérale s'est livrée à une obstruction systématique hier soir dans l'intention bien arrêtée de poursuivre le débat sur une motion présentée par le député Guy Leduc (Taillon-L.) et voulant que le gouvernement remette à trois mois l'étude du bill 11 portant sur Radio-Québec.

On se rappellera que ce débat avait pris naissance à la suite de l'intervention du député de Gouin, M. Yves Michaud qui avait de longue date préparé son propre "livre blanc" sur la question.

Plusieurs députés libéraux ont jugé bon d'intervenir hier soir dont M. Bernard Pinard qui s'est pour sa part attaché à demander au gouvernement de définir beaucoup plus clairement ce qu'il entend par "émissions à caractère éducatif"

Le député de Drummond s'est entre autre demandé quelle pouvait être la ligne de démarcation entre l'information et l'éducation. "On peut passer d'un domaine à un autre sans presque s'en apercevoir", de dire M. Pinard.

PROPAGANDE

Tout au long des interventions de l'Opposition, l'on a pu remarquer un point commun : la crainte que le gouvernement s'approprie l'Office de radio-télédiffusion du Québec et s'en serve à ses propres fins de propagande. "Le gouvernement, selon la loi actuelle pourrait facilement passer de l'information à la propagande", a affirmé M. Bernard Pinard.

Le député de Gouin, M. Yves Michaud est pour sa part revenu à la charge une fois de plus appuyant particulièrement sur le fait que le Premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, s'en était tenu, en présentant le projet de loi, à un énoncé très court et très général de principe.

"Les motifs et les raisons que nous avons de demander une remise de trois mois du projet de loi procèdent de la méconnaissance même que le Premier ministre a de la question", a déclaré M. Michaud. Il a d'ailleurs ajouté à l'appui de son point de vue : "Le gouvernement n'a pas encore apprécié la portée et la conséquence de ce projet de loi".

PARTISANERIE

On se rappellera qu'à l'occasion d'un débat de plus de quatre heures en deuxième lecture, M. Michaud avait brandi le spectre de la partisanerie politique et des intrigants près du gouvernement, qui pourraient faire leur profit de la tutelle de l'Etat sur Radio-Québec.

A cet effet, M. Jean-Jacques Bertrand avait expliqué que l'Office ne servirait qu'à des fins strictement et exclusivement éducatives et qu'il ne pouvait donc être question de créer un deuxième ministère de l'Education en accordant un pouvoir parallèle à un organisme indépendant qui serait appelé à conduire les destinées de Radio-Québec.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, avait d'ailleurs abondé dans le même sens que M. Bertrand en expliquant que l'Office par sa fonction même devait être en contact très étroit avec le ministère de l'Education et le gouvernement tant pour coordonner ses opérations que pour contrôler les coûts mis en jeu.

On sait que Radio-Québec compte déjà plus de 200 personnes à son service et que sa création remonte au 22 février '68.

EDUCATION POLITIQUE

Le député de Fabre, M. Gilles Houde, a également pris la parole sur la motion de M. Leduc, faisant valoir pour sa part, à titre d'exemple que l'éducation politique qui pourrait faire partie intégrante d'un programme de cours télévisés pourrait être sérieusement compromise par une ingérence partisane qui voudrait en tirer son profit. Quant à M. Jérôme Choquette, député d'Outremont, il s'est livré pendant une demi-heure à une attaque soutenue de la position gouvernementale. "Il nous faut un organisme complètement indépendant du pouvoir politique", de dire M. Choquette. Il est à noter ici que les ministériels écoutaient dans un silence religieux les propos tenus par l'Opposition jusqu'à ce que M. Choquette lance à la volée que M. Jean-Jacques Bertrand démontrait un manque de leadership évident qui provoquerait vraisemblablement sa défaite lors du congrès à la chefferie de l'Union Nationale. Ce sont en somme les seules paroles qui ont réussi à provoquer quelque réaction du côté gouvernemental. Mentionnons d'ailleurs qu'à un certain moment, le Premier ministre était complètement seul de son côté de la Chambre.

Un premier pas vers le ministère de la Fonction publique du Québec

Par Jacques DALLAIRE

QUEBEC — L'une des principales promesses contenues dans le programme politique de l'Union nationale a eu un premier écho hier après-midi à l'Assemblée nationale, quand le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, a proposé la première lecture d'une loi créant un ministère de la Fonction publique.

Réclamé depuis des années par les centrales syndicales et de nombreux organismes publics, ce ministère, précise le texte de la loi, aura notamment pour tâche d'élaborer et de proposer au gouvernement des mesures susceptibles d'accroitre l'efficacité du personnel de la Fonction publique.

Il aura également pour fonction, vraisemblablement sous l'autorité de l'actuel ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, de conseiller le Gouvernement sur les conditions de travail du personnel du secteur public ainsi que de négocier en son nom des conventions collectives régissant les conditions de travail des 250,000 personnes qui occupent des emplois relevant du Gouvernement et d'en coordonner l'application.

Le ministère aura aussi la responsabilité de préparer des plans d'organisation qui porteront sur les effectifs requis pour la gestion du Gouvernement et des nombreux ministères ou organismes qui en dépendent et également sur la répartition et l'utilisation des effectifs.

Modifiant profondément la loi qui régit présentement la Fonction publique, le nouveau texte prévoit par ailleurs que la Commission de la Fonction publique n'aura plus pour fonction de faire enquête sur les fonctionnaires, de diriger des programmes de perfectionnement des employés ni de s'occuper des mutations du personnel en trop, car ces fonctions seront désormais confiées au ministre de la Fonction publique.

La Commission de la Fonction publique conserve néanmoins bon nombre de pouvoirs qu'elle détient déjà, entre autres ceux qui ont rapport à l'admissibilité dans la Fonction publique ainsi qu'à la classification et la promotion du personnel qui en fait partie.

Le bill 23 impose par contre la commission le devoir de définir les emplois qui constituent les cadres supérieurs de la Fonction publique.

NOUVEAU MODE DE SERMENT

D'autre part, la nouvelle législation substitue un nouveau serment d'allégeance et d'office à ceux que doivent prêter certains employés publics ainsi que les maires, les employés de corporations publiques les avocats, les notaires et arpenteurs en vertu de la Loi des employés publics.

Ce serment d'allégeance à la Reine est remplacé par une "affirmation solennelle".

Ce nouveau mode de serment implique en outre les membres du cabinet d'un ministre, du chef de l'Opposition, du président de l'Assemblée nationale, du whip en chef du gouvernement et du whip en chef de l'Opposition.

NOMINATION

Quant au mode de nomination des fonctionnaires, la nouvelle loi apportent diverses modifications. Ainsi, les sous-ministres et autres fonctionnaires d'un rang équivalent, les sous-ministres associés et adjoints seront désignés par le gouvernement sous la recommandation du premier ministre.

Les autres fonctionnaires des cadres supérieurs ainsi que les fonctionnaires et ouvriers des organismes qui dépendent du Gouvernement seront nommés par lui. Quant à tous les autres fonctionnaires, ils seront nommés en vertu d'un écrit du ministre responsable, qui pourra déléguer ce pouvoir de nomination à ses fonctionnaires.

Un autre article supprime le délai de six mois dans lequel la nomination d'un employé nommé à titre temporaire pour être révoquée.

Les ministres, le chef de l'opposition, le président de l'Assemlée nationale, les whip en chef du gouvernement et de l'opposition pourront nommer le personnel de leur cabinet.

Les dispositions présentement en vigueur continueront toutefois de s'appliquer aux secrétaires particuliers actuellement en fonction.

On précise que désormais, les personnes faisant partie d'un cabinet devront quitter leur poste 30 jours après à la date à laquelle la personne qui les a nommées a cessé d'occuper la fonction qui l'autorisait à le faire. Cependant, si une telle personne est fonctionnaire ou avait antérieurement établi qu'elle possédait les qualités requises pour le devenir, elle aura droit, dans l'année qui suivra, d'être nommé à tout emploi dans la Fonction publique auquel elle a été déclaré admissible.

Dans l'intervalle cette personne fera partie du ministère de la Fonction publique et elle aura droit à la rémunération attachée à un tel emploi.

ETHIQUE ET DISCIPLINE

Quant aux personnes qui occuperont les postes de sous-ministres associés au ministère de la Justice et au ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives, elles seront nommés et rémunérées suivant la Loi de la Fonction publique.

Le bill 23 permet en outre au Gouvernement d'établir, par règlement, sur recommandation du ministre de la Fonction publique, des normes d'éthique et de discipline applicables aux personnes faisant partie de la fonction publique.

Jean-Marie Morin appuierait le ministre de l'Education

QUEBEC (P.C.) — Selon des sources politiques, un deuxième ministre du Cabinet québécois annoncera bientôt qu'il appuyera la candidature du ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, à la direction de l'Union nationale.

Ces mêmes sources précisent que c'est M. Jean-Marie Morin, ministre d'Etat au ministère de l'Education, qui annoncera dès demain son adhésion à la campagne de M. Cardinal. M. Morin est âgé de 40 ans.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay est le seul autre ministre à favoriser jusqu'ici M. Cardinal dans sa campagne contre le premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

Les militants de M. Bertrand, lorsqu'ils ont lancé leur campagne, avaient qualifié M. Morin de "neutre". Ils prétendaient également que M. Bertrand avait l'appui de 41 des 55 membres du caucus.

Les 25 ministériels favorisent, en grande majorité, M. Bertrand. Les partisans de M. Cardinal s'attendent à ce que le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, accorde son appui au ministre de l'Education.

Trois autres membres du caucus sont partisans de M. Cardinal : MM. Fernand Grenier UN — Frontenac, Antonio Flamand UN — Rouyn-Noranda et Jérome Proulx UN — St-Jean.

Le congrès qui choisira un successeur permanent à feu le premier ministre Daniel Johnson aura lieu au Colisée de Québec, du 19 au 21 juin.

Une 1ère convention du PQ dans le comté de Chambly

QUEBEC — (C. St-L.) — La première convention du Parti Québecois se déroulera le 1er juin dans le comté de Chambly. C'est ce qu'a déclaré hier midi le chef du PQ et député du comté de Laurier, M. René Lévesque qui prépare actuellement en compagnie de ses principaux lieutenants les différentes conventions qui se dérouleront jusqu'au prochain congrès.

La date de ce congrès devra d'ailleurs être modifiée si comme la plupart des observateurs s'y attendent, des élections sont déclenchées à l'automne. On sait que le ministre du Travail a pour sa part déclaré à ce propos qu'il n'y aurait pas d'élections avant '71 !

Dans le comté de Chambly dont la tradition électorale est assez changeante, M. Pierre Laporte, leader parlementaire de l'Opposition avait obtenu une majorité de 10,000 voix.

Certaines personnalités bien connues dans différentes régions de la province se préparaient d'autre part incessamment à faire connaître leur candidature du côté du PQ.

Rencontre Québec-Ottawa au sujet du parc Forillon

QUEBEC — (C. St-L.) — Le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse et le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, se rendront à Ottawa aujourd'hui, afin de ratifier l'entente qui est intervenue la semaine dernière avec le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, relativement au parc Forillon, qui sera aménagé dans la péninsule gaspésienne.

M. Masse, répondant à une question du chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a déclaré qu'il avait été impossible de rencontrer M. Chrétien hier, comme il avait d'abord été prévu en raison d'engagements de ce dernier.

Une copie de l'entente devait être déposée hier à l'Assemblée nationale mais le ministre Masse a déclaré à ce propos que le document serait disponible aujourd'hui.

Subvention promise

QUEBEC — Le ministre d'Etat aux Affaires municipales, M. Francis Boudreau, informe le ministre des Richesses naturelles et député de Beauce, M. Paul Allard, qu'à la suite d'une demande exprimée le 17 décembre 1968 par le conseil municipal de St-Victor-de-Beauce, le ministère des Affaires municipales mettra à la disposition de cette municipalité une subvention couvrant environ 30 pour cent du coût de financement à long terme d'un emprunt qui permettra de compléter le réseau d'aqueduc et d'égouts.

Quant au montant de la subvention, il sera établi lorsque le Ministère aura en main les factures spécifiant le coût réel des travaux et les documents précisant le montant d'emprunt à long terme et les conditions financières qui prévaudront dans cette municipalité au moment où la subvention sera payable. Cette subvention sera répartie sur une période de dix ans et sera payable dès que les travaux auront été exécutés après avoir été approuvés par le Ministère.

STEINBERG

plus de 5,000 articles

prix miracles en alimentation

$pm BAS TOUS LES JOURS
ROTI DE PALETTE
MARQUE ROUGE
COUPE ORDINAIRE
LA LB 65¢

$pm BAS TOUS LES JOURS
ROTI DE COTES CROISEES
LA LB 85¢ MARQUE ROUGE

$pm BAS TOUS LES JOURS
BOEUF HACHE
MAIGRE, FRAIS
LA LB 55¢

$pm BAS TOUS LES JOURS
CAT. CANADA "A"
JEUNE DINDE
EMPAQUETEE SOUS VIDE
LA LB 39¢ 5 A 9 LB

$pm BAS TOUS LES JOURS
BACON STEINBERG
SANS COUENNE
PQT 1 LB 76¢

$pm BAS TOUS LES JOURS
JAMBON FUME
DANS L'EPAULE
SANS JARRET
LA LB 49¢

BIFTECK DE PALETTE LA LB 77¢
MARQUE ROUGE
BIFTECK DE RONDE LA LB $1.15
MARQUE ROUGE, DESOSSE, TRANCHE ENTIERE
ROTI DE CROUPE LA LB $1.15
MARQUE ROUGE, COUPE SILVERSIDE
POULETS FRAIS LA LB 39¢
CAT. CANADA "A" 2 A 3 LB
BACON TRANCHE PQT 1 LB 59¢
ROSE MARIE
FOIE DE BOEUF TRANCHE LA LB 49¢
DEVEINE, SANS MEMBRANE
SAUCISSES FUMEES PQT 1 LB 55¢
STEINBERG, SANS PEAU, ord. ou tout boeuf
SAUCISSES DE PORC PQT 1 LB 69¢
LA BELLE FERMIERE
LONGES DE PORC LA LB 65¢
POIDS MOYEN 3½ LB, Bout des côtes
LONGES DE PORC LA LB 75¢
POIDS MOYEN 3½ LB, Bout du filet
FLETAN FRAIS LA LB $1.09
DU PACIFIQUE
TARTES STEINBERG CH 8" 39¢
POMMES, PECHES, ANANAS 24 oz SUCRE 18 oz
BRIOCHES STEINBERG PQT DE 12 39¢
AU BEURRE D'ARACHIDES
BEURRE DE CARAMEL PQT DE 2 CONT 48¢
GRENACHE
BOISSONS AUX FRUITS BTE 48 OZ 33¢
CORONATION ASSORTIES
BEURRE PIE IX LA LB 65¢
CANADA PREMIERE CATEGORIE
POMMES DE TERRE PQT 6 OZ 30¢
PUREE INSTANTANEE SHIRRIFF
FARINE FIVE ROSES SAC 10 LB $1.09
ENRICHIE DE VITAMINES
HUILE VEGETALE BOUT 16 OZ 39¢
PURE STEINBERG
SIROP DE TABLE BOUT 32 OZ 41¢
RAYMOND
MELASSE GRANDMA CARTON 40 OZ 39¢
DE FANTAISIE
CONFITURE DE FRAISES POT 9 OZ 36¢
STEINBERG, PURE
PATATES CHIPS HOSTESS SAC 9 OZ 59¢
SEL ET VINAIGRE
PAPIER DE TOILETTE VIVA 2 ROUL PAR PQT 32¢
ESSUIE-TOUT VIVA, COULEURS ASS. PQT DE 2 ROUL 57¢

ACHAT BONI
PAIN BLANC TRANCHE
QUEBEC
PAIN 32 OZ 24¢

ACHAT BONI 16¢ DE RABAIS
GATEAU STEINBERG
AU CHOCOLAT FRAIS
CHACUN 43¢

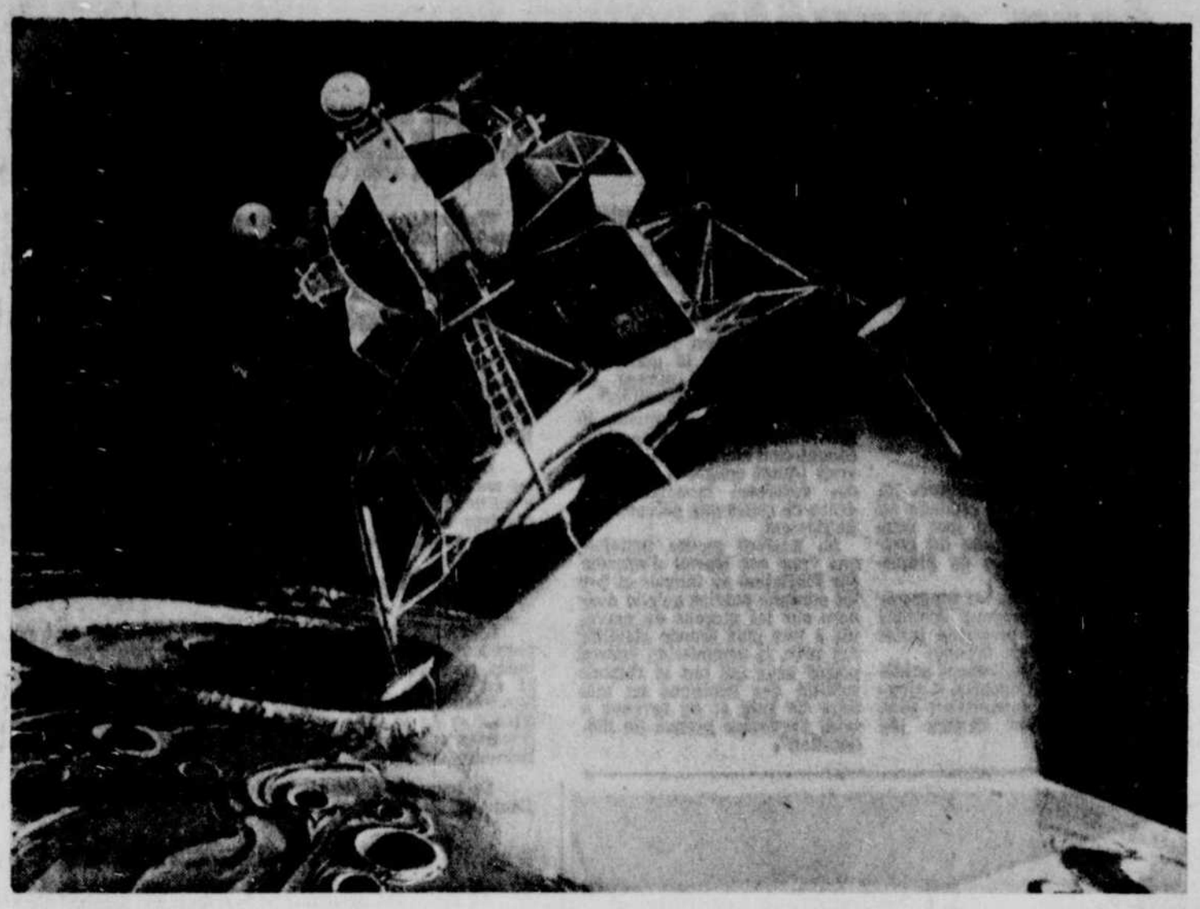
ACHAT BONI TRANCHES, STEINBERG
PAINS HAMBURGER
12 PAR PQT 35¢ FRAIS

ACHAT BONI CONCENTRE CONGELE
JUS D'ORANGE
MINUTE MAID
BTE 12 OZ 57¢

$pm BAS TOUS LES JOURS
BOISSONS ASSORTIES
ICE CASTLE
BTE 10 OZ 7¢ EN CANETTE

ACHAT BONI DE FANTAISIE, LIBBY
JUS DE TOMATES
BTE 48 OZ 31¢

ACHAT BONI CONGELEES
TARTES A LA CREME
FARM HOUSE ASSORTIES
PQT 12 OZ 37¢



● UNE IMAGE issue d'une science-fiction ? Non, mais une image qui sera vraisemblablement transmise vers la Terre dans un avenir plus ou moins rapproché au moment où le véhicule lunaire d'Apollo-10 descendra vers la Lune pour s'y poser.

Le vol d'Apollo-10

Le moment le plus dramatique

HOUSTON (P. A.) — Fonçant vers la zone d'attraction lunaire, les cosmonautes d'Apollo 10 se préparaient aujourd'hui à injecter leur vaisseau sur une orbite circulaire à 69 milles de la surface de la lune.

Ce moment dramatique surviendra à 4h.45 p. m. HAE, alors que les fusées de freinage seront activées.

Cette mise à feu qui se fera "derrière" la lune, alors qu'aucun contact radio n'existera entre Apollo et la terre marquera le début d'une périlleuse aventure lunaire qui doit durer 2 1-2 jours.

Cette mission est effectuée en préparation finale du vol Apollo 11 qui déposera deux cosmonautes américains sur la lune en juillet.

Les cosmonautes Thomas Stafford, John Young et Eugene Cernan ont dormi calmement cette nuit dans une zone de leur trajectoire où les forces d'attraction terrestre et lunaire sont grosso modo de même intensité.

A 10h.19 a.m., c'est la lune qui a le dernier mot, alors que la nef entre dans son champ gravitationnel après avoir franchi le mur invisible de l'équigravisphère en un point situé exactement à 235,032 milles de la terre et à 18,339 milles de la lune.

Une fois cette étape franchie, la vélocité d'Apollo augmente de 2,000 à 5,700 milles à l'heure, et le vaisseau s'engage derrière la lune.

PHASE CRITIQUE

Durant 34 minutes, toute communication par radio entre les contrôleurs aux sols et l'équipage cosmique serait impossible. Au Centre spatial de Houston, on ne saura pas si la critique mise à feu des fusées de freinage a été effectuée tant que le véhicule ne sera pas réapparu de l'autre côté.

Les cosmonautes pourront cependant choisir de ne pas l'effectuer cette manoeuvre de freinage, s'ils venaient à détecter une défectuosité quelconque dans leurs systèmes de bord. Dans ce cas, ou si l'engin refusait de s'allumer, le vaisseau contournerait tout simplement la lune pour reprendre la direction de la terre sans avoir effectué de révolution complète. C'est là l'une des mesures de protection incluses dans ce vol de huit jours.

Quatre heures et demi après l'injection sur orbite, après deux révolutions, une autre mise à feu des réacteurs permettra de transformer la trajectoire elliptique en trajectoire circulaire uniforme à 69 milles de la surface du sol lunaire.

Si la caméra de télévision en couleur fonctionne aussi bien que précédemment, les cosmonautes promettent des images spectaculaires de cette lune énigmatique.

La partie la plus dangereuse de toute la mission est prévue pour demain, alors que Stafford et Cerman prendront place dans le module d'excursion lunaire, le LEM, — qui deviendra Snoopy pour la circonstance, la cabine-mère devenant Charlie Brown — et se détacheront du vaisseau principal pour se déplacer sur une orbite qui les rapprochera jusqu'à 9.3 milles du sol.

Ils pourront alors observer les régions de la Mer de Tranquilité, plus spécialement le sud-est, près du cratère Molike où se poserait le LEM de la mission Apollo II.

Ils feront leurs observations, tandis que Young veillera, aux commandes de Charlie Brown demeuré en orbite à 69 milles, prêt à les récupérer au besoin.

Le LEM doit faire retour à la capsule spatiale, mais il ne reviendra pas sur terre.

Après une nouvelle journée de contrôles divers et d'observations, à la recherche de sites probables de débarquement, les astronautes entameront, samedi, leur voyage de retour qui doit les ramener à la Terre en 54 heures.

Sauf pour de légers malaises d'estomac dus à l'eau, les astronautes sont en excellent état de santé. En effet, en raison de l'apesanteur, de grosses bulles d'hydrogène se forment dans l'eau. Ce qui, de l'avis du Dr Charles Berry, chargé au sol de surveiller la santé des astronautes, produit le même effet que plusieurs bouteilles d'eau gazeuse. Il a cependant reproché aux membres de l'équipage de ne pas boire assez d'eau et leur a recommandé d'en ingurgiter davantage avant d'atteindre les environs de la Lune.

Arrivés à 50,000 milles de leur destination, les astronautes ont pu, pour la première fois, voir en même temps la Lune et la Terre, chacun des deux astres leur apparaissant à l'un des hublots.

"En ce moment, la Lune paraît aussi grande que la Terre", a dit Young.

"Lueurs" observées sur la Lune

PARIS. — (A.F.P.) — Les "lueurs" observées ce matin sur la lune par des astronomes hollandais dans la région du cratère Aristarque ont sans doute été provoquées par une émission de gaz provenant d'un ancien volcan, estiment généralement les spécialistes. Ils rappellent, en effet, que déjà en 1964, une luminosité particulière avait été observée au dessus de ce cratère par l'astronome soviétique Nicolas Kozyrev, celui-là même qui avait été le premier à déceler un tel phénomène sur la lune en 1957 au centre du cratère Alphonse.

D'autres observations semblables, bien que très rares, ont été faites depuis par les astronomes en quelques points de la surface lunaire.

Ces manifestations physiques montrent que la lune n'est pas cet astre complètement mort comme on l'a si longtemps cru. Certains phénomènes géologiques s'y produisent encore comme de légers tremblements et même des avalanches. Ce sont les photographies prises par les satellites lunaires, tant soviétiques qu'américains, qui ont permis de constater les effets récents de ces phénomènes

UN VOLCAN

"Ces taches lumineuses sont dues probablement à un phénomène volcanique", a déclaré le professeur Piero Leonardi, principal expert italien des questions lunaires, interrogé au sujet des lueurs mystérieuses relevées à la surface de la lune par l'observatoire de Oudenbosch, Hollande.

Rappelant qu'en octobre 1963 deux savants avaient vu pendant vingt-cinq minutes une lueur orange sur le cratère lunaire Aristarchus, situé dans la "Mer des tempêtes", le professeur Leonardi a ajouté : "Il existe deux thèses sur l'origine de ces cratères. La première, soutenue par les Américains, explique que les cratères sont dus à la chute de météorites ou d'autres corps célestes, astéroïdes ou comètes. La seconde thèse, celle des savants européens et en particulier des Russes, et que je fais mienne, affirme au contraire que la formation des cratères est liée à des prénomènes volcaniques arrivés à la phase finale de leur activité".

Phases critiques du voyage

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON, Texas, (A.F.P.) — Voici la liste des phases les plus critiques du voyage d'Apollo-10 autour de la Lune. Toutes les heures sont en GMT.

MERCREDI — 21 MAI

- 20 h 27 — Apollo - 10 passe derrière la Lune. Tout contact radio avec la Terre est coupé.
- 20 h 34 — Allumage de la fusée qui mettra Apollo sur orbite lunaire.
- 21 h 01 — Le contact radio avec la Terre est rétabli.

JEUDI — 22 MAI

- 15 h 54 — Thomas Stafford et Eugene Cernan pénètrent dans le module lunaire, laissant les commandes de la cabine-mère à John Young.
- 18 h 59 — Le module lunaire se détache de la cabine-mère et exécute son premier vol solitaire autour de la Lune.
- 19 h 24 — La cabine - mère s'éloigne du module.
- 20 h 22 — Le module lunaire met à feu son moteur de descente pour amener son orbite à une hauteur de 9 milles de la Lune.
- 21 h 19 — Le module lunaire survole la Lune à 9 milles d'altitude.
- 21 h 34 — Le module lunaire met à feu son moteur de montée pour regagner une altitude orbitale de 192 milles de la Lune.
- 23 h 21 — Le module lunaire largue son palier de descente.
- 23 h 31 — Le module lunaire met à feu son moteur de montée pour amorcer son rendez-vous avec la cabine-mère. Quelques instants plus tard, il survole à nouveau la Lune à une altitude de 9 milles.

VENDREDI — 23 MAI

- 0 h 22 — Le module lunaire met à feu une autre fusée, cette fois en survolant la face cachée de la Lune.
- 1 h 20 — Le module lunaire met à feu son moteur pour se placer dans la ligne du rendez-vous avec la cabine-mère.
- 1 h 28 — Phase finale du rendez-vous.
- 2 h 53 — Les deux véhicules spatiaux arrimés de nouveau sont en orbite autour de la Lune.
- 3 h 54 — Stafford et Cernan regagnent la cabine-mère.
- 4 h 58 — Le module lunaire est largué.

La Lune !

NEW YORK (AFP) — Caractéristiques de la lune :

— Diamètre : 3.480 KMS (2.160 milles) soit le quart de celui de la Terre.

— Circonférence : 10.920 KMS (6.790 milles) soit le quart de celui de la Terre.

— Distance de la Terre : 384.000 KMS (238.857 milles).

— Gravité : Un sixième de celle de la Terre.

— Masse : Un centième de celle de la Terre.

— Volume : Un cinquantième de celui de la Terre.

— Relied : Montagnes atteignant (9.000 mètres) (30.000 pieds).

Cratères ayant jusqu'à 290 KMS (180 milles de diamètre.

— Conditions à la surface : Ni atmosphère, ni vents, ni eau. Pluies de météorites.

— Température à la surface : allant de 117 degrés centigrades (243 F.) quand le soleil est au Zenith à moins 172 degrés (moins 279 F.) la nuit.

— Durée du jour et de la nuit : 14 jours terrestre chacun.

— Durée des mois (période pendant laquelle la lune effectue une révolution autour de la Terre) : 27 jours, 7 heures, 43 minutes.

— Vitesse de déplacement : 3.670 à l'heure (2.287 milles).

— Pesanteurs : 16 centième de celle existant sur Terre.

Progression

Centre Spatial de Houston (A.F.P.) — A 11 h. 49 (15 h. 49 GMT), à cinq heures de la mise sur orbite lunaire, "Apollo 10", qui gagne toujours de la vitesse, se trouvait à 22.930 kms (14.230 milles) de la Lune. En une heure, sa moyenne horaire est passée de 4.434 à 4.521 kms (de 4.031 à 4.110 pieds/seconde).

Depuis son départ, dimanche, du Cap Kennedy, l'engin spatial a couvert une distance de 383.391 kms (238,100 milles).

à prix miracles

TOUS LES JOURS

BAS TOUS LES JOURS pm

JUS DE LEGUMES V-8
BTE 48 OZ 45¢

BAS TOUS LES JOURS pm

SAUMON CLOVER LEAF
SOCKEYE
BTE 7¾ OZ 64¢

ACHAT BONI
AMBASSADOR
PAIN DE VIANDE
BTE 12 OZ 29¢

ACHAT BONI
UN REGAL
BISCUITS DAD
FARINE D'AVOINE, BRISURES DE CHOCOLAT OU PETITS SABLES
SAC 1 LB 59¢

BAS TOUS LES JOURS pm
CREME GLACEE ICE CASTLE
ESSENCES VARIEES
CONTENANT ½ GALLON 74¢

ACHAT BONI
TAILLE PETITE, MOYENNE OU GRANDE
BAS-CULOTTE
LA PAIRE 79¢

BEURRE DE CARAMEL VACHON	PQT DE 2 CONT	48¢
BEURRE D'ARACHIDES STEINBERG	POT 16 OZ	46¢
KETCHUP DE TOMATES STEINBERG	BOUT 20 OZ	34¢
RAGOUT DE BOULETTES CORDON BLEU	BTE 8 OZ	31¢
JAMBON SWIFT DANS L'EPAULE	BTE 1½ LB	$1.59
CAFE INSTANTANE STEINBERG	POT 6 OZ	79¢
SACS DE THE SALADA ORANGE PEKOE	PQT DE 60	83¢
SOUPE AUX TOMATES AYLMER	BTE 10 OZ	12¢
MELANGE A SOUPE POULET-NOUILLES LIPTON	PQT 4½ OZ	25¢
DETERSIF STEINBERG EN POUDRE	PQT GEANT	69¢
EAU DE JAVEL CONCENTREE STEINBERG	BOUT 64 OZ	39¢
FEUILLE D'ALUMINIUM STEINBERG	ROUL 12" x 25'	33¢
BISCUITS LIDO MELANGE FAMILIAL	PQT 22 OZ	66¢
COUCHES HYGIENIQUES FLUSH-A-BYES	PQT DE 48	$1.79
DENTIFRICE PEPSODENT	TUBE SUPER	$1.21
BROMO SELTZER	BOUT FAM.	77¢
SAUCE A LA VIANDE CATELLI	BTE 14 OZ	35¢
PUREE DE TOMATES HUNTS	BTE 6 OZ	19¢
SAUMON SOCKEYE CLOVER LEAF	BTE 8¾ OZ	39¢
CAPTAIN CRUNCH CEREALES	PQT 11.5 OZ	49¢
REYNOLDS WRAP 10¢ DE RABAIS	ROUL 12 x 75	89¢
VASELINE GELEE DE PETROLE	GROS POT	93¢
LINGES DE VAISSELLE EN COTON	PQT DE 6	99¢
SACS A DECHETS POUR LA CUISINE	PQT DE 15	39¢
ALLUME-FEU BTE 40 OZ	BTE 36 OZ	47¢

BAS TOUS LES JOURS pm
BANANES MURES
VARIETE PREMIUM
LA LB 13¢ PETITES OU GROSSES

BAS TOUS LES JOURS pm
POMMES DE TERRE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
SAC 10 LB 31¢ CATEGORIE CANADA NO 1

BAS TOUS LES JOURS pm
LAIT EVAPORE CARNATION
BTE 16 OZ 17¢

BAS TOUS LES JOURS pm
KETCHUP DE TOMATES
HEINZ
BOUT. 25 OZ 48¢

BAS TOUS LES JOURS pm
SAUCE A SALADES
MIRACLE WHIP
POT 32 OZ 59¢

ACHAT BONI
KLEENEX
PAPIERS-MOUCHOIRS
COULEURS ASSORTIES
PQT DE 200 17¢

ACHAT BONI
GLAMOUR
BALAI MAGNETIQUE
CHACUN 89¢ (VALEUR ORD. $1.39)

BILOPAGE PARTI EN COMPTE
ET VOUS OFFRE
GRATUITEMENT
5 TV-COULEUR 15"
Westinghouse
(VALEUR DE $525.00 CHACUNE)



+ 5 PRIX DE $300.00 EN ARGENT
Remplissez simplement les coupons qui se trouvent à l'intérieur de tous les excellents produits Bilopège ou un fac-similé. Participez autant de fois que vous le désirez!
Bilopège
charcuterie sous inspection fédérale
VOUS OFFRE LA LUNE!
UN GAGNANT TOUTES LES 2 SEMAINES
GAGNANTE 7ième ATTRIBUTION ($300.00)
Mme Claire Dancause, St-Pascal, Cté Kamouraska, Qué.

La visite de P. E.-Trudeau au N.-B. suscite plusieurs questions sur l'habitation

OTTAWA (P.C.) — La visite du Premier ministre Pierre Elliott-Trudeau au Nouveau-Brunswick, en fin de semaine, a suscité hier aux Communes toute une gamme de questions se rapportant à l'habitation et à la disparité régionale.

M. Heath Macquarrie (PC-Hillsborough) a d'abord demandé si le gouvernement songe à mettre en valeur de nouveaux programmes de développement de l'Atlantique.

Le gouvernement cherche-t-il à combler le vide survenu depuis l'entrée en vigueur des programmes régionaux ?

M. Trudeau a répondu que le gouvernement était au courant du problème. M. Macquarrie a encore demandé s'il se trompait en croyant à l'avènement de nouvelles politiques.

M. Stanley Knowles (NPD-Winnipeg-Nord-Centre) a sommé M. Trudeau de dire s'il entendait prendre des mesures législatives en vue de fournir des maisons aux nécessiteux.

Une commission fera enquête sur les prix et revenus ...

par BENOIT HOULE

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Ron Basford, a annoncé, hier, aux Communes, la création d'une commission chargée de faire enquête sur les prix et les revenus, mais l'Opposition a immédiatement répliqué que cette mesure était loin de constituer une réponse satisfaisante aux problèmes actuels de l'inflation et du chômage.

M. Basford a annoncé que M. John Young, âgé de 47 ans, doyen de la faculté des Arts de l'Université de la Colombie-Britannique, avait été nommé président de cette commission.

Les noms des autres membres de la commission devraient être connus sous peu.

Dans sa déclaration, le ministre a dit que "la commission sera chargée de faire enquête et rapport sur les causes, le déroulement et les conséquences de l'inflation et de renseigner les personnes actuellement appelées à prendre des décisions sur les prix et sur les revenus, le grand public et le gouvernement, sur les meilleurs moyens d'assurer la stabilité des prix".

La commission sera autorisée à rédiger et à publier de temps à autre des rapports sur les résultats de ses études et la situation des coûts, des prix, de la productivité et des revenus dans certains secteurs et industries situés au coeur de l'économie et touchant à l'économie canadienne en général.

"Je tiens à faire ressortir, a dit M. Basford, comme nous l'avons fait dans le livre blanc, qu'il ne s'agit là que d'un élément de la politique gouvernementale en faveur de la stabilité des prix.

"Le gouvernement compte surtout sur des mesures monétaires et fiscales."

M. Basford a ajouté qu'en "ce qui concerne la politique fiscale, le budget sera présenté au début de juin et le ministre des Finances a insisté sur notre volonté de maintenir l'équilibre budgétaire".

NEGLIGENCE

Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a répondu au ministre qu'un seul mot pouvait définir l'attitude du gouvernement en face de l'inflation : "négligence".

Il a indiqué que les programmes gouvernementaux destinés à atténuer les pressions inflationnaires avaient échoué.

Le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, a ajouté que cette commission sera une commission comme les autres.

"Son but sera de constater que les prix ont haussé, ce que tout le monde sait. Nous n'avons pas besoin d'enquête pour cela.

"Cettee commission sera comme des centaines d'autres commissions qui n'ont jamais rien réglé parce que le gouvernement n'a pas le courage de prendre ses responsabilités."

Selon le chef créditiste, le gouvernement, au lieu de créer commission sur commission, devrait plutôt songer à effectuer des réformes monétaires du genre de celles que préconise le Ralliement.

M. Basford espère toutefois que "par son travail d'enquête sur l'inflation au Canada et par les conseils publics qu'elle donnera sur les moyens de parvenir à une plus grande stabilité des prix, la commission pourra porter ceux qui ont la responsabilité des décisions en matière de prix et de revenus à faire davantage preuve de modération".

C'EST UN NOUVEAU DEPART...

au magasin du juste milieu

J.B. LALIBERTÉ LIMITÉE

SOYEZ DANS LA "COURSE AU $500." EN PROFITANT DE CETTE AUBAINE...

CHAQUE SEMAINE UN CLIENT CHANCEUX GAGNE $500 EN ARGENT

PRIX COURANT 9.99 PRIX DU JUSTE MILIEU 9.99

RECHERCHEZ CES ETIQUETTES "PRIX DU JUSTE MILIEU" DANS TOUS LES RAYONS DU MAGASIN ...ELLES REPRESENTENT UNE ECONOMIE VERITABLE SUR DES MARCHANDISES NOUVELLES!

A PARTIR DE CETTE SEMAINE ET CHAQUE SEMAINE...

Votre magasin du juste milieu offrira à des prix très compétitifs, des collections de marchandises sans cesse renouvelées et pouvant répondre à tous vos besoins. Recherchez ces "PRIX DU JUSTE MILIEU" dans cette page et partout dans le magasin... comparez... et considérez votre économie!

VOICI QUELQUES-UNS DES NOMBREUX "PRIX DU JUSTE MILIEU" EN VIGUEUR CETTE SEMAINE SEULEMENT

ROBES NOUVELLES POUR DAMES
Choix de plusieurs modèles en soie, coton, toile. Couleurs unies ou motifs. Lilas, blanc, orange, marine, vert, etc. 5 à 15, 8 à 20 et 16½ à 24½. PRIX COURANT 19.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 15.49

CHICS SOULIERS POUR DAMES
Modèles dernier cri, genre pump, ouvert ou fermé, en cuir blanc, marine, brun ou cuir verni noir. Pointures: 5 à 10 AA-B. PRIX COURANT 17.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 13.78

SOULIERS A LA MODE POUR FILLETTES
Genre "Bonnie & Clide" et aussi modèle à courroie ou loafer avec boucle sur le dessus. Cuir brun, antique, or. Pointures: 12½ à 4. PRIX COURANT 6.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 4.99

VESTON ET PANTALON POUR HOMMES
Ensemble coordonné, idéal pour la belle saison. Tissu frais et léger, Polyester et laine. Teintes à la mode. Grs: 36 à 46 tous physiques. PRIX COURANT 59.95 PRIX DU JUSTE MILIEU $45

PANTAILLEURS POUR DAMES
Modèles variés, 2 ou 3 pièces, en lainage léger, dans plusieurs teintes unies: rouge, vert, lilas, beige, etc. Grs: 8 à 14. PRIX COURANT 49.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 36.78

SOULIERS DE MARCHE POUR DAMES
Style "Bonnie & Clide" en beau cuir antique, uni ou combiné 2 tons. Brun, tan, mastic. Pointures: 5 à 9 AA et B. PRIX COURANT 14.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 10.18

SOULIERS DERNIER CRI POUR HOMMES
Modèle Balmoral, Blutcher, Fourreau, avec empeigne unie ou mocassin. Cuir de qualité. Brun, noir, antique, or. Pointures: 6 à 11. PRIX COURANT 17.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 13.78

COUPE-VENT HOMMES, JEUNES GENS
Variété de modèles et tissus populaires, nylon ou nylon et coton. Couleurs en vogue. Grandeurs: 34 à 46. PRIX COURANT 9.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 6.99

SACS A MAIN POUR DAMES
Nouveauté. Simili-cuir verni ou mats noir, marine, beige, tan, etc. Jolis modèles avec revers ou monture. PRIX COURANT 9.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 7.32

JUPONS COURTS POUR DAMES
Nylon de bonne qualité et d'entretien facile. Modèles variés avec ou sans garniture de dentelle. Choix de 15 couleurs. P.M.G. PRIX COURANT 3.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 2.69

COUVERTURE DE MARQUE BEAVER
Fabrication canadienne, laine et viscose, dans les tons de bleu, or, turquoise, rouge, rose, vert, orange, blanc. Bordure de satin 6 pouces. Grs: 72 x 84. PRIX COURANT 9.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 6.46

CHEMISES "ARROW" POUR HOMMES
Belles chemises blanches de marque réputée "Flair" par Arrow. Coton mercerisé et Sanforisé. Col rond et poignets doublés. 14 à 16½, manches 32 - 33 - 34. PRIX COURANT 7.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 5.55

BAS-CULOTTES POUR DAMES
Double mèche, première qualité. 5 teintes à la mode: miel, ivoire, blanc, marine, gris. Talon illusion. P.M.G. PRIX COURANT 2.50 PRIX DU JUSTE MILIEU 1.82

DORMEUSES EN RATINE POUR DAMES
Modèle monopièce, avec fermoir à l'avant et ouverture au siège. Ratine extensible: aqua, rose, vert. P.M.G. PRIX COURANT 7.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 5.98

PANNEAUX EN CREPE TERYLENE
Tissu lavable à la machine ou à la main. Résiste au soleil et ne s'étire pas. Or sur blanc, bleu, rouille, or, brun. Grs: 144 x 95. PRIX COURANT 89.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 61.10

PANTALONS "KORATRON" POUR HOMMES
Tissu facile d'entretien "lavez-portez" sans repassage. Plis permanents. Couleurs à la mode. Grs: 28 à 48. PRIX COURANT 12.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 9.99

ENSEMBLES SPORT POUR DAMES
Comprenant deux morceaux: blouse longue sans manches et pantalon court, en bouclé de coton. Col bateau ou en V. Rayures de couleurs gaies. 8 à 18. PRIX COURANT 15.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 11.88

COSTUMES 3 PIECES POUR FILLETTES
Comprenant manteau style "safari", jupe et pantalon. Arnel beige, vert, orange. Tenue idéale pour le sport, les voyages. Grs: 7 à 14. PRIX COURANT 24.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 18.88

BOUILLOIRE ELECTRIQUE WESTINGHOUSE
Capacité 2 pintes. Acier inoxydable fini chrome. Arrêt automatique si elle vient à sec. Excellente qualité. PRIX COURANT 13.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 10.79

VESTONS SPORT POUR GARCONS
Excellente confection en fin lainage brun, or, vert, gris, bleu, beige. Texture unie ou fins quadrilles. Grs: 8 à 18 ans. PRIX COURANT 16.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 13.25

PANTALONS SPORT POUR DAMES
Velours cordé large: beige, olive, marine, blanc, or. Modèle "hippo" à taille surbaissée. Grs: 6 à 16. PRIX COURANT 14.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 11.88

PANTALONS "JEANS" POUR ENFANTS
Tissu sans repassage, Polyester et coton, beige, bleu, brun ou olive. Garanti d'un an d'usure normale. Grs: 4 à 6x, garçons ou filles. PRIX COURANT 5.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 4.66

MALLETTE PORTE-DOCUMENTS
Bonne fabrication en vinyle noir ou olive. Moulage d'une seule pièce. Résiste aux coups, taches, etc. Filière dans le couvercle. PRIX COURANT 9.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 7.28

PANTALONS "KORATRON" POUR GARCONS
Tissu lavable sans repassage, uni ou rayé. Bronze, olive, or, gris, brun. Modèle droit ou pattes d'éléphant. Grs: 12 à 16 ans. PRIX COURANT 12.95 PRIX DU JUSTE MILIEU 10.29

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT avec achat de $2.00 et plus

UTILISEZ LE PARC-AUTOS PAQUET-LALIBERTE facile d'accès au coeur de St-Roch, entre boulevard Charest

Le théâtre "noir"

VANCOUVER (PC) — Le théâtre "noir", art méconnu, est le sujet d'une série de cours, donnés à la guilde des marionnettistes de Vancouver par les Marionnettes Coad du Canada.

On peut ainsi faire disparaître l'habituel théâtre de marionnettes, les casteliers étant cachés par l'obscurité derrière un rideau de lumières verticales.

Luman et Arlyn Coad ont appris cette technique en Europe.

"Le théâtre noir est très peu répandu au Canada et aux Etats-Unis dit MM. Coad mais pour les marionnettes c'est un merveilleux moyen de mettre au point des techniques neuves et d'improviser".

Augmentation de 6.3 pour cent

OTTAWA (PC) — Les ventes au détail des magasins à succursales et des commerces indépendants ont atteint, en mars, le total de $2,109,562,000, soit en une augmentation de 6.3 p.c. par rapport aux ventes du mois de mars de l'année précédente, signale le Bureau fédéral de la statistique.

Les plus grosses augmentations ont été enregistrées dans les magasins généraux, les bijouteries, les magasins à rayons, ceux des meubles, des appareils de TV et de radio ainsi que d'autres appareils électriques. Seules les quincailleries ont signalé une baisse de 1 p.c. dans leurs chiffres de ventes.

Deux représentants

OTTAWA (PC) — Deux Canadiens représenteront notre pays à la réunion du Conseil exécutif du Fonds des Nations unies pour l'Enfance — UNICEF — à Santiago, Chili, du 21 au 23 mai. Il s'agit de Mme Marguerite Lamothe, de Montréal, président nationale du Comité canadien pour l'UNICEF et de M. John MacDonald, directeur général des programmes spéciaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

La nouvelle a été annoncée mardi par le ministre de la Santé, M. John Munro.

114 morts accidentelles

Au moins 114 personnes ont perdu la vie accidentellement au pays au cours du long congé de la Fête de la reine, indique le relevé final de la Presse Canadienne.

Le bilan comprend 70 victimes de la circulation. Le Conseil national de la sécurité routière avait prédit que de 49 à 59 personnes perdraient la vie sur les routes canadiennes lors du congé de 78 heures. L'an dernier, 72 personnes avaient péri dans des accidents d'autos au cours du même congé.

Fonctionnaires supérieurs

OTTAWA (PC) — Le Premier Ministre a annoncé mardi la nomination de quatre fonctionnaires supérieurs au Bureau du Conseil privé.

Il s'agit de MM. Paul David Kirkwood et Paul Tellier, à la section des Opérations et de MM. Barry Johnson et Michael Butler, à la section des Plans.

M. Kirkwood, ancien chef du Service des Affaires économiques du ministère des Affaires extérieures, devient secrétaire adjoint du Cabinet politique économique et M. Tellier est nommé secrétaire adjoint à la politique culturelle.

M. Johnson devient secrétaire à la législation et planification parlementaire et M. Butler aux priorités et à la planification.

Décision dans un mois

PARIS (PC) — Il faudra au moins un mois avant qu'une décision ne soit prise en France sur une éventuelle utilisation des réacteurs à l'eau lourde de type canadien pour les travaux atomiques.

C'est ce que l'on signalais à Paris. En effet, une réunion a eu lieu vendredi des responsables des programmes français, mais la campagne électorale actuellement en cours ne permet pas de prendre de décision à ce sujet.

Les réacteurs canadiens sont appréciés en France, bien que certains essais restent encore à faire.

Par contre, les réacteurs américains sont déjà prêts et peuvent rapidement être installés. aMis la France semble vouloir éviter de trop dépendre de l'équipement américain.

Ils ne sont pas contents

VANCOUVER (PC) — Un responsable de l'Association internationale des machinistes et travailleurs de l'industrie aéronautique a commenté mardi que la moitié des machinistes à l'emploi de Air Canada, à Vancouver, n'étaient pas satisfaits de l'entente survenu pour mettre fin au conflit qui durait depuis quelques semaines.

Art Moore, président du local de l'association, à Vancouver, a expliqué que le nouveau contrat creusait le fossé entre les employés canadiens et leurs confrères des Etats-Unis, qui reçoivent actuellement $5.50 l'heure.

Les membres ont approuvé le nouveau contrat lundi par 145 contre 131, alors que le vote à l'échelle nationale de 3 contre 1 favorable au nouveau contrat.

M. Moore a révélé que les machinistes, à Vancouver, étaient désappointés du manque de soutien de la part des machinistes des lignes aériennes du Canadian Pacific.

Caouette voulait savoir

OTTAWA (PC) — Le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, a vainement tenté, hier, de savoir si le fédéral avait des solutions pour mettre fin à la situation actuelle qui prévaudrait, selon lui, à la Canadian Vickers, à Montréal.

M. Caouette, en préambule à sa question, a commenté aux Communes que la situation était très difficile pour les ouvriers de la Canadian Vickers qui seraient mis à pied depuis un certain temps.

M. Trudeau a répliqué que le Gouvernement fédéral avait des Ministres pour s'occuper de ces questions.

M. Caouette a, à son tour, répliqué que le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, était absent de la Chambre et que c'était la raison pour laquelle il dirigeait sa question vers le Permier Ministre.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a par la suite jugé irrecevables les questions supplémentaires que M. Caouette a posées à M. Trudeau.

Certains passages d'un film sur la chasse aux phoques auraient été truqués - Dudka

OTTAWA (P.C.) — Un représentant fédéral responsable de la surveillance de la chasse aux phoques dans le golfe du St-Laurent a déclaré hier que certains passages d'un film sur cette chasse ont été truqués, ce qui entre en conflit direct avec le témoignage de l'un des caméramen du film.

M. Stan Dudka, du service d'inspection du ministère de la Pêche, témoignait alors devant le comité parlementaire sur la pêche qui a déjà entendu les témoignages des réalisateurs du film tant controversé, tourné en 1964.

C'est le caméraman Uwe Konemann, qui travaillait alors pour Artek Films Ltd., de Montréal, réalisateurs du film tourné pour le compte de Radio-Canada, qui a déposé sous serment qu'une scène montrant un chasseur en train de provoquer un phoque avec un couteau n'avait pas été truquée et que le film donnait une description exacte de la chasse.

M. Konemann avait également soutenu que les remarques du ministère fédéral selon lesquelles il aurait tenté d'écorcher vivant un phoque pour le film, mais qu'il en avait été écoeuré, étaient fausses. Il a affirmé que le phoque était déjà mort quand il a tenté de l'écorcher.

De son côté, M. Dudka a déclaré au comité que M. Konemann lui avait admis devant témoin, en 1966, "qu'il avait commencé à écorcher un phoque qui grouillait encore, mais qu'il en avait été malade" et a dû confier la tâche à un chasseur.

M. Konemann avait également admis, à cette occasion, qu'il regrettait d'avoir participé au tournage du film et qu'il voulait tourner d'autres films pour se racheter, a dit M. Dudka.

Le surintendant de district P.-A. Beauchesne a ensuite fait lecture d'une déclaration où Gustave-A. Poirier, un chasseur des Iles-de-la-Madeleine, témoignait sous serment que les réalisateurs du film l'avaient rémunéré pour écorcher ou tuer des phoques deux jours avant l'ouverture de la saison.

Le caméraman André Fleury, qui travaillait également pour Artek, avait mentionné au cours de la séance précédente du comité qu'un "officier de pêche du nom de Beauchesne" lui avait confié qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient, car "personne nous surveille".

Amendements pour éviter la contestation de la validité du projet de loi sur les langues

par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Justice, M. John Turner, estime que les amendements qu'il présentait mardi au projet de loi sur les langues officielles sont susceptibles de dissuader les provinces de l'Ouest et la Nouvelle-Ecosse de contester devant les tribunaux la validité constitutionnelle du projet de loi.

Il a déclaré aux Communes qu'une contestation devant les tribunaux de la validité constitutionnelle du projet de loi serait "tragique et très dommageable à l'unité canadienne".

Le principal amendement déposé à la Chambre par exception au stade de la deuxième lecture, porte que les gouvernements provinciaux auront autorité de déterminer à quel moment pourront s'appliquer dans les tribunaux provinciaux les dispositions de bilinguisme prévus dans le projet de loi quant à l'administration de la Justice.

La version initiale du projet de loi prévoyait qu'à sa discrétion, un juge traitant de Justice pénale pourrait déterminer qu'un procès doit se dérouler en français ou en anglais, même dans les tribunaux provinciaux.

L'amendement proposé par M. Turner, résultant de ses consultations avec les procureurs généraux des provinces de l'Ouest et de la Nouvelle-Ecosse, limite la portée de la disposition originale, quant aux tribunaux provinciaux, en stipulant qu'elle ne s'appliquera qu'après que les législatures provinciales auront adopté les lois requises autorisant le choix d'une des deux langues officielles dans les procédures judiciaires conduites en matière de droit civil.

Un autre amendement présenté par M. Turner tend, par ailleurs, à répondre à une objection qu'avait formulée le Premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, contre le projet de loi sur les langues officielles.

M. Bertrand avait soutenu lors de la conférence constitutionnelle de février dernier que la création de districts fédéraux bilingues dans les provinces anglophones, prévue dans le projet de loi, était susceptible de correspondre à la mise en place de "ghettos" de Canadiens français limités souvent à des régions rurales.

Selon cet amendement, les services bilingues du gouvernement fédéral et de ses organismes seraient étendus au-delà des districts bilingues dans les endroits où il y aurait "une demande importante" de ces services bilingues.

Aux journalistes, M. Turner a donné à ce sujet comme exemple la ville de Toronto, qui ne pourrait pas constituer un district bilingue parce que sa population francophone n'atteint pas 10 pour cent de la population totale mais où, néanmoins, on compte environ 50,000 Canadiens français.

Au total, le ministre de la Justice a présenté 19 amendements, dont un grand nombre sont de nature purement technique. L'amendement laissant aux gouvernements provinciaux l'autorité de déterminer les délais dans lesquels les cours provinciales deviendront bilingues, est tenu comme une concession majeure du gouvernement fédéral aux gouvernements des provinces anglophones.

M. Turner a dit aux journalistes que cette concession est en quelque sorte balancée par l'amendement qui répond à des représentations du Premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand.

Un bilinguisme officiel au Canada : un grand facteur d'unité nationale

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (PC) — Même s'il fallait une génération ou deux pour en venir au Canada à un bilinguisme officiel pratiqué à l'étendue du pays, "l'effort de bonne volonté que cela suppose serait dès maintenant un facteur d'unité nationale", a affirmé mardi aux Communes M. J.-A. Mongrain, L—Trois-Rivières.

M. Mongrain intervenait dans le débat aux Communes de deuxième lecture du projet de loi sur les langues officielles après que le ministre de la Justice, M. John Turner, eut déposé une série d'amendements susceptibles de rendre cette mesure législative plus "facilement digestible" dans les provinces des Prairies.

Le projet de loi vise à faire de l'anglais et du français les langues officielles dans les services du gouvernement fédéral. Un des amendements de M. Turner précise que ces services comprennent la Gendarmerie du Canada et les Forces armées canadiennes.

Il prévoit aussi la création de districts bilingues dans les provinces anglophones et dans les régions où la minorité francophone représente 10 pour cent de la population. Un autre des amendements de M. Turner précise à ce sujet qu'une fois constitué un district bilingue, celui-ci pourrait subir une nouvelle délimination selon des déplacements de population mais ne pourrait jamais être éliminé.

Des députés de tous les partis ont formulé des commentaires sur le projet de loi, tenu comme une des mesures législatives majeures du gouvernement Trudeau à être présentées au Parlement au cours de cette session.

M. Jack McIntosh, PC—Swift Current Maple Creek, a affirmé qu'il est résolu de voter contre la mesure à toutes les étapes de son examen. Elle allait réduire au Canada le progrès "autant et même plus que si le pays était occupé par une puissance étrangère", a-t-il dit.

M. Martial Asselin, PC—Charlevoix, a déclaré qu'il appuyait le principe du projet. Il a dit que les conservateurs allaient cependant proposer des amendements durant son examen pour clarifier certaines de ses dispositions.

Colin Gibson, L—Hamilton-Wentworth a lancé un appel à tous les Canadiens de se "joindre joyeusement" à la campagne en faveur d'un bilinguisme accru au Canada. Les Canadiens français avaient subi trop longtemps une "injustice terrible", a-t-il dit.

John Robarts réclamera un peu plus du gouvernement

TORONTO (P.C.) — Le premier ministre John Robarts a annoncé hier qu'il se rendra à Ottawa "d'ici quelques semaines" où il réclamera une plus grande coopération fédérale en ce qui touche les Indiens.

Le gouvernement ontarien a fait l'objet d'acerbes critiques de la part des partis de l'Opposition pour la façon dont il s'occupe des affaires indiennes. Hier, plus de 100 Indiens ont défilé devant les édifices du parlement.

La situation a atteint le paroxysme vendredi dernier, quand sept des dix membres du Service de bien-être familial et social du Bureau de développement des Indiens ont démissionné.

Les Indiens ont rencontré M. Robarts, hier, avant le début de la session. La manifestation a été organisée par l'Union ontarienne des Indiens. Ils ont réclamé la démission du ministre des Affaires indiennes, M. John Yaremko, et l'établissement d'une commission de tutelle pour régler les problèmes des Indiens.

Des deux côtés, on a déclaré que la réunion avait été fructueuse.

Le premier ministre Robarts s'est dit satisfait du travail de M. Yaremko. Le chef Wilmer Nadjiwon, président de l'Union, a cependant soutenu que les Indiens ne veulent absolument pas de M. Yaremko.

Sur une pancarte, on pouvait lire: "Custer fut le premier, c'est au tour de Yaremko".

Motion de censure

Par ailleurs, M. Robarts a déclaré que l'Assemblée législative aborderait dès demain une motion de censure contre la politique du gouvernement à l'égard des Indiens, motion présentée par M. Donald MacDonald, chef du Nouveau parti démocratique.

Le Premier ministre a promis de faire une étude "minutieuse" des revendications des Indiens.

Il a précisé que les Indiens avaient proposé "un projet-pilote subventionné par le gouvernement et destiné à se renseigner sur la valeur d'une deuxième proposition, celle qui préconise l'établissement d'une commission de tutelle".

L'Union proposait que le bureau de développement des Indiens soit remplacé par une commission de tutelle, laquelle veillerait à ce que des fonds parviennent à l'Union pour la mise en exécution de projets approuvés et destinés aux Indiens.

L'Union veut que disparaisse à jamais le bureau de développement.

Le premier ministre a cependant souligné à l'Assemblée législative qu'il discuterait avec les représentants des Indiens des moyens de remplacer le directeur du bureau, M. Joseph Dufour et les autres démissionnaires.

M. Dufour était à la tête des protestataires qui ont défilé devant le parlement.

M. Robarts a révélé que l'Assemblée législative discutera galement demain du budget du Bureau. Selon les membres de l'Opposition, sur les $1,400,000 prévus l'an dernier, il reste encore $1,000,000 dans les caisses.

M. Jean Boucher élu à la Société Royale du Canada

OTTAWA (P.C.) — M. Jean Boucher, directeur du Conseil des Arts du Canada, a été élu membre libre de la Société Royale du Canada, a annoncé le président de cet organisme, M. Léon Lortie.

Il est l'un des 34 Canadiens distingués qui ont fait leur marque dans les humanités ou les sciences à être admis au sein de la Société. Parmi les nouveaux sociétaires de langue française, on note également la présence de M. Jean Darbelnet, de la Faculté des lettres de l'Université Laval, Mme Thérèse Gouin-Décarie, professeur titulaire à l'Institut de pédagogie de l'Université de Montréal, M. Robert-Lionel Séguin, agent culturel au ministère des Affaires culturelles, de Montréal, M. Adrien Thério, professeur de français au Collège militaire royal du Canada à Kingston et M. Paul Wyczinski, professeur à la Faculté de Droit de l'Université d'Ottawa.

Tous ont été admis dans la section des humanités et sciences sociales, langue française.

MM. Louis Berlinguet, vice-président de l'Université du Québec, Bernard Boivin, du ministère de l'Agriculture, à Ottawa et William Gauvin, directeur de la recherche de Norands Research Centre, de Pointe-Claire, ont été admis dans la section des sciences.

La Société Royale a été fondée en 1882 par le Marquis de Lorne, plus tard Duc d'Argyll, qui était alors gouverneur général du Canada. La Société compte actuellement 630 membres.

Entretiens substantiels entre la Chine rouge et le Canada

STOCKHOLM (Reuter) — Le silence officiel s'est continué, mardi, concernant les premiers entretiens substantiels, à Stockholm, entre la Chine rouge et le Canada, dans le but d'en venir à une reconnaissance diplomatique mutuelle.

Cependant, une source près de l'ambassade canadienne a laissé entendre que les entretiens avaient débuté mardi matin.

On croyait que les pourparlers avaient commencé lundi à l'ambassade canadienne, mais la source diplomatique, à qui on a demandé s'ils se poursuivent mardi, a répondu: "Il y a une inexactitude fondamentale dans cette question".

Cette source a par ailleurs confirmé que John Fraser, expert en problèmes d'Extrême-Orient, du ministère canadien des Affaires extérieures, que l'ambassade attendait pour commencer les entretiens, est arrivé à Stockholm.

Mais ni M. Fraser, ni l'ambassadeur Arthur Andrew — chef officiel de la délégation canadienne — ni le conseiller Robert Edmonds, qui parle couramment le mandarin, n'ont pu être rejoints mardi pour de plus amples renseignements.

SOYEZ DANS LA FABULEUSE COURSE AU $500.
au magasin du juste milieu...

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

CETTE SEMAINE ET CHAQUE SEMAINE UN CLIENT CHANCEUX GAGNERA $500.00 EN ARGENT

PROCHAINE ATTRIBUTION MARDI 27 MAI A LA FERMETURE
Le gagnant n'est pas obligé d'être présent au moment du tirage.



Chaque facture (ou fac-simile raisonnable non imprimé) donne une chance. Et le mardi de chaque semaine, une preuve d'achat est choisie et la personne chanceuse gagne $500 en bel argent. Soyez donc dans la course au $500, chaque semaine en prenant l'habitude de magasiner régulièrement chez Laliberté à St-Roch.

"Je me rappelle très bien qu'autrefois, le magasin J.-B. Laliberté vendait uniquement de la fourrure..."



AUJOURD'HUI... C'est encore le plus grand spécialiste en fourrure, mais aussi et surtout l'un des plus grands magasins à rayons de Québec... Et l'on y trouve les dernières nouveautés de la mode pour tous les membres de la famille... Robes, manteaux, costumes, lingerie, vêtements de base, accessoires, complets, paletots, vêtements sport, costumes de bain, chaussures, etc. Et au magasin du juste milieu, il y a de tout pour le foyer... Tapis, couvre-planchers, literie, garnitures de maison, accessoires électro-ménagers, batteries de cuisine, etc. L'on y trouve également un rayon complet de peintures et accessoires, une foule d'articles utilitaires pour la vie au grand air... Chaises de parterre, accessoires de camping, tondeuses électriques, glacières, etc. De plus, l'on vous offre un vaste choix de malles de voyage, bijoux, montres, cadeaux de toutes sortes, etc. Et le restaurant du sous-sol vous réserve toujours un accueil chaleureux!..

VIVEZ HEUREUX EN GARDANT TOUJOURS LE JUSTE MILIEU!

Un soprano loue la voix des Scandinaves

NEW YORK (PA) — La cantatrice suédoise Birgit Nilsson, vedette du Metropolitan Opera, a célébré samedi son 47e anniversaire de naissance.

Soprano, wagnérien de grande renommée, c'est l'un des plus grands noms de la scène actuelle d'opéra.

Son talent a été comparé à celui d'artistes comme Flagstad, Lehman et cette autre réputée Nilsson, prénommée Christine, qui chantait à New York dans les années 1870.

Interrogée à savoir si les chanteurs des pays nordiques ont une voix différente des autres, Birgit Nilsson a répondu que "la voix des Scandinaves est claire, limpide, qui ne s'apparente pas à celles des Italiens ou des Allemands qui possèdent un caractère propre".

En tant que peuple, les Suédois ne chantent pas, d'expliquer Birgit Nilsson. Mais elle a rappelé que, pour sa part, elle chantait et parlait avant même de faire ses premiers pas.

"Je chantais parfois durant mon sommeil, et la nurse devait alors m'éveiller pour ne pas déranger le reste de la famille", a raconté la cantatrice.

Plus tard, la jeune Suédoise, fille d'un fermier, caressait le rêve de devenir une grande chanteuse. Elle commença à se produire comme soliste à l'église, notamment à l'occasion de mariages. Un organiste qui l'avait entendue, lui prédit une carrière magnifique.

DANS MacBETH

Son père n'approuvait pas tellement ce projet, mais sa mère le jugeait favorable.

Après six mois d'étude, Birgit était choisie avec un seul autre candidat sur 48, comme gagnants du concours d'admission à l'Académie Royale de Musique de Stockholm. A titre d'étudiante, elle put assister à de nombreux spectacles d'opéra dans des conditions plus faciles.

Elle fit ses débuts sur la scène dans l'opéra "Lady MacBeth", il y a 21 ans.

C'est en 1959 qu'elle avait chanté pour la première fois au Metropolitan Opera, dans le rôle d'Iseut de l'opéra "Tristan et Iseut", de Richard Wagner.

CONCERT

présenté par

"La Sinfonia"

et

"Les Chanteurs du Vallon"

jeudi le 22 mai à 20h30

en l'Eglise Notre-Dame de Foy, coin Route de l'Eglise et Chemin Ste-Foy.

Oeuvres de Bach, Haydn, Telemann; chansons des 15 et 16ième siècles, des interprétations de chansonniers québecois; et queiques chants du folklore russe et normand.

ENTREE LIBRE

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS : E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE : (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine : Les riches familles (—) à 6.15, 9.34. Les détrousseurs (—) à 7.53. Fin à 11.13. Samedi et dimanche : Les détrousseurs à 1.15, 4.32 et 7.50 hres. Les riches familles à 2.50, 6.10 et 9.30 hres. Fin à 11.10 hres.

CANARDIERE. — Furie à Bahia (A-5) à 1.00, 4.15, 7.40. Les grandes vacances (E-5) à 2.50, 6.05 et 9.30. Continue de 1.00 à 11.00. (5e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.00. La vallée des poupées (5) à 1.00, 5.00, 9.00. Les ravages (4) à 3.10, 7.05. Dernier spectacle complet à 7.05.

CARTIER. — Sur semaine : Films à venir à 7.00. Autant en emporte le vent (—) à 7.05. Fin à 11.05. Samedi et dimanche : Films à venir à 2.00, 7.00. Autant en emporte le vent à 2.05 et 7.05 hres. Fin à 11.05 hres.

EMPIRE — C'est la bande à Bonnot (—) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 et 9.00 hres. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Le mystère du château de Blackmore (6) à 1.00, 5.28, 9.37. Les maléfices de la momie (6) à 2.26, 7.02. La revanche de Frankenstein (4) à 3.56, 8.22. Fin à 11.23. Sur semaine, ouverture à 5.15 hres.

LAIRET. — Sur semaine : Films à venir à 7.00. Autant en emporte le vent (—) à 7.05. Fin à 11.05. Samedi et dimanche : Films à venir à 2.00, 7.00. Autant en emporte le vent à 2.05, 7.05. Fin à 11.05 hres.

LE BIJOU. — Hagbard and Signe (4) à 6.30 et 9.50. La mandragore (5) à 8.10. Fin à 11.30 hres.

LEVIS. — Le dernier safari (—) à 7.30 hres. La folle mission du docteur Schaffer (—) à 9.15 hres.

LIDO. — Les chiens dans la nuit (6) à 7.30. Paris secret (6) à 9.10 hres.

ODEON (Salle Dauphin). — Les requins volent bas (5) à 1.35, 5.00, 8.30. L'astragale (3) à 3.15, 6.45, 10.10. (Couleurs). Fin à 11.50 hres. (5e semaine).

ODEON (Salle Frontenac). — Opération tonnerre (James Bonds) (5) (couleurs) à 1.15, 5.25, 9.40. Bon baisers de Russie (James Bonds (6) (couleurs) à 3.25 et 7.40 hres. Fin à 11.52 hres.

PARIS. — L'étoile perdue (6) à 12.10, 3.55, 7.50. Trois chambres à Mahattan (5) à 1.50, 5.45 et 9.40 hres.

PIGALLE. — Le grand rock (6) (couleurs) à 12.30, 3.50, 6.55 et 10.15 hres. La grande sauterelle (5) (couleurs) à 1.40, 5.00, 8.20.

PRINCESSE. — Gigi (4) à 1.00, 6.33. Ne mangez pas les marguerites (4) à 3.00, 8.33. Duo de mitraillettes (5) à 4.56, 10.24. Fin à 11.56 hres.

SILLERY. — K-17 attaque à l'aube (6) à 7.30. Prêteurs sur gages (—) à 9.00. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (Salle Alouette). — Continuelle, mercredi, samedi et dimanche : West Side Story (—) (couleurs) à 2.30, 5.25, 8.15. Fin à 11.00. Sur semaine : West Side Story à 8.15 hres. Fin à 11.00.

STE-FOY (Salle Champlain) — Continuelle, mercredi, samedi et dimanche : Roméo et Juliette (3) à 1.00, 3.20, 6.00, 8.30 hres. Fin à 11.00. Sur semaine, à 6.00 et 8.30. Fin à 11.00 hres. (5e semaine).

ST-ROMUALD. — Minuit sur le grand canal (—) à 7.30. Les bons vivants (5) à 9.05 hres.

STUDIO 9. — La jeune fille (3) de Luis Bunel à 7.30 et 9.45 hres.

Maria Callas tournera son premier film

ROME (AFP) — Maria Callas est arrivée à Rome, venant de Paris, pour examiner avec le metteur en scène Pier Paolo Pasolini Theorême les textes et les costumes de son premier film médée. En veste blanche et jupe bleu marine, la Callas, accueillie par une petite troupe de "paparazzi", a expliqué qu'elle était heureuse de commencer sa carrière cinématographique en interprétant l'héroïne d'Euripide. "Pier Paolo Pasolini est un metteur en scène jeune, il a des idées jeunes.

J'ai collaboré avec lui depuis octobre dernier pour la réalisation du film". Parlant du jeune athlète italien Giuseppe Gentale qui interprétera le rôle de Jason, elle a déclaré : "Je suis très contente de travailler avec lui". Les premières prises de vues auront lieu en Turquie en juin, puis on tournera les intérieurs à Rome en juillet, enfin le tournage se terminera en Syrie et en Yougoslavie.

Maria Callas a laissé entendre qu'elle ne s'arrêterait pas à Médée : "J'ai reçu d'autres propositions, de la part d'excellents metteurs en scène". Elle se sent en pleine forme, mais elle ne renonce pas à la musique. "Je ne pourrais jamais trahir la musique. Je suis née avec elle, je continuerai avec elle".

Elle a en effet l'intention de jouer La traviata en février 1970, à l'Opéra de Paris, dans la mise en scène de Luchino Visconti.

CINEMA

Ni chaud, ni froid : la bande à Bonnot

"LA BANDE A BONNOT". Un film de Philippe Fourastié en Eastmancolor. Interprètes : Jacques Brel, Bruno Cremel, Annie Girardot, Jean-Pierre Kalfon. Au cinéma Empire.

Du gangsterisme à la française, parce que c'est parlé en français, non par la loquacité dont nous ont habitués ces cousins, non pas par la vivacité des mots et l'esprit, mais par un certain devoir de suivre ou d'imiter toute histoire de bandits digne de ce nom et qui se veut pleine de dénouements. Nous nous attendions à de grandes performances d'Annie Girardot, de Jacques Brel, ceux que nous connaissons, non, ils suivent un scénario rigoureux et un metteur en scène du même ordre, ils n'ont pas dépassé les cadres du déjà vu. C'est très près du banditisme du cinéma muet, un peu moins actif, beaucoup d'attention sur la couleur, une précaution voulue.

Un film policier, garni d'agents vêtus d'un noir jais qui tachent ici et là l'écran, certaines scènes d'un très beau vert, effet réaliste et qui brisent aussi l'élan dévastateur de ces anarchistes, épithète qui leur convient mieux.

La contestation poussée à bout, l'anarchie, la violence, révolte, ont été de tous temps.

C'est bien ce que Jules Bonnot, chef de bande nous fait voir. Respecté de ses comparses il mène à bout ses gestes. Son idéal, il ne parvient pas cependant à l'atteindre, puisque pour la bonne morale du film, les méchants seront punis. Ces durs dans leur genre n'écouteront pas non plus les conseils donnés par un ami, propriétaire d'un journal, philosophe qui sème la sagesse et l'amitié.

Nous aurions cru à une comédie pure peut-être; à part quelques images souriantes, rien de drôle et rien de dramatique non plus, aucune émotion. On a misère à reconnaître Jacques Brel sous son maquillage et dans son jeu il ne dépasse personne.

Une très bonne chose à retenir, le décor. Le mal que l'on s'est donné pour rendre l'époque 1800 apporte vraiment l'intérêt dans "La Bande à Bonnot", autrement cela aurait été une histoire ordinaire, genre américain. Mais la reconstitution est parfaite pour le peu que l'on a vu déjà et inconsciemment nous fait sourire et nous étonne. C'est tout de même un film qui nous change les idées et c'est bon à voir — sans s'énerver !

Sabine Poulin

Mort d'un comédien renommé

LONDRES (P.A.) — Sir Lewis Casson, mari de dame Sybil Thorndike, est mort à Londres, à l'âge de 93 ans.

Les époux formaient l'une des plus célèbres équipes de comédiens du siècle.

Sir Lewis et dame Sybil, qui est maintenant âgée de 77 ans, s'étaient épousés en 1908, et ils avaient joué ensemble dans un répertoire de pièces sur les scènes à travers le monde.

Lewis Casson commença sa carrière théâtrale en 1900, et peu après, il fit la connaissance de Sybil Thorndike, alors que tous deux faisaient partie d'une troupe de Manchester, en Angleterre.

Le couple avait joué pour la dernière fois ensemble sur une scène londonienne, lors d'une reprise de la pièce "Arsenic and Old Lace".

Par la suite, le comédien dont la vue était trop faible, dut abandonner complètement le théâtre.

Deux fils et deux filles sont nés de l'union de Sir Lewis et dame Sybil, lesquels avaient célébré en décembre dernier, leur 60e anniversaire de mariage.

A cette occasion, dame Sybil avait donné une recette de bonheur conjugal. "Pour être heureux, les conjoints doivent se vouer une tendre et profonde amitié, et avoir aussi le sens de l'humour", avait dit la comédienne.

A Québec Aujourd'hui

Convocations

...A.I.C.C. — assemblée générale annuelle à 20 h. à l'école des infirmières, hôpital St-François-d'Assise. Conférencier invité : M. Jacques Laplante, professeur à la faculté des Sciences sociales de l'université Laval.

BAHA'I OPTION HUMANITE — ce soir à 20 h., au 990, Louis-Fréchette, Québec, discussion : "Vers un monde uni".

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC — diner à 17 h. 45, au Manoir St-Castin. Conférencier : M. Claude Ryan.

MONTMARTRE CANADIEN — à 20 h. 15, conférence par le R.P. Irénée Beaubien, "Où va l'oecuménisme international ? Comment faire le point à Québec ?"

Arts

LIBRAIRIE GARNEAU — à 21 h. lancement d'un roman de Claudette Lawrence et d'un recueil de poèmes de Guy Robert.

BOUTIQUE D'ARGILE — 2360, Chemin Ste-Foy — exposition des travaux des élèves de la Boutique.

GALERIE D'ART ST-JEAN — 1093, rue St-Jean — exposition de toiles peintes au Nouveau-Québec par F. Constantineau.

explorez le canada

Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHÉ

No 267 | **9 LETTRES CACHEES** — *Il faut du sucre*

La procédure

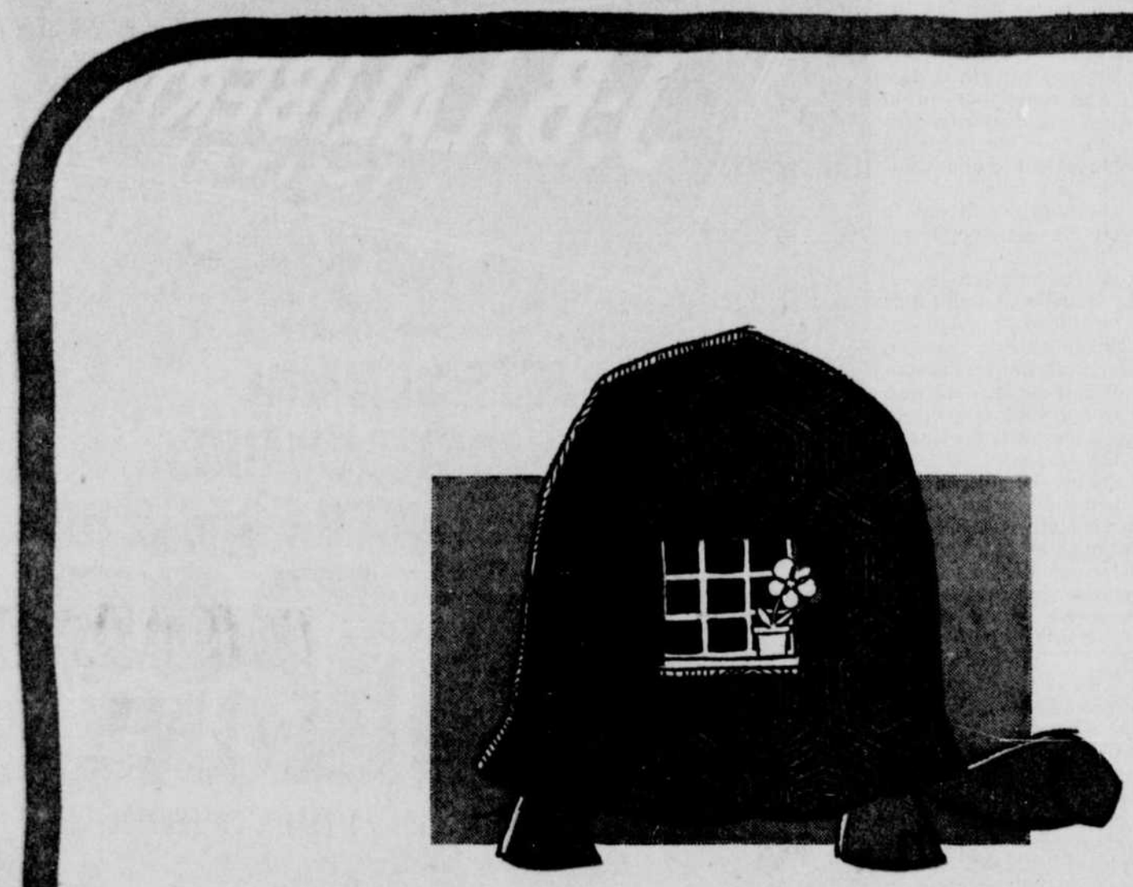
- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.
- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).
- Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale, ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc". Reproduction interdite par l'auteur.

A	cassonade	diffuseur	J	O	raffinerie	sucrerie
acre	cétose	E	jus	opération	râpage	sucrière
B	chaudière	épurer	L	P	régal	T
betterave	confire	extraire	lait	pesant	roseau	table
blanc	crème	extrait	laveur	plantation	rude	tétrose
boîte	cristaux	F	lingot	plante	S	thé
bonbon	cuit	filtre	liquide	poudre	sac	U
broyer	cultiver	foyer	lisse	pressé	saccharose	usage
brun	culture	friand	M	produit	sachet	usine
brut	cuve	G	marché	pulpe	saveur	utile
C	D	gâteau	miel	pur	sécheur	V
cacao	défécation	goût	N	pureté	séparateur	valeur
café	délice	grain	nette	purgerie	sève	végétal
candi	denrée	I	noir	R	sirop	versé
canne	dextrose	industrie	nutritive	raffiné	sucre	vesou

Le mot-caché du problème No 264 : COMMERCE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	S	E	N	I	F	F	A	R	U	E	V	A	S	E	R	I	F	N	O	C
2	P	A	U	T	E	E	E	C	L	C	E	S	S	E	R	P	O	C	A	M
3	T	U	C	S	N	N	L	R	R	N	E	T	T	E	E	I	U	C	F	I
4	S	H	R	H	I	A	E	I	C	E	S	E	I	F	T	L	A	R	N	E
5	E	E	E	A	E	N	S	D	T	U	R	A	A	A	T	O	B	C	O	L
6	V	P	R	D	I	T	E	E	I	U	S	C	C	I	L	R	A	A	I	P
7	E	G	L	F	A	B	S	R	P	F	A	E	V	I	U	N	I	N	T	U
8	N	A	F	U	O	N	E	U	R	A	F	E	Q	T	N	E	G	D	A	R
9	U	A	X	N	P	Y	O	U	C	E	R	U	S	E	S	O	E	I	T	G
10	R	L	B	D	O	S	E	S	D	R	I	A	S	O	T	I	N	T	N	E
11	B	O	A	R	E	L	U	R	S	D	I	N	T	E	R	D	R	U	A	R
12	N	D	B	V	A	L	A	J	E	A	B	E	I	E	U	R	T	O	L	I
13	O	O	C	V	E	L	I	G	E	D	C	E	R	S	U	R	F	G	P	E
14	I	P	I	R	P	U	I	C	E	V	U	C	T	E	I	R	A	O	R	E
15	R	B	L	T	E	R	R	S	E	R	U	R	H	T	I	T	U	I	M	R
16	E	L	O	A	A	M	O	G	S	S	I	C	I	A	E	D	A	S	A	U
17	R	A	C	I	N	R	E	D	A	E	E	V	N	A	R	R	U	P	R	T
18	U	N	U	E	T	T	E	G	U	S	E	D	U	E	T	O	A	A	C	L
19	P	C	I	E	A	E	E	P	T	I	A	R	T	X	E	G	S	V	H	U
20	E	R	T	L	I	F	E	S	O	R	T	X	E	D	E	N	R	E	E	C



Québec sait faire pignons sur rue

Justine est une tortue fort timide. Au moindre bruit de voix ou de pas, vite elle se retire sous sa tente d'écaille, un logis obscur où le jour ne pénètre jamais. Or, un matin que lentement mais sûrement Justine déménageait vers un nouveau quartier (c'était le mois de mai), elle s'arrêta devant l'établissement d'un grand constructeur québécois à qui elle exposa son problème. "Qu'à cela ne tienne", dit le bâtisseur de cités, "la construction et la rénovation, ça me connaît. Voyez! J'ai ici tous les matériaux québécois qu'il me faut pour construire des tunnels et des gratte-ciel, des chalets et des palais. Ce qui manque à votre caveau, c'est une fenêtre panoramique et je vais vous la percer sur l'heure". C'est ainsi qu'aujourd'hui Justine peut abriter en tout temps sa timidité et jouir quand même de l'éclairage de son choix suivant l'heure ou la saison.

Moralité: les Québécois savent construire utile tout autant qu'agréable.

achetez du Québec d'abord

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

28-018

Congrès de fondation du parti de l'Action Laval le 8 juin

LAVAL. — Le parti de l'Action Laval tiendra son congrès de fondation le dimanche 8 juin à la régionale Duvernay, 195 Montée Masson, à Laval.

C'est ce qu'ont annoncé hier le Dr Roch Hébert, de Sainte-Rose, et M. Jacques McCann, de Duvernay, au nom du comité exécutif provisoire du parti de l'Action Laval. On se souvien que MM. Hébert et McCann ont enregistré le 6 mai dernier au greffe de la Cour supérieure du Québec le nom de ce nouveau parti municipal, qui entend faire la lutte le 2 novembre prochain à l'équipe Tétreault - Paiement.

"Nous avons tenu la semaine dernière, a déclaré le Dr Hébert, deux autres réunions d'information et d'organisation l'une à Saint-Martin et l'autre dans Sainte-Rose - Fabreville - Laval-Ouest. Comme dans les réunions précédentes, nous avons pu constater la lassitude et le découragement de la population devant la médiocrité de l'équipe au pouvoir".

"Partout, on nous a demandé d'agir. C'est ce que nous faisons en tenant le 8 juin prochain le congrès de fondation de l'Action Laval".

Interrogé quant à la possibilité que Me Jean-Noël Lavoie se voit confier la direction du nouveau parti municipal, comme cela a été mentionné à la télévision et dans certains journaux, le Dr Hébert a répondu : "Nous avons une grande estime pour les qualités d'administrateur et l'intégrité de Me Jean-Noël Lavoie. Cependant, il appartiendra aux congressistes de décider qui sera le chef du parti. Il y aura un vote à ce sujet le 8 juin".

Les deux personnalités lavalloises ont déclaré que les réunions d'information et d'organisation allaient se poursuivre cette semaine dans trois autres quartiers de Laval.

Il reçoit la médaille de l'Institut de chimie du Canada pour l'année '69

OTAWA — Le docteur Léo Marion, doyen de la Faculté des sciences pures et appliquées de l'Université d'Ottawa, en Ontario, s'est vu attribuer la Médaille de Montréal de l'Institut de Chimie du Canada pour l'année 1969. L'Institut a voulu reconnaitre par là l'apport exceptionnel du docteur Marion dans le domaine de la chimie.

Le lauréat présentera une communication le 28 mai, lors d'un déjeuner-causerie, à l'occasion de la 52e Conférence et Exposition chimique annuelle de l'Institut de Chimie du Canada, qui se tiendra à Montréal, du 25 au 28 mai 1969. Cette médaille lui sera remise le 27 mai au cours d'une banquet à l'issue de la Conférence.

Le docteur Marion a consacré une grande partie de sa vie à sa profession de chercheur. Il a assumé la présidence de l'ICC de la Société Royale du Canada, de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences et de la division de la chimie organique de l'Union internationale de la chimie pure et appliquée.

Le docteur Marion est un membre élu de ce dernier organisme et en a aussi assumé la présidence.

Né à Ottawa, en 1899, le docteur Marion, diplômé des universités Queen's et McGill, a reçu son phd, en chimie de l'université McGill en 1929. C'est à ce moment-là que sa carrière débuta au journal du Conseil national de la recherche, et l'année suivante, il se joignit à la section de chimie. Le docteur Marion se spécialise dans la recherche en chimie organique et, principalement, sur les alcaloïdes, sur lesquels il a fait des études postdoctorales à Vienne en 1934 et 1935. Il devint directeur de la section de la chimie pure en 1952 et fut vice-président de la section des sciences de 1963 à 1965. Il quitta le Conseil national pour devenir doyen de la Faculté des sciences de l'Université d'Ottawa.

Il fut rédacteur en chef du CANADIAN JOURNALS OF RESEARCH durant dix-sept ans et rédacteur du CANADIAN JOURNAL OF CHEMISRTY durant douze ans, en plus de collaborer à diverses publications scientifiques.

Il a été nommé Compagnon de l'Ordre du Canada, Membre de l'Ordre de l'Empire Britannique; Fellow de la Société Royale de Londres et est le seul Canadien membre honoraire de la Société chimique de France.

Il a aussi reçu des doctorats honorifiques de treize universités : la Médaille Léo-Parizeau de l'ACFAS, la Médaille de l'ICC, la Médaille d'Or de l'Institut Professionnel du Service Public du Canada ainsi que la Médaille de la ville de Paris.

Le Dr Peale prononcera l'allocution de fermeture de l'assemblée annuelle de l'Association des manufacturiers

TORONTO, Ont. — Le Dr Norman Vincent Peale, de New York, religieux de renommée mondiale et auteur de l'ouvrage "The Power of Positive Thinking", prononcera l'allocution de fermeture de la 98e assemblée générale annuelle de l'Association des manufacturiers canadiens à l'hôtel Royal York où seront réunis, du 1er au 3 juin, des milliers de membres et invités venus de toutes les régions du Canada.

Les deux journées consacrées aux séances d'affaires exposeront le thème "INDUSTRIE '69, PREPARATION DES ANNES '70" et se dérouleront sous forme de six conférences distinctes.

Deux de ces réunions seront des conférences plénières d'une demi-journée intitulées respectivement "La gestion à une époque de changements" et "Le profil d'une planète" (affaires mondiales). Quatre autres réunions auront lieu simultanément et traiteront des relations de travail, du transport, des affaires du consommateur et du commerce.

Lord Pilkington, président de la Pilkington Brothers Limited de St. Helens, Lancashire, Angleterre; M. Claude Ryan, éditorialiste et directeur du journal Le Devoir de Montréal ainsi que M. John R. O'Dea, de Saint-Jean, Terre-Neuve, président de l'AMC, seront les conférenciers aux repas.

Au nombre des personnalités qui viendront de l'étranger pour doter les nombreux colloques de leur précieux apport, citons notamment, MM. A.P. Gagnebin, président de l'International Nickel Company of Canada, Limited de New York; Rodman C. Rockfeller, président de l'International Basic Economy Corporation de New York; Thorkil Kristensen, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de Paris, France; Felipe Herrera, président de l'Inter-American Development Bank de Washington; John P. Hiltz, fils, président de la National Railway Labor Conference, de Washington; Robert G. Gawley, vice-président exécutif du Niagara Frontier Tariff Bureau, Inc., de Buffalo; Keith B. Robertson, du Service de formation et d'apprentissage de l'Imperial Chemical Industries Limited de Londres, Angleterre; S.J. Rundt, président de S.J. Rundt & Associates de New York; Peter Jennings, commentateur de nouvelles à l'American Broadcasting Company de New York; David Halton correspondant à Paris, France, de la Canadian Broadcasting Corporation, et le professeur Thomas M. Franck, directeur du Centre des études internationales de l'université de New York.

Les éminents porte-parole du Gouvernement canadien ainsi que les chefs de file des secteurs suivants: entreprise privée, éducation, travail, presse écrite et électronique, qui participeront à ces assises, portent à plus de 70 le total des participants aux diverses réunions du congrès. 35 de ces derniers sont des membres de l'AMC et spécialistes reconnus dans leur champ d'action respectif.

L'honorable Maurice Lamontagne, sénateur, président du Comité spécial de politique scientifique du Gouvernement fédéral, MM. Franck McGee, vice-président et directeur des Public Relations Services, Limited, Toronto; T.H.B. Symons, président et vice-chancellier de l'université Trent, Peterborough; R. P. Riggin, vice-président du Service des relations intérieures de la Noranda Mines Limited, Toronto; S.M. Gossage, vice-président du Canadien Pacifique, Montréal; D. Alan Page, gérant et directeur exécutif de l'Hospital Personnel Relations Bureau, Toronto; l'honorable Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, Ottawa; le professeur Ivan R. Feltham, directeur du secteur de la législation commerciale de la Osgoode Hall Law School de l'université York, Toronto; H. A. Mann, président du Conseil des ports nationaux, Ottawa; PQ. Faguy, sous-ministre des Postes, Ottawa; l'honorable Ronald Basford, ministre de la Consommation et des Corporations, Ottawa; Me D.H.W. Henry, C.R., directeur du Service des enquêtes et des recherches de la Direction des enquêtes sur les coalitions du ministère de la Consommation et des Corporations, Ottawa; Gordon Osbaldeston, sous-ministre adjoint, (affaires des consommateurs) et Roger Tassé, sous-ministre adjoint (affaires des corporations) tous deux du ministère de la Consommation et des Corporations, Ottawa; J.W. Warren, sous-ministre du ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa; R.W. Lawson, sous-gouverneur de la Banque du Canada, Ottawa; A.G. Kniewasser, premier sous-ministre adjoint du ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa; l'honorable Mitchell Sharp, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, Ottawa; Charles Lynch, rédacteur en chef, Southam News Services, Ottawa; John Gellner, éditorialiste du Commentator de Toronto ainsi que Knowlton Nash, directeur des émissions d'information de la Canadian Broadcasting Corporation, Toronto feront également profiter cette assemblée générale annuelle de leurs connaissances particulières.

Les élections des officiers de l'Assemblée pour le prochain exercice auront lieu le mardi 3 juin après le discours présidentiel de monsieur O'Dea.



• Une agence de voyages de Stuttgart fait déjà de la publicité en faveur des futurs voyages sur la Lune ! On peut réserver ses places sans payer quoi que ce soit. On reçoit un certificat et l'agence s'engage à tenir les personnes intéressées au courant des progrès techniques qui leur permettront bientôt de s'embarquer pour la Lune. Les voyageurs de l'espace verseront des arrhes lorsque tous les problèmes seront résolus et que la date du premier vol lunaire sera fixée. 26 personnes (des hommes d'affaires, des journalistes et tune dame âgée de plus de 60 ans) se sont fait inscrire dès le premier jour. Le programme du voyage vers la Lune est déjà connu grosso modo : trois fois par semaine, vol d'un Boeing 2707 de Francfort à New York. Après avoir mis leurs vêtements spéciaux, les voyageurs se rendront en 2880 minutes à la station des vols interplanétaires. Le voyage en fusée vers la Lune va durer 2 jours. Séjour dans l'hôtel de la Lune. Voyage de retour garanti.

Bas prix régulièrement plus...

SPÉCIAUX DE FIN DE SEMAINE.

DOMINION

ÉCONOMISEZ DAVANTAGE AU DOMINION!

CORNICHONS DILL Pot 24 oz 37¢
"CHENOY OLD FASHION" 6¢ de rabais

BREUVAGES COTT 4 bout. 30 oz 89¢
REGULIERS OU DIETE (PAS DE RETOUR)

MELANGES à SOUPE Env. 9¢
POULET ET RIZ OU NOUILLES "LONEY"

BATONNETS de PAIN Pqt 10 oz 59¢
"GRISSOL" — ORDINAIRES OU SALES

FEVES au LARD Pot 14 oz 33¢
"PURITAN" (POT 28 OZ 51¢) BAS PRIX !

JAMBON 2 btes 2¼ oz 47¢
En pâte "Underwood" BAS PRIX !

DELICES BIG-G Pqt 49¢ BAS PRIX !

ESSUIE-TOUT 2 roul. 55¢
"White Swan" BAS PRIX !

ALIMENTS Pot 4¾ oz 14¢
Pour bébés, tamisés, "Gerber""

MACARONI Pqt 2 lb 39¢
Assorti, "Savoia"

SAUCE Bte 8 oz 13¢
Tomate, "Gattuso"

OFFRE FORMIDABLE!
Vaisselle Anglaise du 50e Anniversaire
Décoration en or garanti de 22 carats!
COUVERT DE 4 PIÈCES $1.69
Avec chaque achat au montant de 15.00
• Tasse et soucoupe • Assiette à dîner 10" • Assiette à pain et beurre
...et un choix de 14 jolies pièces pour compléter le service.

FRUITS ET légumes FRAIS CROUSTILLANTS

MELONS D'EAU
De la Floride E.-U. No 1
CHAIR ROUGE
RAFRAICHISSANTS
DELICIEUX !
CH. $1.19

Pamplemousses 8/69¢
De la Floride, E.-U. No 1, Gross. 40

Pommes "Red" lb 29¢
Délicieuses — Washington USA — Cat. de fantaisie

Grosses bananes lb 13¢
Ou Petites — Importées — Mûres

Patates 10 lb 31¢
Du Québec ou N.-B., Canada No 1

APPROVISIONNEZ-VOUS ET ÉCONOMISEZ!

EPINARDS 2 pqts 12 oz 49¢
En morceaux ou feuilles "Domino" - Congelés

MELANGES 3 pqts 19 oz $1.00
A gâteaux "Betty Crocker" — Blanc ou Chocolat hollandais

POIS DE CHOIX 7 btes 10 oz $1.00
"Domino" SPECIAL !

SAUCE à salades Pot 32 oz 49¢
"Richmello" au Dominion seul. SPECIAL !

TARTES 2 tartes 24 oz 99¢
Aux cerises "Richmello"

DETERSIF Cont. 64 oz 89¢
Liquide "Dominion" SPECIAL !

BEIGNES 2 pqts de 12 49¢
"Richmello" dans pâte à gâteaux

SPÉCIAUX EN VEDETTE CETTE SEMAINE!

JAVELLE 'JAVEX' Cont. 64 oz 47¢
Concentrée liquide (128 oz 87¢)

PAPIER toilette 2 roul. 29¢
"White Swan (4 roul. 56¢)

PAPIER Roul. 12"x50' 75¢
D'aluminium "Alcan" (12"x25' 39¢ — 12"x75' 99¢)

SEL DE FRUITS Format 7 oz 83¢
"Eno" — Rég. 1.29 EPARGNEZ 46¢

ALKA SELTZER 71¢
Pour maux d'estomac ! EPARGNEZ 8¢

FIXATIF 80¢
A cheveux "Miss Break" — Rég. 99¢ EPARGNEZ 19¢

SERVIETTES Pqt de 24 85¢
Sanitaires "Modess" — Rég. 99¢ EPARGNEZ 24¢

COMPRIMES Pqt de 100 $1.21
"Anacin" — Rég. 1.35 EPARGNEZ 14¢

Libre service! LES MEILLEURS ACHATS DE VIANDE CETTE SEMAINE Service Personnel!

RÔTI DE PALETTE
MEILLEUR BOEUF AU CANADA — MARQUE ROUGE
TENDRE ET JUTEUX — TENDON DORSAL ENLEVE
lb 69¢



ROTI DE COTES lb 89¢
Croisées — Fameuse coupe Dominion

BIFTECK lb 85¢
De Palette — Epais et juteux

HAMBURG lb 55¢
Frais haché chaque heure !

ROULES lb 99¢
Cottage "Maple Leaf" — Cry-O-Vac

SAUCISSES lb 69¢
De Porc "Maple Leaf" ou 'Dominion'

BACON Pqt 1 lb 73¢
Sans couenne — "Jubilee"

CUISSES lb 59¢
De Poulet frais — A rôtir ou BBQ

POITRINES lb 69¢
De Poulet frais — Tendres

SAUCISSES Pqt 1 lb 55¢
Fumées "Maple Leaf" ou "Dominion"

BOLOGNE lb 39¢
En morceaux "Maple Leaf" — Economique !

JAMBON CUIT Pqt 6 oz 69¢
Tranché — 'Maple Leaf"

PAIN de Poulet Pqt 6 oz 29¢
Ou Olive — Tranché — "Maple Leaf"

MAINTENANT EN VEDETTE!
LAIT EVAPORE
"BORDEN" — 2% de gras
6 BOITES 16 OZ 89¢

Frais cuit sur les lieux ! A notre Pâtisserie de
PLACE LAURIER, STE-FOY, et 2537, Boul. Ste-Anne, seulement

Cornes 6 pour 45¢
Danoises au beurre — Pour collation !

Gâteau ch. 69¢
Etagé aux Ananas — Délicieux !

Biscuits Pqt de 24 45¢
Au Sucre - Les enfants les aiment !

TOUT EST GARANTI !
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 24 mai 1969, à tous les magasins de la Ville de Québec et de Montmagny.

50e année de service 1919-1969
DOMINION
DOMINION STORES LIMITED

Congrès—SFPQ

Nos problèmes ne sont pas les mêmes (J.-P. Breuleux)

Par Michel RIOUX

QUEBEC — Les problèmes auxquels doivent faire face les fonctionnaires ne sont pas du même genre que les problèmes traditionnels qu'a à affronter le syndicalisme de l'industrie.

C'est ce qui ressort du rapport du président général du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), M. Jean-Paul Breuleux. Ce syndicat tient d'ailleurs son congrès annuel à Québec cette semaine, au Centre Limoilou.

COINCES

Dans son rapport au congrès, le président du SFPQ rappelle de quelle façon les fonctionnaires sont véritablement coincés entre la politique et l'administration.

"Ce sont les problèmes résultant de la confrontation entre les intérêts politiques d'une part, administratifs d'autre part qui se trouvent trop souvent mélangés", affirme M. Breuleux. Celui-ci dénonce d'ailleurs, depuis plusieurs mois, l'ingérence du politique dans l'administration de la province. Dans son rapport, le président rappelle que depuis la création du Syndicat des fonctionnaires, la séparation des pouvoirs est demandée, "afin d'avoir en face de nous non pas les suppôts du pouvoir politique mais bien les représentants d'une administration à l'échelle du 20e siècle".

Depuis longtemps, le SFPQ préconise la formation d'un ministère de la Fonction publique; de même, le syndicat réclame que des pouvoirs exécutoires pour des organismes déjà en opération, comme la Commission de la Fonction publique et la Direction générale des relations de travail.

En somme, c'est une dépolitisation complète de l'Etat-employeur que réclame dans son rapport le président général.

OPINION PUBLIQUE

M. Breuleux souligne, à un autre passage de son rapport, la façon dont se sert le pouvoir de l'opinion publique.

A son avis, il s'agit là d'un grand danger que celui d'une opinion publique mal informée, qui soutient les décisions politiques parce qu'elle n'est pas en possession de toutes les données. "L'expérience nous prouve, dit M. Breuleux, que la tactique habituelle du pouvoir, lorsqu'il y a des problèmes administratifs à régler entre ses employés et lui-même, est de laisser pourrir les situations jusqu'à ce que le public en ait assez".

Le rapport précise que le pouvoir, dans ces cas-là, s'appuie sur l'opinion publique pour prendre des décisions rapides qui, souvent, s'avèrent peu conformes à l'intérêt général, et presque toujours désastreuses pour le statut des employés concernés.

Le président du SFPQ tire donc la conclusion qu'il est du devoir du syndicat d'informer la population, afin qu'elle sache ce que produit le fonctionnaire et ce qui fait son importance essentielle dans une société moderne.

"Il est indispensable qu'il soit le chien de garde d'une administration saine, efficace et conforme à l'intérêt national", affirme M. Breuleux.

NEGOCIATION PERMANENTE

Un autre sujet sur lequel appuie le président dans son rapport est celui traitant de l'importance de la négociation collective.

Le SFPQ, selon M. Breuleux, devrait tenir à jour un dossier concernant les lacunes de la convention collective actuellement en vigueur et imaginer constamment les solutions nécessaires pour y remédier. "Nous devrons constituer un dossier sur les irrégularités, les abus, l'arbitraire, l'ingérence politique dans les décisions administratives, le gaspillage des fonds publics dû à cette dernière", propose M. Breuleux.

A son avis, ce dossier permettra au SFPQ de prouver, non seulement au gouvernement, mais aussi à la population, qu'il est possible de mieux répartir les revenus puisés chez les contribuables. C'est ce qu'on entend par "négociation permanente".

PARTICIPATION

"La participation égale implication", précise M. Breuleux, en ajoutant que "l'implication égale l'engagement, l'engagement implique la responsabilité". A son avis, si ces mots ne sont pas dénués de sens, ils feront en sorte que la vie syndicale des membres soit plus vivante et plus intéressante.

Quant au deuxième front, après avoir précisé qu'il ne s'agissait pas là d'une "création de l'esprit", M. Breuleux affirme que, de plus en plus, le deuxième front va devenir le premier front, et il ajoute que "c'est encore en combattant la misère d'autrui que l'on remédiera le plus facilement aux difficultés de notre groupe".

CONCLUSION

Le président du SFPQ conclut son rapport au congrès en disant que le syndicat qu'il dirige a deux ans pour évaluer sa vigueur, pour établir la dimension de ses forces et pour savoir trouver les méthodes nécessaires pour pouvoir négocier en connaissance de cause. "Nous ne partirons plus en guerre avec des soldats non entrainés et peu disciplinés", affirme M. Breuleux.

Breuleux est réélu

Par Michel RIOUX

QUEBEC — M. Jean-Paul Breuleux a été réélu hier président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ); en effet, à la fin de la période pour les mises en candidature, personne ne s'était présenté contre lui. Il est donc élu par acclamation.

Par contre, une chaude lutte est prévue en ce qui a trait aux autres postes de l'exécutif provincial qui demeurent à pourvoir. L'élection aura lieu vendredi après-midi, soit lors de la dernière journée du congrès annuel du SFPQ. Les délégués, au nombre d'environ 450, sont réunis au Centre Limoilou depuis lundi.

M. Breuleux entreprendra donc son deuxième mandat consécutif à la tête du SFPQ, un syndicat qui compte plus de 35,000 membres travaillant dans la fonction publique. Avant M. Breuleux, la présidence avait été assumée par M. Raymond Fortin.

CANDIDATS

Au poste de secrétaire général, la lutte se fera entre MM. Bernard Leclerc et Jean-Louis Harguindeguy, celui-ci occupant aujourd'hui le poste de vice-président. L'ancien secrétaire général, M. Eugène Talbot, ne demande pas un renouvellement de son mandat.

Le trésorier actuel, M. Yvon Blais, aura à lutter contre MM. P.-A Rondeau et André Racicot.

En ce qui concerne les six postes à pourvoir aux différentes vice-présidences, une douzaine de candidats sont sur les rangs.

Trois postes sont en jeu pour les vice-présidences sections "fonctionnaires" et "ouvriers". Les délégués auront à choisir entre Mlle Nicole Forget et MM. Marcel Ledoux, Michel Bousquet, P.-A. Gagnon, Laurent Bilodeau, Claude Poiras, Roland St-Jean, Jean-Guy Fréchette, Léo Giguère, Claude Labbé, Laurent Deshaies, Jean-Paul Lemay et Eugène Talbot.

AVIS DE MOTION

Les délégués se sont réunis en séance plénière, au début de l'après-midi hier, afin de prendre connaissance d'un avis de motion visant à retarder la date de mise en candidature au troisième jour plutôt qu'à la deuxième journée du congrès.

Cet avis de motion a été rejeté, les délégués décidant que la façon actuelle de procéder leur permettait de mieux connaitre les candidats et, de ce fait, de pouvoir les juger plus adéquatement.

Le Québec a-t-il déterré la hache de guerre ? (Gros-Louis)

par URIEL POITRAS

QUEBEC — "Mais enfin, la Province a-t-elle déclaré la guerre aux Indiens ? Les Indiens devront-ils, pour défendre leurs droits, se servir de carabines eux aussi ?... Ils ne pourront toujours pas dire que c'est nous qui avons commencé!" M. Max Gros-Louis, chef du Village Huron, tenait ces propos après nous avoir raconté un incident qui, si l'on s'en remet aux droits territoriaux des Indiens, incite à la réflexion. Voici, tel que l'a relaté le chef :

Dimanche, 18 mai, 10 heures du matin, un orignal femelle traverse la réserve d'Amos en Abitibi. Neuf Indiens tirent sur l'animal qui s'en va mourir juste en dehors de la réserve.

Avisés peu après par les Indiens, quatre gardes-chasses arrivent à la réserve avec des couteaux et menacent les femmes des Indiens — soit Mmes Willie Wilde, Annie Kistabiche, Tom Rankin — dans le but de saisir la viande qui vient d'être divisée entre toutes les familles indiennes.

Une femme enceinte, Mme George Mowatt, doit être hospitalisée : elle tirait sur une chaudière de viande, de même qu'un garde-chasse, lorsque l'anse de la chaudière a cédé et la chaudière lui est arrivée sur le ventre.

Voulant du renfort, les gardes-chasses sont allés chercher dix policiers provinciaux armés de revolvers et un homme de la Gendarmerie canadienne, non armé. Par la suite, quatre autres hommes de la Sûreté provinciale sont arrivés, chacun d'eux armé d'une carabine 303.



MAX GROS-LOUIS

Un seule morceau de viande a été saisi, à M. Alfred Rupert House. M. Gros-Louis tient ces détails de l'ancien chef de la réserve, M. Tom Rankin, qui avait avisé les gardes-chasses qu'il ne laisserait pas saisir la viande.

"Pour vous faire entendre raison"... (Loubier)

Au fait, les policiers sont-ils venus parce que l'orignal est allé mourir en dehors de la réserve ? Bien non, nous a répondu M. Gros-Louis : selon la loi de la province de Québec, les Indiens, pas plus que les autres, n'ont le droit de chasser, ni de pêcher, dans leurs réserves ou ailleurs, qu'en saison prescrite.

C'est la seule province qui a de telles lois pour les Indiens, nous assure le chef du Village Huron. Veulent-ils nous faire mourir, se demande-t-il, en rappelant que dans le nord, les Indiens n'ont que la chasse et la pêche pour subsister.

Il rappelle aussi qu'un cas semblable est arrivé au Lac Mistassini, l'an passé, lorsque des gardes-chasses sont venus empêcher des Indiens de pêcher.

"Loubier (ministre de la Chasse et de la Pêche) m'a déjà dit, devant témoins, que s'il n'y avait pas assez des gardes-chasses pour nous faire entendre raison, il ferait appel à la police."

Mais pourquoi les Indiens d'Amos ont-ils avisé les gardes-chasses? M. Gros-Louis répond: "qu'ils le sachent ou non, nous ne voulons pas être dérangés; nous voulons leur faire bien sentir que ce sont nos droits."

D'ailleurs, continue-t-il, selon la loi de 1912, la Province n'a aucune juridiction sur la terre de Rupert, dont la réserve d'Amos fait partie. "Le Québec est la seule province, avec la Colombie-Britannique, à ne pas avoir obtenu de cession des droits territoriaux des Indiens."

Enfin, se demande M. Gros-Louis, tout ça, est-ce le résultat du droit de vote que l'on nous a donné il y a trois semaines ? Il notait d'ailleurs que le droit de vote est selon lui un droit non applicable : Il y a 8,000 Indiens au Nouveau-Québec, environ 150 non-Indiens et pas de circonscription électorale.

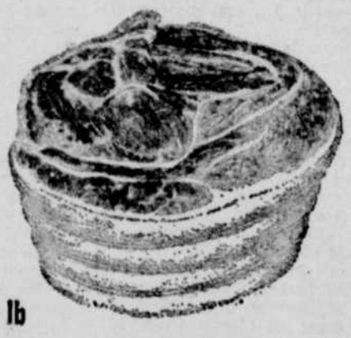
Marché EXCEL — Unis pour plus bas prix — Groupe des Epiciers NB 60 Rive-Sud

Question alimentation, nous nous y connaissons !

RAGOUT BOULETTES
RAGOUT BOULETTES ET POMMES DE TERRE RONDES
RAGOUT DE PATTES
CORDON BLEU 20 onces .65

SERVIETTES DE TABLE BALLET 60 serv. .23
DETERGENT LIQUIDE VAISSELLE SUNLIGHT 2/24 onces .89
O.P. (GRAINES SEMENCE) THE SALADA 60 sachets .85
MACEDOINE CHOIX IDEAL 19 onces 4/.79
CAROTTES TRANCHEES FANTAISIES IDEAL 19 onces 2/.35
PREPARATION POUR HOT DOG POGO 16 onces .55
SPRAY NET HELEN CURTIS 6 onces .89
OLIVES FARCIES L.P. MANZ. CORONATION 15 onces .79
BREUVAGE ORANGE, RAISIN, PUNCH, POMME ALLEN'S 48 onces 2/.75
VINAIGRE CANADA 40 onces .33
HUILE VEGETALE CRISCO 96 onces $2.29
BISCUITS NOIX COCO, BRISURE CHOC., FONDANT AMANDES DAVID 14 onces .49
GATEAU ROULE CHOC., ROULE CREME VACHON Unité 2/.69
SAUCE HOT CHICKEN GAZA 14 onces 4/.85
GRUAU PRE-CUIT ROBIN HOOD 10 onces 2/.69
BISCUITS CHOC. CHIPS, FUDGE CHOC., DELICE VANILLE CHRISTIE 15 onces .49
PECHES TRANCHEES OU DEMIES DEL MONTE 28 onces 2/.89
TOMATES FANTAISIE DEL MONTE 19 onces 2/.65
BROMO SELTZER Format rég. .69
FIXATIF CHEVEUX BRYLCREEM Large .89
BONBONS FRAISES, BANANES, CARNAVAL PEANUTS' WESTON 8 onces 3/$1.00
PAIN DE VIANDE ROY-ALL 12 onces 2/.79

BOEUF DE L'OUEST
OEIL DE COTE (SPENCER ROLL) .89 la lb
TENDRE. SANS PERTE



BACON TRANCHE MAPLE LEAF La livre .79
SAUCISSON A L'AIL BILOPAGE 16 onces .55
EGG ROLLS BILOPAGE Bte 6/s .55

MOUCHOIRS KLEENEX 6/1.00 200 feuil
FROMAGE TRANCHE CANADIEN KRAFT 8 ONCES .39
DETERSIF POUDRE BREEZE FAMILIAL 1.59
IDEAL 5/1.00 POIS VERTS NO 4 - BLE D'INDE CREME de choix - 19 onces

BANANES
TROPIC ou FLAVOR PACK NO 1
2 lbs .29



LAITUE POMMEE Na 1 Californie, gr 24 Chacune .29
OIGNONS Texas no 1 Celle 2 lbs . .23

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Le gouvernement et les enseignants :

Une même longueur d'onde introuvable

ANALYSE DE CLAUDE MARSOLAIS

Jamais, n'a-t-on perçu d'une façon aussi intense le différend entre la partie syndicale et la partie patronale dans le conflit scolaire qu'à l'occasion de leur présence à la Commission permanente du Conseil exécutif !

Ce qui caractérise l'échec de leur compréhension, ce n'est pas tant une philosophie de l'éducation différente mais plutôt une perception des faits tout à fait éloignée. Pour illustrer cette situation, disons tout d'abord que le gouvernement, dans le calcul monétaire des demandes syndicales, ne tient aucunement compte des revenus des commissions scolaires qui s'élèvent à environ $500 millions pour l'ensemble du Québec.

Ainsi, le gouvernement offre aux enseignants la norme d'un maître pour 27 élèves au niveau élémentaire. Cette norme doit déterminer le nombre de professeurs à engager pour l'ensemble de la province au cours d'une année scolaire. Or, la situation réelle et actuelle démontre pour l'ensemble de la province une norme d'un maître pour 25.7 élèves. Le gouvernement est loin de contredire cette affirmation avancée par les enseignants car il ne semble pas posséder ses propres statistiques.

Actuellement, la norme à l'élémentaire dictée par le ministère de l'Education se situe à un maître pour 29 élèves. Comment se fait-il que dans les faits réels, ce rapport soit de 1/25.7 ? Voilà le dilemme. C'est que la différence monétaire entre ces deux rapports est comblée par les commissions scolaires assez riches pour se permettre une éducation de meilleure qualité

Admettre la situation réelle, donc le rapport 1/25.7, signifierait que le gouvernement prend à sa charge la totalité du coût de l'enseignement et par conséquent saurait reconnaître l'inutilité des commissions scolaires. Il n'en demeure pas moins qu'en acceptant une telle situation, il confirme des disparités locales quant à la qualité de l'éducation. Les riches peuvent se permettre une éducation raffinée et les pauvres une éducation peu développée.

Ce qui est troublant dans les négociations entre le gouvernement et les commissions scolaires d'une part, et les enseignants d'autre part, c'est que la partie patronale veut sciemment ignorer ce que les commissions scolaires vont chercher dans les goussets des contribuables. Par conséquent, une planification globale à l'échelle provinciale.

Pourtant, les commissions scolaires privilégiées ont accordé, dans le passé, des conditions de travail supérieures à la moyenne lorsque les négociations se situaient à l'échelon local. Faudrait-il qu'une fois admises les offres gouvernementales, revenir négocier sur le plan local des conditions de travail pour les enseignants ?

Voilà tout le problème des négociations qui durent depuis 23 mois. On n'est pas sur la même longueur d'onde. La partie syndicale discute à partir de situations locales ou régionales existantes et veut maintenir les droits acquis là où les conventions collectives sont à l'avant-garde, pendant que la partie patronale discute à partir d'une situation globale sans tenir compte des particularités locales.

Fondamentalement, ces particularités locales aspirent toute l'orientation des discussions. Comment faire appliquer les normes au niveau d'une commission scolaire où il n'y a que 50 élèves de la 1ère à la 7e année ? C'est le genre de question auquelle doivent s'affronter les parties.

En somme, pour parvenir à un règlement, il faudrait que parallèlement le gouvernement fasse disparaître ces disparités locales de façon à bâtir un grand ensemble idéal. De quelle façon ? Par l'élimination des minuscules commissions scolaires et peut-être bien par le rapatriement de la taxe foncière scolaire.

L'Hydro-Québec pourrait devoir hausser les tarifs d'électricité en 1970 ou "71

Par Jacques DALLAIRE

QUEBEC — Si les difficultés que rencontre l'Hydro-Québec sur les marchés financiers ne s'atténuent pas, elle se verra dans l'obligation de hausser les tarifs d'électricité vers la fin de 1970 ou au début de 1971, a déclaré hier soir M. Jean-Claude Lessard, président de l'Hydro.

M. Lessard, qui était interrogé par le député libéral de Mercier, M. Robert Bourassa, dans le cadre des délibérations de la commission parlementaire des Richesses naturelles faisant suite à la signature d'un contrat d'achat d'énergie électrique de $5 milliards conclu le 12 mai dernier entre l'Hydro et Brinco, a indiqué que cette mesure s'avérera inévitable pour augmenter les revenus de l'Hydro-Québec.

M. Lessard a précisé cependant que les études à cet effet n'ont pas encore débuté, mais que la hausse des tarifs est probable si les conditions des marchés financiers ne s'améliorent pas.

Toujours en réponse au critique financier de l'opposion libérale, le président de l'Hydro-Québec a souligné qu'au cours de ses cinq dernières années d'opération seulement, la société d'Etat a emprunté $1,126,000,000 sur les marchés financiers internationaux, tandis que pour les cinq prochaines années, les emprunts devraient se chiffrer par $1,430,000,000.

Le marché allemand

M. Lessard a fait remarquer à l'appui de ses affirmations que l'Hydro-Québec n'a décrété qu'une seule hausse des tarifs d'électricité en 20 ans, rappelant que la compagnie Consolidated Edisson, desservant notamment la région de New York aux Etats-Unis, vient de décréter une hausse variant de 12 à 15 pour cent.

Quant à M. E.-A. Lemieux, directeur général du département comptabilité et finances au sein de l'Hydro, il a souligné, traitant spécifiquement des possibilités du marché allemand, que si la réévaluation du mark n'excède pas 10 pour cent, les emprunts d'environ $40 millions contractés à date par l'Hydro sur ce marché, ne seront pas plus dispendieux que ceux déjà effectués sur le marché américain, à cause des faibles taux d'intérêts négociés.

M. Lemieux a fait remarquer par ailleurs que les prévisions d'emprunts pour l'Hydro d'ici les 5 prochaines années ont été établies en regard de conditions très pessimistes.

Le député de Mercier est d'avis pour sa part qu'il y a risque que l'Hydro-Québec, en contractant d'importants emprunts sur obligations, notamment sur les marchés étrangers, ne devienne à la merci de ceux-ci en étant constamment soumise aux caprices de la fluctuation de la situation monétaire internationale.

M. Bourassa croit d'ailleurs que l'Hydro éprouvera des difficultés à trouver le financement adéquat à sa croissance normale, car il ne fait plus de doute que les marchés financiers, dans le contexte actuel, limitent de plus en plus le nombre de leurs prêts, tout en augmentant leur taux d'intérêts.

Il est peu probable que l'Hydro prenne un jour le contrôle de la Churchill Falls

QUEBEC (J.D.) — Bien que le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, ait évoqué cette possibilité la semaine dernière, il est peu probable que l'Hydro-Québec en vienne un jour à contrôler la Churchill Falls Labrador Corporation.

Cette indication se dégage des propos tenus hier par le président de l'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Lessard, devant la commission parlementaire des richesses naturelles, pour l'étude détaillée du contrat de $5 milliards conclu entre les deux sociétés le 12 mai dernier à Montréal.

On sait qu'en vertu de cette transaction visant à l'utilisation de l'énergie des chutes Churchill, l'Hydro-Québec doit détenir sous peu 34 pour cent des actions émises par la Churchill Falls Labrador Corporation.

Il n'est pas exclu que l'Hydro puisse en venir à détenir un plus grand nombre d'actions, mais il faudrait à ce moment-là qu'il se soit glissé "des erreurs grossières dans les estimations des coûts", selon l'expression utilisée hier par le chef de l'opposition libérale, M. Jean Lesage.

EMPRUNTS

M. Lessard a tenu à rappeler à ce propos que le contrat signé le 12 mai dernier a englobé cette possibilité, car, pour éviter un accroissement de la participation de l'Hydro, la Churchill Falls a été dans l'obligation d'emprunter beaucoup plus que prévu sur le marché américain.

Dans l'ensemble, les libéraux, plus précisément MM. Lesage et Robert Bourassa, député de Mercier, prétendent qu'il ne faut tout de même pas exagérer les avantages d'un contrat qui reste en soi une bonne affaire, même si le coût d'achat de l'électricité est plus élevé que prévu il y a quelques années.

A ce propos, M. Bourassa a rappelé que l'Hydro a dû investir $100 millions de plus et que le rendement assuré, quoiqu'il soit intéressant, accorde une protection moins grande que des intérêts vu qu'il porte sur des dividendes.

LE LABRADOR

D'autre part, M. Lesage a commenté, faisant de toute évidence la fixation d'un point de livraison de l'électricité tel que spécifié dans le contrat, que les positions du Québec en ce qui touche la reconnaissance du Labrador sont réduites, d'autant plus que les redevances seront versées à Terre-Neuve, où la population est extrêmement sensibilisée à cette question relative aux frontières.

L'EMPLOI

Cependant, n'en déplaise à M. Joe Smallwood, M. Lessard a fait savoir que la majorité des contrats accordés par la Churchill ont été consentis à des Québecois ou encore à des sociétés mixtes, dont la très forte partie des travaux seront exécutés par des Québecois ou dans la province de Québec.

LE FINANCEMENT

Selon les révélations faites par M. Lessard, 75% des contrats ont été consentis à des entreprises de la Belle Province, soit pour un montant de $275,604,268 sur $369,372,889 que totalisent les contrats accordés jusqu'à maintenant.

Le président de l'Hydro, qui répondait alors aux questions du député de Laurier, M. René Lévesque, a indiqué qu'environ 1,400 ouvriers sur un total de 3,000 sont du Québec et ce nombre pourra augmenter avec la marche des travaux.

M. Lessard a d'ailleurs donné aux députés les détails du financement de ces travaux qui totaliseront quelque $923 millions, incluant les "contingences" pour lesquelles un montant de $43 millions a déjà été retenu.

Ainsi au 16 septembre 1968, les actions émises par la Churchill Falls Labrador Corporation atteignaient $82,699,980. Brinco en détenait 64.3 pour cent, l'Hydro-Québec, 25 pour cent et Terre-Neuve 10 pour cent.

D'autre part, les bons qui portent hypothèque générale se chiffrent par $100 millions, ce qui aura pour effet de réduire à 56.9% au 15 juin prochain, le pourcentage des actions détenues par Brinco, d'abaisser celui de Terre-Neuve à 8.8 pour cent et de hausser celui de l'Hydro-Québec à 34.1 pour cent, tel que défini dans le contrat.

Les bons de première hypothèque, selon des données rendues publiques hier, sont de $587,375,000 et les prêt bancaires pour leur part atteignent $150 millions, ce qui porte le financement total de la Churchill Falls Labrador Corporation à $290,274,980. Il faut ajouter à ce montant une somme de $100 millions constituant l'autofinancement. Le grand total réel se chiffre donc par plus de $1 milliard.

Docteurs
REMY BEAULIEU
J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
et verres de contact
363, de la Couronne
Tél.: 524-2413

VOYAGES

JUIN (27-2 juil.) $99
Pittsburgh (Monongahale, Washington, N. York, Niagara)
JUIL. (4-9) $97
Atlantic City (Détente, Auriesville, Albany)
JUIL. (18-22) $88
Tour d'Acadie (Beauséjour, Halifax, G.-Pré, Port-Royal)
JUIL. (20-10 août) $875
Europe (10 pays : Lourdes, Assise, Padoue, Rome, Paris)
JUIL. (25-28) $57
Côte Nord (Ile-aux-Coudres, Laure Conan, Manic)
AOUT (30-20 sept.) $895
Terre Sainte (Rome, Grèce, Turquie, Paris)

AGENCES FRANCISCAINES
500, 8e Ave., Québec 3
(Tél. 523-0031)

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 26
451 est, boul. Charest
Québec

CARRIERES et PROFESSIONS

Pâtissier demandé
(homme ou femme)
à plein temps ou à temps partiel, demandé pour pâtisserie française renommée.
TEL.: 653-4312
demander le chef.

La Commission scolaire Régionale des Laurentides recherche les services d'un
Bibliothécaire professionnel
Responsabilité :
Sous l'autorité du Directeur du Service des Bibliothèques, assumer la direction de la bibliothèque de l'École polyvalente Curé-Mercure de Saint-Jovite.
Qualifications :
Baccalauréat en bibliothéconomie
Expérience minimum de 3 années.
Faire parvenir son curriculum vitae avant le 27 mai 1969 à :
M. Joseph R. Leduc, directeur,
Service des Bibliothèques et de l'audio-visuel,
Ecole polyvalente A.-N. Morin,
C. P. 330,
Mont-Rolland,
Co. Terrebonne, P. Qué.

Bienvenue à bord... nous décollons!

Oui, les avions d'Air Canada décollent à nouveau! La Compagnie et les 6,000 membres du Syndicat international des machinistes de l'aéronautique et de l'espace en sont venus à une entente et vous pouvez donner suite à vos projets de voyage. Veuillez donc faire vos réservations et achats de billets en communiquant avec votre agent de voyage ou le bureau d'Air Canada le plus près.
La Compagnie regrette sincèrement les ennuis ou inquiétudes qui ont pu vous être causés pendant la durée des négociations entre les deux parties.

AIR CANADA
Notre affaire, c'est tout le monde!

Dix mois après l'encyclique

La pilule continue d'inquiéter les prêtres et laïcs du Canada

Par IAN PORTER

de la Presse Canadienne

Dix mois après l'encyclique du pape Paul VI en condamnant l'usage, la pilule continue d'inquiéter ecclésiastiques et laïcs catholiques du Canada.

Un récent sondage de la Presse Canadienne auprès de prêtres canadiens révèle pourtant que la plupart d'entre eux laissent aux couples la responsabilité de décider pour ou contre l'usage de la pilule ou d'autres formes artificielles de contraception.

Le relevé indique également que plusieurs couples avaient assumé cette responsabilité avant même la publication, en juillet dernier, de l'encyclique Humanea Vitae.

Des prêtres ont confié que leur autorité sur le sujet s'était limitée à encourager les fidèles à étudier parallèlement l'encyclique et la déclaration des évêques canadiens.

Bien des prêtres craignent que le respect pour l'enseignement de l'Eglise n'en ait été diminué, mais même les critiques les plus sévères ne peuvent citer d'exemples de diminution de l'assistance à la messe ou de la fréquentation des sacrements à la suite de l'encyclique.

DIVISIONS

On n'a pas enregistré d'abandon de l'Eglise à cause de la position papale et les gens qui ont invoqué cette raison pour expliquer leur défection ont en même temps indiqué d'autres motifs.

La controverse qui a suivi l'encyclique a néanmoins révélé des failles au sein de l'Eglise et un prêtre torontois a laissé entendre que l'ampleur de la dissension avait probablement confirmé la décision de plusieurs couples de recourir à quelque forme de limitation artificielle des naissances.

Il ne s'agit plus de se demander ce qui est advenu de la pilule, mais ce qui en est d'une question qui posait, l'été dernier, un défi à l'unité de l'Eglise, tant au Canada que dans d'autres pays.

"En août dernier, admet le Père Everett MacNeil, secrétaire général de la Conférence catholique canadienne, on a cru ressentir un chaos terrible dans l'Eglise à la suite de l'encyclique. Mais la question semble maintenant moins aiguë et la récente déclaration des évêques canadiens, à la conférence d'avril de la CCC, ne semble pas avoir attiré beaucoup l'attention".

Dans leur déclaration d'avril, les évêques du pays jugeaient que certains catholiques étaient trop libéraux dans leur interprétation de la déclaration épiscopale originale, faite à l'occasion d'un colloque de quatre jours tenu à Winnipeg en septembre dernier.

Plusieurs prêtres croient que la déclaration a évité à l'Eglise canadienne la dissension qui a atteint l'Eglise américaine.

Les dissidents

Plusieurs évêques américains ont endossé immédiatement la position de Paul VI sans même consulter leurs prêtres.

L'épiscopat canadien a, pour sa part, attendu six semaines avant de se prononcer sur l'encyclique et a, ainsi, eu le temps d'entendre les voix dissidentes.

Le Pape avait réaffirmé l'enseignement de l'Eglise voulant que "chaque acte matrimonial doit demeurer ouvert à la transmission de la vie". Les évêques canadiens reconnurent, quant à eux, que tous les catholiques ne seraient pas nécessairement en mesure d'accepter ces vues, et que s'ils croient agir de bonne foi, ces catholiques "ne nient aucun point de doctrine divine ou catholique, ni ne rejettent l'enseignement de l'Eglise".

Ces catholiques ne devraient pas, disait la déclaration épiscopale, "se considérer ou être considérés comme rejetés du corps de l'Eglise".

De l'avis du Père MacNeil, la résolution était "une merveilleuse démonstration de la collégialité, c'est-à-dire de la participation des évêques avec le Pape à l'enseignement de l'Eglise".

A leur conférence d'avril, les évêques affirmèrent que le simple fait que l'encyclique n'avait pas exigé "l'assentiment absolu de la foi" ne signifiait pas que "les catholiques peuvent l'ignorer comme si elle n'avait jamais été publiée".

Mgr Alexander Carter, évêque du Sault Ste-Marie et président de la conférence nationale de l'épiscopat, précisa que la déclaration voulait corriger "certaines mauvaises interprétations" de celle de Winnipeg.

Théologie du mariage

Entre-temps, on a entrepris l'élaboration d'une "théologie du mariage", qui tâchera de réconcilier l'enseignement de l'Eglise et les faits de la vie moderne.

Bernard Daly, directeur laïc du bureau de la vie familiale au siège social de la CCC, à Ottawa, considère que l'encyclique a contribué à cette élaboration et à la solution du problème posé au second concile du Vatican par l'adoption d'une pastorale appropriée entre l'amour conjugal et la responsabilité des parents.

M. Daly se fait le porte-parole d'un "comité de l'Eglise entière" qui vient de recommander aux évêques l'encouragement par l'Eglise d'une meilleure formation sur la vie familiale et sexuelle à l'école, de l'éducation matrimoniale des jeunes et d'une étude sur les problèmes des parents.

Selon M. Daly, la nécessité de telles mesures ne diminue pas du seul fait que bien des jeunes catholiques ne consultent pas leurs pasteurs.

Le même problème a été abordé différemment par un prêtre d'une petite ville du Québec.

La révolution sexuelle ne fait que commencer et met la position traditionnelle de l'Eglise en très mauvaise posture, a confié le pasteur qui a préféré conserver l'anonymat.

"Les gens, a-t-il dit, se présentent au prêtre pour lui affirmer : Nous avons nos propres opinions; vous n'êtes pas mariés, nous le sommes; nous profitons d'une expérience spirituelle dont vous ne jouissez pas; par conséquent, nous devrions prendre nos décisions nous-mêmes".

Le prêtre a dit préféré laisser à la conscience de ses paroissiens les considérations intimes sur la régulation des naissances.

"Ils peuvent former eux-mêmes leur conscience et leur responsabilité. Il y a des luttes plus importantes à mener".

Nouveau poste pour Templeton

"J'aime trouver quelque chose de neuf à anticiper"

Par R. J. ANDERSON

TORONTO (P.C.) — A son nouveau poste de rédacteur en chef du magazine de langue anglaise Maclean, Charles Templeton ne saurait dire s'il y est vraiment à sa place, mais aime trouver "quelque chose de neuf à anticiper".



● UN AUTRE POSTE POUR TEMPLETON — Charles Templeton vient d'assumer la direction du magazine de langue anglaise Maclean's où avait été publié, l'an dernier, un article plutôt critique sur l'ex-prêcheur évangélique. M. Templeton était auparavant directeur des nouvelles et des affaires publiques au réseau privé de télévision CTV. (Photo PC)

Il compare les carrières aux perles d'un collier :on peut toujours en ajouter.

Il ne fait pas de doute que Templeton influencera la revue qui paraît depuis 64 ans. Il a présenté en éditorial, en mai, quelques-unes de ses intentions :

"Vous pourrez lire dans Maclean plus d'articles sur le fonctionnement de la politique et la façon dont elle vous touche..."

L'entrée de M. Templeton à la direction d'une revue dont la situation financière, veut la rumeur, n'est pas tout à fait rose, a surpris les milieux de l'information à Toronto. M. Templeton laissait derrière lui deux années de travail ardu et efficace comme directeur des nouvelles et des affaires publiques au réseau de télévision CTV, auquel, a-t-il dit en interview, il croit avoir donné la maturité digne d'un bon concurrent de Radio-Canada.

Qui plus est, c'est dans Maclean même qu'on lisait l'an dernier un article plutôt critique sur Templeton. Ce dernier ne prisa guère le reportage et s'en plaignit à son émission de radio.

Ex-évangélistes

Pourtant, dès son arrivée à la direction de Maclean, il rassura l'auteur de l'article, Alan Edmonds, sur son avenir au magazine.

A 53 ans, Charles Templeton a un peu changé depuis l'époque où il était le prodige de l'évangélisme, dans les années 1930-50, alors qu'il prêchait dans des églises du Canada et des Etats-Unis.

Cette époque est révolue, mais il en a conservé la présence et le verbe passionné, auxquels ils recourt dans ses commentaires à la radio et à la télévision.

Le bureau de direction de Maclean nie les rumeurs selon lesquelles la revue serait en mauvaise posture financière. Son tirage de quelque 900,000 copies est plus élevé que jamais auparavant, et l'on aurait tort de croire que Charles Templeton, qui a rarement essuyé une défaite au cours de sa carrière, puisse entreprendre une cause perdue.

On a beaucoup écrit sur Templeton dans la presse anglophone, et son entrée à Maclean l'a fait qualifier par le commentateur Gordon Sinclair "d'un peu volage, comme un papillon, voletant d'un emploi à l'autre".

M. Templeton conserve son émission radiophonique avec Pierre Berton et se prêtera à quelques émissions de télévision, en plus du poste de directeur de Maclean qui lui vaut, dit-il, plus de $50,000 par an.

M. Templeton ne termina pas sa dixième année à l'école secondaire où il étudiait à Toronto, parce qu'il préférait dessiner plutôt que de fréquenter l'école.

Caricatures

Il décrocha un emploi de caricaturiste à $18 par semaine au quotidien torontois "Globe". Vers 1930, à l'âge de 21 ans, il décida qu'il avait mieux à faire de sa vie que jouer de la plume. Il s'engagea alors dans une œuvre d'apostolat et de précication, après avoir vaincu quelques défauts d'élocution en parlant devant des salles vides.

Il se fit évangéliste avec l'Eglise presbytérienne de prédication, après avoir étudié au séminaire de Princeton, dans le New Jersey. Durant vingt ans, il prêcha avec zèle et flamme, parfois à côté de Billy Graham en tournée.

Depuis quatre ans à l'étude

Le projet de loi visant à interdire la littérature haineuse demeure en suspens

Par CARMAN CUMMING

OTTAWA (PC) — Il y a quatre ans que le projet de loi visant à interdire la littérature haineuse est étudié au Parlement. Récemment, plusieurs citoyens éminents de la protection des droits de l'homme se sont présentés devant un comité sénatorial pour dénoncer les implications du bill.

Le Parlement ajournera en juin et il est probable que le projet de loi demeure à l'ordre du jour pour la troisième session consécutive.

Pourtant, un porte-parole du ministère de la Justice a affirmé qu'on songeait toujours à présenter le bill, cette session, sans amendements.

Le but du projet de loi est de bannir les encouragements au génocide ou l'incitation à la haine ou au mépris d'une race ou d'un autre groupe. Le projet a découlé il y a quatre ans d'une étude effectuée par un comité sous la direction de Maxwell Cohen, doyen de la Faculté de droit de l'université McGill. Le comité comprenait le premier ministre Trudeau, alors professeur de Droit. Les avocats du bill y voient une façon d'amender la loi, qui permet présentement à un individu de s'attaquer à un groupe sans avoir le droit de s'attaquer individuellement aux membres de ce groupe.

Les adversaires y voient un possible danger de limitation de la liberté de parole et de presse et une réaction exagérée à des cas exaspérants mais isolés de conduite haineuse.

LE CADENAS

Me Glen How, de Toronto, qui avait réussi à faire amender la loi du cadenas au Québec, il y a une vingtaine d'années, voit dans le bill des articles tellement imprécis qu'ils pourraient détruire la liberté d'expression.

Eamon Park, syndicaliste parlant au nom de l'Association canadienne des libertés civiles, a affirmé que les cas de menace n'étaient pas suffisants à justifier le risque pour la liberté d'expression.

Frank Scott, intellectuel de la gauche, a dirigé la plus dure attaque contre le bill. L'ex-doyen de Droit à McGill a qualifié le projet de loi de dangereux, rétrograde et inutile, y voyant une législation critique alors qu'ils n'existe pas de crise.

D'autre part, des témoins encore plus nombreux ont marqué leur appui à l'argument du comité Cohen, à savoir que la loi actuelle est insuffisante pour les cas d'intimidation de groupes.

Certains ont même affirmé que le bill n'allait pas encore assez loin.

Un mémoire du Congrès du travail du Canada, présenté par le vice-président Gérard Rancourt, disait que le projet de loi n'érige pas de barrières contre la liberté d'expression, autrement que ce qu'on est en droit d'attendre de gens raisonnables dans leur poursuite de fins pacifiques.

"Au contraire, disait le mémoire du CTC, nous croyons que le bill donne clairement le droit d'exprimer des opinions susceptibles d'être irraisonnables, malicieuses et nuisibles à la paix de la société".

Limite aux abus

Le juge Harry Batshaw, président du comité des droits de l'homme de l'Association des Nations unies au Canada, a affirmé que le bill n'interdit pas la libre expression mais cherche plutôt à limiter l'abus de la libre expression en protégeant les groupes minoritaires.

Michael Rubinstein, président du Comité ouvrier juif, a opiné que la mise au ban de la propagande haineuse était tout aussi nécessaire que l'interdiction du meurtre, du chantage ou d'autres délits.

Paul Goldstein, président de l'Association des survivants de l'oppression nazie, a rejeté les arguments voulant qu'il ne circule pas assez de propagande haineuse pour justifier le projet de loi.

Au moins un membre du comité du Sénat qui étudie le bill a fait remarquer que la mesure était particulièrement encouragée par la communauté juive.

Durant le témoignage de M. Rancourt, la conversation suivante s'engagea :

Sénateur Lionel Choquette PC-Ontario: Je vous demande de but en blanc : votre nom est Gérard Rancourt ?

M. Rancourt : Oui, monsieur.

Sénateur Choquette : Etes-vous Juif français.

M. Rancourt : Non, je ne suis pas Juif. Je suis Canadien français.

Sénateur Choquette : Oh c'est bien ce que je croyais. Vous adoptez là une drôle d'attitude.

Sénateur David Croll L-Ontario: Croyez-vous que cela fasse grande différence ?

Le sénateur Croll est Juif.

Sénateur Choquette: Certes, car alors il serait partial.

Sénateur Croll: Partial ? Que voulez-vous dire par là ?

Sénateur Choquette : Partial en faveur de l'adoption du bill.

Sénateur Croll: J'ose l'espérer.

Protection des groupes

Le sénateur libéral Harper Prowse, d'Alberta, président du comité sénatorial qui a étudié le bill durant la dernière session, dit que le projet de loi vise simplement à accorder la même protection aux groupes que celle que la loi prévoit depuis longtemps pour les individus.

Les Canadiens proviennent de cultures et milieux variés, a-t-il dit. Avocat et ancien journaliste, le sénateur Prowse a également rejeté les allégations de danger pour la liberté de la presse.

Le bill prévoit une peine pouvant atteindre deux ans de prison à quiconque incite à la haine ou au mépris contre un groupe identifiable.

Un autre article prévoit la même peine à quiconque, "en communiquant des déclarations, encourage sciemment la haine ou le mépris de tout groupe identifiable". Cet article ne prévoit cependant pas de délit si les déclarations sont conformes à la vérité ou s'appliquent à un sujet d'intérêt public.

Le bill prévoit également l'emprisonnement de cinq ans contre l'encouragement au génocide.

Ce qu'est le génocide

La définition de génocide comprend non seulement la destruction d'une race, mais aussi les dommages corporels ou mentaux sérieux; l'imposition de conditions susceptibles de causer la destruction d'un groupe; l'imposition délibérée de mesures destinées à empêcher la natalité au sein d'un groupe; le déménagement forcé d'enfants d'un groupe à un autre.

On définit un "groupe identifiable" comme toute partie de la population qui se distingue par sa couleur, sa race ou son origine ethnique. Plusieurs témoins se sont objectés à l'absence du critère religieux dans le bill.

M. Scott s'oppose aussi à un article qui permettrait la perquisition, avec mandat d'un juge, pour chercher de la propagande haineuse dans un endroit privé.

M. Scott ne veut pas voir l'Etat dans les salons de la nation plus que dans ses chambres à coucher.

"Je tiens encore plus à ma liberté intellectuelle que sexuelle", a-t-il affirmé.



Pour enrayer les tensions au Québec

Un meilleur équilibre de "statut" entre les groupes linguistiques

Par Joseph MacSWEEN

MONTREAL (P.C.) — Selon Philippe Garigue, depuis 12 ans doyen de la Faculté des sciences sociales à l'Université de Montréal, les tensions au Québec se poursuivront jusqu'à ce qu'on ait atteint un meilleur équilibre de "statut" entre les groupes linguistiques.

M. Garigue, fils d'un père français et d'une mère anglaise, a étudié dans des écoles françaises et britanniques, de même qu'au collège militaire royal Sandhurst, en Grande-Bretagne.

Il dirige aujourd'hui une faculté de huit départements et 2,000 étudiants, dont plusieurs nationalistes convaincus.

En interview, le doyen a souligné l'importance du sentiment séparatiste chez ses étudiants, avançant une proportion de 17 à 20 pour cent de l'électorat susceptible de voter pour les séparatistes.

"On a déjà vu des transformations politiques lancées sur des proportions moindres," a-t-il ajouté.

Depuis ces propos, des enquêteurs du quotidien Montréal Star ont estimé que le Parti québecois de René Lévesque avait l'appui de 23 pour cent des électeurs francophones québecois et qu'il était presque aussi en vogue que l'Union nationale et les libéraux provinciaux, récoltent chacun 27 pour cent.

M. Garigue avait prévu ces résultats, lorsqu'il a affirmé qu'il était "évident que les gens seront attirés par le nouveau PQ et sa politique modérée," ajoutant que le Parti québecois n'était "pas extrémiste" mais offrait plutôt "déjà un compromis, par son effort d'entente avec le Canada anglais."

Génie aussi

M. Garigue analyse l'avenir du Québec avec une connaissance évidente des problèmes et sentiments de ses nouveaux concitoyens. Il est également membre du conseil d'administration de l'Université de Moncton, auteur prolifique et chercheur acharné, en plus d'avoir eu une expérience en génie métallurgique.

A son avis, le principal problème du Québec français est de rattraper l'Amérique du Nord sur les plans éducatif, scientifique et technologique, indépendamment de l'option politique, qu'il considère comme secondaire.

Mais dans le climat actuel, les problèmes émotifs touchant la langue et le statut prennent une importance non négligeable.

Le statut est surtout important, à son avis, au Québec où les Canadiens français, tout en formant 80 pour cent de la population, demeurent sous la tutelle économique de leurs compatriotes anglophones. Selon lui, on ne peut comprendre les implications de ce statut hors de la province.

"Il faut atteindre un nouvel équilibre entre les groupes, si l'on veut se débarrasser du problème de la tension émotive autour de la question du statut, a-t-il affirmé.

"C'est une opération à très long terme, en ce sens que normalement, ce devrait être une affaire d'entente entre générations. Mais la situation québecoise change très vite et nous semblons vivre d'une tension à l'autre, qu'il s'agisse de manifestations étudiantes ou d'autre chose.

"Ces tensions ont été contrôlées jusqu'à maintenant et l'aile gauche n'est pas arrivée à monopoliser même le mouvement étudiant, ni à contrôler aucun parti politique. Le Parti québecois n'est pas de gauche, bien qu'il soit venu près de l'être.

"Le besoin de changement se complique à cause de deux problèmes secondaires: sous la question de développement, de statut et d'économie, se situent les problèmes des immigrants qui passent du côté anglophone et de la proportion de la population francophone.

"L'une des données des 10 dernières années a été la baisse du taux de natalité au Québec français."

Ajustement

Mais voici que le Québec français des villes s'ajuste à la tendance du Canada anglais urbain, et à celle des Montréalais d'origine britannique dont le taux de natalité ne suffit qu'à conserver le niveau démographique.

"Les immigrants, a expliqué M. Garigue, enregistrent le plus haut taux de natalité à Montréal et les Italiens viennent en première place: leur nombre est passé de 100,000 à 200,000 en moins de 10 ans.



● UN SENTIMENT NON NEGLIGEABLE — M. Philippe Garigue, doyen de la Faculté de sciences sociales de l'Université de Montréal, conseille de ne pas prendre trop à la légère les données voulant que près de 20 pour cent de l'électorat québecois ait des tendances séparatistes. M. Carigue affirme que les gens sont attirés par le Parti Québecois de René Lévesque. (Photo PC)

"Dans certaines parties de Montréal, la majorité n'est plus anglaise ou française, mais formée d'immigrants... On a dit que si la natalité continue de diminuer et qu'elle atteint le même niveau chez les Canadiens français que chez les anglophones, d'ici 15 ans, Montréal aura un maire de langue anglaise."

M. Garigue explique la diminution du taux des naissances en partie par la mise à la mode des moyens anticonceptionnels au Québec, mais aussi par le changement d'aspirations des Canadiens français, qui ne se limitent plus à l'horizon familial et à l'Eglise, mais touchent de plus en plus l'éducation des jeunes Québecois.

"Ils voulaient, plus vite qu'auparavant, des choses qu'ils n'avaient jamais eues. Il fallait que quelque chose cède. Or, de quoi se passe-t-on le plus facilement en pareil cas ? Des enfants."

Autres effets

M. Garigue, lui-même père de trois enfants, trouve cette situation triste à cause de ses conséquences diverses sur la distribution de la population de même que sur le bonheur des gens.

Le bonheur, selon lui, n'est pas le résultat d'aspirations politiques ou techniques.

"Ne nous dorons pas la pilule. Les choses ne seront pas aussi roses que les gens veulent bien le croire. Nous aurons de meilleurs hôpitaux, de meilleurs services sanitaires, un régime de vie plus élevé, mais ce sont là des aspects techniques.

"En fin de compte, l'homme cherche à être heureux... Mais le bonheur vient de l'intérieur, non du dehors. Les structures sociales n'apportent pas automatiquement le bonheur, qui vient plutôt de la qualité de la vie intérieure, c'est-à-dire, entre autres moyens, de la philosophie, la religion et d'autres choses. Je ne pense pas que nous puissions accepter le mythe selon lequel l'amélioration technique apporte le bonheur."

Né à Manchester, en Angleterre, Philippe Garigue se présente comme mouton noir d'une famille d'hommes d'affaires éminents.

Anthropologue

Il reçut son éducation primaire, secondaire et universitaire en France, puis étudia à Sandhurst avant de s'engager dans l'armée britannique de 1939 à la fin de 1948 au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Italie. Il en sortit avec le grade de capitaine.

Après avoir obtenu un doctorat en anthropologie de la London School of Economics, en 1953, il vint enseigner à l'Université McGill avant de passer à l'Université de Montréal en 1957.

Comment, lui, produit de France et de Grande-Bretagne, voit-il ses compatriotes canadiens ?

"De la même façon que le Canadien anglais n'est plus Anglais, dit-il, le Canadien français n'est plus Français.

"Il se trouve très souvent plus de ressemblance de pensée entre Canadiens comme tels qu'entre Canadien français et Français.

La presse anglaise se porte bien

La publicité envahissante dans les journaux le prouve

PAR JOHN LEBLANC

LONDRES PC — Malgré les craintes exprimées sporadiquement sur le sort de la presse britannique par certains hommes politiques et théoriciens du journalisme, l'industrie de la presse nationale, centrée à Londres, se porte bien.

On considère, comme indice de ce bien-être, l'avance prise depuis quelques années par rapport à la publicité télévisée.

En 1968, la hausse des revenus de publicité des quotidiens et journaux du dimanche de la capitale britannique a été plus forte que celle des revenus de la télévision au même poste, contrairement à la tendance antérieurement enregistrée.

Les journaux ont vendu pour $265 millions de publicité, au regard de $[illegible]9 millions l'année précédente, tandis que les revenus de la télévision passaient de $325 à $368 millions.

On croit généralement que les recettes publicitaires ont effacé les effets de la diminution du tirage et le prix plus élevé du papier-journal.

Après une hausse de prix de 20 et 25 cents l'exemplaire, les quotidiens ont perdu quelque 700,000 exemplaires, sur un tirage total de 15,600,000 copies soit environ cinq pour cent. Les journaux du dimanche ont perdu 800,000 exemplaires, un peu plus de trois pour cent, de leur tirage total de 24,600,000.

SOCIALISME ET COMMUNISME

Les préoccupations actuelles à propos de la presse viennent pour une bonne part de la Fabian Society, groupe de penseurs socialistes, qui a publié une brochure sur la situation, ce qui peut paraître étrange quand on sait que la majorité des journaux est opposée au socialisme.

Le fait s'explique en partie, néanmoins, à la lumière du danger de disparition du Sun, à toutes fins pratiques avocat du gouvernement travailliste sur Fleet Street.

Le Sun est une de ces anomalies du journalisme britannique : un bon journal qui ne prend pas de vogue. Le quotidien est né en 1961 d'une lutte entre deux magnats de la presse, Roy Thomson et Cecil King.

Mais le journal, malgré la qualité de son personnel, ne prend tout simplement pas, et l'on prédit régulièrement sa disparition, surtout depuis que son tirage s'établit en deçà du chiffre magique d'un million d'exemplaires.

Le Daily Mail du matin et le Daily Sketch de petit format, du groupe de lord Rothermere, ne seraient guère en bonne posture, si ce n'était du Evening News. Le Daily Mail épargnera environ $1 million annuellement en utilisant les services de production du Guardian de Manchester.

La plus intéressante guerre de tirage se déroule présentement entre deux journaux légers du dimanche : le News of the World et le People qui s'arrachent les histoires salées et les scandales pour attirer les lecteurs.

DES EXCEPTIONS

La plupart des quotidiens nationaux ont perdu en tirage durant le second semestre de 1968 par rapport au premier, à deux exceptions près : le Times et le Financial Times de lord Thomson. Le premier a haussé son tirage d'environ 15,000 pour atteindre les 415,000 tandis que le Financial Times, plus spécialisé, vend environ 6,000 exemplaires de plus et atteint un tirage de 162,000 copies.



● LES JOURNAUX FONT MANCHETTES — Les quotidiens nationaux de Grande-Bretagne, dont certains sont présentés sur notre montage, ont obtenu un changement de la tendance publicitaire en 1968 : leur revenu de publicité a augmenté en plus grande proportion que celui de la télévision. (Photo PC)

Un coeur qui voyage !

(par KARIN MOSER)

MONTREAL (P.C.) — Robert Wigmore, qui a mis au point un appareil portatif pouvant garder un coeur en vie durant son transport, se dit prêt à apporter un coeur humain n'importe où pour le greffer.

L'ex-plongeur de Victoria, avec ses collègues Robert Demers, ingénieur, et le Dr Maurice Slapak, a passé près de trois ans à créer l'appareil de $900 qui ne pèse que 75 livres.

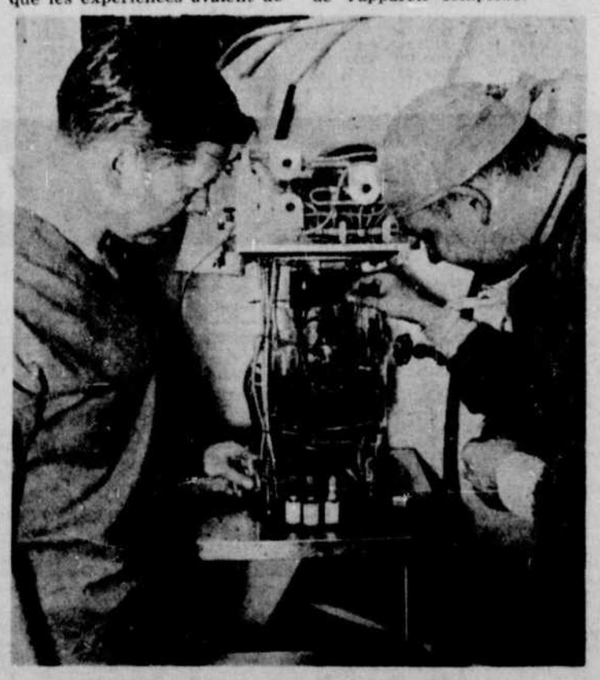
"Nous pourrions, par exemple, prendre un coeur à Sherbrooke et le garder en vie dans l'appareil jusqu'au moment de la greffe", a dit M. Wigmore en interview, ajoutant cependant que les expériences avaient démontré qu'on pouvait conserver le coeur dans l'appareil jusqu'à une vingtaine d'heures.

"Ceci veut dire que nous pourrions transporter l'organe à peu près n'importe où sans problème, tandis qu'on préparerait un malade à l'opération de transplantation".

La chambre hyperbarique peut être installée dans un contenant de plastique monté sur un véhicule à quatre roues portant deux petites bombonnes d'oxygène.

"Le poids total de 95 livres permet le transport facile de tout l'équipement".

Jusqu'à maintenant, les médecins devaient transporter tout le corps du donneur au point de transplantation en gardant le coeur en vie à l'aide de l'appareil complexe.



● TRANSPORT DU COEUR — Le Dr Guillermo Malave, chirurgien attaché à l'hôpital Royal-Victoria de Montréal, se prépare à insérer un cathéter dans le coeur d'un chien après avoir placé l'organe dans une chambre hyperbarique. Robert Wigmore, qui a contribué à mettre au point l'appareil de 95 livres destiné à préserver le coeur jusqu'au moment de la greffe, se prépare à actionner le mécanisme qui rendra au coeur ses pulsations. (Photo PC)

A FROID

La chambre hyperbarique refroidit l'organe vital à la glace sèche et le conserve ainsi à quatre degrés centigrade, juste au-dessus du point de congélation.

L'oxygène hyperbarique se caractérise par la pression au-dessus de la normale appliquée aux gaz comprimés, à un degré supérieur à celui de l'atmosphère.

M. Wigmore a expliqué que pour transporter par avion un coeur au Japon, l'appareil consommerait 10 petits cylindres d'oxygène et 30 livres de glace sèche.

"On ne peut congeler l'organe, a expliqué le Dr Guillermo Malave tout juste entré au laboratoire avec un coeur de chien qu'il venait d'extraire pour le placer dans l'appareil.

"Si nous gelions l'organe, il se détériorerait. La paroi extérieure du coeur gèlerait d'abord et la différence de température endommagerait l'organe. La même chose se produirait au dégel de l'organe".

La glace sèche sert d'élément refroidissant qui réduit la température uniformément dans l'organe.

Le Dr Malave, chirurgien originaire du Vénézuéla, prit gentiment le coeur de chien qui battait encore un peu et le plongea dans un contenant.

"On ajoute à l'eau, à la glucose et à d'autres substances le sang du chien pour le faire circuler par ces conduits dans le coeur de l'animal", expliqua M. Wigmore.

LE POULS REPREND

Le chirurgien plaça alors une sorte de boyau de vinyl dans le ventricule gauche et dans l'artère sous-clavière gauche, ajusta quelques boutons pour régler l'écoulement et la pression et, en quelques secondes, le coeur recommençait à battre.

"Nous allons garder ce coeur dans l'appareil durant 22 heures, dit le Dr Malave. Nous prolongeons le séjour de 2 heures à chaque expérience et nous n'avons éprouvé aucun problème jusqu'à maintenant".

La chambre hyperbarique consiste en un cylindre acrylique d'un quart de pouce d'épais, ne mesurant pas moins de 12 pouces de diamètre sur 16 de long. On bouche l'extrémité inférieure du cylindre.



l'Action financière

COTES DES BOURSES

Toronto — Tendance

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto, affaiblie par la chute subie par Wall Street au cours des deux derniers jours, a accusé hier, sa pire régression depuis la fin de février.

Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 331 à 226. Les transactions ont été nombreuses.

Les banques ont cédé le plus de terrain. La Banque Canadienne Impériale a fléchi d'un point à 20 3-4, la Banque Royale de 7-8 à 22, la Toronto-Dominion de 3-4 à 21 1-4, la Banque de Montréal de 1-4 à 15 et la Banque de la Nouvelle-Ecosse de 1-8 à 23 1-4.

Les pipelines et les aurifères furent les seuls secteurs à réaliser des gains.

Les métaux communs ont reculé de 1.01, passant à 121.22.

Banff a chuté de 1 3-4 à 58 et Aquitaine de 7-8 à 20 7-8.

Bell a regressé de 1-8 à 50. Les audiences sur la requête de la Bell pour relever ses tarifs ont commencé hier à Ottawa.

New Continental a grimpé de 50 cents à $4., Dynamic de 15 cents à $4.45, Mill City de 15 cents à $4.70 et Permo de 15 cents à $2.55. Gulf Canada était inchangée à 24 1-4.

Jefferson Lake a fléchi d'un point à 26 3-4, cependant que Ronalds Federated avançait de 1-4 à 20.

Northern and Central Gas a gagné 1-4, passant à 22. Canadian Gridoil a reculé de 1-2 à 22.

A l'indice, les industrielles s'inscrivaient à 197.49, en baisse de 1.18 et les pétroles de l'Ouest, à 285.84, en baisse de 1.79. Les aurifères ont grimpé de 2.85, passant à 264.06.

Le volume s'inscrivait à 4,028,000 actions au regard de 4,574,000 actions vendredi

Titres les plus actifs

de la Bourse de TORONTO

Par la Presse CANADIENNE

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	Ch'ge
Acres L	33390	19½	18½	19	+ ¼
Capt Bl	31385	8½	8	8⅛	
jocke C	29780	6¼	6	6⅛	— ⅛
Imp Oil	29745	22½	21⅝	22	
C Ind G	28200	13⅜	13½	13⅜	+ ⅛

MINES

Acm G	167300	38	33	36	+ 3
Norlex	135170	33	27½	28	— ½
Iso	80350	420	400	410	+15
Newl	569	44	41½	42	+ 1
St Fab	46200	43	39	41	+ 2

PETROLES

Permo	65350	257	240	255	+15
Northld	63400	113	107	110	+ 1
Am Led	60683	23	21	22½	+ ½
Mill C	55948	495	460	470	+15
W Decal	52298	755	700	710	— 5

COTATION INDUSTRIELLES

Par la Presse CANADIENNE

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	5850	11¼	11	11⅛
Abitibi 7½p	150	54½	54½	54½
Acklands	700	17⅜	17½	17⅜
Acklnd 2p	1000	18¾	18½	18½
Acres L	33390	19½	18½	19
Agra ⅛egt	5600	9⅛	8½	9
Agratec I	3670	8½	8¼	8⅜
Aimco Ind	1250	20⅜	20¼	20¼
Alta Gas T	2183	45¾	45	45⅜
Alta Gas p	100	77½	77½	77½
Alta G D p	100	127	127	127
Algo Cent	100	9⅜	9⅜	9⅜
Algoma St	4119	18½	18⅛	18¼
Algon	225	6½	6½	6½
Algon w	z15	30	30	30
Alcan	6231	34⅝	34¼	34½
Alcan pr	100	38⅛	38⅛	38⅛
Alumin pr	z20	16⅝	16⅝	16⅝
Anglo-cn	100	7¼	7¼	7¼
Ang CT 4½	200	29	29	29
Ang CA 290	60	38	38	38
Aquitin	11382	21⅛	20⅞	20⅞
Argus	z15	22⅞	22⅞	22⅞
Argus 250 p	65	36	36	36
Args 260 p	140	37	37	37
Argus B pr	z20	37	36¾	36¾
Argus C pr	4200	13¾	13⅝	13½
Asbestos	1545	23⅛	23¼	23⅛
Atl Sugar	980	7¼	7⅛	7¼
Atl Sug A	680	14⅜	14¼	14⅜
Atl Sug pr	95	58½	58½	58½
Atl Sug wts	2250	285	280	280
Auto Elec	730	17⅜	17⅛	17¼
BACM Ind	1925	27½	27¼	27½
Bahama	7800	83	75	77
Bk Mtl	19256	15¼	14⅞	15
Bank N S	3140	23⅝	23	23¼
Bartaco	350	20⅞	20½	20½
C Hydro	2569	35⅛	35⅛	35½
C Imp Bank	5972	21½	20⅝	20⅝
C GOL	28200	13¾	13½	13¾
CIL	1623	17⅛	17½	17½
CInterurb	100	6⅜	6⅜	6⅜
C Intrurb p	1045	12⅞	12⅝	12⅞
C Marconi	615	5⅜	5¾	5¾
C P Inve pr	4426	38	37½	38
C P In w	10769	10⅞	10⅝	10⅝
C P R	4980	89½	88¾	89½
C P P R 83 pr	400	9½	9½	9½
C Refract	150	13½	13¼	13½
Cdn Salt	1700	20¼	19⅞	20
Cdn Tire A	1341	61	60¾	60¾
C Util 5 pr	50	72	72	72
C Util 6 pr	80	85	85	85
CWN Gas	225	18¼	18¼	18¼
C Westing	1476	14½	14	14¼
Canron	475	18¼	18	18
Cap Bldg	31885	8½	8	8⅛
Cara	2250	12¼	12	12
Carrier jD	950	18⅝	18⅜	18⅜
Cassidy L	2455	6⅞	6¾	6¾
CDRH Ltd	1010	17	16⅝	16⅞
Ctl Fund A	z30	16¾	16¾	16¾
Chat-Gal	z50	13	13	13
Chemcell	1770	13½	13⅛	13⅛
Chem 175 p	475	25¼	25	25
Chrysler	z6	55½	55½	55½
CHUM A	325	18¼	18¼	18¼
Clairton	800	185	180	185
Columbia	1168	8	7⅞	8
Columbi p	460	19	18¾	19
Cominco	7069	38¾	38⅛	38¾
C Holiday I	1715	14¼	14	14
C Pete	700	46¼	41	46⅛
C Savings	700	14½	14½	14½
Compro	500	465	465	465
Computel	400	36⅝	36½	36½
Computr	3285	31	30	30½
C Bath	11658	28	26¾	27½
Con Bath p	600	21	20½	20½
Con Bath w	3200	420	410	415
Caon Bld	4600	470	450	460
Con Bldg p	350	6½	6¼	6½
Con Bldg w	2802	77	72	75
Con Textle	100	14¼	14¼	14¼
Con Distrb	1928	49½	48½	49
Cons Ga	6526	18⅜	18½	18½
Con Gàs A	z5	89	89	89
Corby vt	60	30¼	30¼	30¼
Corby B	35	30	30	30
Coronatn	7300	300	290	290
Corontn p	1620	300	300	300
Coron 2 w	z25	65	65	65
Cosmos	965	8¼	8¼	8¼
Costain R	1200	7	6⅞	6⅞
Couvret P	100	8⅜	8⅜	8⅜
Craig Bit	425	6	6	6
Crain R L	1475	16½	15⅞	16¼
Crestbrk	375	19½	19	19½
Crow Nest	405	48	47½	48
Crush Intl	1473	13⅜	13	13
Cummins	660	13½	13	13½
Cygnus A	8225	12⅞	12¼	12¾
Cyg B	10100	13⅜	13¼	13⅜
Cygnus pr	350	51	50	51
Dale -R	200	14	13⅝	14
Dale-R pr	100	7¼	7¼	7¼
Debhld	z10	91	91	91
Delta Elec	200	320	315	315
Distl Seag	1334	53	52⅛	52¼
Dome Pete	290	107	107	107
D Bridge	468	17½	17¼	17¼
D Coal pr	150	13½	13	13¼
Dofasco	1858	24½	23¾	24
Dofasco p	160	73¾	73¾	73¾
Dom Glass	495	21¾	21¼	21¾
D Glass pr	125	22¼	22¼	22¼
Dom Store	6044	15	14⅝	14⅞
Domtar	8371	15⅞	15¾	15¾
Domtar pr	100	15	15	15
D Textile	1785	17½	17⅛	17⅜
Donlee M	700	20⅞	20⅜	20⅜
Douglas L	450	6¾	6¾	6¾
Dupont	403	33¼	33⅛	33
Dustbane	1105	24¼	24¼	24¼
Dylex Div	450	25	24½	24½
Dylex D A	1377	23¾	23	23¾
Eddy Mtch	75	36	36	36
E-L Fin	1630	14⅝	14½	14⅝
E-L Fin w	210	720	720	720
Electro Itd	3530	30½	29½	30¼
Emp Life	175	22	22	22
Erie D	150	23	23	23
Exquisite	355	9¾	9½	9¾
Exquite pr	100	8	8	8
Exquite w	200	165	165	165
Falcon	45537	135	133	135
Fam Play	112	17½	17½	17½
Fed Farm	1600	8½	8	8⅛
Fed Frm w	1100	320	300	300
Fed Grain	2050	9	8¾	8¾
Fleet Mfg	4400	320	300	310
Fleetw'd	250	25½	25	25
Ford USA	z30	58	58	58
Ford Cnda	600	341	338	340
F Seasons	2010	20⅞	20⅝	20⅝
FPE Pion	475	25¾	25¼	25¾
Fraser	600	23¾	23½	23½
Fruh	10440	18½	18	18½
Galt Ml Irn	100	11⅞	11⅞	11⅞
Gen Baker	600	7	7	7
Gen Distrb	1665	17	16⅞	17
GMC	z25	86	86	86¼
G Stl Ware	500	17½	17½	17½
Genstar L	1233	16¼	16¼	16¼
Gnstar L w	925	850	840	845
Gesco Dis	1740	16½	16	16⅜
Glob En A	500	9¼	9¼	9¼
Goodyer	60	172	172	172
G Mckay A	100	7½	7½	7½
G Mckay B	200	22½	21¼	21¼
GL Paper	1460	28¾	28½	28½
Greb Ind	700	11⅜	11½	11½
GL Power	690	21⅜	21¼	21⅜
GN Capital	2228	13⅞	13⅝	13⅞
GN Cap rts	8270	90	80	82
Gt W Life	1417	115	113	114
G W Sad	14325	12½	11½	11¾
Greyhnd	897	3⅜	13	13
Guar Trst	1895	13	12¾	12¾
Gulf Can	3766	24½	24⅛	24¼
Halifax D	1100	250	230	230
H Cotton	300	46	46	46
Hand Chm	350	25½	24	24
Hnd Chm A	25	38	38	38
Hardee	3718	190	180	180
Hard Carp	z20	17⅛	17⅛	17½
Hard Crp A	z120	16¾	16½	16⅝
Harris j S	450	8½	8¼	8¼
Harveys F	3590	9⅞	9⅜	9⅜
H Wood B	200	100	100	100
Hawker S	1120	425	420	420
Hawker pr	z10	63⅛	63⅛	63⅛
Hays Dna	390	13⅞	13¾	13⅞
Ho OA	12873	69	67	69
Home B	2556	66	65	65¼
Horne Pit	2650	350	340	340
H Bramor	1850	9½	9¼	9¼
H Bay Co	475	21⅞	21	21
HB Oil Gas	3015	40½	40	40
HB Oil G pr	435	38	37	38
Huron Eri	1730	17¼	17¼	17¼
Husky A pr	85	44	43½	43½
Huky Oil	3448	23¾	21⅞	23
Husky B pr	120	42	42	42
Imp Gen	3900	9¼	8¾	8⅞
Husky D w	3617	13¾	12¾	13¾
Imp Gen w	2900	470	435	450
Imp O	29745	22½	21⅜	22
Living pr	53	45½	45½	45½
Livings wts	106	30	29½	29½
Lob Co A	1580	7	6⅞	6⅞
Lob Co B	2670	7⅛	7	7
Lob G A pr	183	19¾	19¾	19¾
Lob G B pr	z40	21½	20¾	21½
Lob Inc	100	7½	7½	7½
Loeb M	1165	9¾	9¼	9⅜
Maclarn A	1700	22½	22	22¼
Maclarn B	200	23¼	23¼	23¼
Maclean H	1075	17½	17¼	17½
MB Ltd	6096	38½	38¼	38⅜
Magna El	1290	16¾	16⅜	16½
Magnetcs	9190	400	370	400
Magnum	z50	23½	23½	23½
Major H D	740	345	340	340
Manoir In	900	360	350	350
M Lf Gard	235	29	28¾	28⅝
M Lf Mills	510	21¼	21¼	21¼
Maritime	200	18¾	18¾	18¾
Markboro	1625	9	8¾	8¾
Markbro w	350	550	540	550
Mass-Fer	4718	21	20	20
McLaghln	4050	17	16½	16⅝
McMPC	1800	6	5¾	5⅞
MEPC p	200	18¾	18⅜	18¾
Met Stores	110	43	42¾	42¾
Met Stors p	z50	19⅛	19¼	19⅛
Mex LP pr	300	10	10	10
MGFM	z45	5	5	5
Milt Brick	500	9¼	9	9
Mindustrl	z100	12	12	12
MLW Wor	1400	18¼	18	18⅛
Molson A	1150	25½	25	25½
Mon Life	50	25¾	25¾	25¾
Montex	650	220	220	220
Montex w	348	115	110	110
Mont Trst	200	13½	13½	13½
Moore	8369	37	36¾	37
Morse A	425	21½	21¼	21½
Morse B	215	23	23	23
Morse pr	100	48	48	48
Morse B pr	50	47	47	47
Murphy	810	9⅜	9	9¼
Nabrs Dlg	320	20	19½	19½
NaChrs I	170	9¾	9¾	9¾
Nat Drug	965	10½	10½	10½
Nat Groc	75			
Nat Hees	100	6¾	6¾	6¾
Nat Trust	205	25½	25¼	25¼
Neonex I	2292	13¾	13⅜	13¾
NB Tel	140	12¾	12¾	12¾
N Provid D	5550	225	215	220
Nlag Struc	z105	22	21⅛	21⅛
Noranda	5884	35¾	34½	34½
Nor Ctl G	7884	22¾	21¾	22
Nor Ctl B p	1045	41½	41	41⅜
Nor Ctl Wts	325	13	12¾	12¾
Nor Tar Ch	450	8½	8¼	8½
NW Util p	45	55	55	55
NS L P	800	9	8⅞	9
Ocean Cm	200	24½	24	24½
Okanagan	870	460	460	460
OSF Ind	12837	33	32¼	32½
Oshawa A	2167	34¼	34	34¼
Oshawa W	1850	11¼	11	11
Overlnd 2 p	100	5⅝	5⅜	5⅜
Pac Pete	3165	39	37½	37⅞
Peace Riv	2300	5⅜	5⅜	5½
Peel Elder	100	34½	34½	34½
Pembina	3800	23¾	23½	23¾
PC jewl	200	29¾	29¾	29¾
PC jwl A	200	28¼	28¼	28¼
Petrofina	830	21¼	21¼	21¼
Phillips Cb	1100	7¼	7	7⅛
Pitts Eng	1595	26⅜	25½	26¼
Pow Corp	2410	14½	14½	14½
Pow Crp pr	100	33¾	33¾	33¾
Pow C 5 pr	200	15½	15½	15½
Price Com	3595	15¼	15¼	15¼
QN Gas	2421	19¾	19¾	19¾
QNG 5½ pr	50	68¼	68¼	68¼
QN Gs 63 w	1540	10¼	970	995
Rank Org	1155	11½	11¼	11¼
Readers D	260	7¼	7	7
Reed Osir	950	23¼	22¾	22¾
Reichhold	500	15¾	15¾	15¾
Reitman	600	18	17¾	18
Reitman A	200	13¼	13¼	13¼
Revel	16015	26¾	26	26¾
Revenu	20268	16¾	16¼	16¼
Raynold p	30	61	61	61
Rileys D	2080	17⅛	16½	16½
Rolland	460	8	8	8
Ronald Fd	150	20	20	20
Rothman	1390	24¼	23¾	24¼
Rothmn w	520	775	765	765
Rothm A p	160	93½	93	93½
Royal Bnk	4185	22¾	22	22
Royal Trst	1636	25½	25	25
Russell H	1000	21	20½	21
St L Cem A	125	28	28	28
St Maurice	9000	230	210	220
Salada	1145	17⅜	17⅜	17⅜
Sayvette	700	7½	7¼	7½
Schneid b p	225	8¼	8¼	8¼
Scintrex	1380	17	16¾	16¾
Scot York	1760	22¼	22	22
Scot Lasal	280	30	29	30
Scot Mis pr	100	8¾	8¾	8¾
Scot Paper	50	25¾	25¾	25¾
Seaway M	3950	21¾	20½	21½
Swawy M p	1305	8	7⅞	7⅞
Seawy M w	2492	610	590	600
Secur Cap	1650	9¾	9½	9⅝
Select Les	1100	475	460	460
Selkirk A	200	15¾	15¾	15¾
Shaw LEA	z5	9⅛	9⅛	9⅛
Shell Inv p	390	30	29½	29½
Shell Inv w	3260	14¾	14¼	14½
Shell Can	6643	29¾	28¾	29
Shully's	1275	15⅛	15½	15¾
Silverwd A	125	25	25	25
Simpsons	7195	20¼	19⅞	20
Simpson S	286	32¼	32	32¼
SKD	150	7¼	7¼	7¼
Skyline H	725	8¾	8¾	8¾
Slater Stl	4405	16½	16¼	16¼
Slater A wt	3600	895	850	850
Soby Stor	z25	7⅛	7⅛	7⅛
Southam	425	65	65	65
Stafford	100	5¾	5¾	5¾
St Brodcst	1126	13½	13¼	13⅜
St Paving	100	9⅞	9⅞	9⅞
Stly Brock	z75	12	12	12
St Can	13795	25	24⅜	24½
Steinbg A	328	13¼	13	13
Stinbg pr	25	70	70	70
Ster Trust	100	8	8	8
Stuart Hse	650	10¼	10	10
Suptest od	369	49½	48½	48½
Tamblyn	z8	35½	33¼	35¼
Tancord	200	325	325	325
Texaco	2990	31¼	30¾	31¼
Thom Nes	3000	19½	19	19
Thom N pr	125	48	47½	47½
Tone Craft	100	31¼	31¼	31¼
Toromont	7255	345	325	345
Tor Dm Bk	3647	21½	20⅞	21½
Towmart	2200	165	160	160
Traders A	3350	11⅞	11¾	11⅞
Trader A p	z50	24	23¾	24
Trader 65 w	200	330	330	330
Trader 66 w	400	495	495	495
Transair	613	6	5⅞	5⅞
Tr Can PL	6875	44¼	44	44
Tr Can Pl p	200	43	43	43
Tr Can A pr	204	82½	81¾	81¾
Tr Can P w	1700	18¾	18¼	18¼
Trans Mt	2780	15⅝	15¼	15½
Trans PPL	5075	17½	16½	16¾
Wallroy	4900	104	102	102
Wdfall	11100	24	24	24
Wtn Eld	15940	13	13½	13½
Wr Harg	150	345	345	345
Yk B	45210	15¾	14¼	14⅜
Yukon C	2010	235	230	234
zeumac	2500	18	17½	17½
zulapa	3500	17	16½	17

PETROLES ET GAZ

Almin	27360	735	710	725
A Led	60683	23	21	22½
Asamera	985	38½	38	38
Bantf	1798	16	15	15⅛
Bralsa	9850	770	720	760
Calvert	9600	52	51	51
CS Pet	15690	840	805	805
CS Pete w	1610	525	505	505
C Dehi	735	535	515	515
C Ex Gas	200	930	915	915
C Gridoil	4490	22½	22	22
C Gridoil p	325	39	39	39
C Homestd	353	17½	17¼	17½
C Homestd p	400	34	34	34
CLi Pet	13609	110	104	110
Cdn Sup	275	54½	54	54
Cdn Trient	1525	13¼	13	13¼
Cent Del	8895	16¾	16¼	16½
Charter Ol	5350	13⅞	13½	13½
Chieftan	10071	12	11¾	11¾
Clark C	42250	465	430	440
C East Cr	2400	795	750	750
C West P	1400	190	180	180
Dynam	39400	455	430	445
Ensign Oil	9700	475	450	450
Frnch Pt	24940	10¾	10	10¼
Gr Plains	1290	39¼	38	38
Gt COilsds	1115	650	640	650
Int Helium	4300	115	110	113
Midcon	700	77	77	77
Mill C	55948	495	460	470
Nat Pete	2150	800	780	770
N Cont	20904	415	390	400
N Davies	2500	18	17	17½
NC Oils	290	13⅞	13¾	13⅞
NCO pr	145	38	37¾	38
Nthld	63400	113	107	110
Numac	37125	11¼	10⅜	10¾
Okalta	2390	44	42	42
Permo	65350	257	240	255
Peruv	4200	130	125	125
Petrol	23250	177	162	172
Pinnacle P	3900	204	197	197
Place G	29150	223	212	216
Ponder	2700	119	113	115
Rang	16095	22	20½	21
Spoon	20315	630	610	615
Triad	22520	505	485	495
U Canso	1700	950	935	950
U Canso w	5510	545	520	520
U Ree	12300	33	30	30
Ulster P	12870	520	500	505
vandoo	4300	17	16	16
Wespac	4000	33	33	33
W Coast P	1375	16½	15⅜	15⅜
W Dec	52298	755	700	710
W Dec w	10000	385	360	360
World Wde	300	675	665	675

Distribution primaire

C Hall	12010	55	51	55
C Nichl	14000	28½	27½	28
Coulee	3000	35	35	35
L Osu	18000	23	21½	21½

TITRES ventes haut bas ferm. ch'ge

BANQUES

Mont	19256	15¼	14⅞	15	— ¼
N.S.	3140	23⅜	23	23¼	— ⅛
C Imp B	5972	21½	20⅝	20¾	— 1
Royal	4185	22¾	22	22	— ⅜
Tor Dom	3647	21½	20⅞	21¼	— ¾

INDUSTRIELLES

Alcan Al	6231	34⅝	34¼	34½	— ⅛
C Brew	15981	11	10¾	11	
Gen Bake	600	7	7	7	
Inland	3449	15⅛	15⅜	15⅜	+ ⅛
Inv Grp	110	12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Inv Grp	8015	11¼	10¾	10¾	— ⅜
Pembina	3900	23¼	22½	23¼	+ 1⅛
Simpsons	7195	20¼	19⅞	20	— ⅛
Walkers	3015	42	41½	41¾	— ⅜
Weston	1997	18	17½	17½	— ⅜

Total des ventes : 4,028,000.

Montréal — Tendance

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a clôturé en baisse mardi dans des échanges légers. Les Banques, qui étaient en progrès, vendredi, en fermeture, ont perdu du terrain, tandis que les services publics et les papeteries étaient en hausse fractionnaire.

L'indice composé a cédé .83 à 196.38, tandis que celui des industrielles perdait .66 à 205.08.

Aux Banques, Impériale a reculé de 1 point à 20 7-8, Royale, de 7-8 à 22 et de Montréal, de 3-8 à 14 7-8, tandis que Toronto-Dominion demeurait inchangée à 21 1-4 et de la Nouvelle-Ecosse à 23 1-4.

Parmi les industrielles, des pertes de 1 point ont baissé, Southam Press à 65, Rothmans à 23 3-4 et Crédit Foncier à 63, cependant que Dofasco glissait de 5-8 à 24.

Bombardier, enregistré depuis la semaine dernière à la Bourse de Montréal, a gagné 1 1-2 à 22 3-8, Falconbridge Nickel de 1 5-8 à 135 et Westcoast Transmission de 3-4 à 31 1-2.

International Utilities a glissé de 7-8 à 42 7-8.

Chez les minières et pétrolières importantes, Pacific Pete a cédé 1 3-4 à 37 3-4 cependant que Husky Oil était en hausse de 1 1-4 à 22 1-2.

International Paper a gagné 1 1-2 à 48 1-2.

A la Bourse canadienne, Commodore a grimpé de 1 1-4 à 14 3-4, tandis que Wabasso perdait 1 1-2 à 22.

Crusade a avancé de 25 cents à $6.20 et Abitibi de 20 cents ... à $8.70 parmi les spéculatives minières et pétrolières.

Le volume d'actions transigées s'élevait à 1,168,300 comparativement à 1,293,300 vendredi.

Titres les plus actifs

Par la PRESSE CANADIENNE

de la BOURSE de MONTREAL

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	ch'ge
INDUSTRIELLES					
Cantol D	31085	20¼	19¾	20¼	+ ⅜
Inter P	22770	19¼	18¾	19⅛	+ ⅛
Bomb L	21186	22⅜	21	22⅜	+ 1⅛
jamca P	13660	90	85	88	— 2
Bell C	13448	50	49¾	49⅞	— ⅛
Mar Elec	11000	22½	22½	22½	— ½
Com H	9700	7¼	6⅞	6¾	— ⅛
Price	9495	15½	15⅛	15¼	— ⅛
Select F	9200	10¾	10	10⅜	— ⅛
Glengair	8510	7¼	7	7	— ⅛
MINES					
Chib C	56000	39½	34	35	— 3
M Pleast	39475	55	47	54	+ 4
Dauphin	31500	35	33	34½	
Dumont	20000	26	25	35½	+ ½
Fano M	18500	32	30	32	

COTATION

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	2395	11¼	11	11⅛
Alcan	2183	34½	34¼	34⅜
Alcan 4½	675	38	38	38
Algoma	1885	18½	18¼	18⅛
Alum 4 pr	190	16⅝	16⅝	16⅝
Alum 4½ pr	100	36	36	36
Aquitaine	3805	21⅞	21	21
Argus 2.70	25	37½	37½	37½
Argus C	100	13⅜	13⅜	13⅜
Asbestos	764	23⅝	23⅜	23⅜

New York

Tendance

NEW YORK (AFP) — La tendance a été lourde, mardi, à Wall Street où pour la deuxième séance consécutive, le marché s'est inscrit en net repli sous la pression des prises de bénéfices, après la forte hausse des dernières semaines, qui avait propulsé la cote, la semaine dernière, à son plus haut niveau de l'année.

Les ventes se sont même amplifiées, le marché restant toutefois modérément actif, en raison des incertitudes concernant la conjoncture économique intérieure et notamment la possibilité d'un nouveau relèvement du taux préférentiel des banques.

Un léger redressement en clôture n'a permis d'effacer qu'une très faible partie des pertes initiales.

Les chemins de fer se sont inscrits en net recul, tandis que les services publics ont fait preuve de résistance.

Les sidérurgiques et les aérospatiales sont en recul, de même que les automobiles et les ordinateurs. Les pétrolières sont irrégulières.

Parmi les canadiennes, McIntyre a gagné 1 1-2, Distillers 1, Dome 5-8, Hudson Bay 1-2, Alcan 1-4 et Walker 1-8. Inco et Granby étaient en recul de 3-8, Massey de 5-8 et Canadian Pacific de 1-4.

Javelin a grimpé de 1, Scurry de 7-8 et Jupiter de 1-8, à la Bourse américaine, cependant que Brazilian a cédé 1-2 et Marconi 3-8.

En fermeture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 949.-26, en baisse de 9.76. Un total de 10,280,000 actions ont changé de main. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 983 à 386.

COTATION

(par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
ACF 2.40	173	32¼	31½	31¾
Addres 1.40	97	77¾	76	77¾
Admiri	36	13⅞	13½	13⅝
Alcan Al 1.10	316	32⅝	31¾	32¼
Alleg C .10g	38	22¾	22¼	22⅜
Allis Chalm	145	31	30¾	30¾
Amerad 3	109	119⅞	118⅝	119½
A Airlin .80	97	32⅝	32¼	32½
Am Can 2.20	80	57¼	56¾	56¾
A Cyan 1.35	240	32¾	32¼	32⅝
A Home 1.40	473	60⅝	59½	60¼
Am Mot	156	11	10⅜	10⅞
A Smelt 1.90	156	38⅞	38⅛	38¼
Am Std 1	152	42⅜	42⅜	42⅞
AT T 2.40	650	56⅞	56½	56½
Am Tob 3	121	37⅛	35¾	35¾
Ampex	332	43½	42	42⅜
Anacond 2.50	536	47	45⅛	45⅞
Armco 3.20	123	66	65⅜	65⅝
Arm C 1.60	29	81	80½	80⅝
Atl Rich 1.80	605	123¼	119	122
Avco 1.20	251	32⅛	31¾	32
Avnet .40	204	18⅞	18⅛	18¼
Avon 1.80	203	154	151½	154
Babck 1.36	134	31⅞	31	31⅛
Bath I	107	67¼	66	66
Beech Air .75	33	29	28	28⅛
Bell H .60	30	76⅝	76	76
Ben F 1.60	114	48	47	47¾
Beth Stl 1.80	333	35½	34⅞	35¼
Boing 1.20	133	45¼	44⅝	44⅝
Bordn 1.20	106	32⅝	31¼	32¼
Borg Wa 1.25	69	31⅞	31¼	31⅝
Bos Ed 2.08	36	40⅝	39⅜	40
Brist My 1.20	216	66½	65¼	66⅛
Brnswk .95g	302	24¼	23¾	23¾
Bucy 1.20	30	28⅞	28½	28⅝
Burl In 1.40	140	40	39¼	39¾
Burrghs	129	131	128½	128½
Cmp RL .45a	18	35⅜	34⅞	34⅞
Camp Sp 1.10	86	32⅝	32	32¼
Can So Ry 3	x30	57½	57½	57½
Cdn Br .40	144	11	10¾	10¾
CPR 3	13	87½	87¼	87¼
Case ji	33	20¾	20⅜	20⅝
Cat Tr 1.20	366	33⅞	32¾	32¾
Celanese 3	48	68	67⅞	68⅛
Ches Oh 4	24	69¼	68½	68½
Chrysir 2	264	52⅝	51½	51½
Cities Sv 2	113	64¼	63⅛	63⅜
Clark O .40	51	53	51¼	52⅛
Coca Col 1.32	77	74⅜	72¼	73¼
CBS 1.40b	223	57½	56	56⅜
Com Sat	40	49	48⅝	48¾
Cont Can 2.20	95	71¼	70⅞	71
Ctl Data	166	153¼	150	151
Copw St 1.20	9	23¾	23	23
CPC Intl 1.70	142	38¼	37⅞	38
Crane 1.60b	25	53⅛	52⅝	53⅛
Crown ze 2.20	65	68¾	68½	68½
Dart Ind .30b	44	49¾	49	49⅜
Deere 2	163	47	46	46
Denn Mf .60	20	51	50½	51
Det Stl .60	58	19½	19⅛	19¼
Dome M .30	130	80	78	79¼
Dow C 2.40	96	74½	74	74¼
duPon 1.25g	145	145	143¼	144
Eatn Ya 1.40	31	36¾	36¼	36½
EG G .10	48	38¾	37⅞	38⅛
El Pas NG 1	69	23	22⅝	22⅞
ESB 1.20	15	27½	27	27
Essex Int 1.20	62	35¾	34⅛	34½
Ethyl Cp .72	51	34	33⅝	33⅝
Ex Cel 1.25	34	31	30⅝	30⅝
Evershp	63	18¼	17⅝	18¼
Fairch .50e	310	85½	83½	84
FMC cp .85	185	31¾	31¼	31⅜
FMC pf 2.25	8	49½	48¾	48¾
Ford 2.40	311	51⅞	51	51
Frueh 1.70	296	40⅞	40	40⅜
Gen Dyn 1	134	32½	32¼	32½
Gen Ele 2.60	375	95⅜	94¼	95
G Fds 2.60	37	84⅜	83¼	83¼
Gen I .54f	259	32½	31⅜	32½
GMC 3.40a	332	31½	31¼	31¼
GP Cem .80	90	24¼	23⅞	24¼
G Tel pf 2.50	1	48⅝	48⅝	48⅝
G Tire 1b	99	25¼	24⅞	25⅛
Ga Pac 1b	37	99½	99	99⅛
Goodrh 1.72	249	44¾	43⅝	44¾
Granby 1.20	27	35⅞	35	35
Gt A P 1.30	178	29½	28⅞	29½
Gt No Ry 3	38	52½	52¼	52⅝
Gulf O 1.50	325	44⅞	44	44
Hewlett .20	21	87	85⅞	86¾
Heinz	79	30¼	30	30
High volt	20	33⅜	32½	32½
Hmstk .40	204	35⅜	34½	35⅜
Honywl 1.10	54	133¾	131¼	131½
HFC 1.10	46	43¾	43	43⅜
Hudsn B 3.40a	5	79½	79	79½
Ill Cent 1.50	15	59¾	59⅛	59½
Ing Rand 2	216	47½	46⅞	47½
Inltk St 1.80	13	36¼	36	36
IBM 3.20	279	323¾	319½	319½
Int FF .40b	29	53½	52¾	53½
Int Har 1.80	95	33½	33⅛	33¼
Int Mng .20g	31	27⅜	27	27¼
I Nick 1.20a	171	40¼	39½	39½
I Pap 1.50	x124	45⅜	45	45¼
Int T T .95	392	54	53	53½
InMan	128	39¾	38⅝	38½
Kays Ro .60	40	36⅜	36	36⅜
Kellogg 1.60	30	43½	43	43½
Kennec 2.40	329	53⅜	52	52⅝
Kraftco 1.70	109	47¼	46½	46⅞
Kroehl .80a	5	32¼	32	32¼
Libb McN	56	12⅝	12⅜	12⅜
Litton 1.80t	269	53⅜	52¼	53
Lock A 2.20	1137	33	31	32⅜
Loews .13	337	45	44	45
Mad S Gar	163	9⅛	8⅞	9
Mgnvx 1.20	122	53⅛	51¾	51⅞
Marathn 1.60	171	58¼	57⅜	57⅞
Marcor 1	125	57⅜	56⅛	56⅛
Marq Cem .60	18	20¼	20	20¼
Marsh Fd 2.20	11	58⅝	58	58⅜
Mass F 1	145	21½	21	21
McDon Cp	57	68¾	68	68¾
McDn D .4 0	423	34⅜	33	33
McGr H .60a	62	37¾	36¾	37¾
McKee 1.50	3	32	32	32
Merck 1.80a	242	91¼	90¼	90¾
MGM 1.20	61	38	37	37¼
Midl R 1.40	27	30⅜	29¾	30¼
MMM 1.60	282	109	107½	107½
Mobil O 2.20	561	67⅜	66¾	66¾
Mohasc 1.10	47	41⅜	41⅛	41¼
Msant 1.80	256	50½	50	50
Motorola 1	75	122¾	120¼	120¼
N Cash 1.20	116	133	129½	129⅝
N Dist .90	82	21	20⅜	20⅝
Nor Pac 2.60	131	52¼	51⅝	52
Northrop 1	107	43½	42¾	43¼
Nort Sim 1.32f	72	50	48½	49⅛
Outb Mar 1	96	41¼	40¼	40⅝
Pan Am .40	639	21⅜	21	21¼
Parke Da 1	569	33¼	32⅜	33
Pen Cen 2.40	x196	56¼	55⅝	56
Pepsi Co 1	49	52⅜	50	50
Perkin El	110	51⅜	50½	50⅝
Pfizer 1.40a	x116	84¼	82½	82¾
Phel D 1.90	89	46⅛	45¼	45½
Phil Mr 1.80	19	57	56¾	56¾
Pit Bo n .68	163	39¼	38⅛	38⅛
Polroid .32	296	107	105	106⅜
Proc G 2.60	97	93½	92¼	92½
Pflzr 2.80	29	53½	53⅛	53¼
Ralst P .60	36	26⅛	25½	25⅝
Rep St 2.50	120	46	45	45⅛
Rey T 2.20	307	39½	38⅝	38⅝
Rich M .80	49	55	53⅞	54
Roy D 1.03g	106	54⅜	53¾	54⅛
Rubmd .96	18	43¾	43	43
Schenl 1.30	4	31½	31½	31½
Scherg .80	53	44⅛	43¼	43⅛
SCM .60b	182	43¾	42⅞	43½
Scott Pap 1	234	32½	32	32
Sears R 1.20a	276	74¼	73¼	74⅛
Shell O 2.40	244	70¾	69¾	70
Singer 2.40	202	81	80	80
Sou Pac 1.80	x193	39⅛	38½	39⅛
Spartan I	40	23⅛	23⅜	23¾
Sperry R .22g	375	52⅞	51⅜	51⅝
Std Br 1.50	20	47⅜	46⅜	47⅜
St O Cal 2.80b	388	73⅛	72⅜	73
Std Ind 2.30	246	68	67	67
Std Nj 1.30g	370	83⅞	82½	82⅝
Studc W 1	33	48⅛	47½	47¾
Sun Oil 1b	10	68	67⅝	68
Swift .60	166	29⅜	29¼	29⅜
Teledn	193	39⅝	38⅜	39¼
Tenco 1.28	132	29	28⅜	28⅛
Txco 3.20	122	86⅛	85	85
Tex GS .60	701	32⅜	31¼	31½
Tex Inst .80	75	123¼	122	122⅝
Textr .50	71	35¾	35¼	35½
Thiok .40	224	18⅛	17⅝	17⅞
Time 1.90a	x191	65¾	65	65
Timkn 1.80	39	36¾	36	36
Twnt C 1	247	34⅞	33½	33⅝
Un Carb 2	299	44½	44	44¼
US Frt 1.25a	43	36¼	35	35⅝
US Gyps 3a	98	86	85½	85½
US Stl 2.40	365	46⅝	46¼	46⅝
varian As	97	31	30	30⅛
Walk H 1.20a	5	39½	39⅜	39⅝
Warn L 1.10	65	61⅝	61¼	61¼
zenith 1.40	99	50	49¼	50

Total des ventes : 10,280,000.

Fonds mutuels

MARDI — 20 MAI

	Offre	Dem.
A.G.F. Special Fund	4.53	—
Andrea Equity	4.28	4.69
All Cdn Com	8.96	9.47
All Cdn Div	10.38	11.35
All Cdn ven	5.09	5.57
American Growth	7.30	8.02
Associate Investors	6.05	6.11
Beacon Growth	6.44	7.04
Canada Growth	7.81	8.58
Canada Security	4.29	4.52
Cdn Channing venture	6.50	7.12
Cdn Gas Energy	16.51	18.09
Cdn Investment Fund	4.72	5.18
Cdn Scudder Fund	22.83	22.83
Cdn Sec Growth	11.34	12.43
Cdn S A Gold Fund	5.96	6.51
Cdn Trustreed	4.99	5.45
Canafund	64.90	68.14
Capital Growth	9.98	10.23
x-Chase Fund	13.54	14.80
Collective Mutual	8.05	8.37
Commonwealth Intl	13.67	14.98
Commonwealth Intl Lev	4.27	4.68
x-Competitive Capital	10.12	11.06
Corporate Investors	6.68	7.31
Corporate Inv Stock Fnd	7.25	7.92
x-Dividend Shares	4.10	4.49
Dominion Compound	5.25	5.70
x-Dreyfus	14.23	15.59
Entarea Investment	6.41	7.01
Federated Financial	6.26	6.84
Federated Growth	6.68	7.30
x-Fidelity Trend	27.96	30.56
First Participating	18.78	20.52
Gis Compound	11.44	12.51
Gis Income	4.79	5.24
Growth Equity	9.19	10.00
Guardian Growth	10.18	—
Harvard	10.63	11.62
IOS venture	5.03	5.49
Industrial Growth	13.95	15.06
International Growth	7.37	8.06
x-Keystone Cust S-1	23.02	25.12
x-Keystone Cust S-4	6.90	7.53
x-Keystone Cust K-2	6.36	6.95
x-Lexington Research	17.25	18.85
Magna Carta	4.53	4.92
Maritime Equity	4.33	4.74
Marlborough	10.55	—
Molson M Fund	6.11	6.68
Mutual Accumulating	6.32	6.91
Mutual Bond	8.85	9.25
Mutual Bond Income	4.96	5.18
Mutual Growth	7.95	8.69
Mutual Income	6.63	7.25
Natrusco	15.06	15.68
Natural Resources	9.78	10.69
x-One William Street	17.13	17.13
Pension Mutual	11.45	12.51
Principal Growth	6.68	7.33
x-Putnam Growth	12.59	13.76
Regent Fund	12.31	13.45
Foyfun d	6.39	6.59
Sav Inv Pret et Rev	8.36	9.19
Sav Inv Am Pret	13.09	14.39
Taurus	7.75	8.52
x-Technol	8.90	9.70
Timed Investment Fund	7.27	7.30
United Accumulative	5.85	6.43
United American	3.15	3.46
United venture	5.86	6.44
Universal Savings Equity	7.62	8.33
Western Growth	6.66	7.28
Winfield Growth	7.13	7.79
York Fund of Canada	6.90	7.50

x — Fonds américains

A la fermeture, vendredi, 16 mai

Adanac	2.90	3.17
Beaubran	46.50	50.00
Champion Mutual	8.46	9.27
Executive Fund of Cda	10.13	10.68
Exec Inv Intl Ltd	8.45	8.87
Fonds Collectif A	8.02	8.76
Fonds Collectif B	5.13	5.23
Fonds Collectif C	10.63	11.61
Fonds Desjardins A	5.67	—
Fonds Desjardins B	4.43	—
Growth Oil and Gas	24.23	—
Growth Oil and Gas	24.23	—
Investors Growth	12.84	14.04
Investors Mutual	5.90	6.46
Keystone Canada	8.55	9.39
Keystone Polaris	5.78	6.35
Le Fonds P.E.P.	4.01	4.32
Natural Resources	9.86	10.78
Provident Mutual	7.76	8.49
Prov Stock Fund	7.32	8.01
Radisson	4.67	—
Spec	11.16	12.20

Cours de la monnaie

MONTREAL (PC) — Le dollar américain demeurait inchangé à $1.07 5-8 en devises canadiennes.

La livre sterling, pour sa part, était en hausse de 1-16 et cotait à $2.57.

— — —

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a haussé de 1-64 hier et cotait à 92 59-64 en devises américaines. Il cotait à 92 13-16 une semaine plus tôt.

La livre sterling était en hausse de 1-32 et cotait à $2.38 55-64.

Londres

LONDRES (Reuter) — La déclaration de M. Roy Jenkins, Chancelier de l'échiquier, selon laquelle les restrictions au crédit seraient maintenues et probablement intensifiées, a donné un coup d'arrêt au mouvement de reprise à la Bourse de Londres.

Hier, les fonds britanniques enregistraient des pertes de 1-2. L'emprunt de guerre a reculé de 1-4.

Une longue liste de chutes a été enregistrée dans les vedettes industrielles. Reed Paper qui avait commencé par hausser de 6d à 53s, s'est replié par la suite à 51s 9d. Bowater était particulièrement faible, reculant de 3s 9d à 59s.

Les Canadiennes étaient aussi en repli, dans l'attente de l'ouverture des bourses de Montréal et de Toronto. Dome a reculé de 5 points à 315, Pacific Pete 4 1-2 à 114. Canadian Pacific et Inco ont fléchi chacun de 2 points. Imperial Oil était soutenue, remontant d'un point à 67. Les bancaires ont fléchi de 3s.

Les aurifères suscitaient peu d'intérêt et se sont donc repliées.

Indices de Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	Volume
30 Ind.	955.27	959.86	944.35	949.26	—0.76	721,300
20 Rails	238.23	239.97	237.29	237.89	—1.90	106,800
15 Utils	131.97	132.57	130.66	131.26	—0.71	214,800
65 Stcks	326.85	328.22	323.55	324.92	—2.85	1,044,900

Offre américaine pour les actions des Brasseries canadiennes Ltée

TORONTO (PC) — La société Philip Morris a expédié dans le courrier une offre formelle aux actionnaires des Brasseries Canadiennes Ltée.

La société de tabac américaine offre de payer $12 l'action jusqu'à la concurrence de 10,881,000 actions de la brasserie la plus importante du Canada dont l'actif a été évalué l'an dernier à quelque $292,-400,000.

Il y a 10 jours, la Philip Morris annonçait son intention d'avoir la direction des affaires de la brasserie, mais les directeurs de cette dernière compagnie avaient refusé de commenter l'offre avant qu'elle ne lui soit remise officiellement. La valeur de la transaction s'élèverait à $130,000,000.

La Philip Morris déclare qu'elle ne possède présentement aucune action de la brasserie et que le marché en question ne sera confirmé que si les 10,881,000 actions lui sont remises avant le 11 juin à 17 h. Elle n'est pas tenue, cependant, d'acheter toutes ces actions. Elle peut en acheter moins si on lui en offre moins.

La société de tabac stipule également que son offre ne sera valide que s'il "n'y a aucun changement dans les conditions financières et commerciales des Brasseries Canadiennes et des filiales de cette compagnie", ceci, du 31 janvier jusqu'à la date ou la transaction sera conclue.

Rothmans of Pall Mall Canada Ltd. possède présentement 2,502,605 actions de la brasserie, soit environ 11 pour cent des actions.

Important afflux de capitaux au Canada

OTTAWA (PC) — Les échanges de valeurs mobilières entre le Canada et d'autres pays se sont soldés, en février 1969, par un excédent de $16,393,000 en faveur du Canada, ce qui représente le plus important afflux de capitaux depuis septembre 1967, annonçait hier le Bureau Fédéral de la Statistique.

Les Canadiens ont acheté des titres étrangers pour une valeur globale de $299,777,000 et ont vendu à l'étranger des titres pour une valeur de $316,170,000.

Dividendes

Par la Presse Canadienne

Bay Mills Ltd., 15 cents l'action du 1er privilège de la série A à 6 pour cent, le 13 juin; inscription le 30 mai.

Brooke Bond Canada Ltd., 26 cents l'action privilégiée à 4.16 pour cent, le 15 juillet; inscription le 13 juin.

Denault Ltée, 6 cents l'action de la catégorie A, le 3 juillet; inscription le 13 juin.

Greyhound Lines of Canada Ltd., 12 1-2 cents l'action ordinaire, le 1er juillet; inscription le 2 juin.

Lambton Loan and Investment Co. Ltd., 8 cents l'action ordinaire, le 2 juillet; inscription le 13 juin.

Ponder Oils Ltd., 1 1-2 cent l'action ordinaire, le 16 juin; inscription le 30 mai.

Reitman's Canada Ltd., 12 1-2 cents l'action ordinaire et 12 1-2 cents l'action de la catégorie A, les deux payables le 11 août; inscription le 15 juillet.

Riverside Yarns Ltd., 50 cents l'action de la catégorie A, le 2 juillet; inscription le 11 juin.

U A P Inc., 14 cents l'action de la catégorie A, le 16 juin; inscription le 30 mai.

Versatile Manufacturing Ltd., 12 cents l'action ordinaire, et 12 cents l'action de la catégorie A, les deux payables le 16 juin; inscription le 2 juin.

Western Broadcasting Co. Ltd., 9 cents l'action, le 30 juin; inscription le 30 mai.

Cours des denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 .64, 93 .65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québecois coloré, 45 1-4; blanc, 45.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs, 19 1-2, autres catégories pour nourrissage 16 1-2 à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 1-2 à 15; poudre de lait 3 1-2 à 4 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, $1 à $1.05 les 50 livres; I.-P.-E. $2 à $2.10 les 75 lbs; $1.40 à $1.50 les 50 lbs; .36 à .38 les 10 lbs; N.-B. $1.10 à $1.15 les 50 lbs; .30 à .31 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'un douzaine: A-extra gros, 54.0; A-gros 51.3; A-moyens 54.2; A-gros 51.3; A-moyens 49.1; A-petits 41.1.

Premier pas en vue de l'établissement d'un réseau de télétraitement

QUEBEC (CNW) — M. Claude Rivard, président de Prodec Inc., a annoncé que sa compagnie avait conclu une entente de location d'un ensemble électronique de traitement de l'information de marque Burroughs B3500 et de 50 unités de télétraitement TC-500.

Prodec Inc. et une société québecoise offrant à l'industrie, aux institutions et aux agences gouvernementales un service intégré de consultation en administration et en informatique. "Notre choix s'est arrêté sur ce modèle particulier d'ordinateur de la troisième génération, a expliqué M. Rivard, parce qu'il répond le mieux aux besoins de Prodec Inc., d'abord, et de ses clients, tant à Québec qu'à Montréal.

"C'est le premier jalon que nous posons en vue de l'établissement d'un réseau de télétraitement au Québec d'ici 12 mois", d'ajouter M. Rivard.

Le président de Prodec Inc., a poursuivi en disant que des récents développements dans l'industrie électronique permettait à des utilisateurs éloignés de faire appel à un ordinateur grâce à des terminaux tels celui mis sur le marché par la firme Burroughs, le TC 500 "Car, dit-il, si certaines entreprises ont actuel'ement un grand besoin de temps-ordinateur dans l'élaboration de politiques de gestion et d'autres domaines. Elles ne peuvent en justifier les coûts élevés par un plein emploi.

"Il faut ajouter, de poursuivre M. Rivard, que dans le cas d'entreprises moyennes ou petites, ce coût devient alors prohibitif et il est nettement préférable pour celles-ci de s'affilier à un réseau".

Sans entrer pour autant dans une description technique d'un tel appareil, le président de Prodec Inc., a expliqué que le Burroughs 3500 possède un très haut degré d'adaptation en fonction de chacun des besoins de l'utilisateur et se prête aussi bien à des travaux comptables qu'à des travaux d'application scientifique et de gestion.

Augmentation de la production à l'usine SOMA de Saint-Bruno

L'usine de montage d'automobiles Soma, vient d'augmenter sa production pour répondre à la demande croissante des voitures Renault. La cadence de production est en effet passée depuis le début du mois de mai de 44 voitures à 50 voitures par jour. Cette augmentation fait suite à l'augmentation constante des ventes d'automobiles Renault depuis le début de l'année. Pour la deuxième fois consécutive, Renault Canada a livré plus de 1,000 automobiles au cours de ces mois. Le chiffre de livraison pour avril, a atteint 1,015 automobiles, soit une augmentation de plus de 37 pour cent par rapport au 740 livraisons du mois d'avril 1968. Au cumul cette année, Renault Canada a livré à la fin du mois d'avril 3,185 automobiles, soit plus de 36 pour cent de plus que durant la même période l'an dernier (2,334 livraisons). Au cours du mois d'avril l'augmentation des ventes a été particulièrement sensible pour la Renault-16. Malgré que ce modèle se trouve dans la même catégorie de prix que la Maveric, la Renault-16 offre l'avantage unique sur le marché de combiner les qualités d'une station-wagon à cinq portes avec le faible encombrement et l'économie d'une voiture compacte.

Il ne semble pas que l'introduction de la Maveric ait affecté les ventes de nos modèles, a déclaré M. Claude Broutin, directeur commercial de Renault-Canada Limitée. Au contraire, la Maveric va élargir le marché des voitures économiques en sensibilisant le public canadien à l'économie du prix d'achat et du prix d'opération des voitures de notre catégorie.

Bénéfices nets

Par la Presse Canadienne

Aunor Gold Mines Ltd., pour le trimestre écoulé au 31 mars 1969: $138,200 au regard de $81,000 en 1968.

Husky Oil Ltd., pour le trimestre écoulé au 31 mars 1969: $740,000 ou 8 cents l'action, comparativement à $1,419,000 ou 18 cents en 1968.

Imperial Tobacco Co. du Canada Ltd., pour le trimestre ayant pris fin au 31 mars 1969: $2,306,000 ou 23 cents l'action par rapport à $3,108,-000 ou 31 cents en 1968.

Kenting Ltd., pour l'exercice terminé au 31 décembre 1968: $344,000 ou $1.11 l'action au regard de $596,000 ou $2.08 en 1967.

McIntyre Porcupine Mines Ltd., pour le trimestre écoulé au 31 mars 1969: $1,733,000 ou 73 cents l'action comparativement à $1,765,000 ou 74 cents en 1968.

Mentor Exploration and Development Co. Ltd., pour l'exercice ayant pris fin au 31 décembre 1968: $248,645 par rapport à $895 en 1967.

Northern and Central Gas Corp Ltd., pour le trimestre terminé au 31 mars 1969: $7,-957,000 ou 63 cents l'action comparativement à $7,712,000 ou 61 cents en 1968.

Union Gas Co. of Canada Ltd., pour l'exercice terminé le 31 mars 1969: $9,797,000, soit l'équivalent de 65.2 cents l'action, au regard de $8,956,-000, ou 59.6 cents l'action, en 1968.

Victoria and Grey Trust Co., pour le semestre terminé le 30 avril 1969: $983,537, soit l'équivalent de 61 cents l'action, ou 56 cents l'action, en 1968.

Stafford Foods Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968: $134,385, soit l'équivalent de 28 cents l'action, au regard de $106,870 et 22 cents l'action en 1967.

Emission d'obligations de la Banque mondiale

La Banque Mondiale a annoncé mardi l'émission d'une nouvelle série d'obligations sur le marché allemand, le vendredi, 23 mai, pour un montant de 250 millions de d.m., équivalant à 62,500,000 dollars.

Ces bons, qui seront placés par un syndicat de banques allemandes, dirigé par la Deutsche Bank et la Dresdner Bank, portent un intérêt de 6.5 pour cent.

La nouvelle émission porte à plus de 1,186 millions de dollars les emprunts effectués au cours de l'année fiscale en cours par la Banque Mondiale, pour financer ses opérations de prêts aux pays en voie de développement.

En bref

Le Canada se classe au huitième rang des pays producteurs de pétrole.

— o —

Les produits manufacturés représentent les deux-tiers des importations du Canada.

— o —

Aucanquilcha, au Chili, est la ville la plus haute du monde. Ele perche à 17,500 pieds d'altitude.

— o —

La Grande-Bretagne possède 2,500 milles de voies navigables intérieures.

— o —

Le Canada a des représentations diplomatiques, au rang d'ambassade, dans quelque 60 pays.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — La demande était bonne, les prix stables et vigoureux, et les transactions actives, au marché à bestiaux de Montréal, mardi.

Les arrivages ont été plus nombreux que ceux de la semaine dernière.

Les arrivages, dans l'Ouest et dans l'Est, à 15 h., ont été de 626 bêtes à cornes, 623 veaux, 2 porcs et aucun ovin.

Les ventes de bouvillons et de taures ont été trop peu nombreuses pour en établir les prix.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de $22 à $24.25, celles de qualité moyenne, de $20.25 à $23.25, celles de qualité commune, de $18 à $22.25, tandis que les animaux destinés à la mise en conserve et à la charcuterie se vendaient de $16.75 à $20.25.

Les taureaux de bonne qualité se vendaient de $24.25 à $26.50.

Les veaux de lait de bonne qualité se vendaient de $40 à $44.50, ceux de qualité moyenne, de $35.50 à $38, ceux de qualité commune, de $25 à $35.75.

Les porcs se vendaient $32.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

Pommes: McIntosh A-C $4.25 à $4.75; Cortland A-C, $4 à $4.50 le boisseau.

LEGUMES

Betteraves: $1.25 à $1.50 pour 50 lbs; petites, $2 pour 50 lbs.
Radis: $1 la doz.
Ciboulette: .75 à .90 la doz.
Rhubarbe: .70 à $1 la doz.
Laitue: frisée, $3 pour 2 doz. Boston, $2.75 à $3.00 pour 16.
Panais: $2.50 à $2.75 le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.
Pommes de terre :$1 à $1.05 les 50 lbs; .60 pour 25 lbs.
Poireaux: $1.25 à $1.75 la doz.
Rutabaga: $1.50 à $1.80 le minot; $1.00 à $1.25 les 50 lbs.

Mines hors liste

	Offre	Dem.
Bald Mountain	3	5
Independent	2	4
Lun Echo	37	40



● **La pluie n'aide pas les Indiens, les deux premières rencontres hors-concours ont dû être remises. La direction n'a plus qu'un recours, la danse du soleil. Le propriétaire, Hugues Beaudoin (à gauche), le gérant-général Claude Bédard (au centre) et le gérant Chico Heron (à droite) sont même prêts à sacrifier un des arbitres américains que le président Yvon Ellyson a eu du mal à engager pour que paraisse l'astre solaire (caricature illustrant le programme des Indiens).**

Une deuxième rencontre d'affilée du calendrier hors-concours a dû en effet être remise hier à cause de la mauvaise température. Après un après-midi des plus ensoleillés, la pluie s'est mise à tomber sur l'heure du souper, pour cesser juste après que les officiels des deux clubs eurent décidés de remettre la rencontre.

Les Cardinaux de Granby ne pourront être de retour ce soir alors que sera présentée une seule partie, contre les Mineurs de Thetford-Mines. La partie Granby - Québec sera reprise lundi prochain, à 6h.30 avant la joute contre les Braves de Plessisville.

Au cours de l'après-midi, Chico Heron n'a pas pris de chance et a fait tenir une bonne pratique à ses joueurs, profitant de la belle température. Bien lui en pris, car ses hommes auraient eu une seconde journée d'affilée de repos, ce que veut éviter à tout prix le pilote de l'équipe québecoise. Il doit faire la même chose aujourd'hui.

Eduardo Acosta et Hank Harden seront les deux artilleurs dont se servira Heron pour affronter Thetford ce soir. Harvey Yancey pour sa part évoluera au premier but. "S'il a été capable de faire du bon travail à l'arrêt-court, l'an dernier, il sera aussi bon au premier coussin. Et nous savons qu'il peut frapper".

CARDINAUX DE GRANBY

Dans le camp du Granby, le pilote Marcel Guilbeault aura plusieurs nouveaux noms sur son alignement. Avec les départs de John Self, Maity Alston et Al Pietrowiecz, il aura des vides importants à combler. Gaétan Groleau tente sa chance avec ce club de la Ligue Provinciale.

Le match ce soir débutera à 7h.30 au Stade municipal. (R.L.)

Pour les Expos, la moyenne est tombée à un gain par 3 essais

HOUSTON (P.A.) — Larry Dierker a espacé quatre coups sûrs et Denis Menke a produit trois points avec un simple et un triple hier soir en conduisant les Astros de Houston à un gain de 5-0 sur les Expos de Montréal qui ont ainsi encaissé leur 5e revers d'affilée.

Menke, qui a porté sa série de parties avec au moins un coup sûr à 13 matches, a d'abord produit un des 2 points non mérités des Astros dans la 1ère manche, puis en a ajouté deux autres avec son triple dans la 3e reprise.

Maury Wills et Rusty Staub ont commis une erreur chacun dans la première manche et Houston en a profité pour prendre une avance de 2-0 aux dépens de Mudcat Grant, dont la fiche est 1-5.

BOX-SCORE MONTREAL

	A.B.	P.	C.S.	P.P.
Bosch, c.c.	4	0	0	0
Wills, a.-c.	4	0	0	0
Staub, c.d.	3	0	1	0
Jones, c.g.	4	0	0	0
Cline, 1er b.	4	0	0	0
Laboy, 3e b.	2	0	0	0
Bateman, rec.	3	0	2	0
Sutherland, 2e b.	3	0	1	0
Grant, lanc.	1	0	0	0
Wicker, f.u.	1	0	0	0
Wegener, lanc.	0	0	0	0
Shea, lanc.	0	0	0	0
Clendenon, f.u.	1	0	0	0
Sembera, lanc.	0	0	0	0
TOTAL	30	0	4	0

HOUSTON

	A.B.	P.	C.S.	P.P.
Blefary, 1er b.	4	1	1	0
Morgan, 2e b.	5	0	0	0
Wynn, c.c.	1	3	1	0
Miller, c.d.	3	1	2	1
Menke, a.-c.	3	0	2	3
Radar, 3e b.	4	0	0	0
Alou, c.g.	4	0	0	0
Edwards, rec.	4	0	2	0
Dierker, lanc.	3	0	0	0
TOTAL	31	5	8	4

MONTREAL	000	000	000—0
HOUSTON	202	010	00x—5

Erreurs : Wills 2, Bateman. — Laissés sur les buts : Montréal 5, Houston 9. — Double-jeux : Montréal 1. — Doubles : Miller, Bateman. — Triples : Menke, Miller. Sacrifice : Dierker.

LANCEURS

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Grant,	4	5	4	2	2	0
Wegener	0	1	1	1	1	0
Shea	3	1	0	0	3	2
Sembera	1	1	0	0	0	1
Dierker	9	4	0	0	2	7

Lanceur gagnant : Dierker (6-4)
Lanceur perdant : Grant (1-5)
Temps : 2 h. 22. — Assistance : 12,686.

2e BLANC DE GIBSON

SAN FRANCISCO (P.A.) — L'artilleur Bob Gibson n'a alloué que quatre coups sûrs et Curt Flood a produit deux points, menant les Cardinaux de Saint-Louis à une victoire de 3-0 sur les Giants de San Francisco.

Gibson, qui détient une fiche de 5 victoires contre 2 défaites en est à son deuxième blanchissage cette saison contre les Giants. Après la deuxième manche, il n'a alloué que deux coups sûrs.

St-Louis	011	010	000	—3	11	0
San Francisco	000	000	000	—0	4	1

Gibson et McCarver; McCormick, Linzy 8 et Dietz. G.: Gibson (5-2) — P.: McCormick (1-2). Circuit : St-Louis, Flood (1).

TRIPLES OPPORTUNS

SAN DIEGO (P.A.) — Grâce à des triples cognés en quatrième manche par Manny Sanguillen et Fred Patek, les Pirates de Pittsburgh ont vaincu hier les Padres de San Diego au compte de 6-3 dans une joute de la Ligue Nationale de baseball.

Pittsburgh	100	400	010	—6	11	0
San Diego	000	000	210	—3	10	2

Bunning, Hartenstein 8 et Sanguillen; Niekro, Ross 7, Reberger 8 et Cannizzaro. G.: Bunning (3-4) — P.: Niekro (1-2).

PARTIE DE 2 C.S.

CINCINNATI (P.A.) — Tony Cloninger a limité les Phillies de Philadelphie à deux coups sûrs et Tony Perez a cogné un circuit de deux points hier soir alors que les Reds de Cincinnati ont mis fin à une série de 3 échecs d'affilée en l'emportant 4-0.

L'exploit de Perez a couronné une poussée de trois points dans la 6e manche.

Philadelphie	000	000	000	—0	2	2
Cincinnati	000	013	00x	—4	7	0

Wise (4-3) et Ryan. Cloninger (2-5) et Bench. Circuit : Cincinnati, Perez (9).

33 MANCHES SANS POINT

LOS ANGELES (P.A.) — L'artilleur Kenny Holtzman a porté à 33 le nombre de manches consécutives durant lesquelles aucun point n'a été compté en n'allouant que cinq coups sûrs, alors que les Cubs de Chicago l'ont emporté par le compte de 7-0 sur les Dodgers de Los Angeles dans la Ligue Nationale de baseball.

Chicago	000	002	203	—7	14	0
Los Angeles	000	000	000	—0	5	2

Holtzman et Hundley; Sutton, Mikkelsen 7, Purdin 8 et Torborg. G.: Holtzman (7-1) — P.: Sutton (4-4). Circuits : Chicago, Banks (6), Hundley (6).



LIGUE AMERICAINE

Détroit, Lolich (5-1) à Chicago, Nyman (1-0) ou Ellis (0-3) soir
Kansas City, Nelson (2-3) à Cleveland, Paul (1-1) soir
Minnesota, Chance (3-1) à Baltimore, Phoebus (4-0) soir
Seattle, Bell (2-4) à Washington, Coleman (2-3) soir
Oakland, Dobson (3-4) à New York, Bahnsen (1-6) soir
California, May (1-4) à Boston, Siebert (3-3) soir

LIGUE NATIONALE

New York, Cardwell (1-6) à Atlanta, Niekro (6-2) soir
Philadelphie, Fryman (4-1) à Cincinnati, Merritt (3-2) soir
Montréal, Stoneman (3-3) à Houston, Dierker (5-4) soir
Pittsburgh, Blass (2-2) ou Moore (3-2) à San Diego, Sisk (0-2) ou Kelley (2-3) soir
Chicago, Hands (3-4) à Los Angeles, Osteen (5-2) soir
St-Louis, Briles (2-3) à San Francisco, Perry (6-3)



HIER

Ligue NATIONALE
Montréal 0 — Houston 5
Philadelphie 0 — Cincinnati 4
Pittsburgh 6 — San Diego 3
Chicago 7 — Los Angeles 0
St-Louis 3 — San Francisco 0
Ligue AMERICAINE
Californie à Boston (pluie)
Oakland 1 — New York 2
Seattle 5 — Washington 6
Minnesota 3 — Baltimore 2
Kansas City 1 — Cleveland 4
Détroit 7 — Chicago 6
EXHIBITION
Granby à Québec (pluie)

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
St-Louis à San Francisco
Montréal à Houston (s)
New York à Atlanta (s)
Philadelphie à Cincinnati (s)
Pittsburgh à San Diego (s)
Chicago à Los Angeles (s)
Ligue AMERICAINE
Californie à Boston (s)
Oakland à New York (s)
Seattle à Washington (s)
Minnesota à Baltimore (s)
Kansas City à Cleveland (s)
Détroit à Chicago (s)
EXHIBITION
Thetford à Québec (7 h. 30)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G.	P.	Moy.	Diff.
Chicago	25	13	.658	—
Pittsburgh	18	18	.500	6
New York	17	18	.486	6½
St-Louis	17	19	.472	7
Philadelphie	15	19	.441	8
Montréal	11	22	.333	11½

Division Ouest

	G.	P.	Moy.	Diff.
Atlanta	24	10	.706	—
Los Angeles	21	14	.600	3½
San Francisco	20	16	.556	5
Cincinnati	16	19	.457	8½
San Diego	16	24	.400	11
Houston	16	24	.400	11

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G.	P.	Moy.	Diff.
Baltimore	27	13	.675	—
Boston	21	13	.618	3
Détroit	18	16	.529	6
Washington	20	20	.500	7
New York	18	21	.462	8½
Cleveland	8	23	.258	14½

Division Ouest

	G.	P.	Moy.	Diff.
Oakland	21	13	.618	—
Minnesota	20	13	.606	½
Chicago	15	16	.484	4½
Kansas City	16	20	.444	6
Seattle	15	20	.429	6½
Californie	11	22	.333	9½

Aimez-vous la pluie monsieur Gene Mauch?

Par Jacques Plamondon



Les choses ne tournent pas rond de ce temps-ci pour le bouillant gérant des Expos, Gene Mauch. Que les Expos occupent le dernier rang de la division Est, cela est normal, seuls ceux qui rêvaient en couleurs et sur grand écran ne s'y attendaient pas. Mais cette fiche de 11-21 est tout de même bien décevante. On avait le droit d'espérer mieux avec tous ces noms inscrits sur papier. Le fait est que bien des joueurs qui gardent pour le moment un poste régulier désappointent beaucoup. Mauch n'aurait pas tort de les remplacer de temps à autre, soit pour détendre les plus nerveux ou pour stimuler les moins vaillants.

Le gros John Bateman est de toute évidence un de ceux qui déçoivent le plus. Mauch aurait intérêt à le remplacer de ce temps-ci par Boccabella ou même par Brand qui n'a commencé qu'un seul match jusqu'à maintenant. Big John devra se concentrer un peu plus car certaines balles passées ont été loin d'être appréciées en fin de semaine. La situation est à peu près la même à l'arrêt-court. Wills nous semble victime d'une trop grande nervosité. Il doit lutter farouchement pour se ressaisir. Toute la pression est sur lui et il le sait ; son nom est sur toutes les lèvres, les gérants d'estrade étudient son cas. Encore vendredi soir on l'a vu deux fois jongler avec la balle avant d'effectuer un relais. Un repos lui ferait du bien d'autant plus que son remplaçant a tout le potentiel pour accomplir le travail. Le plus curieux de l'affaire c'est que ce Bobby Wine a joué longtemps sous la tutelle de Mauch à Philadelphie.

Mais ce n'est pas tout pour Monsieur Mauch : cette pluie de problèmes continue à tomber sur ses épaules. Avec le retour de Bailey, Mauch devra stabiliser la situation au premier but et au champ extérieur. Don Clendenon en est un qui a été loin d'être brillant dimanche, il a même été nonchalant. Mauch devra le stimuler ou même lui transmettre un peu de son dynamisme. Pour notre part, nous préférons voir un gars comme Ti-Clin (Ty Cline) au premier coussin même s'il a moins de potentiel. Ce Ti-Clin travaille dur et en jouant plus souvent il pourrait devenir efficace : nous espérons que Mauch pensera encore à le faire jouer contre les droitiers comme il l'a fait vendredi soir. Au champ centre, Don Bosch est excellent à la défensive mais son coup de bâton est faible. Mauch devra probablement compter sur un retour en forme de Manny Mota pour le remplacer, sinon il devra songer à faire jouer Bailey au champ gauche. Dans un tel cas, Mack Jones passerait au champ centre ce qui aurait un effet désastreux sur les citoyens de Jonesville !

Toujours est-il que Mauch devra songer à ces changements bientôt s'il ne l'a pas déjà fait. Seuls Jones et Staub sont vraiment intouchables. Sutherland pour sa part, même s'il n'a pas de rivaux autour du second coussin, devra travailler à améliorer sa tenue offensive. Enfin, Coco Laboy est à un point tournant de sa carrière. Plus question de "beginner's luck" maintenant. Pour le moment il ne frappe que la balle rapide et ses adversaires le savent. Sur les balles lentes, il mord la poussière plus souvent qu'à son tour et sa moyenne descend rapidement.

Si on passe maintenant au personnel de lanceurs, c'est une pluie torrentielle qui tombe sur les épaules de Gene Mauch. Seuls Stoneman et McGinn ont vraiment impressionné jusqu'ici. Stoneman n'est pas puissant mais il a beaucoup d'étoffe et il atteint les coins avec une facilité étonnante. Malheureusement à un moment donné, vendredi ce fut dans la 6e, il perd sa touche magique et se fait cogner solidement. Pour ce qui est de McGinn, sa balle rapide est surprenante. Il a excellé vendredi. Mauch songera bientôt à l'insérer dans la rotation des débutants si d'autres artilleurs n'arrivent pas à s'affirmer. D'ailleurs nous n'attendons aucun miracle de Jaster ou de Grant. Les autres ne sont pour nous que des points d'interrogation pour le moment, sauf Morton dont le cas est déjà réglé (il est rendu à Vancouver) et Elroy Face qui est en train de vivre ses dernières heures de baseball.

Oui, pauvre Monsieur Mauch ! Et cette pluie qui ne cesse de tomber ! Les joueurs n'ont pas le goût de penser baseball par des températures pareilles. Samedi par exemple, ils ont dû se rendre tôt au stade seulement pour attendre que l'arbitre remette la partie. Dimanche, ils ont dû jouer dans des conditions horribles. Difficile d'avoir le feu sacré en de pareilles occasions ! Pas étonnant que les Expos aient plus de succès à l'étranger qu'au parc Jarry. Notre beau climat québecois qui avait fait des miracles en avril lors du match d'ouverture est vite revenu au naturel. Ceci ramène sur le tapis le problème du stade couvert. Qu'en pense Monsieur Mauch ? En plus des questions de stratégie et de personnel, il doit trouver un moyen de donner à ses joueurs le goût du jeu dans de pareilles conditions. Qu'en pense aussi ce bourreau de travail qu'est Jim Fanning ? Il doit avoir hâte que les beaux jours reviennent. Dimanche après-midi, il pleuvait à boire debout. Eh. bien ! pendant plus d'une heure, sous la pluie, Monsieur Fanning, le directeur-gérant s'il vous plaît, s'affairait lui-même à distribuer aux jeunes quelques-uns des 20,000 bâtons qu'il leur avait promis. Oui, c'était bien lui, nous l'avons vu de nos yeux... et il pleuvait à boire debout ! Qui en aurait fait autant ?

Horton marque de brillante façon son retour au jeu

CHICAGO (P.A.) — Willie Horton a marqué son retour dans l'alignement des Tigres de Détroit avec éclat hier soir en frappant un double de deux points qui a couronné une poussée de cinq points dans la 1ère manche, laquelle a permis aux visiteurs de vaincre les White Sox de Chicago 7-6.

Horton a également produit le point victorieux avec un coup au choix dans la 6e reprise.

Après avoir alloué un circuit au frappeur d'urgence Woody Held dans la 5e manche, le lanceur Earl Wilson a pris le chemin des douches dans la 8e manche quand les Sox ont effectué une poussée de 5 points marquée d'un simple de deux points par l'ex-Montréalais Pete Ward.

Détroit	500	002	000	—7	9	1
Chicago	000	010	050	—6	12	2

Wilson, Dobson 8, Hiller 9, McMahon 9 et Freehan; John, Carlos 1, Wood 6, Osinski 8, Peters 9 et Josephson. G.: Wilson (2-4) — P.: John (3-1). Circuit : Chicago, Held (2).

BALTIMORE (P.A.) — Jim Kaat a couronné une poussée de deux points avec un ballon-sacrifice dans la 13e manche hier soir et les Twins de Minnesota ont supplanté les Orioles de Baltimore 3-2.

La victoire a mis fin à une série de quatre revers pour les Twins et une autre de cinq victoires pour les Orioles.

Les Twins, tenus en échec complet de la 8e à la 12e manche par trois lanceurs de relève, ont brisé l'égalité de 1-1 dans la 13e reprise à l'aide de trois simples et du sacrifice de Kaat, qui a ensuite conservé sa victoire même s'il a alloué un circuit à Paul Blair dans la 2e moitié de la manche, mais il a eu besoin de l'aide de Ron Perranoski.

Harmon Killebrew a cogné un circuit aux dépens de Dave McNally, des Orioles, après 2 retraits dans la 4e manche.

Minn.	000	100	000	000	2—3	6 1
Balt.	000	000	100	000	1—2	8 0

Kaat, Perranoski 13 et Mitterwald, Roseboro 10; McNally, Watt 8, Richert 10, Lopez 11 et Etchebarren. G.: Kaat (3-2) — P.: Lopez (0-1). Circuits : Minnesota, Killebrew (9). Baltimore, Blair (9).

WASHINGTON (P.A.) — Après avoir été retiré au bâton à trois reprises, Mike Epstein a cogné un circuit de deux points dans la 8e manche hier soir et les Sénateurs de Washington ont supplanté Seattle 6-5.

Bernie Allen a permis aux locaux d'égaler les chances à 4-4 avec un circuit de deux gérant Joe Schultz a tellement disputé la décision de l'arbitre points dans la 4e reprise. Le lors de ce circuit qu'il a été banni du jeu.

Seattle a effectué une poussée de quatre points dans la 3e manche grâce au double de Ray Oyler avec les buts tous occupés.

Seattle	004	000	010	—5	8	1
Washington	200	200	02x	—6	8	0

Pattin, O'Donoghue 8 et McNertney; Hannan, Humphreys 3, Higgins 8 et Casanova. G.: Higgins (3-3) — P.: Pattin (5-2) Circuits : Washington, B. Allen (2), Epstein (9).

NEW YORK (P.A.) — Frank Fernandez a cogné un circuit de deux points et Fritz Peterson a affiché une tenue de 5 coups sûrs hier soir en conduisant les Yankees de New York à un gain de 2-1 aux dépens des As d'Oakland.

Fernandez a réussi son exploit après deux retraits dans la 2e manche tandis que Dick Green privait Peterson d'un blanchissage avec un circuit dans la 5e reprise.

Oakland	000	010	000	—1	5	0
New York	020	000	00x	—2	6	1

Nash, Lindblad 8 et Duncan; Peterson et Fernandez. G.: Peterson (6-4) — P.: Nash (3-2). Circuits : Oakland, Green (6). New York, Fernandez (3).

CLEVELAND (P.A.) — Sam McDowell a limité Kansas City à deux coups sûrs et retiré 7 rivaux au bâton hier soir en conduisant les Indiens de Cleveland à un gain de 4-1.

Lou Piniella a privé le lanceur gagnant d'un blanchissage avec un circuit à la septième manche. Kansas City a encaissé son 4e échec d'affilée.

Jose Cardenal a amorcé une poussée de trois points avec un circuit au début de la 6e manche.

Kansas City	000	000	100	—1	2	1
Cleveland	010	003	00x	—4	9	0

Hedlund (2-2), Wickersham 6 et Campanis, McDowell (3-4) et Fosse. Circuits : Kansas City, Piniella (5), Cleveland, Cardenal (4).

Les Phillies découvrent un joueur à... Montréal

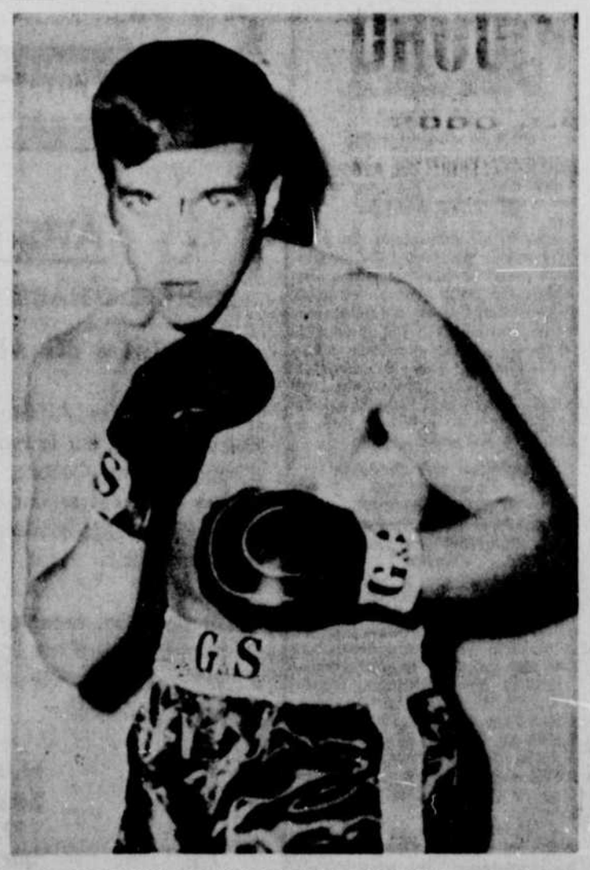
MONTREAL PC — Les Phillies de Philadelphie ont probablement volé une future étoile aux Expos de Montréal en embauchant hier Roger Allard, lanceur droitier de 19 ans, qui a remporté neuf victoires contre deux revers avec St-Henri, l'an dernier, grâce à une moyenne de 1.05 point mérité. Il n'a alloué que deux circuits et a retiré 128 rivaux au bâton.

— — —

ATLANTA PA — Contrairement aux prévisions de la direction, Felipe Alou reviendra au jeu plus rapidement que Tito Francona avec les Braves d'Atlanta. Alou n'a pas été victime d'une fracture au poignet contre les Expos de Montréal en fin de semaine tandis que Francona a subi une dislocation au pouce droit. Par ailleurs, Orlando Cepeda pourra retourner au jeu conte les Mets de New York ce soir, car il semble remis d'une blessure à la tête, résultat d'un lancer erratique de Bill Stoneman, des Expos, vendredi dernier.

— — —

NEW YORK PA — Les Yankees de New York ont obtenu Jack Aker du Seattle hier en retour d'un autre lanceur de relève, Fred Talbot. Aker possède une fiche de 0-2 en 15 matches cette saison et Talbot, un record de 0-0 en huit matches.



● **UN BOXEUR DE QUEBEC QUI PROMET — Le jeune Rénald Cantin, 17 ans, participera aux championnats amateurs de l'Est du Canada, en fin de semaine prochaine, au Centre Paul Sauvé, à Montréal. Cantin avait perdu une décision très serrée, mardi le 13 mai, aux mains du Cassius Clay montréalais, Marshall Butler, lors du tournoi des Gants Dorés. Cantin est un élève de l'école Georges Drouin, et boxe dans la catégorie des 136 livres.**

Coquetel sportif

FOOTBALL

TORONTO PC — La Ligue Canadienne de football tiendra son assemblée semi-annuelle à Winnipeg du 3 au 6 juin alors que l'on discutera l'endroit de la présentation du match de la coupe Grey en 1970 ainsi que l'approbation de la vente des Rough Riders d'Ottawa à David Loeb.

— — —

ATHLETISME

SOTCHI (AFP) — La Soviétique Nadeja Tchikova, médaille de bronze du lancer du poids aux jeux de Tokyo a réussi 19m60 aujourd'hui au cours d'une réunion d'athlétisme à Sotchi, sur les bords de la mer Noire. Cette performance qui bat de près d'un mètre (18m67) son ancien record d'URSS, est à un centimètre seulement du record du monde de l'Allemande de l'Est Marguitta Gummel.

Aujourd'hui Nadeja Tchikova a lancé quatre fois à plus de 19 mètres et avait même réussi 19m78 mais l'essai n'était pas valable.

— — —

BOXE

MANILLE AFP — M. Justiniano Montano Junior (Philippines) a été réélu mardi président du World Boxing Council (WBC) pour deux ans, au cours de la seconde journée de la réunion du conseil, qui se tient à Manille.

M. Ramon Velasques (Mexique) a été nommé vice-président.

— — —

GOLF

ATLANTA PA — Billy Casper ne sera pas capable de participer à la Classique de golf d'Atlanta encore cette année, car il vient d'être victime d'une allergie aux insecticides comme l'an dernier aux cours des exercices précédant le tournoi.

— — —

HIPPISME

L'équipe nord-américaine, qui sera opposée aux membres du club de conducteurs "Amazzoni" d'Italie pour déterminer le championnat mondial des conducteurs féminins, a été complétée hier.

L'équipe de huit dames sera composée de Edith Muow, de Elgin, Illinois; Carol Gosman, de Vernon, Indiana; Mildred Williams, d'Ottawa, Ontario; Georgette Plouffe, de Hull, Québec; Bobbe Huntress, de Gouverneur, New York; Elaine Lesker, de South Beloit, Illinois; Mary A. Kemp, de Caledonia, New York, et June Weller, de Republic, Ohio.

Les huit Nord-Américaines seront opposées à un nombre identique d'Italiennes dans une série de trois courses, dont l'issue nous fera connaître la championne mondiale individuelle, à Blue Bonnets, dimanche après-midi le 8 juin.

GOLF

AU LORETTE

Le tournoi du président André Thibeault s'est déroulé samedi passé tel que prévu. Un imposant groupe de plus de 150 membres s'est présenté au départ. Félicitations aux vainqueurs qui ont décroché les victoires d'autant plus méritées qu'elles furent remportées dans des conditions difficiles, susceptibles de rendre jaloux les membres du club St-Andrews, en Ecosse, renommé pour le vent qui y souffle et la pluie qui y tombe... Ces 2 éléments étaient grandement en vedette samedi passé sur le parcours du Lorette.

LE PALMARES

1er brut homme : Michel Ferland (après tirage) 80; 1er brut femme : Hélène Labrie 96; 1er net homme : André Lauzon 65; 1er net femme : Noëlla Bouchard 75. 2ième brut homme : Guy Sirois 80; 2ième brut femme : Jeannette McCann 79; 2ième net homme : John Rourke 69; 2ième net femme : Nicole Gauthier 78; 3ième brut homme : Phil Gagnon 81; 3ième brut femme : Mme Estelle Fortier (après tirage) 102.

Une franche et ambiante gaieté, resplendissait sur tous les visages.

sport TRIBUNE

Hommage aux champions du bénévolat anonyme

Nous ne sommes plus qu'à quelques jours du concours athlétique interscolaire de la cité de Québec. En effet, c'est des 9h. du matin que sera donné le premier départ de la compétition de samedi le 24 mai, sur le terrain du Collège des Jésuites. Toutes les épreuves seront disputées beau temps mauvais temps; il est certain que tous les organisateurs, les athlètes et les spectateurs rêvent d'une merveilleuse journée ensoleillée. Mais de tous ces gens, ce sont sûrement les juges qui redoutent le plus la venue du mauvais temps. Tous ceux qui ont déjà participé ou simplement assisté à une compétition athlétique savent combien cette tâche peut devenir ingrate par mauvais temps. Les juges doivent en effet surveiller et prendre note de toutes les performances des athlètes avec une attention sans cesse renouvelée, ce qui n'est pas chose facile quand ils sont incommodés par le vent, la pluie ou le froid. Quand on sait que tous ces juges et officiels ont offert leurs services de façon tout à fait bénévole, on comprend combien peut être grand leur mérite. En fait, ce sont la coopération et la bonne volonté de tels gens qualifiés qui assurent le succès et la réussite d'une compétition athlétique comme celle de samedi.

Leur geste en est un de contribution à l'avancement du sport amateur chez nous et surtout de la compétition athlétique. Mais comme tous les travailleurs bénévoles qui n'aiment pas perdre leur temps dans les dédales d'une administration boiteuse, leurs noms resteront longtemps inconnus, mais pas pour ceux qui savent apprécier le travail bien fait sans perspectives de gain ou de favoritisme. Le C.A.I.C.Q. est en effet un organisme amateur complètement indépendant de toutes attaches qui pourrait répondre aux critères les plus sévères de l'amateurisme et du purisme édictés par la célèbre "relique olympique" qu'est M. Avery Brundage.

C'est donc un hommage particulier que nous avons voulu rendre à tous les juges et "travailleurs anonymes" qui feront du C.A.I.C.Q. de 1969 une véritable réussite.



4– Considérations sur l'histoire du sport au Canada

L'origine de la plupart des jeux et divertissements canadiens remonte aux 19e siècle. On compte évidemment certaines exceptions comme, par exemple, les sports résultant de l'invention du moteur à combustion interne (courses d'automobiles, courses d'embarcations à moteur, ski nautique), ou les versions modernes d'activités de force comme l'haltérophilie, le jiu-jitsu et le karaté, ou encore certains raffinements d'anciens sports fondamentaux comme, par exemple, le patinage artistique, la nage synchronisée, etc.

Une telle diversification récente ne modifie pas les généralisations que nous tirons de l'histoire du sport au Canada. La majorité de nos sports ont un point en commun, c'est-à-dire qu'ils ont été organisés ou codifiés sous l'égide d'un certain nombre de gens des secteurs militaire et universitaire ou du monde des affaires, des gens qui avaient le temps, les moyens financiers et l'ingéniosité nécessaires pour faire oeuvre de pionniers. Dans la presque totalité des cas, le travail d'invention et de cristallisation n'a pas été le résultat d'une simple idée du genre "Inventons un jeu!...", mais plutôt l'aboutissement d'une activité fondamentale, bien que non organisée, pratiquée par bon nombre d'individus, surtout par des enfants et des adolescents. Le jeu de crosse illustre bien ce fait. Il fut d'abord un divertissement désordonné pratiqué par les Indiens, pour être ensuite métamorphosé en un jeu cohérent par un ou deux Montréalais vers les années 1850. Vingt ans plus tard, quelques étudiants de l'Université McGill, dont au moins un d'entre eux avait une bonne expérience du "shinny" pratiqué à Halifax, ont adapté ce jeu plutôt libre, joué sur les quais aux patinoires couvertes; le hockey était inventé. Le canotage constitue un autre exemple. Tout comme en Angleterre, ce sport tire son origine au Canada de courses disputées entre bateliers et passeurs. Au cours des années 1850, les habitants des colonies de l'Amérique du Nord britannique furent remplis de joie lorsque les bateliers de Saint-Jean se rendirent en Angleterre pour aller vaincre leurs homonymes de la Tamise. Toutefois, l'étonnante prolifération de clubs à Lachine, Winnipeg, Toronto et Hamilton, avec leurs magnifiques plans d'eau et embarcations et d'excellents palmarès aux régates de Henley et aux courses américaines était fermement établie en 1900, grâce à l'impulsion et à la participation de ce qu'on pourrait appeler la jeune "élite" de ces villes.

L'importance de cette impulsion est soulignée davantage lorsqu'on compare l'expansion des sports au sein des sociétés canadienne-française et canadienne-anglaise. En 1909, M. E.-Z. Massicotte a publié un livre intitulé, "ATHLETES CANADIENS-FRANCAIS". Sur une quarantaine de héros et héroïnes mentionnés dans ce volume, un seul d'entre eux, le célèbre joueur de deuxième but Nap Lajoie, était une vedette d'un sport d'équipe, né et élevé d'ailleurs en Nouvelle-Angleterre; tous les autres étaient soit des hommes forts, soit des pugilistes ou des gymnastes. Cette importance accordée aux sports de force physique ne reflète pas un dégoût ou un manque d'aptitude pour des jeux plus complexes, mais dérive simplement des intérêts d'une société humble et homogène impliquée dans un dur travail de la forêt et des champs, et privée du puissant leadership qu'on retrouve au sein d'un classe de gens indépendants de fortune. La famille et la paroisse représentaient les deux principaux éléments de la structure sociale canadienne-française; pour sa part, l'Eglise du Québec a maintenu jusqu'aux années 1920 une attitude extrêmement froide à l'égard des sports complexes et organisés. Parmi les activités pratiquées par les Canadiens français, on retrouve en bonne place plusieurs formes de divertissement auxquelles pouvait participer toute la famille, soit par exemple le chant la danse et divers jeux de société. La lente mais régulière apparition de noms canadiens-français dans la composition des équipes de hockey que l'on retrouve dans les journaux du début du siècle est une indication de l'évolution survenue dans la société canadienne-française.

Il pourrait sembler que nous réévoquons de l'histoire ancienne n'ayant aucun rapport avec notre mission présente. Au contraire, une certaine perspective historique nous permet de mieux comprendre la situation actuelle. Les Ecossais nous ont donné le curling, les Jeux écossais et un goût pour les compétitions d'athlétisme. Les Scandinaves ont apporté le ski, les Allemands, leurs sociétés gymniques. Ce qui a été importé et ce qui s'est développé au Canada même s'est fusionné et s'est cristalisé en riche patrimoine. Rien n'est plus typiquement canadien que la façon avec laquelle la presque totalité de ces activités sportives ont débordé le cadre local pour devenir des compétitions régionales, puis nationales.

Les deux caractéristiques les plus persistantes de l'histoire du sport au Canada sont les efforts en vue d'une forme quelconque de championnat national (donc une organisation à l'échelle nationale), et les effets de l'esprit communautaire pour appuyer une compétition d'une telle envergure. La fierté locale représentait le principal élément moteur dans l'évolution. Les règles en vigueur dans le monde des affaires ont fréquemment été mises de côté lorsque les habitants d'une ville croyaient qu'il était approprié et même vital d'être représentés par une équipe de valeur dans des compétitions inter-villes. C'est ainsi que la crosse, le hockey et le football ont gagné du terrain vers l'ouest et vers le nord, presque concurremment à la construction des lignes de chemin de fer. La ligne du Canadien-Pacifique avait à peine atteint la côte ouest qu'une équipe de crosse l'empruntait pour lancer un défi aux équipes de l'Est en vue de la conquête du championnat canadien. Les liens créés grâce à un sport national étaient à la fois extraordinaires et uniques. Ce synchronisme dans la naissance d'une nation et dans la compétition sportive nationale ne s'est pas manifestée aux Etats-Unis.

Il nous est impossible d'évaluer avec exactitude dans quelle mesure les sports ont pu contribuer à l'épanouissement de la nation, mais son apport a dû être considérable. Nous en faisons état car ce rôle joué par le sport revêt une importance permanente. Si nous jugeons qu'il est important de maintenir un esprit de corps intrinsèquement canadien face aux attractions pittoresques et pénétrantes de notre puissant voisin, le sport est un des meilleurs moyens d'y parvenir.

L'activité sportive fait partie du drame humain universel avec ses mutations, ses succès et ses échecs. C'est ainsi qu'il fut un temps où certains sports comme la crosse, le cricket, la raquette, le toboggan, le patinage, le croquet, le canotage et le tir étaient extrêmement populaires au Canada mais leur popularité est actuellement à la baisse. La montée et la démocratisation du ski, du golf et du curling ont été phénoménales. L'automobile, les systèmes de réfrigération, la construction de gymnases dans un grand nombre d'écoles, la rapidité de transport offerte par l'avion et les réseaux routiers ont contribué au développement de certains sports et au déclin de certains autres.

Le Canada pourra-t-il battre la Russie hors de la glace ?



MOSCOU Reuter — L'équipe canadienne de cinq joueurs aura une tâche difficile à accomplir lors de la deuxième ronde européenne de coupe Davis contre les Soviétiques à partir de vendredi.

Les Canadiens, qui ont éliminé les Hollandais 3-2 en première ronde, s'entrainent ici en vue des matches qui seront disputés au Stade Lénine comptant 14,000 sièges.

Les Russes ont fait des progrès marqués au cours de la dernière décennie au point que, l'an dernier, Alex Metreveli et Olga Morozova ont atteint la finale des doubles mixtes des championnats de Winbledon.

Les Russes en seront à leurs 16e match dans les compétitions de la coupe Davis. Dans les 15 précédents, ils ont triomphé à neuf reprises et perdu à six occasions, dont trois devant les Italiens.

Ils ont affiché leur meilleure tenue en 1967 quand ils ont atteint la finale de la zone européenne dans le groupe A, où ils ont cédé 4-1 devant les Espagnols et leur champion Manuel Santana.

Cette année, les Russes ont éliminé les Grecs 4-1 en première ronde.

JOUEURS

Leur meilleure homme de l'an dernier, Metreveli, n'a pas encore recouvré sa pleine forme depuis une opération au genou en novembre, mais il fait toujours partie de l'équipe soviétique de quatre hommes, dont le pilier est le champion national Tomas Lejus, sur lequel on compte beaucoup pour remporter ses deux simples.

Metreveli disputera les autres simples, puis formera un duo avec Sergei Likhachev dans les doubles, tandis que le jeune Vladimir Korotkov, champion junior de Winbledon en 1966, agira comme réserviste en dépit de ses récents triomphes aux dépens de l'Américain Charles Pasarell et du professionnel Owen Davidson.

Le Canada et la Russie ne se sont jamais affrontées auparavant, le seul duel entre les rivaux actuels ayant opposé Metreveli à Mike Belkin, de Montréal, premier joueur canadien, en Sicile il y a deux ans alors que le Russe avait triomphé 7-5, 6-4.

Les Russes sont déterminés à conserver leur record local intact dans les compétitions de la coupe Davis, mais les Canadiens devraient offrir une forte opposition.

En plus de Belkin, Tonny Bardsley et Bob Puddicomb, de Vancouver, Harry Fauquier et John Sharpe, de Toronto, complètent l'équipe canadienne, dont le pilote Fred Bolton croit aux chances de vaincre les Russes.

COUPE DES FEDERATIONS

ATHENES (PC) — La Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest ont atteint les quarts-de-finale des championnats de tennis en vue de l'obtention de la coupe Fédération hier en triomphant de la Belgique et du Canada 3-0.

Les Canadiens, qui avaient éliminé les Hongroises 3-0 en paravant à la première ronde, ont été des proies faciles pour les Allemandes.

Almut Sturm a triomphé d'Andrée Martin, de Montréal, 6-2, 6-2, et Helga Niessen, championne allemande, a disposée de la championne canadienne Fay Urban, de Windsor, Ont., 6-4, 6-1.

Dans le double, Niessen et Heidi Orth ont vaincu Urban et Jane O'Hara, de Toronto, 6-3, 6-2.

Dans le double Canada-Hongrie, interrompu la veille par l'obscurité, Urban et O'Hara ont vaincu leurs rivales 6-1, 10-8.

Lundi, Mlle Urban avait triomphé 1-6, 8-6, 6-2, et Mlle Martin, par 3-6, 7-5, 11-9, lors d'un marathon de 2 1-2 heures.

Alors que le double a été interrompu par la nuit, la France et l'Afrique du Sud sont à égalité une victoire à une en ⅛ de finale de la coupe de la Fédération de tennis à Athènes.

Voici les résultats des deux simples: Gail Chanfreau (France) bat Brenda Pirk (Af Sud) 4-6 6-2 6-1 M. Proktor Af Sud) bat Rosy Darmon (France) 5-7 7-5 6-1.

La C.A.H.A. se réforme en se guidant sur le rapport fédéral

CALGARY (P.C.) — Le président Earl Dawson prétend qu'il ne s'agit que d'une coincidence, mais l'Association canadienne de hockey amateur agit de façon à se plier aux recommandations du comité fédéral d'étude sur les sports.

Selon celui-ci, l'ACHA devrait renforcer sa structure administrative et prendre les décisions afin de résoudre le dilemne du hockey junior au Canada.

L'ACHA a pris des décisions dans ces deux sens hier, lors de son assemblée annuelle. Elle a approuvé des changements dans la structure qui créera des conseils pour administrer le hockey senior-intermédiaire, junior et mineur au pays tout en accordant aux dirigeants une place au sein d'un bureau d'administration plus élaboré.

De plus, des pourparlers entre les directeurs de l'ACHA et ceux de l'Association canadienne de hockey devaient commencer hier soir.

La réorganisation donnera lieu à la création d'un bureau de 21 directeurs, y compris les vice-présidents des catégories senior-intermédiaire, junior et mineure.

CINQ REGIONS

Les membres du conseil seront nommés cette année, mais élus par la suite. On comptera cinq membres à chaque conseil, soit un de chacune des régions: Atlantique, Québec, Ontario, Prairie et Pacifique.

La région Atlantique comptera les associations de Terre-Neuve, des Maritimes et du Nouveau-Brunswick; celle de Québec; celle de l'Ontario, celles d'Ottawa et de Thunder Bay et celle des Prairies, les associations du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Les membres du conseil, qui faisaient partie du bureau de direction de l'ACHA comprenant un comité exécutif de cinq membres et les 11 présidents de filiales, auront le même droit de vote que les présidents de chaque branche.

Le scrutin sera donc divisé ainsi au sein du bureau de direction: cinq votes pour les officiers, 22 pour les présidents des branches et six pour les membres du conseil.

BILAN FINANCIER

La Ligue Nationale de hockey a déboursé $603,700 pour le développement de joueurs de hockey en 1968 et l'ACHA en a versé plus de la moitié dans le hockey junior.

Le rapport financier présenté à l'assemblée annuelle de l'ACHA lundi démontre que le développement du hockey junior a reçu $326,100 tandis que $75,000 étaient versés dans l'administration des bureaux centraux et des filiales alors que les associations de hockey mineur recevait $49,500.

La somme versée par la LNH faisait partie d'une entente conclue avec l'ACHA en 1967 alors que les clubs professionnels ont arrêté de commanditer les équipes amateurs.

Ce total de $603,700 comprend l'argent perçu lors du repêchage universel des joueurs amateurs où la LNH et ses ligues associées font un choix parmi les joueurs amateurs à leur sortie des rangs juniors.

En retour, l'ACHA a versé $56,850 aux équipes amateurs responsables du développement des joueurs repêchés.

Au cours de l'année se terminant le 31 mars 1969, l'ACHA a affiché un surplus de $101,361 dans les fonds de développement, portant son crédit à $163,178.

Dans l'ensemble, l'ACHA accuse un déficit de $43,779 pour l'année.

Les recettes se sont élevées à $84,721, y compris $40,401 provenant des séries éliminatoires 1968, mais les dépenses ont atteint $128,500, y compris $37,669 pour les dépenses de voyages et $36,164 pour les salaires.

EQUIPE NATIONALE

Le programme de l'équipe nationale, que l'ACHA a remis à Hockey Canada, accuse un déficit de $101,855 pour l'année, mais il sera effacé lorsque l'ACHA recevra la dernière moitié de son octroi fédéral de $200,000.

Après cinq ans à la direction de l'équipe nationale, l'ACHA accusera un déficit de $81,496, qui, selon le président Earl Dawson, sera comblé par les recettes des championnats amateurs 1970 à Montréal et Winnipeg.

L'équipe nationale a eu un revenu total de $371,392 cette année, y compris $112,921 en recettes aux guichets et $151,-727 résultant des tournées canadiennes par des clubs européens.

Les dépenses se sont élevées à $473,247, y compris $170,323 pour les dépenses des joueurs, $167,597 pour les parties et le camp d'entrainement et $73,139 pour les dépenses de la direction.

La tournée de l'équipe nationale soviétique au Canada a rapporté $116,070 et celle de l'équipe nationale tchèque, $39,-000.

Enfin, les vérificateurs ont signalé que l'ACHA était impliquée dans une poursuite de $13,200 devant les Cours d'Alberta par l'Association albertaine de hockey amateur, qui réclame ce montant à la suite du repêchage universel.

L'ACHA a toujours rejeté les prétentions de l'Association canadienne de hockey à ce sujet.

REMARQUES

CALGARY (P.C.) — Le comité de la catégorie senior de l'ACHA croit qu'on devrait dire aux équipes canadiennes en tournées étrangères de concentrer leurs efforts sur le hockey et "non sur les réceptions".

La recommandation est contenue dans le rapport du comité soumis à l'assemblée annuelle de l'ACHA hier.

Le président du comité faisait allusion au tournoi de la coupe Ahearne en Suède en 1970, après avoir recommandé que les Hornets de Galt, détenteurs de la coupe Allan, y participent s'ils sont invités.

Le président n'a pas spécifié les raisons de la recommandation, mais il faisait apparemment allusion à la conduite des équipes canadiennes au cours des récentes tournées européennes.

Le comité a également suggéré de diviser la série finale de la coupe Allan à part égale entre l'Est et l'Ouest afin que les joueurs qui y participent ne soient pas obligés de quitter leur travail et leur demeure pendant une longue période de temps.

Dans la finale 1968-69 10 membres des champions de l'Ouest, les Stampeders de Calgary, n'ont pu participer à la série dans l'Est.

Le comité a, d'autre part, autorisé l'entrée d'un club de Syracuse, N. Y., dans les séries de la coupe Allan, ce qui porterait à trois le nombre de clubs américains dans cette compétition.



Au tournoi de quilles du Centre Durocher, deux excellents quilleurs se sont infiltrés parmi les meneurs. Guy Mercier, de Lévis, s'est emparé de la 3e position avec 1177 pour 196.1 de moyenne et Gilles Mailloux de Montréal avec 1151 pour 191.5 occupe la 5e position. Toutefois, le meneur demeure toujours François Sipos de Lévis avec 198.2 de moyenne; il devance J.-Pierre Marcotte de Portneuf qui lui, totalise 197.4.

Dans la section féminine, Mme Georgette Grondin de Québec détient la première position avec 189.0 de moyenne; elle devance Ginette Poirier de Princeville qui a 182.3, et en troisième position, on retrouve Mme Denise Lemelin avec 168.2.

Tous les quilleurs et quilleuses qui ont payé leur tournoi sont priés de venir le jouer avant le 1er juin 1969, dernier jour, s'ils veulent participer aux prix qu'il y a à gagner.

SIX PREMIERS

HOMMES

1 — François Sipos	198.2
2 — J.-Pierre Marcotte	197.4
3 — Guy Mercier	196.1
4 — Laurent Vaillancourt	193.0
5 — Gilles Mailloux	191.5
6 — Fernand Beaulieu	186.5

FEMMES

1 — Mme Georgette Grondin	189.0
2 — Ginette Poirier	182.3
3 — Mme Denise Lemelin	168.2
4 — Mme René Lecompte	168.1
5 — Ginette Belleau	167.3
6 — Gisèle Gilbert	166.3

PLUS HAUTS SIMPLES

HOMMES

Gilles Mailloux	245
Richard Boivin	212
Gilles Mailloux	212
Yvon Bureau	232
Roland Lassiserayé	219
Richard Boivin	208

FEMMES

Mme Simone Guay	194
Mme Lionel Tremblay	172
Lucienne Paradis	193
Bernadette Fontaine	182

PRIX DE LA SEMAINE

3e Semaine du Tournoi

Jean Racine (Sorel)
Mme Robert Jolicoeur (Québec).

Rendement OFFICIEL des As pour 1968-69

Le publiciste de la ligue Américaine, a fait parvenir les statistiques finales et officielles pour la saison 1968-69 et les séries de la coupe Calder. Dans le camp des As, il n'y a aucune différence importante avec les propres compilations de l'Action, publiées plus tôt.

Vic Stasiuk a utilisé 34 joueurs au cours de la saison et des éliminatoires, à savoir cinq gardiens de buts, huit défenseurs et 21 avants. Seulement quatre joueurs ont participé aux 89 parties, soit 74 pour le calendrier régulier et 15 en séries de post-saison. Ce sont: Terry Ball, Larry McKillop, Darryl Edestrand et Jean Lapointe.

René Drolet a obtenu 72 points, Guy Dufour 37 buts, Terry Ball 45 aides et Rosaire Paiement a passé 122 minutes au cachot. Paiement a également dominé dans ce département pour le détail Calder avec 35 minutes. Terry Ball a obtenu 16 points, Rosaire Paiement 9 buts et René Drolet 10 aides. Dune Wilson a obtenu une moyenne de 3.24 pour la saison et de 2.73, un record d'équipe pour les éliminatoires. Gilles Banville a bien une moyenne de 2.50 dans le détail, mais il n'a officié que 72 minutes.

Voici ces statistiques:

STATISTIQUES FINALES ET OFFICIELLES

	Saison régulière PJ	B.	A.	Pts	Pun.	Séries éliminatoires PJ	B.	A.	Pts	Pun.
Drolet	61	30	42	72	14	15	4	10	14	28
Bernier	70	27	32	59	118	12	1	6	6	2
Ball	70	14	45	59	72	15	8	8	16	8
x-Rivard	73	20	37	57	40	4	0	3	3	2
Dufour	71	37	15	52	49	15	6	6	12	4
Laforge	57	21	31	52	24	11	0	7	7	2
McKillop	74	11	33	44	59	15	2	4	6	8
Paiement	42	16	22	38	122	15	9	5	14	35
Nolet	33	11	21	32	28	15	5	3	8	28
Edestrand	74	7	23	30	108	15	1	5	6	23
Morrison	70	12	13	25	24	15	4	5	9	6
Boutin	68	5	12	17	25	15	2	4	6	8
Cates	68	4	13	17	86	15	0	3	3	30
Lapointe	74	4	13	17	32	15	2	4	6	4
Pelletier	64	2	14	16	66	4	0	0	0	6
Sarrazin	19	7	6	13	4	—	—	—	—	—
L. Bradley	22	6	7	13	38	15	3	4	7	6
MacSweyn	41	1	12	13	30	—	—	—	—	—
Stankiewicz	15	6	6	12	5	15	5	8	13	10
Heiskala	7	1	6	7	8	—	—	—	—	—
Buchanan	11	3	1	4	2	—	—	—	—	—
Taylor	32	2	2	4	70	—	—	—	—	—
Sigouin	5	3	0	3	2	—	—	—	—	—
Lund	9	1	2	3	2	—	—	—	—	—
Racette	11	0	3	3	20	—	—	—	—	—
B.Bradley	22	1	1	2	2	—	—	—	—	—
McEwan	27	0	2	2	17	—	—	—	—	—
Sneddon	13	0	1	1	0	—	—	—	—	—
Plant	2	0	0	0	4	—	—	—	—	—
Favell	4	0	0	0	0	—	—	—	—	—
Sternig	9	0	0	0	2	—	—	—	—	—
Banville	28	0	0	0	2	3	0	0	0	0
Wilson	37	0	0	0	28	15	0	0	0	0
Gaudette	0	0	0	0	0	9	0	1	1	0

x — Deuxième moitié de la saison avec Baltimore

LES GARDIENS DE BUTS

	Saison régulière PJ	Mins	BC	Bl	Moy.	Séries éliminatoires PJ	Mins	BC	Bl	Moy.
Wilson	37	1814	98	0	3.24	15	835	38	0	2.73
Sternig	9	500	29	0	3.48	—	—	—	—	—
Sneddon	13	626	37	0	3.54	—	—	—	—	—
Banville	28	1299	77	0	3.55	3	72	3	0	2.50
Favell	4	199	16	0	4.82	—	—	—	—	—

Un programme du tonnerre ce soir au Centre sportif de Sainte-Foy

Après le succès du premier programme de lutte, au Centre sportif de Sainte-Foy, le promoteur Dick Marshall est bien confiant que le prochain programme de mercredi soir saura apporter d'agréables moments à tous les amateurs qui se déplaceront à cette occasion.

La finale opposera Jacques Rougeau à Abdullah le Boucher. Lorsqu'on sait que le valet de ce dernier, Eddy Cretchman, sera sur les lieux, on se demande bien ce qui se passera et l'action ne devrait pas manquer.

En semi-finale d'une chute ou 45 minutes, André Carpentier, de Paris, France, neveu d'Edouard Carpentier, a démontré qu'il était agile mercredi dernier, et il est vite devenu populaire à Sainte-Foy. Il sera opposé à Gérard Dugas.

Le spécial de 30 minutes ou une chute verra Gino Brito contre Jean Brown. Le combat par équipes entre le Masqué No 1 et le Masqué No 2 contre Loord Athley Spark et Chief Wild Fox devrait être tout simplement sensationnel.

La préliminaire de 20 minutes ou une chute opposera Jos. Leduc à Bob Taylor.

Les amateurs de lutte ont donc rendez-vous au Centre sportif de Sainte-Foy, ce soir, et ils pourront être sûrs de passer une agréable soirée dans une atmosphère nouvelle très adéquate pour ce sport populaire à Québec.



Eventail d'opinions sur... le rapport

TORONTO (PJ.C.) — Lors de l'assemblée annuelle de l'Association dentaire de l'Ontario hier un panel d'athlètes avait peu à dire au sujet de l'hygiène buccale, mais a capté l'attention de 1,000 dentistes avec ses opinions sur les sports.

Billy Harris, des Pingouins de Pittsburgh, a déclaré que la clause de réserve dans les contrats de la Ligue Nationale de hockey n'était pas très critiquée par les joueurs, ajoutant qu'il ne "pouvait apprécier la valeur de la clause d'option, mais il fait bon de constater que les hommes politiques s'intéressent aux athlètes professionnels au Canada".

Il faisait allusion au rapport du comité fédéral d'étude sur les sports qui recommande que la clause de réserve disparaisse des contrats de la LNH au moyen de législation si nécessaire.

La clause de réserve lie un joueur à un club, lui laissant la seule liberté de négocier son salaire. Si cette clause disparaissait, un joueur pourrait se prévaloir de son choix de négocier avec une autre équipe.

Harris a ajouté que les vétérans des Leafs comme Bob Pulford et Tim Horton ne se prévaudraient jamais de ce choix parce qu'ils ne veulent pas quitter Toronto.

JEROME

L'ancien sprinter Harry Jerome, de Vancouver, co-détenteur du record mondial de 9.1 pour les 100 verges, a fait l'éloge du rapport.

Jerome, conseiller sportif au ministère fédéral de la Santé et du Bien-être, a déclaré que c'était la première fois dans l'histoire du Canada que le gouvernement avait étudié sérieusement la situation du sport au pays.

Il a ajouté que les Jeux d'été canadiens à Halifax étaient un bon exemple de ce que le gouvernement fait pour améliorer la qualité du sport au Canada.

Il croit toutefois que les universités canadiennes devraient commencer à donner des bourses d'étude si le Canada veut tenir son bout avec les USA dans le développement athlétique. Il a aussi recommandé que le gouvernement accorde des bourses d'étude aux athlètes amateurs méritants qui ont besoin davantage que le support moral.

L'ailier défensif Ed Harrington, des Argos de Toronto, conseiller sportif au YMCA, croit que les jeunes devraient être les principaux bénéficiaires si le gouvernement met en vigueur les recommandations du comité d'étude.

Les commentateurs Bill Stephenson et Steve Douglas ainsi que le golfeur Murray Tucker étaient aussi membres du panel.



avec Bols on ne manque jamais son coup

40 oz 8.30
25 oz 5.45
10 oz 2.35

"Distillé au Canada pour la distillerie Erven Lucas Bols, Amsterdam, Hollande.

Réapparition de Hervé Filion

Le champion mondial des conducteurs, Hervé Filion est attendu à Blue Bonnets dimanche prochain, où il doit conduire Jerry Gauman dans l'épreuve principale d'un enjeu de $10,000 dollars.

Filion, qui a fracassé le record du plus grand nombre de triomphes dans une même saison l'année dernière, fait principalement campagne sur plusieurs importantes pistes américaines.

On s'attend à ce qu'il expédie l'ambleur Jerry Gauman à Blue Bonnets d'ici quelques jours. Jerry Gauman a encaissé plus de $70,000. dollars la saison dernière et il était sorti victorieux de la série Atlantic Seabord en Nouvelle-Angleterre.

Parmi les chevaux qui formeront l'opposition dans la course de dimanche, on retrouvera le cheval de Keith Waples, l'invaincu Blaze Pick, Timely Knight, Gerry Mir, Jeeves et Baron Adios.

Ce dernier, la propriété de Maurice Munroe, qui le conduit et l'entraîne lui-même, fera sa première sortie de l'année sur la piste locale, quoique bien actif sur d'autres pistes cette saison Munroe doit s'amener à Blue Bonnets cette semaine avec son écurie de sept chevaux.

Filion, dont l'ambition cette année est de gagner $1,000,000. dollars avec son importante écurie, n'a fait aucune présence à Blue Bonnets depuis le 2 février. Il a conduit dans 11 courses au tout début de la saison, avec comme résultat trois victoires et deux deuxièmes places.

Le nouveau venu Jim Dehertey de Fredericton, Nouveau-Brunswick, en est un autre qui doit aménager à Blue Bonnets avec une écurie de huit chevaux. Parmi ses protégés il compte l'ambleur Jimbo Thomas, un gagnant de plus de $31,000. dollars l'année passée.

Entretemps, le programme de mercredi soir sera marqué d'un amble-condition d'un enjeu de $3,000. dollars, qui verra Shadydale Pitch favori pour remporter les honneurs.

Shadydale Pitch présente une fiche de 2-1-1 en quatre courses et lors de la dernière sortie il a fait deuxième à Mr. Champ B., en 2:03.2.

Ses principaux adversaires seront Mr. Bye Bye et Easy Pick tandis que les autres seront Armbro Granite, Captain Forever et Howard Mir.

A la deuxième course, Mr. Paul le cheval de Claude Ruel, tentera de remporter sa première victoire pour son nouveau propriétaire. Il sera opposé à Karen Mc, Trotwood Jean, Auburn Hanover, Lord Saunders, Balmy Spring, Sailor et Adam Hanover.



MONTREAL PC — Un record canadien de natation a été brisé et un autre a été égalé lundi au tournoi provincial de natation pour adolescents de 14 ans et moins.

Denise Latreille, de l'Association athlétique amateur de Montréal, a établi un record canadien de 1:06.4 pour le 100 mètres libre pour filles de 11 et 12 ans. L'ancien record était de 1:06.7.

Collette Duhamel, du club olympique de Montréal, a égalé un record national et brisé le record provincial du 50 mètres papillon pour filles de 11 et 12 ans. Elle a parcouru la distance en 33.8 secondes.

Mlle Duhamel a remporté le trophée Ellison, décerné chaque année au meilleur nageur juvénile.

Debbie Prince, de l'AAAM, a reçu le trophée Sun Life, après avoir remporté les quatre épreuves dans la catégorie de 13 et 14 ans: le 100 mètres libre, le 100 mètres dos, le 100 mètres papillon et le 200 mètres mixte.

Photos décisives du pari-double



● Première course : le no 4, FABRONI



● Deuxième course : le no 6, HICKORY HOLLY

Résultats d'hier soir à Québec — A Blue Bonnets

COURSE NO 1

No 4 Fabroni (Pierre Noel) 6.70 4.70 3.00 — No 6 Champ Mon (Clément Bélanger) 5.50 3.40 — No 5 Little Imp (André Jean) 2.30.

Ont aussi couru : Mignonne Mar Mic, Notation, Gus The Great, Janet's Son, Scamp Victor a été retiré.

TEMPS : .32.2, 1.06, 1.41.4, 2.16.4.

COURSE NO 2

No 8 Hickory Holly (Pierre Lachance) 10.60 4.60 2.80 — No 5 Castle Hal (Bernard Gervais) 2.90 2.20 — No 4 Rhodes (Jean-Marc Marcoux) 2.30.

Ont aussi couru : Dangerous Galvin, Lord Rose, Timely Story Jr., Harry Armbrose a été retiré.

TEMPS : .34.3, 1.10.3, 1.4.2, 2.16.3.

PARI-DOUBLE — No 4 Fabroni, No 8 Hickory Holly — 4-6 — $72.40.

COURSE NO 3

No 5 C. D. Texas (Camille Dupré) 6.30 3.80 2.60 — No 4 Gamu (Jules Quessy) 3.60 2.80 — No 3 Coquin Bri (Yvon Pelchat) 2.60.

Ont aussi couru : Berwick Baby, Glen Cairn, Adios Ferland.

TEMPS : .32.4, 1.09, 1.44.3, 2.17.1.

COURSE NO 4

No 5 High Dream (Jean Cyrenne) 2.30 2.30 2.10 — No 3 Belle Coloniale (Lucien Lemire) 5.10 2.30 — No 2 Miss Royal Time (Leonard Duquette) 2.10.

Ont aussi couru : Tinfoil, Syndy's Hit, Crystal Bye Bye, Berwick Cherie, Perky Wick a été retiré.

TEMPS : .32.3, 1.07.4, 1.41.3, 2.14.4.

QUINELLA — No 3 Belle Coloniale, No 5 High Dream — 3-5 — $9.70.

COURSE NO 5

No 3 Highlawn Spud (Irenée Aubin) 4.20 3.20 2.60 — No 2 Lucky Knox (Gilles Villemure) 4.50 4.10 — No 4 Shiaway Money (Nicol Tremblay) 3.60.

Ont aussi couru : Sadie Mac, Stronghold, Brushoff Wick.

TEMPS : .33.1, 1.09.4, 1.42, 2.14.3.

COURSE NO 6

No 5 Sugarfoot Lad (Edouard Bradette) 4.80 3.30 2.50 — No 6 Maplewood's Pride (André Jean) 3.40 2.50 — No 4 Jimmy Gent (Paul Grenier) 3.80.

Ont aussi couru : Atlantic Eton, Andy Kirk, André Princeton, Sir Harlem a été retiré.

TEMPS : .34.1, 1.09.3, 1.44.1, 2.18.

COURSE NO 7

No 4 Queen's Impel (Nicol Tremblay) 3.00 2.40 2.30 — No 6 Kory (Bernard Gervais) 3.60 2.50 — No 8 After Hours (Renald Cossette) 5.30.

Ont aussi couru : Flemington Key, Cindy's Solid, My Scotch, Kamway Yates, Paris Lad.

TEMPS : .33.1, 1.08.1, 1.42.3, 2.16.2.

QUINELLA — No 4 Queen's Impel No 6 Kory — 4-6 — $10.00.

COURSE NO 8

No 5 Express (Denis Normandin) 4.70 2.80 2.2 0— No 6 Late Arrival (Ronald Montroy) 3.30 2.40 — No 2 Ruth C. Cadet (Marc Aubin) 2.20.

Ont aussi couru : Freedom Pal, Just Barry, Gelant Brooke, Charles Gallon.

TEMPS : .32.3, 1.08, 1.42.3, 2.15.2.

COURSE NO 9

No 2 Castor (Yvon Catellier) 5.10 3.00 2.30 — No 1 Collyers First (Clément Bélanger) 5.50 3.80 — No 7 D.C. Champ (Ronald Montroy) 3.10.

Ont aussi couru : Fred Thoughts, Brave Tag, Two Mountains Vane, Bradshaw a été retiré.

TEMPS : .34, 1.08.1, 1.42.4, 2.15.3.

COURSE NO 10

No 6 Rumak (Yvon Pelchat) 11.80 6.00 5.50 — No 5 Eliminator (Jean Cyrenne) 9.20 4.60 — No 8 Lincoln Clipper (Nicol Tremblay) 2.30.

Ont aussi couru : Burton Hi Lee, Honeyville Miss, Sugar Lind, Big Thursday, Easter Guy.

TEMPS : .34, 1.07.3, 1.42.3, 2.17.

EXACTA — No 6 Rumak, No 5 Eliminator — 6-5 — $107.20.

— — —

ASSISTANCE : 2,251

PARI-MUTUEL : $101,418.

COURSE NO 1

TROT — Bourse $1,100.

No 5 Wabash Charley (W Bourgon) 5.80 3.10 2.60 — No 6 Fairside Star (M Lachance) 3.60 2.70 — No 2 Flemington Volo (R Savignac) 3.20.

Ont aussi couru : Gold Axworthy, Dinnitte Lind, Madden Hanover, Trader Midnite.

Retiré : No 8 Jori Corbitt.

TEMPS : .31.3, 1.06, 1.38.3, 2.10.3.

COURSE NO 2

AMBLE (5-8e mille) — Bourse $1,200.

No 4 Adios Ollie (And Boucher) 22.50 8.70 5.10 — No 6 Lester Hanover (M Turcotte) 5.20 4.00 — No 5 Horatius (P. Sauvé) 4.80.

Ont aussi couru : Echo O Valley, Baron Dale, Bens Gift, Koni Lu Bunter, Shawnee Wann.

TEMPS : .30, 1.03, 1.18.4.

PARI-DOUBLE — 5-4 — $65.30.

COURSE NO 3

AMBLE — Bourse $2,400.

No 1 Labrador Hanover (R White) 3.30 2.40 2.10 — No 7 Touskege (J Jodoin) 3.50 2.50 — No 3 Armbro Honest (C Pelletier) 2.50.

Ont aussi couru : Adios Mary Herbert, Turbine Hanover, Meadow Byrd Byrd Adios.

TEMPS : .31.3, 1.03.1, 1.35, 2.06.2.

COURSE NO 4

TROT — Bourse $1,800.

No 6 Newport Rocket (J C Martineau) 14.10 5.10 3.20 — No 4 Vint Hanover (L St-Jacques) 3.30 3.00 — No 1 Sergeant Rum (C Bourgeois) 4.00.

Ont aussi couru : Dave Smith, Broadway Joe, Kawartha Calls, Lulwater Frost, San Juan Freight.

No 3 Kawartha Calls a fini 6e, placé 7e.

TEMPS : .31.3, 1.04.1, 1.37, 2.08.

QUINELLA — 4-6 — $17.30.

COURSE NO 5

AMBLE — Bourse $1,300.

No 4 Bare Foot Boy (J J Martineau) 11.90 5.30 3.50 — No 3 Crown Colony (M Richard) 7.60 6.90 — No 5 Boys Queen (P Robillard) 4.20.

Ont aussi couru : Merrie Pace, Shadydale Cadence, A C'S Prince, Coquine, Old Hat.

TEMPS : .31, 1.02.3, 1.34.1, 2.07.1.

COURSE NO 6

AMBLE — Bourse $1,500.

No 1 Well Away (M Turcotte) 10.80 4.30 3.00 — No 2 Tacloban (J Foley) 3.70 2.90 — No 4 Sir Diller (A Bédard) 3.10.

Ont aussi couru : Stoney C, Culeys Boy, Adios Marcel, Ad Da Card, Dan Minbar.

TEMPS : .31.3, 1.03.3, 1.35.2, 2.06.4.

COURSE NO 7

TROT — Bourse $1,800.

No 6 Steamin Mir (M Lachance) 7.30 3.70 2.90 — No 5 Two Mountains Year (And Boucher) 4.80 3.80 — No 1 Perfect Mir (C Pelletier) 4.70.

Ont aussi couru : Mr Madison, Poplar J M, Top Job, Artie Dares, Fame N Fortune.

TEMPS : .32.2, 1.05.1, 1.36.4, 2.09.

QUINELLA — 5-6 — $19.70.

COURSE NO 8

AMBLE — Bourse $2,400.

No 6 Brisac Champ (M Brosseau) 7.00 4.20 3.20 — No 3 Trotwood Waldo (L St-Jacques) 10.30 5.90 — No 5 Parkie Hal (Dan McTavish) 3.60.

Ont aussi couru : Sharp Express, Starting Price, What Now, Queens Nick.

TEMPS : .31.1, 1.02.3, 1.33, 2.04.4.

COURSE NO 9

AMBLE — Bourse $3,200.

No 2 St. James Street (Dan McTavish) 3.00 2.60 2.30 — No 3 Bolger Hanover (M Lachance) 3.80 2.90 — No 1 Byrd Time (B Côté) 2.80.

Ont aussi couru : Mr Champ B, Double O Seven, Style Fashion.

TEMPS : .30.4, 1.03.2, 1.33.3, 2.04.

COURSE NO 10

AMBLE — Bourse $1,500.

No 2 Haughton Mir (G Gendron) 3.90 2.20 2.30 — No 3 Armbro Jimmy (M Lachance) 2.60 2.50 — No 7 Star Adios T (R Savignac) 4.90.

Ont aussi couru : Bright Fame, Pleasant Emma, Noseys Brother, Hurry Doctor, McKnight.

No 4 Hurry Doctor: équipement cassé

TEMPS : .31, 1.03.4, 1.35.3, 2.08.

EXACTA — 2-3 — $9.50.

— — —

ASSISTANCE : 8,877

PARI-MUTUEL : $562,070.



Voici les principaux règlements qui régiront la chasse au gros et au petit gibier au cours de la prochaine saison. Les nouveaux règlements ne comportent que peu de changements et ont été édictés par suite de la recommandation des biologistes du Service de la Faune et des fonctionnaires du Service de la Protection après discussion avec des représentants de la Fédération Québécoise de la Faune.

La frontière commune aux zones "A1", "A2" où seule la chasse au chevreuil mâle est permise.

La limite est de la zone "H" a été également modifiée; elle se confond maintenant à la limite ouest du parc des Laurentides, ceci pour permettre une meilleure utilisation du "cheptel" sauvage et faciliter le travail des fonctionnaires de la Protection.

Les études commencées l'an dernier sur le chevreuil de la région des Laurentides, du Nord de Montréal se pousuivent. En conséquence, pour permettre au chevreuil de s'accroître, la saison de chasse sera de 12 jours dans les zones "F2", "G", "H", "I" et "J".

Dans les zones "A1", "A2", "A3" et "B", la saison de chasse au chevreuil est reportée à plus tard en novembre et elle se trouve ainsi réduite à 17 jours. Cette restriction a pour but d'éviter une augmentation trop considérable du nombre de chasseurs que pourrait entrainer une saison plus longue.

La saison de chasse au Lagopede (Perdrix blanche) est prolongée de près de 3 mois. Cependant, il existe désormais une limite quotidienne fixée à 10 et une limite de possession de 30.

1— Gros gibier

CARIBOU

Zone "O" — 30 août au 29 septembre. Protégé à l'année dans les reste du Québec.

CHEVREUIL

Zones "E, F1, K, M, N, O et P" — protégé à l'année.

Zones "A1, A2, A3 et B" — 1er au 16 novembre.

(Dans la zone "A3", seule la chasse à l'animal avec panache est permise).

Zones "C et D" — 25 octobre au 16 novembre.

Zones "F2, G, H, I, et J" — 1er au 11 novembre.

Zone "L" (Anticosti) — 1er juillet au 31 janvier.

ORIGNAL

Zones "A1, A2, A3, E, F1, L et P" — protégé à l'année.

Zones "B, C et F2" — 4 au 13 octobre.

Zones "D, G, M et N" — 27 septembre au 13 octobre.

Zones "H, I, J et K" — 27 septembre au 19 octobre.

Zone "O" — 20 septembre au 13 octobre.

II— Petit Gibier

LAGOPEDE

(Perdrix blanche) partout dans le Québec : 30 août au 28 février.

Tetras des savanes — Zone "O" — 30 août au 30 novembre.

Ailleurs dans le Québec — 13 septembre au 23 novembre.

Geninotte huppée (Perdrix grise) et Gelinotte à queue fine — partout dans le Québec — 13 septembre au 23 novembre.

Perdrix européenne, dite hongroise — partout dans le Québec — 13 septembre ou 9 novembre.

LIEVRE

Dans Duplessis — 13 septembre au 31 mars.

Ailleurs dans le Québec — 13 septembre au 28 février.

BOXE

JERSEY CITY PA — Frank De Paula, mi-lourd qui doit affronter Don Fullmer en semi-finale du match final Nino Benventuti-Dick Tiger au Madison Square Garden lundi soir, était une des cinq personnes arrêtées par le FBI hier sous l'accusation d'avoir volé du cuivre transporté entre Etats. Le Garden prendra une décision à ce sujet mercredi.

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



LA TÉLÉVISION A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI — MERCREDI

P.M.

6.00 3—World of Sports
5—Dateline
7—Troisième édition
8—Six O'Clock Movie
10—Télé-Métro (*)
11—Tour à tour
12—Pulse (*)
13—13 nouvelles

6.15 3—Weatherwise
7—Edition sportive
11—Téléjournal

6.25 3—Newstime
11—Nouvelles régionales

6.30 4—Panoramonde
5—Mothers-In-Law (*)
7—Jinny (*)
11—Ici Québec
13—Votre spectacle

6.40 10—Sports-Images (*)
6.46 11—Aujourd'hui
6.50 10—Télé-Métro (*)
7.00 3—CBS News (*)
4—Dix à Dix (*)
5—Rowan & Martin On Ice (*)
7—Soeur volante (*)
10—Dernière heure (*)
12—Gomer Pyle U. S. M. C. (*)
7.15 10—Télé-Métro (*)
7.30 3—Glen Campbell Show (*)

4—Les Grandes Productions (*): "Millionnaire de cinq sous" (4-A) — E.-U. 1959. Film biographique de M. Shavelson, avec Danny Kaye et Barbara Bel Geddes. — Au cours des années 1920, Red Nichols tente de diffuser sa musique de jazz. — Excellente partie musicale. Brillant et varié. Réelle valeur humaine. — Amour paternel.

7—Sur deux notes (*)
8—Billy Graham Crusade (*)
11—Aventures de Tom Sawyer (*)
12—The Flying Nun (*)

8.00 5—Mission Impossible (*)
7—Les Martin (*)
11—Les Martin (*)
12—Wednesday Night Movie
13—Les Martin (*)

8.30 3—Goods Guys (*)
7—Baseball (*)
8—Red Sox Baseball (*)
California at Boston
11—Baseball (*)
Montréal à Houston
13—Baseball (*)

9.00 3—Beverly Hillbillies (*)
5—Public Eye (*)

9.30 3—Green Acres (*)
4—Réal Giguère illimitée (*)
5—Four Concerts from Europe *
10—Réal Giguère Illimitée (*)

10.00 3—Hawaii 5-0 (*)
10.30 5—The New Film Makers (*)
12—River Inn (*)
10.45 4—Panoramonde
10—Dernière heure et météo (*)

11.00 3—Channel 3 Night Beat
5—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—11 O'Clock Report
10—La ronde des sports (*)
11—Téléjournal
12—The National News (*)
13—Téléjournal

11.15 4—Heure Exquise : "Barbe-Noire le pirate" (6) — E.-U. 1953. Film d'aventures de R. Walsh avec Robert Newton et Linda Darnell. — Un jeune médecin, désireux de démasquer un pirate, s'engage à bord de son navire. Bassesse d'un personnage.

10—Cinéma
11.18 12—Pulse (*)
11.19 5—Viewpoint
11.20 7—Dernière édition
11—Nouvelles régionales
13—Bloc des nouvelles

11.24 11—Ici Québec
11.25 5—Editorial & Late Scores
11.30 3—Late Show
5—The Golden Era : "Smart Girl"
7—Cinéma 7
8—The Joey Bishop Show (*)

11—Cinéma : "Douce" (4) — Fr. 1943. Drame de C. Autant-Lara, avec Odette Joyeux et Marguerite Moreno. — Une jeune fille élevée en recluse connaît un amour éphémère. Oeuvre soignée. Beauté plastique. Fatalisme.

13—Cinéma
11.45 12—Pajama Playhouse

A.M.

12.45 5—Postlude
10—Dernière édition
12.50 10—Fermeture
12.53 4—Musique Marc Legrand
12.58 3—Sign Off
1.00 11—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
1.03 4—Fin des émissions
1.10 13—Fin des émissions

DEMAIN — JEUDI

A.M.

6.00 3—Test Pattern
7.00 3—CBS Morning News (*)
4—Mire et musique
7.15 8—News
10—Mire et musique
7.20 4—Musique Marc Legrand
7.30 5—Dessins animés
7—Les lève-tôt
8—Topper
10—Les p'tits bonshommes
12—Sound Of 12
7.45 3—Morning Report
10—Métro-Matin (*)
12—News & Sign-On
7.50 3—CBS Morning News
4—Le Babillard
8.00 3—Captain Kangaroo (*)
4—Yé Yé quelle heure ?
8—Farm & Home (*)
12—University Of The Air
8.30 4—Toast et café (*)
7—Cousins-cousines
8—Bullwinkle
12—Ed Allen Time (*)
13—Mire et musique
8.45 10—36 - 24 - 36 (*)
9.00 3—Merv Griffin
5—Test Pattern & Music
8—Morning Movie
10—Toast et café (*)
11—Mire et musique
12—Romper Room (*)
13—Colombine
9.25 11—Aujourd'hui à CBVT
9.28 5—Opening
9.30 4—Ciné - Matinée : "Les Mauvents" (5) — France 1951. — Dame de G. Dupe, avec Andrée Debar et Charles Vanel. Un père et son fils s'éprennent tous deux de la même jeune fille. Atmosphère trouble et pessimiste. Repentir.

5—Quebec Schools
7—Avec un grain de sel
11—Malican, père et fils
12—Magic Tom (*)
13—Caméra 13
9.45 5—Quebec Schools
10.00 3—The Lucy Show (*)
5—Canadian Schools
7—Roman de la science
10—Voie de femmes (*)
11—Roman de la science
12—Bewitched
13—Roman de la science
10.30 3—Baverly Hillbillies (*)
5—Friendly Giant (*)
7—En mouvement
10—Leçons de beauté (*)
11—En mouvement
12—The Newlywed Game (*)
13—En mouvement
10.45 5—Chez Helene
7—Monsieur Surprise présente *
10—L'école du bonheur (*)
11—Monsieur Surprise présente *
13—Monsieur Surprise présente *
11.00 3—Andy Griffith (*)
4—L'école du bonheur (*)
5—Mr. Dress Up
7—La souris verte
8—Maverick
10—Voie de femmes (*)
11—La souris verte
12—Mike Douglas Show (*)
13—La souris verte
11.15 4—Voix de femmes (*)
7—Théâtre des petits (*)

11.15 11—Cinéma : "Mort d'un cycliste" (3) — Espagne 1954. Drame psychologique de J. A. Barden, avec Lucia Bose et Alberto Closas. — La mort accidentelle d'un cycliste provoque des tribulations dans les relations de deux amants. Argument simple traité de mains de maître. Montage savant. Amour adultère.

13—L'école du bonheur
11.26 5—Pick Of The Week
11.30 3—Dick Van Dyke
7—Extravagante Lucie
10—Eternel amour
13—Télé-Matinée
11.35 13—A vous la parole
11.45 4—Palmarès
11.55 5—CBC-TV News

P.M.

12.00 3—Love Of Life (*)
7—Midi 7
8—Bewitched
10—Les récits du capitaine (*)
12.05 13—Bloc des nouvelles
12.10 10—Les manchettes
12.15 4—Actualité — Editorial
10—Ciné-Roman
13—Les petites annonces
12.25 3—CBS News (*)
12.30 3—Search For Tomorrow (*)
4—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—Funny You Should Ask (*)
10—Ciné-Jeudi
12—Gomer Pyle U.S.M.C. (*)
13—Télé-Matinée se poursuit
12.45 7—Edition sportive
1.00 3—One O'Clock Weather
4—Scopi-Quizz
7—Pêle-mêle (*)
8—Dream House (*)

11—Cinéma: "Bibi Fricotin" (5-E) France 1951. Film burlesque de M. Blistène, avec Maurice Baquet et Colette Darfeuil. Les membres d'une famille recherchent un trésor caché par le grand-père. Trouvailles amusantes. Sain divertissement.

12—Manolesco (*)
1.03 3—Across The Fence
1.15 3—Channel 3 Presents
13—Les plus beaux films
1.30 3—As The World Turns (*)
4—Voie de femmes (*)
8—Let's Make A Deal (*)
12—Peyton Place
2.00 3—Love in a Many Splendored Thing (*)
4—Entre nous . . . les deux font la paire
8—The Newlyweds (*)
10—Ciné-Jeudi
12—Marriage Confidential
2.30 3—Guiding Light (*)
5—Test Pattern & Music
7—Sur deux notes (*)
8—Dating Game (*)
11—Ni oui ni non (*)
12—Perry's Probe (*)
2.50 5—Prelude
3.00 3—Secret Storm (*)
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui
8—General Hospital (*)
11—Femme d'aujourd'hui
12—People In Conflict (*)
13—Femme d'aujourd'hui
3.30 3—Edge Of Night (*)
4—Hé, les Gars !
5—Edge Of Night (*)
8—One Life To Live (*)
10—Madame s'amuse (*)
12—Doctor's Diary (*)



HORAIRE DES POSTES LOCAUX TRANSMIS PAR CABLE ET DES POSTES

4.00 3—Art Linkletter (*)
4—M. Jet
5—Galloping Gourmet (*)
7—Bobino (*)
8—Dark Shadow (*)
10—La cabane à Midas (*)
11—Bobino (*)
12—Family Theatre
13—Bobino (*)

4.30 3—Perry Mason
5—Cross Canada
7—Pirate Maboule (*)
8—Topper
10—Rin-Tin-Tin
11—Pirate Maboule (*)
13—Pirate Maboule (*)

5.00 4—Rin-Tin-Tin
5—Cartoons
7—Perry Mason
8—Dick Van Dyke Show
10—De 5 à 6 (*)
11—Bidule et Tarmacadam
13—Le 5 à 6

5.30 3—Have Gun Will Travel
4—Le 5 à 6 (*)
5—Aeronauts (*)
8—The 5:30 Report
11—Cadets de la forêt (*)
12—The Pierre Berton Show (*)

6.00 3—World Of Sports
5—Dateline
7—Troisième édition
8—Six O'Clock Movie
10—Télé-Métro (*)
11—Tour à tour
12—Pulse (*)
13—13 nouvelles
6.15 3—Weatherwise
7—Edition sportive
11—Téléjournal
6.24 11—Nouvelles régionales
6.25 3—Newstime
6.30 4—Panoramonde
5—Gentle Ben (*)
7—Cher oncle Bill (*)
11—Ici Québec
13—Le club des étoiles
6.40 10—Sports-Images (*)
6.46 11—Aujourd'hui
6.50 10—Télé-Métro (*)
7.00 3—CBS News (*)
4—Signé-: Ti-Blanc Richard
5—Smothers Brothers (*)
7—Sur la corde raide
8—Bewitched (*)
10—Dernière heure (*)
12—Star Trek (*)
13—L'homme de fer
7.15 10—Télé-Métro (*)
7.30 3—Animal World (*)

4—Cinéma Kraft : "Manuela" (5) G.-B. 1957. Mélodrame de G. Hamilton, avec Trevor Howard et Pedro Armendariz. Un capitaine brutal s'éprend d'une jeune fille embarquée clandestinement à son bord. Bons interprètes. Atmosphère sensuelle.

7—Vive la compagnie (*)
8—Billy Graham Crusade (*)
10—Cinéma Kraft (*)
11—Hebdo-Sport
8.00 3—Jonathan Winters Show (*)
5—Telescope (*)
7—Les grands films (*)

11—Les grands films (*) : "Martin solfat" (5-E) — France 1966. Comédie de M. Deville, avec Robert Hirsch et Véronique Vendell. Un acteur qui a la manie des uniformes se voit en butte à de nombreuses mésaventures. Sain divertissement.

12—It's Happening (*)
13—Les grands films (*)
8.30 5—Name Of The Game (*)
8—Hollywood's Finest (*)
12—The Dean Martin Show (*)
9.00 3—Thursday Night Movie (*)
4—Vrai de vrai (*)
10—Vrai de vrai (*)
9.30 4—Coup de filet (*)
10—Coup de filet (*)
12—Mannix (*)
9.45 7—Tirez au clair (*)
11—Tirez au clair (*)
13—Tirez au clair (*)
10.00 4—Secret bien gardé (*)
5—The F.B.I. (*)
10—Secret bien gardé (*)
10.30 4—10/30
8—Outdoors With Foss (*)
10—Toute la ville en parle (*)
12—Our World (*)
10.45 4—Panoramonde
7—A communiquer
10—Dernière heure et météo (*)
11—A communiquer
13—A communiquer
11.00 3—Channel 3 Night Beat
5—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—The 11 O'Clock Report
10—La ronde des sports (*)
11—Téléjournal
12—The National News (*)
13—Téléjournal

11.15 4—Heure Exquise : "L'homme dans le filet" (5) — E.-U. 1959. Drame policier de M. Curtiz, avec Alan Ladd et Carolyne Jones. — Un peintre est accusé du meurtre de sa femme. Liaison. Assassinat.

10—Cinéma
11.18 12—Pulse (*)
11.20 5—Viewpoint
7—Dernière édition
11—Nouvelles régionales
13—Bloc des nouvelles
11.25 5—Editorial & Late Scores
11—Ici Québec
11.30 3—Late Show (*)
5—Contact
7—Cinéma 7
8—Joey Bishop Show (*)
13—Nous deux
11.32 11—Les incorruptibles
11.45 12—Pajama Playhouse
11.47 13—Ciné-Soir

A.M.

12.30 5—Postlude
11—Fin des émissions
12.45 10—Dernière édition
12.50 10—Fermeture
12.52 4—Musique Marc Legrand
1.00 13—Nouvelles anglaises
1.02 4—Fin des émissions
1.10 13—Fin des émissions
1.25 3—Sign Off

(*)—Programmes en couleurs

Ecole de conduite en slalom



Par Jean BENOIT

C'est la saison des "ECOLES" et le Club Cerf de Québec en profitait, dimanche le 18, pour présenter son Ecole de conduite annuelle. Cette école a pour but d'enseigner les rudiments de la conduite sportive. L'élève apprend la façon correcte de tenir son volant, d'aborder une courbe, de choisir sa trajectoire, etc. Le tout s'effectue sur un vaste terrain de stationnement et le parcours est délimité par des bornes de caoutchouc. Comme à toute école, il y avait des professeurs que l'on nomme pour ce genre d'apprentissage: Instructeur. Ceux-ci ont habituellement une expérience valable dans la compétition automobile. Fait assez curieux, pour une école organisée par le Club Cerf, nous retrouvions sur quatre instructeurs, deux membres du Club Karkajou: d'abord Léon Alain, ex-président du Karkajou et Yvon Walsh. Les deux autres instructeurs étaient François Gagnon et R. Poitras. La responsabilité de l'organisation était confiée à Pierre Villas et Denis Beaudet.

Seize débutants s'inscrivirent et parmi eux, une forte délégation du Club Toyota. Aussi, plusieurs élèves du sexe "faible", qui se comportèrent très bien aux dires des instructeurs. Suivait ces cours, un examen, c'est-à-dire, un slalom pour mettre à l'épreuve les qualités des débutants. Se joignant à eux, une vingtaine d'experts, habitués aux slaloms. Pour permettre à chacun de se faire valoir, les organisateurs établirent pour la circonstance plusieurs classes. Voici les résultats de ce slalom, par classe.

CLASSEMENT DES DEBUTANTS (MASCULINS)

1 — Régean Beaulieu — Toyota Corola
2 — Denis Paré — Mustang
3 — G. Castonguay — Austin-Healey

CLASSEMENT DES DEBUTANTS (FEMININS)

1 — G. Drouin — Volkswagen
2 — Lise Gagnon — Triumph Spitfire
3 — Claire Murdock — Datsun 1000

CLASSEMENT GENERAL DES EXPERTS

1 — Robert Bergeron — Formule Vee
2 — Yvon Walsh — Renault R-8 Gordini
3 — Yvon Dorion — Sunbeam Tiger

CLASSEMENT PAR CLASSES

SEDANS 0 A 1600 CC

1 — Yvon Walsh — R-8 Gordini
2 — Régean Beaulieu — Toyota Corola
3 — Jean Beaulieu — R-8 Gordini

SEDANS 1600 CC ET PLUS

1 — R. Poitras — Mustang
2 — D. Paré — Mustang
3 — S. Cantin — Camaro Z-28

VOITURES SPORTS 0 A 2000 CC

1 — N. Gough — MGB
2 — Jean-Marie Krol — Lotus Elan
3 — Jacques Derome — Fiat 850 Spider

VOITURES SPORTS 2000 CC ET PLUS

1 — Yvon Dorion — Sunbeam Tiger
2 — J. Castonguay — Austin Healey
3 — Doug Belly — Triumph TR-4

Première confrontation "publique" à St-Jovite

Le Montreal Motor Racing Club, qui fut à plusieurs points de vues le pionnier de la course automobile au Québec, présentera en fin de semaine prochaine la première course ouverte aux spectateurs au Circuit Mont Tremblant cette année. Le MMRC espère qu'une course non commanditée pour des championnats locaux saura attirer assez de spectateurs pour démontrer que le sport automobile à l'échelle régionale a sa place dans les grands évenements sportifs du Québec.

Dans le passé, depuis l'ouverture du Circuit, jamais une course sans commanditaire n'a été ouverte aux spectateurs. Certes on pouvait voir les courses nationales et régionales lors des grandes rencontres internationales, mais le 25 prochain ce sont les pilotes locaux qui seront à l'honneur.

La grande course de cette fin de semaine sera pour les voitures de Formule A contant pour le nouveau championnat national.

On verra aussi les formules B et C en compétition pour le nouveau Championnat Molson, ainsi que les sedans et sports cars pour le Championnat Alitalia.

En annonçant cette course, les officiels du MMRC ont déclaré: "Nous revenons à notre fonction première qui est de stimuler et d'encourager la course automobile sur une base locale et nationale. C'est un aspect qui a été oublié quand nous avons concentré nos efforts pour organiser des courses internationales".

Ceci veut dire que le MMRC se considère assez fort et considère le sport automobile assez évolué pour entreprendre une autre phase d'expansion. Pour les spectateurs, c'est une rencontre additionnelle peu dispendieuse. Le prix d'entrée pour le week-end sera de quatre dollars et de trois dollars pour la journée de la course seulement.

Les compétiteurs de la vieille Capitale qui participeront à cette première rencontre de la saison seront peu nombreux.

Pour la majorité, leur voiture n'est pas encore prête. C'est le cas de Léon Alain, Bob Paradis, Claude Vanier. Selon l'avis de tous, même à Montréal, il n'y aurait beaucoup de compétiteurs qui seraient prêts. On doute que le plateau offert par les organisateurs soit un peu maigre. Naturellement, on compte beaucoup sur les Formules. Malgré tout, si le beau temps est de la partie, cette première vaudra le déplacement et la semaine prochaine vous en aurez le compte rendu dans ces colonnes.

On coupe les ailes aux formules 1

Il y a trois semaines, aux Grands Prix d'Espagne, plusieurs formules avaient perdu, au cours de la course, leurs ailes... Les attaches et les montures s'étant rompues,, les ailes s'envolèrent: Certaines retombèrent sur la piste, d'autres dans la foule. Par miracle, il n'y eut pas de blessé. En fin de semaine passée, au Grand Prix de Monaco, un coup de théâtre se produit: Les grands pachas de la Commission Sportive Internationale et de la Fédération Internationale de l'Automobile, avec plusieurs discussions décidèrent d'interdire à l'avenir les ailerons sur les voitures de course, voulant assurer ainsi la sécurité des pilotes et des spectateurs.

Naturellement, ceci n'a pas fait l'affaire de tout le monde, en particulier des constructeurs: Ken Tyrell, responsable de l'équipe Matra-International a déclaré: "Notre voiture est l'une des seules qui aient été entièrement conçu en fonction des ailerons. Elle sera dangereuse et totalement non compétitive sans ses stabilisateurs. Si l'on supprime les ailerons, il y aura des morts sur la piste; les voitures ne pourront plus tenir par terre". Quant aux pilotes, les opinions sont partagées: Jackie Stewart et Graham Hill étaient furieux contre les directeurs de la C.S.I. Stewart a déclaré: "Nous avons eu ici une nouvelle fois une démonstration de l'incompétence technique fondamentale de la C.S.I. Ces gens ne comprennent rien aux recherches techniques. Ils n'ont que mépris pour ceux qui ont travaillé dur et ont investi beaucoup pour faire progresser les performances." Cependant, d'autres pilotes sont d'accord pour interdire les ailerons: Chris Amon et Bruce McLaren par exemple. Celui-ci déclara: "Je suis entièrement d'accord avec la C.S.I. Sa décision a été difficile mais courageuse et je l'approuve. Je n'ai jamais aimé les ailerons qui nous faisaient courir de graves risques."

De toute manière, personne n'y peut plus rien, la décision a été prise et le Grand Prix de Monaco a été disputé sans ailerons. Graham Hill a gagné sur Lotus-Ford.



● **Nous ne reverrons plus cette scène où l'on aperçoit un groupe de Formules I, toutes ailes déployées, avant qu'on leur coupe.**

LA VAPEUR VA-T-ELLE PRENDRE SA REVANCHE SUR L'ESSENCE ?

William Powell Lear, multimillionnaire américain a décidé de construire des automobiles à vapeur.

Parce qu'il est William Powell Lear, parce qu'il est multimillionnaire en dollars, parce qu'il a bien réussi jusque-là ses entreprises, on dresse favorablement l'oreille quand il annonce qu'il mènera à bien son projet.

William Powell Lear a monté sa fortune en croyant aux postes de radio pour les voitures alors que l'unanimité des avis n'accordait à cette idée que la valeur d'un caprice.

Lear, non seulement réussit le lancement des auto-radio, mais se passionna pour l'électronique appliquée. Il s'entoura des meilleurs ingénieurs, des meilleurs chercheurs et fabriqua des émetteurs-récepteurs portatifs, des pilotes automatiques, etc.., pour finir en lançant la stéréo à bord des voitures pour lesquelles il réalisa même des postes à huit pistes.

Et puis un jour en voyant passer un chasseur à réaction, Lear pensa à un avion idéal pour directeurs de firmes ou autres présidents-directeurs généraux...

Pour 15 millions de dollars il réalisa son affaire d'électronique pour envisager la construction du "Lear Jet". On était en 1960 et six ans après il en avait assez et encore une fois il revendait sa nouvelle affaire...

C'est qu'entre-temps il avait entendu parler de la voiture à vapeur au moment où la presse accusait l'essence d'empoisonner l'atmosphère.

Comme il l'avait toujours fait pour les autres disciplines, Lear chercha son homme. On était en 1967 et il fut frappé par l'extraordinaire performance de la voiture à turbine que Andy Granatelli avait engagée à Indianapolis et qui résista 492 milles sur les 500 à accomplir.

Cette voiture était l'oeuvre de Kenneth Wallis et celui-ci se retrouva le bras droit de Lear qui lança dans la construction des automobiles à vapeur.

ESSAIS DANS LE NEVADA

Il fallait un terrain d'essai, Lear signa un chèque de 2.5 millions de dollars pour acquérir une base aérienne désaffectée à 15 km. de Reno dans le Nevada.

Là, sur une surface de 14 millions de mètres carrés, il construit une usine et embauche immédiatement 150 ingénieurs et techniciens pour réaliser, à titre expérimental, une voiture capable de participer à Indianapolis.

Très vite on se décide sur le moteur. Ce sera un moteur en Delta ou en triangle. Sur un même plan trois cylindres avec des pistons opposés et trois vilebrequins. En fait le moteur complet est composé de deux plans de trois cylindres. Il y a donc en tout six cylindres, douze pistons et trois vilebrequins à deux manetons.

Mais ceci n'est pas l'essentiel de la "Vapor Dyne" de Lear. Il est vraisemblable que ce moteur fonctionnera en circuit fermé avec un condenseur. On sait en vérité peu de choses sur cette nouvelle technique particulière qui justifie les nouveaux espoirs mis dans la vapeur. Tout ce que l'on sait c'est que la quantité de liquide employé et qui n'est pas forcément de l'eau est de 30 litres.

On sait aussi qu'entre le moment où le contact est mis et celui du départ, il n'y a pas 15 secondes...

Comme il fallait une piste pour essayer les voitures d'Indianapolis, William Powell Lear a dépensé 500,000 dollars pour en construire une sur le terrain de Reno. Avec deux lignes droites et 1 km. la piste est un ovale de 4.000 mètres.

De la voiture elle-même, qui doit participer (un jour) aux 500 milles d'Indianapolis, on sait qu'elle doit être réglée en pression pour donner entre 500 et 600 ch. avec les quatre roues motrices à raison de 40% de la puissance envoyée sur les roues avant et 60% sur les roues arrière.

Deux voitures devraient être engagées !...

Mais ces voitures ne sont que la publicité pour des modèles d'utilisation courante qui viendront par la suite.

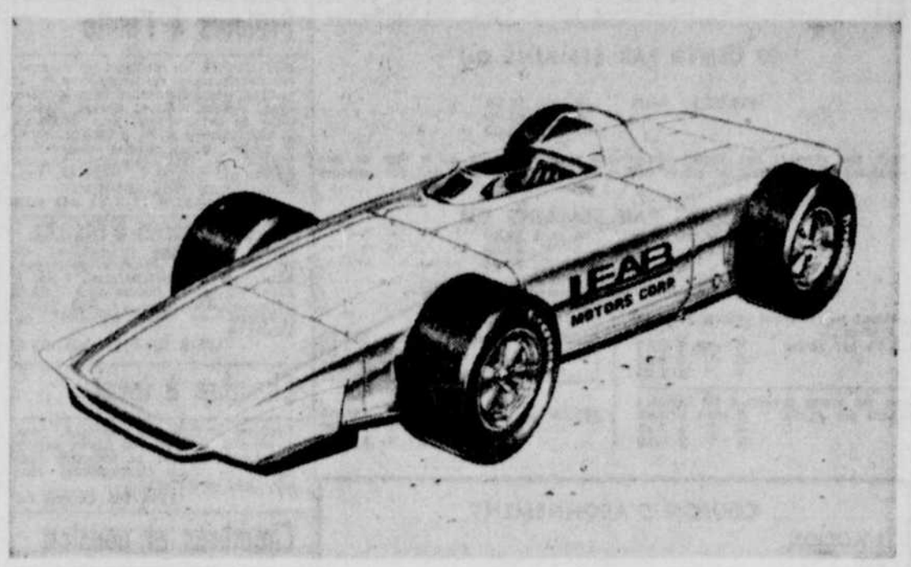
Le programme pour 1969 est de 25 modèles de grand luxe (vendus 12,000 dollars).

En plus des 10 millions de dollars qu'il a lui-même engagés dans cette aventure, Lear compte trouver 30 autres millions pour construire les chaines des voitures à très grande diffusion qui, selon lui, ne devraient pas coûter plus de 500 à 600 dollars...

Il compte beaucoup sur les lois antipollution qui lui seraient favorables et fort désagréables pour les constructeurs de Detroit.

L'une des voitures prévues pour Indianapolis était au Salon de New York.

En tous les cas, la date du premier rendez-vous n'est plus tellement éloignée à moins que William Powell Lear reporte son projet d'un an...



● **Voici la conception d'un artiste de la voiture de course à vapeur, que Bill Lear construit pour les 500 Milles d'Indianapolis.** (Téléphoto UPI)



MAGASINEZ SANS FATIGUE
PROFITEZ DE NOS SERVICES
● Service téléphonique
● Service personnel
● Rapidité - courtoisie

Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS

FROMAGE GRUYERE SWISS KNIGHT btte ½ lb .47
JAMBON CUIT MAPLE LEAF btte 1½ lb $1.89
ANANAS TRANCHES CREAMCO CHOIX 4 btes 19 oz .89
COFFEE MATE POUDRE INSTANTANEE POUR CAFE Bocal 10 oz $1.29
PATES CORDON BLEU ASSORTIS 2 btes 7 oz .73
MELANGE A GATEAUX BETTY CROCKER BLANC, DAVID FOOD OU CERISES 2 btes 19 oz .85
ALIMENTS POUR BEBES GERBER ASSORTIS 6 pots 4½ oz .79
SHORTENING DOMESTIC .03 RABAIS 3 btes 1 lb $1.00
BISCUITS DAVID NOIX DE COCO ET PACANE, BRISURE DE CHOCOLAT OU FONDANT AUX AMANDES Cello 14 oz .49



JAMBON CUIT
dans la fesse
complet ou demi
LA LIVRE .63

CENTRE DE JAMBON (STEAK) La livre .89
QUART DE FESSE La livre .73
FESSE D'AGNEAU IMPORTE La livre .55
BACON TRANCHE SANS COUENNE - FEDERAL V.P. 1 livre .79
SAUCISSE FUMEE FEDERAL V.P. 1 livre .49

POMMES
McIntosh, Canada fantaisie a.c.
Cello 3 livres .49



FRAISES Californie Etats-Unis no 1 Casseau 1 chopine .49
CONCOMBRES Ontario no 2 2 pour .29
CHOUX VERTS Floride Etats-Unis no 1 La livre .10

PRIME DE LA SEMAINE
ENSEMBLE DE TROIS BOLS A MELANGER
de marque Accroc conçu spécialement pour résister aux chocs. Peuvent aller du four au réfrigérateur. Grandeurs: 9⅞" x 8" x 6¼". Valeur régulière: 2.98
SPECIAL: 2.29

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 24 mai 1969.

Trans Aubaines!
BREUVAGE DEL MONTE ananas et orange ou ananas et pamplemousse Boite 48 onces .39

Trans Aubaines!
SPAGHETTI OU MACARONI coupé CATELLI 5 boites 16 oz $1.00

GATEAUX roulés à la crème SIMARD Boite de 12 .49
GUIMAUVE MINIATURE CAMPFIRE Cello 11 oz .29
BAS-CULOTTE DISTINCTION grandeurs et couleurs assorties La paire $1.49
SACS POUR SANDWICH BAGGIES Cello de 50 .39
PAPIER DE TOILETTE VIVA couleurs assorties 6 pour .85
SAVONS DE TOILETTE LUX couleurs assorties 6 marc. .89
CIRE LIQUIDE BRAVO Boite 27 oz $1.29
SEL DE FRUITS ENO Format large .99
MIR DETERGENT LIQUIDE 2 formats 24 oz .79

Trans Aubaines!
FRAISES CONGELEES LIBBY fantaisie - Boite 15 oz .45

Trans Aubaines!
POMMES DE TERRE FRITES CONGELEES LIBBY Cello 2 livres .49

Trans Aubaines!
DETERGENT OXYDOL .25 rabais - Format familial $1.65

UNE LISTE PARTIELLE DES MARCHANDS TRANS-KEBEC
Découpez ces noms pour future référence.

LABBE & FILS — Epicier-boucher-licencié — St-Rédempteur, Cté Lévis — Tél.: 832-2936
WILFRID LEBLANC ENR. — Epicier-boucher-licencié — 68 rue St-Louis, Montmagny — Tél.: 248-0120
RAYMOND LEFEVRE — Epicier — 16 rue Ste-Hélène, Brookeville — Tél.: 823-4393
EUGENE LESSARD & FILS — Epicier-boucher-licencié — 7986 avenue Royale, Château-Richer — Tél.: 824-4247
J.-P. LESSARD — Epicier-boucher — St-Joseph, Cté Beauce — Tél.: 432-5022
RENE LEVESQUE — Epicier-boucher — 2778 Chemin Ste-Foy — Tél.: 656-6711

"On prendra soin de vous chez Trans-Kébec"

LISEZ ET UTILISEZ LES **ANNONCES CLASSÉES** POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action

Tél. : 522-4771

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907 L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION »

VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Ancienne-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Duberger, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, Lorettevilie, Neufchâtel, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Vanier, Ville Montmorency.

40 CENTS PAR SEMAINE OU

$18.00 par année	6 mois	$9.50
	3 "	$5.00
	1 "	$2.00

Pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. — Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs

35 CENTS PAR SEMAINE OU

$18.00 par année	6 mois	$9.50
	3 "	$5.00
	1 "	$2.00

Livraison par la poste dans la province de Québec :

$18.00 par année	6 mois	$ 9.50
	3 "	$ 5.00
	1 "	$ 2.00

Dans les autres provinces du Canada :

$27.00 par année	6 mois	$14.00
	3 "	$ 7.50
	1 "	$ 3.00

ETATS-UNIS

$36.00 par année	6 mois	$18.00
	3 "	$ 9.00
	1 "	$ 3.00

PAYS ETRANGERS

$50.00 par année	6 mois	$25.00
	3 "	$13.00
	1 "	$ 4.50

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION
C.P. 1727
QUEBEC 2, Qué.
J'inclus le montant de ..... pour
..... mois d'abonnement.
Veuillez adresser comme suit :
NOM : .....
ADRESSE : .....
.....

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : $1.00.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSEE

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;

6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;

26 insertions consécutives ou plus .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Appartements à louer

AVENUE DES ERABLES. Petit appartement ensoleillé, meubles neufs, 1½ pièce, très moderne, 1er plancher, parterre, arbres, fleurs, occupation immédiate. Tél.: 683-8014.
12431 21/5 (3 fs) 13

Argent à prêter

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Laforce, notaires. 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637.
12114 7/5 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques par tranche de $2,000 à $20,000, aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps : 626-4198.
12375 21/5 (1 ms) 15

POUR vous servir en première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale. André Lepage, courtier, 40, rue Desjardins, Québec 4. Tél.: 525-6042.
12374 21/5 (1 ms) 15 j.n.o.

Agences matrimoniales

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls ? Consultez Mme Adrien Langlois, 390, 25e Rue. Téléphoner 523-7458.
11883 2/5 (1 ms) A.M.

Assurances

NOUS ASSURONS les risques, même les plus difficiles, automobiles, aucun cas refusé. Formules (V2C) (V3OC) (R15) Couverture immédiate. Demandez : Pierre. Tél.: 653-2888.
12328 21/5 (1 ms) 20

Asphalte

TERRAINS, stationnement, cours, trottoirs, estimé gratuit. Desrochers & Frères. Tél.: 527-9200.
12180 8-5 (1 ms) 18A

A vendre — Divers

COFFRES-FORTS : à partir de $49.50; aussi coffres forts muraux. Silières isolées contre le feu. Plus grand assortiment. Monarch Safe. — TEL.: 522-3306.
12119 7/5 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier est. — Tél.: 525-6402.
12040 5/5 (1 ms) 21

A vendre — Divers

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS. Tél.: 626-1102.
12032 8/5 (1 ms) 21

FUTURS MARIES

CONTINUEZ les termes, $21.53 par mois pour ménage neuf. 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier ouest, Québec. Ouvert tous les soirs. Tél.: 523-3760.
12121 7/5 (1 ms) 21

FENETRES complètes d'une maison à 2 étages et fenêtres sous-sol. Visibles avant d'être enlevées. Fenêtres de 10 ans. Tél.: 623-4682.
12347 17-5 (6 fs) 21

POLYON polypropylène, laine Phentex (en gros). S'adresser : 317, 51e Rue ouest, St-Rodrigue. Tél.: 623-9638.
11840 28/4 (1 ms) 21 j.n.o.

MACHINE à coudre usagée, électrique, portative, aubaine, $29.95. CENTRE SINGER, 847, St-Jean, Québec 4, P.Q.
12293 19/5 (1 ms) 21

CENTRE SINGER

VENTE machines à coudre usagées Singer à partir de $19.95. Pour réparation et location, s'adresser : 324 est, St-Joseph; 522-8128.
12363 19/5 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés, à bas prix. 110 rue ST-PAUL. — TEL.: 692-0317.
12248 17-5 (1 ms) 21

CROTEAU LIMITEE
CENTRE D'ECONOMIE
175, ST-JOSEPH EST
525-8155

MEUBLES et appareils électriques, centres des fiancés, achetons vos meubles comptant, vendons meubles neufs sans comptant, finançons au taux bancaire.
12245 17-5 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHETEZ vos bas-culottes au prix de gros. — Pour informations, Tél.: 529-2803.
12316 16/5 (1 ms) 21

FIBER-GLASS

FIBRE-de-verre, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical Enr.; Tél.: 529-2803.
12317 16/5 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194, rue St-Jean, Québec 4.
12292 19/5 (1 ms) 21

A vendre — Divers

RESTAURANTS : équipements usagés, garantis, friteires, peleuses, mélangeurs, slicer, trancheuses électriques, poêles à hot-dogs. VICTOR BUTCHERS' SUPPLY Inc., 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4315.
11763 21/4 (l.mer.s. au 18/6) 21

MACHINES à coudre Singer, remises à neuf, à partir de $28.88. SINGER Place Laurier. Tél.: 651-4021.
11752 28/4 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE, LTEE
MEUBLES NEUFS

PRIX IMBATTABLES, choix de mobiliers pour chambre, cuisine, salon, boudoir, salle de jeux, cuisinières électriques, réfrigérateurs, tessiveuses, sécheuses, tournaises à l'huile, radios stéréos, téléviseurs. Bas prix garantis, facilités de paiement, jusqu'à 36 mois pour payer, si désiré. HENRI TURCOTTE, LTEE, 330, de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365.
12367 19/5 (6 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises distributeurs, carburateurs A.P., et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kemac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.-P., à Québec. Service rapide. Vente, échange, réparation, BOULE A FEU, fournaises neuves 35000 p.c. $58.00 L. PARENT, 198, 3ème Avenue Tél.: 524-4990.
12376 21/5 (1 ms) 35A

EUGENE DESROCHES & FILS LTEE

VENTE, installation et nettoyage de brûleurs à l'huile. Fournaise genre pot. Ajustement de carburateurs, huile à poêle. Service 24 heures pour huile à fournaise. S'adresser à : 569 ouest, St-Vallier. — Tél.: 525-4946 ou 525-4919
11842 28/4 (1 ms) 35 A

Chambre à louer

Chambre boudoir, ou ordinaire, pour demoiselle, face hôpital Laval, permis de cuisine, laveuse et sécheuse comprises. — Pour informations, Tél.: 651-1857 et 651-1134.
12194 9/5 (1 ms) 44

Chambres et pension

CHAMBRE à louer, avec pension si désirée. — Pour informations, Tél.: 522-6244.
12093 5/5 (1 ms) 46

Chalets à louer

CHALET Nadeau, Quai Rivière-Ouelle, cté Kamouraska, 5 pièces, meublé, semaine. Tél.: 856-2368. Réf.: soir entre 7 et 10 heures ou s'adresser à Madame Georges Nadeau, Quai Rivière-Ouelle.
12108 6/5 (3 ms) 50

Chalets à vendre

LAC à vendre avec 3 chalets, meublés, électricité, eau courante. Pour de plus amples renseignements, Tél.: 885-4215, St-Anselme, cté Dorchester.
12204 10/5 (1 ms) 51

A VENDRE au LAC ST-CHARLES. Chalet neuf, meublé. $4,000.00. Pour informations, Tél.: 667-2738.
12037 1/5 (1 ms) 51

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif : clavigraphe OLYMPIA. Vente et service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
12118 7/5 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER Québec. — Tél.: 525-5158.
12246 19/5 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons, machines de toutes marques, rubans, carbones, fournitures.
11835 24-4 (1 ms) 60

Commerces à vendre

MOTELS, HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez COURTAGE IMMOBILIER Yves GERMAIN LTEE, 32, St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
11833 24-4 (1 ms) 66.

Direct du propriétaire — garage y compris station service "Shell" — situé à deux pas du Colisée — établi depuis 22 ans — capacité de 15 voitures. — Garage G.-E. Fortin, Tél.: 523-7978.
12182 8/5 (1 ms) 66

AUTOS USAGEES

COMMERCE d'autos usagées à vendre, centre de Québec, bien situé, belle occasion, cause départ. Ecrire Casier 318, l'Action, 3, Place Jean-Talon, Québec.
12203 10-5 (12 fs) 66

Ecoles

COURS de culture Psycho-somatique et magnétisme concentration et connaissance de soi, session d'été : juillet et août, nombre d'élèves limité. Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire : 1675, François 1er, Québec 3. Invitation spéciale aux adultes. Tél.: 529-3807.
11614 10/4 (2 ms) 81

COURS d'orgue, piano, guitare, aussi location d'instruments musiques. Marcel Côté Musique, 460, 3e Avenue: 522-6478.
11845 28/4 (1 ms) 81

Ecole de danse

YVON MARTEL ENR.

COURS privés, cours en groupes, soirées de pratique, salle climatisée. 704, RUE ST-JEAN QUEBEC. — Tél.: 523-3592.
12315 21/5 (1 ms) 81

Fermes à vendre

FERME à vendre, 120 arpents en culture, planche, sans roche, très bonnes bâtisses, avec grange neuve, système de chauffage central. 1 mille du village Fortierville, Co. Lotbinière. Propriétaire. Tél.: 287-4516, le soir.
12401 20/5 (6 fs) 91

Hôtel — Motel

CHATEAU-RICHER, Le Lanterne, Camping et Motel, 50 terrains pour roulottes, 25 pour tentes et 17 chambres pour saison d'été, à la semaine, endroit idéal près du fleuve, pêche gratuite pour clients, 8320, boul. Ste-Anne, 12 milles de Québec. Réservations, Tél.: 842-4422.
12373 21/5 (10 fs) 109A

Immeubles

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, COURTIER

FIDUCIE des caisses populaires, confiez-nous la vente de vos propriétés ou commerces, dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont le finance nécessaire. J.-H. Paquet, Tél.: 529-0557.
11839 28/4 (1 ms) 111 j.r.o.

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. Courtage Immobilier Yves Germain. Tél.: 529-8121.
12115 12/5 (1 ms) 111

Instruments de musique



ORGUE FARFISA $599

ST-CYR & FRERE INC.
754 St-Joseph-Est, Québec
Tél. : 522-1233 — 522-1234
12247 19/5 (l.mer.s. au 14/6) 115

Lac privé

LAC PRIVE à vendre avec développement en pleine opération. Possibilité de 75 terrains à vendre. Près de la ville, terrains plancheés, site idéal et reposant. Tél.: 837-0013.
12425 21/5 (3 fs) 115A

Logements à louer

Logement à louer — 386, 2ème Rue, 3ème étage, Limoilou, 4 pièces plus salle de bain, remis à neuf, non chauffé, "220", eau chaude, libre immédiatement, $60.00. Tél.: 527-3628.
12402 20/5 (2 fs) 118

BANLIEUE

BANLIEUE, Giffard, face école, site idéal, libres, prix intéressant, 4½ pièces, entrée laveuses-sécheuse, 2½ pièces, meublé, draperies, Tous avec services inclus, eau chaude, chauffage électrique, électricité, buanderie commune, stationnement privé, concierge, tapis. Tél.: 661-7898, 661-5266.
11819 22/4 (1 ms) 118 Banlieue

781, ROUGEMONT

STE-FOY, LOGEMENTS NEUFS, 2½ pièces, meublé si désiré; 4½ pièces et 5½ pièces pour mai, juin ou juillet. Electricité fournie. Pour informations; Tél. : 656-0955.
11996 29/4 (1 ms) 118

LAUZON — 4 pièces plus salle de bain. Libre. Prix intéressant. Pour informations, Tél.: 837-9747.
12336 16/5 (6 fs) 118

VILLENEUVE — 4 pièces, chauffé, connection laveuse et sécheuse, ventilation, 1378, boul. Ste-Anne. $90.00 Tél.: 661-9419.
12361 17/5 (6 fs) 118

STE-FOY

LA CONCIERGERIE LA MIEUX CONCUE POUR VOTRE CONFORT ET AGREMENT vous présente PLACE DE LA CONCORDE

3, 4 OU 5 pièces, très modernes, meublés si désiré. Cuisine en "Teck de Formica". Grand salon de 12' x 21', grande chambre principale, de spacieux garde-robes (Walk in), ascenseur, incinérateur, piscine intérieure, bain Sauna, grande terrasse, grand balcon individuel, garages, téléphone, système intercom à l'entrée principale. Excellente insonorisation, buanderie commune sur chaque étage. Service de concierge. A quelques pas du Centre d'achats, de l'école, de l'église et de l'arrêt d'autobus. Informations: Raymond de Rosa, 3185, de la Concorde, appt 100.

651-4643

11602 12/4 (l. mer. s. au 9/6) 118

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 3083, des Quatre-Bourgeois. Tél.: 653-4945.
12113 7/5 (1 ms) 127

A St-Charles de Bellechasse. Maison dans le village, près de l'école et de l'église. Grandeur : 2 emplacements. Rue de la Gare. Pour informations, Tél.: 872-2268.
12018 1/5 (1 ms) 127

Charlesbourg — maison seule, 6 pièces, bain, chauffé, libre immédiatement, comptant requis $2,000.00. Pour informations, M. Raymond Bélanger, notaire. Tél.: 523-5352 et 623-2026.
12196 13/5 (1 ms) 127

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
12116 12/5 (1 ms) Mdses sèches

Matériaux construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. Tél.: 842-1911.
12134 10-5 (1 ms) 137

600 FEUILLES de toie usagées, 50,000 pieds, B.C. Fir 4 x 8, 6 x 12, 9 x 9, 12 x 12, longueur 20 à 30 pieds, 300 calorifères-wall, lot de fournaises à eau chaude. S'adresser à 235, Léonard, 523-9609, Marcel Fortin, Entrepreneur en démolition.
12186 8/5 (1 ms) 137

CENTRE de rénovation INC., 200, rue de l'Eglise, St-Romuald, bois, matériaux de construction, pinceaux gratuits avec achat peinture Pittsburgh. Tél.: 839-8813.
12255 14/5 (1 ms) 137

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladie vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. Tél.: 524-4061.
11843 28/4 (1 ms) 140

Motocyclettes

MOTOCYCLETTES KAWASAKI, vente et service. AUCLAIR AUTOMOBILES, 200, Boulevard Hamel. Tél.: 681-8022.
11837 25/4 (1 ms) 147

SPECIAL D'OUVERTURE DE SAISON

MOTO-JAWA 90 c.c. pour $395.

HERBERT ROUX
174, boul. Hamel. Tél. : 527-6907
11761 18/4 (l.mer.v. au 16/6) 147

Nettoyage

EXPERIENCE NETTOYAGE, écoles, bureaux, gardiens à domicile, roulottes, salon de coiffure. Expérience et références fournies. Tél. : 529-7708 ou 525-8035.
12348 17-5 (6 fs) 177A.

Professeurs

MISS Allen, professeur d'anglais. Voulez-vous penser en anglais et parler couramment. Venez me voir, 54, Ste-Ursule, premier plancher.
12338 16/5 (6 fs) 175

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

DATSUN ALOUETTE AUTOMOBILES INC. Vente-Service, 332, avenue St-Sacrement, Québec. Tél.: 683-2967.
12049 1/5 (1 ms) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1967 Chevy II; 1966 Volvo, sedan; 1965 Ford, convertible; 1965 Pontiac, Parisienne, convertible; 1965 Renault; 1963 Plymouth, convertible; 1963 Volkswagen; 1962 Rambler; 1960 Pontiac. TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 522-2793.
12094 5/5 (1 ms) A.V.

Pontiac 1961 Sedan, en bon état, 6 cylindres, ordinaire. $175.00. Pour informations, Tél.: 882-2972.
12404 21/5 (6 fs) A.V.

Accessoires d'autos

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue: 524-7791.
11841 28/4 (1 ms) A.A. & C.

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINSH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et «scraps». LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.
12126 12/5 (1 ms) A.A.

Professionnels

Si vous rêvez d'oublier pour les prochains beaux jours l'obsession d'une pilosité excessive, prévoyez dès maintenant de recourir à l'Electrolyse. Renseignements gratuits. Clinique d'Electrolyse Ste-Foy, 3172, Marsolet. — Tél.: 656-6168.
12403 20/5 (6 fs) 176

Roulottes

GARAGE André Bélanger, dépositaire roulottes Rocket et Holiday. Vente, service et location, 3367, boulevard Hamel ouest, Les Saules. — Tél.: 527-0749.
12250 19/5 (1 ms) 192 A j.n.o.

UNE MAISON MOBILE (roulotte) 50 X 10 pieds, meublée à l'état de neuf. Pour information; Tél. : 885-4871. Honfleur, Bellechasse.
12341 17-5 (6 fs) 192A.

Tente Roulotte "Baron" de Woods avec cuisinette 9 x 12, équipement au gaz propane. Pour informations, Tél.: 527-5265.
12430 21/5 (6 fs) 192A

Service domestique

COUPLE DEMANDE — Région de Montréal — Couple sans enfant, âge moyen, pas plus de 40 ans, dévoués et fiables. Homme de bonne apparence, bilingue si possible (non essentiel), chauffeur, homme de cour pour résidence, comme serviteur si nécessaire.
Femme bonne cuisinière et entretien. Appartements privés fournis, 1er étage, 3 pièces, salon, salle de bain et chambre à coucher, $300.00 par mois. Bonnes références, certificat de santé. S'adresser M. Auguste Vincent, 266, boul. Villa Mont-Rose, St-Lambert, Montréal.
12241 14/5 (12 fs) 198

Cuisinières, ménagères et remplaçantes demandées pour presbytère le plus tôt possible. Pour informations, Mlle Rose Genest, 7, De Billy, Bienville, Lévis. Tél.: 837-0493.
12397 20/5 (2 fs) 198

Téléviseurs à vendre

LOT de téléviseurs, garantie 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de téléviseurs : $12.00 par mois. R. M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER ouest. Tél.: 529-3522.
12244 17-5 (1 ms) 209B.

Terres à vendre

ENTRE NEUVILLE et Donnacona, route no 2, belle ferme avec roulant, maison de 8 pièces, granges 60' x 36', remise, etc... 70 arpents, 2 x 35, très belle vue sur le fleuve, acompte $12,000.00, balance facile, $1,000.00 par année, 6% intérêts. Directement du propriétaire. Pour information, Tél.: 626-0813.
12335 19/5 (1 ms) 212

Terres demandées

PARTICULIER, serais acheteur d'une terre en banlieue de Québec. Pour informations, Tél. : 626-0813.
12334 19/5 (1 ms) 213

Réparations diverses

PIECES ET REPARATIONS
McCLARY-EASY - BEATTY
LAVEUSES — SÉCHEUSES — POÊLES
QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSE INC
213, 3e Avenue — Tél. : 529-8479
12042 5-5 (l.mer.v. 2-7) 190



Autos demandés

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Espinay — Tél.: 525-4769.
11844 28/4 (1 ms) A.D.

Débosselage-peinture

BEAULIEU & FILION Ltée, Débosselage, peinture, vitrage. 1600, Dorchester-Nord — 522-2256 ou 683-9998.
12120 7/5 (1 ms) D.P.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN

1967 Anglia 18,000 milles très propre; 1967 Volkswagen Fastback; 1964 Volkswagen; 1964 Ford Station Wagon; 1963 Falcon convertible. — 50, rue Delisle, Rond-Point, Lévis. Tél.: 833-2133.
12288 14/5 (1 ms) A.V.

Motif de feuilles



7202

Alice Brooks

Ajoutez de la couleur à vos planchers en confectionnant ce tapis de couleurs vivantes.

Coûte très peu et donne une apparence luxueuse. Facile à faire.

Demandez le patron 7202 avec directives.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Garantie - GM - OK - GW

1968 OLDSMOBILE 98
Hard-top, équipée
Prix Spécial

1966 CHEVROLET Impala
Décapotable, 8 cyls.
$2195.

1964 STARFIRE 2 portes
H.T., 8 cyls., équipée
$1195.

1967 PARISIENNE
H.T., 8 cyls., équipée
$2295.

1965 FALCON
H.T., 8 cyls.
$1195.

Vaste choix de
Voitures 1960 à 1967
$100. à $1300.

ROGER BARRE Automobiles Ltée
Centre de l'auto et camions usagés
Chevrolet — Oldsmobile — Epic
1095 de la Canardière - Tél.: 529-3331
12393 21/5 (l.mer.s. au 26/5) A.V.

Radios-d'autos

GRANDE VENTE avant déménagement
Escompte 10% à 35% sur radios et stéréos d'autos.
Dans les marques METRO, BLAUPUNKT, PHILIPS.



québecradiod'auto
VENTE — INSTALLATION — REPARATION
INSTALLE PAR DES ELECTRICIENS DIPLOMES
3004, AVE ROYALE, GIFFARD, QUE.
663-7332
CHARGEX

12163 10-5 (l.mer.s. 7-7) 183

Garage - Service

AUSTIN - MG - JAGUAR
AUSTIN, M.G., JAGUAR, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
12377 21/5 (1 ms) G.S.

Service d'automobiles

FORD Ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques. W. Martin Limitée, Road-Point, Lévis. Tél.: 837-8801.
12041 9/5 (6 ms) S. Auto

Ressorts d'autos

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée, 145, boul. des Cèdres; Tél.: 626-6941.
12125 10-5 (1 ms) R.A.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis. 837-2733, 837-3774.
12123 7/5 (1 ms) Suspension

Le tourisme continue d'être la principale source de devises étrangères de la Grande-Bretagne.

Le public britannique achète plus de journaux par tête d'habitant qu'aucun autre peuple au monde.

MOTS CROISES

Problème No 105

HORIZONTAL

1—Prénom féminin — Affection vive pour quelqu'un.
2—Coupé jusqu'à la peau — Division d'une pièce de théâtre.
3—Religion des parsis — Ecorce du chêne.
4—Fils d'Isaac — Interjection.
5—Trous dans les murs pour recevoir les poutres — Epoque.
6—Synonyme de ballant — Ville de Galilée.
7—Dieu grec de la guerre — Bonnet de police.
8—Adverbe — Préfixe — Femme d'un rajah.
9—Pronom personnel — Lieu où l'on a beaucoup à souffrir — Préfixe.
10—Qui a été consacré — Mammifère cétacé — Préposition.
11—Préfixe — Excita, encouragea (Fg).
12—Ramener à des proportions moindres — Note de la gamme.

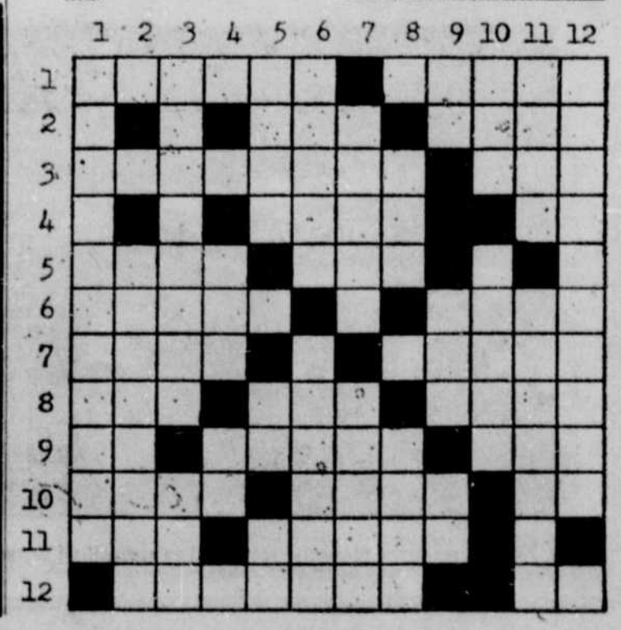
VERTICAL

1—Blâme très sévère.
2—Celui qui écrit les paroles d'une chanson.
3—Règle quadrangulaire — Père de Cham.
4—Tamis de crin — Conjonction.
5—Ville des Etats-Unis — Espace de temps — Art. contracté.
6—Fatiguée — Qui est sans limites.
7—Elégant, chic (Fam) — Avoir à la main.
8—Possédée — Retour du même son à la fin de deux vers.
9—Adj. possessif — Conjonction — Mot germanique signifiant eau.
10—Préfixe — Bout de la queue des chiens (Vénér).
11—Etat américain — Chose absurde.
12—Renouvellement.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2 et 3 lettres). PRIX : $0.60

Solution du problème No 104

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	■	J	A	C	A	S	S	E	R	I	E	■
2	P	E	R	I	M	■	E	V	E	N	T	E
3	A	R	A	G	O	N	■	I	L	I	O	N
4	R	E	D	O	N	■	■	D	I	O	N	E
5	I	M	■	G	■	S	T	E	R	N	■	■
6	S	I	E	N	N	E	■	M	E	■	C	A
7	■	A	■	E	U	B	E	E	■	C	A	R
8	E	D	E	■	M	A	R	N	E	■	R	I
9	N	E	■	N	I	C	O	T	I	A	N	E
10	D	■	R	I	D	E	S	■	D	R	I	N
11	P	C	U	L	I	■	■	M	E	M	E	■
12	R	■	E	■	E	N	D	U	R	E	R	■



La Tchécoslovaquie compte 14 millions d'habitants.

— o —

On estime à plus de 700 millions le nombre de personnes illettrées dans le monde.

— o —

Adolphe Sax, inventeur du saxophone, est né à Dinant, en Belgique.

— o —

Sur de petites distances, l'ours noir peut courir à une vitesse de 28 milles à l'heure.

— o —

Près de la moitié de la superficie totale du Canada est recouverte de forêts.

— o —

On plante plus de 100 millions d'arbres par année au Canada.

Le Conseil Central de Montréal réclame la démission de Bellemare

Par Bernard RACINE

MONTREAL. — (P. C.). — Les membres du Conseil central de Montréal ont adopté à l'unanimité hier soir une résolution demandant la démission pure et simple du ministre provincial du Travail M. Maurice Bellemare.

Un membre avait proposé une motion de blâme à l'endroit du ministre quand un travailleur s'est levé pour demander la démission de M. Bellemare. Toute l'assistance a appuyé unanimement la motion qui a aussi été acceptée unanimement. De plus, un télégramme sera envoyé au secrétaire général de l'Organisation internationale d utravail, à Genève, pour l'informer que les travailleurs syndiqués du Québec ne reconnaissent plus M. Bellemare comme le ministre du Travail.

M. Bellemare doit représenter le Québec au congrès de l'OIT, qui débute à Genève, le 4 juin. Tous les membres de la délégation canadienne recevront aussi une copie de la résolution adoptée hier soir par le Conseil central, disait le texte de la résolution.

Le Conseil central fera aussi parvenir un télégramme au premier ministre du Canada M. Trudeau lui demandant de s'occuper du problème posé par la démolition prochaine des chantiers maritimes de la Vickers, "un patrimoine national payé par les payeurs de taxe", a dit M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal.

Au cas où le fédéral ne fasse rien pour s'opposer au démantèlement des chantiers maritimes, le CCSN enverra aussi un télégramme au premier ministre Bertrand, lui demandant que le gouvernement du Québec nationalise les chantiers de la Vickers et qu'il commence à bâtir des bateaux qui nous permettront d'avoir une flotte à nous".

"Nous saurons ainsi si le slogan "maître chez-nous" est une farce", a dit M. Chartrand, affirmant qu'un pays qui n'avait pas les moyens de transporter ses propres richesses naturelles n'était pas un pays libre.

"Si les gouvernements n'ont pas le coeur de faire marcher les chantiers, nous les laisserons pas débâtir celui de la Vickers comme le chantier de Lauzon".

COMPETENCE

Il a rappelé que les employés du chantier maritime de la Vickers possédaient une grande compétence, qu'ils avaient construit toutes sortes de navires, même extrêmement compliqués, que beaucoup avait été employés là toute leur vie et que maintenant âgés de 50 ans et plus ils seraient condamnés eux aussi à aller grossir les rangs des travailleurs du bâtiment.

Auparavant en présentant M. Pepin, M. Chartrand avait déclaré que la CSN n'était pas une centrale syndicale comme les autres puisqu'elle refusait les membres que le gouvernement voulait lui donner par le bill 290.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo pour mercredi :

Montréal, Ottawa et Laurentides : nuageux avec quelques périodes ensoleillées. Très frais. Vents du nord-ouest de 15 à 20 milles devenant du nord de 15 milles dans la journée. Minimum et maximum à Montréal 45 et 55. Ottawa 40 et 55, Ste-Agathe 35 et 50.

Aperçu pour jeudi : généralement ensoleillé et frais.

Québec et Cantons de l'Est : nuageux avec périodes ensoleillées et quelques averses. Très frais. Vents de l'ouest au nord-ouest de 15 à 25 milles. Minimum et maximum à Québec 40 et 50, Sherbrooke 45 et 55.

Aperçu pour jeudi : ensoleillé et frais.

Mauricie et Lac St-Jean : généralement nuageux avec quelques averses ou chutes de neige .Très frais. Vents de l'ouest au nord-ouest de 15 à 25 milles. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi 30 et 40.

Aperçu pour jeudi : ensoleillé et frais.

Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie et Sept-Iles : généralement nuageux avec quelques averses ou chutes de neige. Très frais. Vents légers devenant du nord-ouest de 15 à 25 milles en soirée. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles 32 et 40, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 32 et 45.

Aperçu pour jeudi : généralement ensoleillé et frais.

Voici les températures observées en divers endroits de l'Amérique. Minimum de 7h00 p.m. à 7h00 a.m. et maximum de 7h00 a.m. à 7h00 p.m.

	Min.	Max.
Vancouver	50	67
Edmonton	24	58
Calgary	37	51
Saskatoon	28	52
Regina	23	52
Winnipeg	25	53
Toronto	50	67
Ottawa	52	62
Montréal	60	59
Québec	48	64
Fredericton	58	—
St-Jean	54	55
Moncton	54	69
Halifax	52	65
Charlottetown	52	68
St. John's, T.N.	40	55
Chicago	54	63
Detroit	46	66
Boston	56	67
New York	60	72
Washington	68	87
Tampa	69	88
Miami	73	82
Los Angeles	62	69
San Francisco	51	67

LES ÉCHECS

UN PAT INUSITE

Au 4e tournoi de l'Est du Canada, Jacques Labelle, de Montréal, contre Martin Fecteau, de Lévis, s'en est tiré avec un pat qu'on voit rarement dans la pratique parce que la Dame et le Cavalier sont encore sur le jeu et doivent se sacrifier à la suite, pour réussir le coup. Toute la partie est d'ailleurs intéressante, comme on pourra en juger :

Blancs : Fecteau (2-3)
Noirs : Labelle (3½-1½)
Contre-Gambit Albin

1 d4, d5; 2 ç4, e5; 3 d:e5, d4; 4 é3? (Cf3!), Fb4†; 5 Fd2, d:é3; 6 f:é3, Fç5 (ou Dh4†); 7 Cf3, Cç6; 8 a3, a5; 9 Cç3, f6; 10 Fé2, f:é5; 11 Cé4, Fa7; 12 ç5, Cf6; 13 C:f6†, D:f6; 14 Dç2, 0-0; 15 0-0, Ff5; 16 Fd3, F:d3; 17 D:d3, Rh8; 18 b4, Dé7; 19 Dé4, Taé8; 20 Fé1, Cd8; 21 Fh4, Dé6; 22 Tad1, Cf7; 23 D:b7, Fb8; 24 Dd5, Dh6; 25 Dé4, a:b4; 26 a:b4, ç6; 27 Td7, Dé6; 28 Tfd1, h6; 29 h3, g5; 30 F:g5, Tg8; 31 Fh4, Tg7; 32 Tld2, Tég8; 33 Cd4, Dç4; 34 Ff6, é:d4; 35 F:g7, T:g7; 36 T7:d4, Dç3; 37 T4d3, Df7; 38 Td7, Cg5; 39 Td8†, Tg8; 40 T:g8†, R:g8; 41 Dé8†, Rg7; 42 Td7†, Cf7; 43 D:b8, Dé6; 44 Td3, Dé4; 45 Ta3, Cé5; 46 Ta7†, Rg6; 47 Dg8†, Rh5; 48 Dg3, Db1†; 49 Rh2, Dé4; 50 Tg7, Dd5; 51 Tg4, Cf3†; 52 D:f3, D:f3; 53 g:f3, pat.

N.200569 PHN

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

MERCREDI, LE 21 MAI

♠ R, V, 3
♥ A, 8, 7, 5
♦ 4, 3, 2
♣ R, 6, 2

♠ 7, 6, 5, 4, 2
♥ 10, 9, 6
♦ 7, 6, 5
♣ A, 9

N
O E
S

♠ -
♥ R, D, V, 4, 2
♦ 9, 8
♣ 10, 8, 7, 5, 4, 3

♠ A, D, 10, 9, 8
♥ 3
♦ A, R, D, V, 10
♣ D, V

Les enchères :

Nord	Est	Sud	Ouest
Passe	Passe	1 ♠	Passe
3 ♠	Passe	4 ♦	Passe
4 ♥	Contre	5 ♠	Passe
5 S-A	Passe	6 ♠	Passe
Passe	Passe		

Après son passe initial, Nord n'a pas de meilleure réponse à l'ouverture de son partenaire que le saut à 3 Piques. La main de l'ouvreur est assez forte pour tenter un chelem. Il annonce donc sa seconde couleur que son partenaire interprète comme une invitation au chelem. Nord indique son As de Coeur en annonçant 4 Coeurs. Le saut à 5 Piques de Sud est une interrogative de déduction sur la teneur dans la couleur non déclarée .La réponse de 5 Sans-Atout indique le contrôle du deuxième tour dans la couleur (le Roi). Et l'équipe établit ainsi le petit chelem en Pique.

Ouest entame le 10 de Coeur, le déclarant prend de l'As, joue le Roi d'atout et constate que tous les atouts manquants se trouvent dans la main de Ouest. Il est évident que pour gagner le contrat, il est nécessaire de faire une levée Trèfle. Le déclarant cesse donc de jouer atout et attaque Trèfle du mort. Ouest prend de l'As et continue du 9 de Coeur. Le déclarant coupe et se trouve maintenant posséder moins d'atouts que son adversaire. Cependant le contrat n'est pas désespéré. Il s'agit de raccourcir en atout le dit adversaire tout en gardant soi-même tous ses atouts. Pour ce faire, il est nécessaire que Ouest ait trois cartes en Carreau. Dans cet espoir, Sud commence à défiler ses Carreaux et gagne le contrat.

Comme Est a trois cartes en Carreau, le contrat doit réussir. lorsque le déclarant joue le 4e tour Carreau, Ouest est sans défense. S'il coupe, le déclarant surcoupe du mort et enlève le reste des atouts. S'il ne coupe pas et écarte le 9 de Trèfle, le déclarant écarte le Roi de Trèfle et continue de son dernier atout. Et le même processus se répète : si Ouest ne coupe pas, le déclarant écarte le dernier Trèfle du mort pour aboutir à la situation suivante :

Nord
♠ V, 3
♥ 8, 7
♦ -
♣ -

Ouest **Est**
♠ 7, 6, 5, 4
♥ -
♦ -
♣ -

Sud
♠ A, D, 10
♥ -
♦ -
♣ V

Lorsque Sud joue son Valet de Trèfle, Ouest est oubligé de couper, le déclarant surcoupe du mort et réussit son contrat.

PHILOMENE par Ernie Bushmiller



LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney



LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore



SERVICES SPÉCIAUX

Gardenia Ltée
FLEURISTE
maintenant à sa
NOUVELLE BOUTIQUE
1272, Chanoine-Morel, Qué. 6
683-2166

11952 28/4 (l.mer.v. au 25/6) S.S.



M. l'abbé JOSEPH FORTIN

Vendredi le 23 mai, à 7 h. 30 p.m., en l'église de Saint-Martin de Beauce, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Joseph Fortin.

Parents et amis sont priés d'y assister.

La reproduction de cette prière a été payée par Mme J.-A.-P. de la Californie en reconnaissance pour faveur obtenue avec promesse de publier, dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres. Sincères remerciements.

PRIERE A S. JUDE

O GLORIEUX apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus. L'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaitre comme le patron des causes désespérées. Ainsi-soit-il.

Ajouter trois Notre-Père, trois Je vous salue Marie, trois Gloire soit au Père.

(3 fois, 50 jours d'indulgence)
Imprimatur : †C. S. Albert Valois, V.G.
Montréal, 26 mai 1950.

J. A. P.



La production de voitures automobiles au Canada a commencé en 1904 à Windsor.

— O —

La valeur de la production annuelle de l'industrie textile du Canada a dépassé les $550 millions.

Coquetel sportif

AUTOMOBILISME

MOSPORT (P.C.) — Le Torontois Bill Brack a remporté, dimanche, sous une pluie diluvienne, la première épreuve du championnat national canadien, à la vitesse moyenne de 100 milles à l'heure.

Deux autres Torontois, George Eaton, sur McLaren et Al Pease, sur Lola, ont pris les deuxième et troisième places, pour l'épreuve de 112 milles.

Brack, au volant d'une Lotus GTX, a pris la tête deux tours avant la fin des 45 tours après que Eaton eut mené durant 35 tours.

Dans une épreuve pour formule-B, le Montréalais Peter Broeker, conduisant une Stebro Mark 5, s'est classé troisième, derrière Craig Hill, de London, Ont., sur Ford et Horts Kroll, de Toronto, sur Lola 142.

MARATHON

OTTAWA (P.C.) — Bob Moore, du Toronto Olympic Club, a remporté le championnat canadien du marathon de 10 milles hier avec un temps de 50:06.2 contre 42 coureurs, le vent fort et la pluie, devant son concitoyen britannique Nigel Evans, du Club Francs Amis de Montréal, qui a affiché un temps de 50:21. Le champion canadien 1968, Andy Boychuk, a fini 4e en 50:34 tandis que Dave Lach, des Francs Amis, terminait au 10e rang en 54:35.

Nécrologie

ANCTIL — A Charlesbourg, le 18 mai 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marie-Anne Gauvreau, épouse de M. Louis-Philippe Anctil. Elle demeurait au 150, 67è Rue Est, Charlesbourg.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 3 heures 05 pour l'église de St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière Belmont. 20-5 (2 fs)

BINET. — A Québec, le 18 mai 1969, est décédée Mlle Germaine Binet, employée à la Commission des Accidents du Travail, fille de feu M. Louis Binet et de feu dame Alvine Bédard, soeur de Alice (Mme Henri Roy) et Antoinette. Elle demeurait à 784, avenue Joffre.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 mai, à 3 heures.
Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 2 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles 20-5 (3 fs)

BLAIS — A St-Romuald, le 19 mai 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Arthur Blais, ex-employé civil, époux de dame Marie-Blanche Côté, père de Paul-Henri, Marie-Thérèse (Mme Wilfrid Carbonneau), Mariette (Mme Réginald Demers), frère de Alphonse, Marie-Louise (Mme Pierre-Paul Paquet), Germaine (Mme Gérard Sévégny. Il demeurait au 4, St-Albert, St-Romuald.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 50 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 20-5 (2 fs)

BOUTIN — A Québec le 20 décédée dame Béatrice Ruel, mai 1969, à l'âge de 73 ans est épouse de feu M. Cyrille Boutin, mère de Yvon, Yves, Aline (Mme Réal Bégin). Elle demeurait au 22 Louis-Philippe Ruel, Lauzon.
Les funérailles auront lieu vendredi à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 239 St-Joseph, Lauzon à 2h. 45 pour l'église St-Joseph de Lauzon et de là au cimetière St-Anselme Co. Dorchester. 21-5 (2 fs)

BOUCHARD — A Québec, le 20 mai 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Mlle Rose-Anna Bouchard, fille de feu M. et Mme Antoine Bouchard. Elle demeurait à l'Hôpital Général de Québec.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 mai, à 9 heures.
Départ du salon de l'Hôpital Général, 260, boulevard Langelier, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.
La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée. 20-5 (3 fs)

BOULET — A l'hôpital Notre-Dame de Lourdes, le 19 mai 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Marie-Ange Boulet, fille de feu M. Alphonse Boulet et de feu dame Rose Délima Côté, soeur de Antoine et Gérard.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 1 heure 45 pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 20-5 (2 fs)

BOLDUC. — A Lévis, le 19 mai 1969, à l'âge de 24 ans, est décédé M. Jean-Yves Bolduc, caissier à la Caisse Populaire de Bienville, fils de M. Roger Bolduc et de dame Alice Beaudet, frère de Robert, Esther, Céline (Mme Jean Létourneau). Il demeurait à 4, Cardinal-Bégin, Bienville.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgéon Ltée, 9, Commerciale, Lévis, à 9 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 20-5 (3 fs)

DOYON (Sr Saint-Eloi) — A Sillery le 21 mai 1969 est décédée Soeur Saint-Eloi, née Marie-Jeanne Doyon.
La dépouille mortelle est exposée au Couvent des RR. SS. Jésus-Marie, 2047, chemin Saint-Louis.
Le service sera chanté vendredi le 23 mai à 14 heures 30 en la chapelle du Couvent, sous la direction de la Maison Lépine Ltée.
L'inhumation se fera dans le cimetière de la communauté. 21-5 (2 fs)

FISET. — A Québec, le 20 mai 1969, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédée dame Eva Patry, épouse de M. Amédée Fiset, mère de Carmen (Mme Maurice Lavigueur), M. l'abbé Roland Fiset, curé de St-Pie-X (Chutes des Passes), Fernande (Mme Lucien Bégin), Amédée et Françoise. Elle demeurait à 541, boulevard Langelier.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 9 heures 55, pour l'église de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles 21-5 (2 fs)

GAUVIN. — A l'Orphelinat St-Sauveur, le 20 mai 1969, à l'âge de 77 ans et 9 mois, est décédée Mlle Bernadette Gauvin, fille de feu M. Eugène Gauvin et de feu dame Rose-Anna Gauvin, soeur de Joseph-Eugène, Julia (Sr Ste-Thercius), Laurentine, Antoinette (Mme Louis Dubuc), Béatrice (Mme Joseph Vézina), Marguerite (Mme Omer Laroche) et Charles-Henri. Elle demeurait autrefois à Champigny, Ancienne-Lorette.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures 30.
Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547, Notre-Dame, à 4 heures 20, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 21-5 (2 fs)

GIRARD — A Québec, le 20 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. J.-Alexis Girard, époux de dame Blanche Laquerre. Il demeurait à St-Casimir.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires J.-A. Lacourcière, à 9 heures 50 pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. 21-5 (2 fs)

LANDRY — A l'hôpital St-Georges, Beauce, le 19 mai 1969, est décédé M. Wilbrod Landry, époux de dame Louisiane Fortin, père de Georges, Roland, Armand, Rosaire, Lorraine (Mme Amédée Hébert), Jeannette (Mme Napoléon Caron), Noella (Mme Roland Roy), Berthe (Mme Jean-Marc Levesque), Thérèse (Mme Ernest Couillard) et Anita, frère de Odilon, Dalia (Mme Maxime St-Pierre). Il demeurait à 258, avenue de la Gare, Montmagny.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31, avenue de la Fabrique, à 9 heures 45 pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière du Cap-St-Ignace. 20-5 (2 fs)

LAGUEUX. — A Lévis, le 19 mai 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Adrienna Pelletier, épouse de feu M. Edouard Lagueux, mère de Marie-Anne (Mme Gérard Couture), Gérard, Marie-Ange (Mme Napoléon Fortier), Jean-Paul, Joseph-Edouard, Adrien, Fernand. Elle demeurait à 6, Marsan, Lauzon.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, Lauzon, à 10 heures 15, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 20-5 (2 fs)

LEMIEUX — A Québec, le 19 mai 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Rose-Anna Godbout, épouse de feu M. E.-Odilon Lemieux. Elle demeurait au 510, St-Olivier.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, St-Jean, à 9 heures 45 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 20-5 (2 fs)

LECLERC. — A Montréal, le 19 mai 1969, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Joséphine Guimont, épouse de feu M. Lucien Leclerc. Elle demeurait autrefois à St-Edouard, cté de Lotbinière.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 4 heures.
Départ de la résidence funéraire P.-E. Faucher Enr. à 3 heures 50, pour l'église de St-Edouard et de là au cimetière paroissial. 21-5 (1 fs)

MERCIER. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 18 mai 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Joséphine Morin, épouse de M. Georges Mercier, mère de Gérard, Monique (Mme Vital Dancause), Dominique, Angéline (Mme Réal Bélanger), Alfred-Georges, Patrice, Rodrigue, soeur de Charles, Georges, Eugène, Antoine, Diana (Mme Jos. Pelletier), Marie-Anne (Mme Arthur Pelchat), Catherine (Mme Jean-Baptiste Mercier), Géraldine. Elle demeurait à St-Marcel.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de sa résidence, sous la direction de la maison Claudius Lavoie, de St-Pamphile, à 9 heures 40, pour l'église de St-Marcel et de là au cimetière paroissial. 20-5 (2 fs)

METIVIER. — A Québec, le 19 mai 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Clara Pouliot, épouse de M. Emilien Métivier. Elle demeurait à 414, Caron, Québec.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 43, avenue Royale, St-Pierre, Ile-d'Orléans, à 2 heures 45, pour l'église de St-Laurent et de là au cimetière paroissial. 20-5 (2 fs)

PELLETIER — A Trois-Rivières, le 20 mai 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé dame Marie-Louise Lavoie, épouse de feu M. Sylvio Pelletier. Elle demeurait autrefois à Rivière-du-Loup.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 4 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 3 heures 45 pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 20-5 (2 fs)

JULIEN — A Québec le 20 mai 1969, à l'âge de 81 ans est décédé M. Emile Julien, époux de Dame Marguerite Côté, père de Paul, René, Georges, Emile, André, Jean-Yves, Roger, Viateur, Jeannette (Mme Louis-Philippe Carrier), Mlle Rita, Thérèse (Mme Aimé Bérubé), Hélène, Edmond, Reichel,, Irène (Mme Noël Bernier), frère de Rosario, Albert, Lorenzo, Blanche (Mme Rosario Gosselin), Berthe (Mme Stanislas Drouin), Aurore (Mme Wilfrid Dussault. Il demeurait au 6 Lagueux, Lauzon.
Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 239 St-Joseph, Lauzon à 9h. 45 pour l'église St-Joseph de Lauzon et de là au cimetière Lauzon. 21-5 (3 fs)

POLIQUIN — A Lévis, le 18 mai 1969, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Albéric Vachon, épouse de Charles-Henri Poliquin, mère de Huguette (Mme Jules Leclerc). Elle demeurait à 70, rue Carrier, Lévis.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis, à 9 heures 45 pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 19-5 (3 fs)

ROBITAILLE. — A Québec, le 20 mai 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Alexina Lessard, épouse de feu M. Charles Robitaille, mère de Lucien, Jean-Charles, Lucienne (Mme P.-H. Lachapelle), Germaine (Mme Vilmont St-Pierre), Simone (Mme Charles Bélanger), Roland, Paul-Emile, M.-Jeanne (Mme Lucien Brousseau), Marguerite (Mme Vve Lauréat Therrien) et Roméo. Elle demeurait en la paroisse de St-Albert-le-Grand, à Québec.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures.
Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 3 heures 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles, (rue St-Vallier). 21-5 (2 fs)

SUNDERLAND. — A Neufchâtel, le 17 mai 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Oscar Sunderland, ex-comptable de Domtar Woodlands Ltd., époux de dame Béatrice Lyons, père de Liliane (Mme Wayne Higdon), d'Alberta,, frère de Arthur, Roland et Marguerite (Mme Philippe Tremblay). Il demeurait à 1, rue Dupuis, Neufchâtel.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 mai, à 10 heures.
Départ du funérarium Lépine Ltée, 1584, Chemin St-Louis, à 9 heures 45, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. 21-5 (2 fs)

WATT. — A Québec, le 19 mai 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. George Samuel Watt, débardeur, époux de dame Marguerite Gosselin, père de Lawrence-Larry, David et Robert, grand-père de Patrick et Maureen. Il demeurait à 305, Champlain.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 22 mai, à 10 heures.
Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, mais faire des dons à l'Institut de Cardiologie de Québec. 20-5 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

DALLAIRE. — Samedi matin, le 24 mai, à 9 heures, sera chanté en l'église de Beauport, le service anniversaire de dame Gaudiose Dallaire, née Alexina Faucher.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. — (la famille).
12427 22-5 (2 fs) S.A.



ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Sel fin, bte 2 lbs	.35	Rogon de lard, la lb.	.43
Jus raison Welch	.39	Boeuf épaule désossé, lbs.	.93
Mayonnaise Hellm. 24 oz	.69	Boeuf haut-côte, la lb.	.63
Gâteau Dun Can Haine	.39	Steak délicatisé, la lb.	1.09
Pêches cubes choix 19 oz	2/.65	Bacon tranché, la lb.	.69
Poires, ananas 19 oz	2/.49	Cuisses de poulet, la lb	.49
Tomates choix 28 oz	3/.89	Lard sale entrelardé, lb.	.59
Bonbon Satinett 3 lbs	.99	Dinde Canada, catégorie Utilité 10 à 14 lbs, lb.	.39
Eau Vichy Mont Clair 32	3/.99		

BISCUITS DION

Feuilles d'érables 2 lbs	.69	Saucisse fumée, la lb.	.49
Assortis caisse 40 oz	.95	Saucisson ½ ou comp. lb.	.35
Thé bte 3½ lbs	1.19	Cretons français, la lb.	.79
Thé Royal, caisse, la lb.	.29	Boeuf spencer roll, la lb.	.99
		Fesse de veau ½ ou co. lb.	.79
Savons Cashmere B. 6 pr	.55	Derrière, boeuf com., la lb.	.70
Nettoyeur vaisselle 24 oz	.69	Lard frais épaule, la lb.	.49
Big Five 14 oz 2 pr	.35	Oeufs Canada A gros, doz.	.60
Oranges Flo. 2 doz	.99	Huile Domestic 16 oz	2/.99
Pamplemousses No 48 8 pr	.59	Shortening Domes. lb.	2/.65
Pommes McInt. No 1 4 lbs	.65	Mix-O, gallon	.59
Pommes McI. No 1 20 lbs	2.25	Lait poudre Crino 8 lbs	3.25
Bananes Tropical 2 lbs	.29	Lait Eagle Bran Cond.	2/.79
Echalotes 4 pqts pr	.25	Tampons Jets, 10	.29
Flétan, la lb	.65	Jus tomates choix 19 oz	7/.99
Filet morues bte 5 lbs	1.99	Nescafé instantané 10 oz	1.59
		Cirage chaussures ass.	2/.39
		Patates No 1 50 lbs	1.19
		PRIX SPECIAUX A LA CAISSE	

Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat

La réunion de l'île de Midway n'est pas l'initiative de Thieu

WASHINGTON (AFP) — La Maison blanche a eu beaucoup de mal à expliquer, mardi matin, que la réunion de l'île de Midway, le 8 juin, n'était pas due à l'initiative du président Nguyen Van Thieu du Sud-Vietnam.

Malgré les dénégations officielles, l'impression généralement répandue dans les milieux proches de la présidence est que M. Nixon a dû finalement se rendre aux instances pressantes d'un chef d'Etat Sud-Vietnamien visiblement désireux d'être rassuré, une fois de plus, quant aux véritables intentions de Washington à la lumière du plan de paix en huit points exposé par le chef de l'exécutif Américain le 14 mai.

On sait que Saigon avait réservé un accueil mitigé à ce plan, qui pouvait être interprété comme laissant la porte ouverte à la formation éventuelle d'un gouvernement de coalition qui assurerait la transition entre l'actuel régime et un régime issu d'élections libres au Sud-Vietnam.

Or, à sa sortie d'une réunion avec le Président, M. Gerald Ford, chef de la minorité Républicaine à la Chambre des représentants, a tenu à souligner que Saigon avait accueilli avec "enthousiasme" le dernier discours de M. Nixon sur les perspectives de paix au Vietnam.

Après avoir nié que l'annonce de la réunion de Midway eut obéi à une décision précipitée, M. Ford a cependant confirmé indirectement qu'elle résultait de la volonté de dissiper les appréhensions du général Thieu quand il a déclaré : "Sous l'administration précédente, il y eut des divergences d'opinion entre Washington et Saigon. Nous voulons maintenant nous assurer que de telles divergences n'existent plus".

M. Ron Ziegler, porte- parole officiel de la Maison blanche, a souligné de son côté que l'annonce de mardi matin n'avait de rapport direct ni avec le discours présidentiel du 14 mai, ni avec la dernière requête du Président Thieu en vue d'une rencontre avec M. Nixon. Cette réunion, a-t-il dit était envisagée depuis longtemps, conformément au désir réciproque des deux chefs d'Etat de se rencontrer.

Avant d'occuper la Maison blanche, M. Nixon avait déjà rencontré le président Thieu à deux reprises, à l'occasion de l'un ou l'autre des trois voyages qu'il fit à Saigon, en septembre 1965, en août 1966 et en avril 1967.

Mardi, en début d'après-midi, enfin, le département d'Etat est venu prêter main forte à l'optique officielle de la Maison blanche, selon laquelle la réunion de Midway n'est ni précipitée, ni, de quelque façon que ce soit, dramatique.

Le porte-parole du département d'Etat est allé jusqu'à dire qu'il s'agissait d'une rencontre "normale", après avoir réitéré qu'elle correspondait au désir réciproque et ancien des deux chefs d'Etat de s'entretenir en tête-à-tête. Quant à l'ordre du jour de cette réunion, le département d'Etat s'est contenté de dire qu'il serait très vaste.

Il n'en reste pas moins que Saigon a démontré amplement sa volonté de voir la rencontre Nixon-Thieu s'effectuer dans les plus brefs délais. L'annonce de cette réunion, qui devait être faite simultanément dans les deux capitales mardi matin, a même donné lieu à une "fuite" qui s'est produite à Saigon, obligeant la Maison blanche à avancer inopinément l'heure à laquelle la nouvelle affait être relachée. Le porte parole de la présidence a révélé d'autre part que bien que la date du 8 juin fut la seule compatible avec l'emploi du temps des deux chefs d'Etat, M. Nixon avait dû bouleverser le sien et, notamme, annuler un important discours sur l'agitation estudiantine initialement fixé au 6 juin.



● ENVERS ET CONTRE TOUS, un manifestant reste figé face à la Garde nationale américaine qui a dû être utilisée à la suite des récents accrochages à l'Université de Californie. Les étudiants, dispersés à la suite d'un rallye jugé illégal par l'autorité, ont tenté par la suite de bloquer le centre commercial de la ville de Berkely, où est située l'université. C'est à ce moment que la Garde nationale a rétabli l'ordre.

Le programme anti-inflationniste de Nixon est remis en question

WASHINGTON (A.F.P.) — Tout le programme anti-inflationniste du président Richard Nixon se trouve aujourd'hui remis en question par le Congrès qui se montre maintenant réticent à prolonger la surtaxe fiscale "vietnamienne".

Le secrétaire au Trésor, M. David Kennedy, le directeur du budget Robert Mayo et le président du Conseil économique de la Maison Blanche, M. Paul McCracken, ont dû se rendre devant la Commission des crédits de la Chambre des représentants pour convaincre les parlementaires que la prolongation de la surtaxe de 10 pour cent sur les impôts au-delà du 30 juin est indispensable au succès du programme anti-inflationniste du président Nixon.

Dans son projet de budget, le président a demandé que la surtaxe soit maintenue à son taux de 10 pour cent jusqu'au premier janvier 1970, et ramenée à 5 pour cent jusqu'au 30 juin 1970. Dans ces conditions, elle produirait 7,600 milliards de revenus supplémentaires qui permettraient au gouvernement de présenter un budget 1969-1970 en excédent de 6,300 millions comme prévu.

Il avait fallu plus d'un an au président Lyndon Johnson pour obtenir du Congrès le vote de la surtaxe destinée, trop tardivement, à combattre les effets inflationnistes des dépenses de guerre au Vietnam sur l'économie américaine.

"Si la surcharge fiscale n'est pas prolongée, le surplus budgétaire se transformera en déficit", a prévenu M. Kennedy en rappelant que ce surplus constituait l'arme essentielle du gouvernement contre la surchauffe de l'économie.

"A moins que le programme fiscal du président Nixon soit appliqué, a dit de son côté M. McCracken, il y aura de lourdes pressions supplémentaires sur les prix, une nouvelle détérioration de la balance des paiements et de la position internationale du dollar, et une concurrence accrue du gouvernement fédéral pour emprunter des fonds sur le marché financier".

Les réticences du Congrès — à majorité démocrate — s'expliquent évidemment par l'opposition habituelle des parlementaires à l'alourdissement de la fiscalité.

Mais elles sont aussi le moyen utilisé par l'opposition démocrate pour obtenir deux concessions du gouvernement républicain :

— Une réforme fiscale plus profonde et plus rapide que celle envisagée par l'administration notamment dans l'alourdissement des impôts sur les hauts revenus;

— La limitation obligatoire des dépenses de l'Etat en deçà des 192.9 milliards de dollars prévus par le président Nixon dans son projet de budget.

Le débat qui s'est engagé aujourd'hui sur la prolongation de la surtaxe fiscale constitue en fait le premier test sérieux de la possibilité pour le président républicain Richard Nixon de gouverner avec un parlement démocrate. Dans une situation semblable, le président Eisenhower s'était autrefois enfermé dans l'immobilisme.

Légère hausse de la cote de M. Pompidou

PARIS (A.F.P.) — (De Jean-Marie Pelou).

Les premiers sondages d'opinion effectués depuis le début de la campagne présidentielle française seront publiés avant la fin de la semaine. Il ressort des indications fournies dans les milieux spécialisés que ces sondages feraient apparaître une légère hausse de la cote de M. Georges Pompidou, ancien premier ministre du général de Gaulle et une baisse de celle de M. Alain Poher, président de la République par intérim. Les mêmes sondages devraient confirmer les résultats des sondages précédents qui prévoyaient que les deux hommes devraient, théoriquement, disputer le second tour de l'élection le 15 juin prochain.

Cette perspective d'un combat qui oppose deux adversaires qui se classent politiquement dans le courant conservateur de l'électorat a suscité diverses réactions.

La plus intéressante est celle de M. Giscard d'Estaing ancien ministre des Finances qui estime que le jeu du scrutin présidentiel risque d'être fausse et que le combat pour l'Elysée devrait se dérouler entre deux représentants de tendances politiques opposées. Le président du groupe des Républicains indépendants suggère, dans ce but, que, à l'issue du premier tour de scrutin le 1er juin, le moins favorisé des candidats modérés se désiste en faveur du candidat le mieux placé par les suffrages. Le duel du second tour serait alors clair puisqu'il opposerait un représentant des partis de gauche à un représentant de la tendance conservatrice.

Aucune réaction n'a été enregistrée à la suite de cette proposition. Il semble exclu que M. Georges Pompidou que les plus récents sondages mettent en tête du premier tour de scrutin puisse réagir à cette proposition qui au surplus le favorise en éliminant son adversaire le plus dangereux.

Il est également impensable, selon la plupart des observateurs que la perspective d'un éventuel désistement puisse actuellement entrer dans les vues de M. Alain Poher. Le président de la République par intérim ne peut en effet, selon son entourage, paraitre dévaloriser sa candidature avant le scrutin en prêtant attention à ce qui reste une hypothèse d'école dont la réalisation éventuelle ne peut dépendre en définitive que des résultats du premier tour de l'élection. La proposition de M. Giscard d'Estaing met en tous cas en lumière, selon les observateurs une des particularités essentielle de la campagne présidentielle en cours. Celle-ci risque, après le premier tour de scrutin de voir l'élimination automatique des candidats de la gauche alors que l'ensemble de l'électorat de gauche avait en 1965 représenté plus de quarante-cinq pour cent des suffrages contre le général de Gaulle. Cette particularité se traduit de plus par une situation qui risque de s'avérer difficile sur le plan parlementaire pour M. Alain Poher. Le président par intérim ne peut être élu, au second tour qu'avec l'appoint des voix de gauche. Ce renfort mathématiquement nécessaire à son élection augmente le courant centriste défavorable à sa candidature.

Plusieurs leaders du centre estiment que M. Alain Poher, s'il était élu grâce à l'appoint des voix communistes ne pourrait être que l'otage de ces voix et que son entrée à l'Elysée coïnciderait avec le début d'une ère d'instabilité parlementaire et politique particulièrement néfaste dans la situation actuelle de la France.

Violentes échauffourées à Amsterdam

AMSTERDAM. (A.F.P.) — 16 personnes grièvement blessées, dont 4 endarmes, 25 arrestations : tel est le bilan provisoire des violentes échauffourées qui ont éclatées hier en fin de soirée dans le centre d'Amsterdam.

D'après un représentant des forces de l'ordre, 1500 étudiants ont attaqué en masse cette nuit, plusieurs fois, les policiers, afin de ravitailler en vivres leurs camarades retranchés depuis cinq jours dans la "Maison de la Pucelle", centre administratif de l'université.

Bien que le calme soit revenu aux abords des bâtiments occupés, les manifestants continuent à jouer à "cache-cache" dans la ville avec les forces de l'ordre, disparaissant de la scène dès l'arrivée des quatre camions-citrnes dotés de lances qui leur font la chasse et reparaissant après le passage de ces véhicules mis à la disposition de la municipalité par le gouvernement.

Toujours selon la police, les contestataires auraient fait usage de grenades et de pétards fumigènes de fortune.

Dans les rangs des manifestants, on signale de nombreux éléments n'appartenant pas à la vie universitaire tels que des ouvriers et quelques jeunes gens à l'allure "provo" qui se sont joints à la manifestation.

On ignore l'identité des organisations de la manifestation de solidarité qui a été à l'origine des heurts avec le service d'ordre chargé de boucler le quartier au milieu duquel s'élève la "Maison de la Pucelle".

ACCALMIE

Le calme semble être revenu dans Amsterdam après les violentes bagarres qui ont opposé à partir de 22 heures hier soir jusqu'au milieu de la nuit une centaine de gendarmes et environ quinze cents étudiants contestataires qui voulaient ravitailler leurs camarades bloqués dans la "Maison de la Pucelle".

Les forces de l'ordre se sont regroupées autour des immeubles occupés par les étudiants.

Il semble que les gendarmes aient reçu l'ordre de se retrancher afin de consolider le bouclage du quartier universitaire.

On estime qu'au petit matin, les protestataires, fatigués par leurs tentatives infructueuses pour rejoindre leurs camarades, quitteront les lieux pour prendre quelque repos afin de se préparer pour la journée d'aujourd'hui, au cours de laquelle, croit-on savoir, les autorités municipales et universitaires annonceront d'importantes décisions.

Le recteur A. Belinfante pourrait en effet proposer aux assiégés un compromis visant à leur accorder la "Maison de la Pucelle" comme centre de discussion au lieu de centre d'occupation. Cela afin de gagner du temps et de faire le point de la situation, qui est assez confuse. Ni du côté des contestataires ni de la part du conseil de gestion de l'université, on ne connait exactement les points de vue de chacun sur la question de cogestion à part entière de l'université que réclament les étudiants.

En Italie

Début de la grève du service de santé

ROME. — (A. F. P.). — La grève de quarante-huit heures décrétée par le personnel du service de santé de l'administration centrale italienne commence comme prévu aujourd'hui à zéro heure, annonce un communiqué publié cette nuit à Rome.

Cette grève a pour but d'obtenir l'approbation d'un projet de loi sur le statut juridique de la profession et l'attribution d'une prime spéciale.

Si aucun accord n'intervient, un second arrêt de travail aura lieu du 25 au 31 mai.

A l'aéroport de Rome cette grève se traduira, pour les touristes qui arrivent en Italie, par un ralentissement des formalités de passage de frontière. Les vérifications sanitaires étant faites par les services de police chargés ordinairement de contrôler uniquement les passeports.

Caisse Populaire N.-D. de Jacques-Cartier

ASSEMBLEE GENERALE

DEMAIN SOIR, 22 MAI, 8 hres 15 p.m.

Sous-sol de la Caisse, entrée rue Notre-Dame-des-Anges.
Rapports annuels et élection des Officiers.

P.-H. Corriveau, Sec.-Gérant.

Réaction sud-africaine au discours de M. Ian Smith

JOHANNESBOURG (A.F.P.) — L'annonce par M. Ian Smith de l'échec final des pourparlers anglo-rhodésiens en vue d'une solution négociée du différend entre les deux pays, a produit mardi soir une vive sensation en Afrique du Sud, la radio nationale a diffusé de larges extraits du discours du Premier ministre rhodésien.

La décision apparente du gouvernement de Salisbury de forcer une rupture avec la Grande-Bretagne par un référendum destiné sans doute à déboucher sur la proclamation de la République, a toutefois été accueillie sans grande surprise dans les milieux officiels.

Lors de ses deux entrevues en mars dernier, au Cap, avec le Premier ministre sud-africain M. John Vorster, le chef du gouvernement rhodésien avait, croit-on savoir de bonne source, donné à entendre à son collègue qu'il était déterminé à mener à bien son projet constitutionnel et à ne pas céder aux "exigences" de Londres.

Pour sa part, estiment les observateurs, M. J. Vorster qui s'était discrètement employé depuis 1968 à conseiller la prudence et la modération à M. Smith, et qui avait à diverses reprises souhaité ouvertement une "solution négociée acceptable par les deux parties", aura néanmoins assuré son homologue rhodésien du soutien moral de l'Afrique du Sud si le gouvernement de Salisbury devait se trouver acculé à la rupture avec Londres.

Aux yeux des Sud-Africains la transformation prévisible à courte échéance de la Rhodésie en République constitue l'aboutissement logique d'un processus rappelant singulièrement la décision prise en 1961 par l'Afrique du Sud de se séparer définitivement de la Couronne et du Commonwealth britanniques.

Il est donc à prévoir, estiment les observateurs, que Prétoria, ayant fait son deuil d'une solution négociée du différend anglo-rhodésien, ne pourra pas faire moins que de réaffirmer sa solidarité avec l'autre tenant du pouvoir blanc en Afrique australe.

Cette solidarité comportera certaines charges, notamment dans le domaine économique, la Rhodésie devant plus que jamais s'efforcer d'échapper aux effets des sanctions qui la frappent.

Elle aura d'autre part certaines limites, dans la mesure où le gouvernement actuel de l'Afrique du Sud s'est engagé depuis 1968 dans la voie d'un rapprochement délibéré avec certains pays africains indépendants dont la neutralité bienveillante, sinon l'amitié, lui apparait comme moralement et économiquement payante.

VOTRE DENTIER
vous gêne-t-il?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, voire même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

CALENDRIER

MERCREDI, 21 MAI 1969
Ste Gisèle

Demain : Ste Rita

SOLEIL: Lever: 4.27 Coucher: 7.30
LUNE: Lever: 9.15 Coucher: 0.24

Les marées de mercredi le 21
Basses: 4.00 a.m. — 5.00 p.m.
Hautes: 9.15 a.m. — 9.50 p.m.
Les marées de jeudi le 22 mai
Basses: 4.35 a.m. — 5.40 p.m.
Hautes: 10.00 a.m. — 10.35 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MAI
Pleine lune le 2, à 0 h. 13 a.m.
Dernier quartier le 8, à 3 h. 12 p.m.
Nouvelle lune le 16, à 3 h. 26 a.m.
Premier quartier le 24, à 7 h. 15 a.m.
Pleine lune le 31, à 8 h. 18 a.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.



● GEORGES POMPIDOU, candidat à la présidence de la France, est l'un des grands favoris dans la course au remplacement du général de Gaulle. L'ex-premier ministre français mène rondement sa campagne : il répond ici aux ovations de ses partisans.

Pourquoi une Grève dans la Construction ?

L'expiration du décret au 30 avril résulte du refus de la C.S.N. d'accepter une entente de prolongation.

Pour assurer le délai nécessaire à la négociation d'une nouvelle convention collective pour la région de Québec, les employeurs ont soumis la proposition suivante :

1. — Rétablissement sur une base légale des conditions de travail existantes au 30 avril.
2. — Augmentation de 25 cents de tous les taux horaires de salaires, dont 10 cents à l'entrée en vigueur de l'entente provisoire et 15 cents le 1er décembre et ce, en plus de l'augmentation de 15 cents déjà accordée depuis le 30 mars, soit une hausse totale des taux horaires de 40 cents en 1969.

Pourquoi la partie syndicale a-t-elle refusé cette offre patronale?

Les salaires des ouvriers de la construction à Québec se classent parmi les plus élevés dans tous les secteurs d'activités de notre région.

Exemple :

TAUX EFFECTIFS

Catégorie	Taux Horaire	Autres Bénéfices(1)	Avril 1969 Horaire	Avril 1969 Hebdom.(2)	Décembre 1969 Horaire	Décembre 1969 Hebdom.(2)
Menuisier	$3.35	$0.31	$3.66	$146.42	$3.93	$157.11
Peintre	3.25	0.30	3.55	142.15	3.82	152.84
Ferrailleur	3.65	0.33	3.98	159.25	4.25	169.94
Briqueteur	3.55	0.32	3.87	154.98	4.14	165.67
Manoeuvre	2.95	0.28	3.23	129.32	3.50	140.01

(1) Indemnité de congés et contributions d'employeur d'assurance-chômage, de régime de rentes et de sécurité sociale.

(2) Pour une semaine de 40 heures.

La position de la C.S.N. qui a rejeté les offres patronales n'est pas justifiée.

Association de la Construction de Québec